LE MONDE INITIATIVES

■ Le vieillissement démographique
■ Emploi : 10 pages d'annonces classées

Les préretraites
100 000 – 70 000 – 30 000 – 1985 – 91 – 96

Le Monde

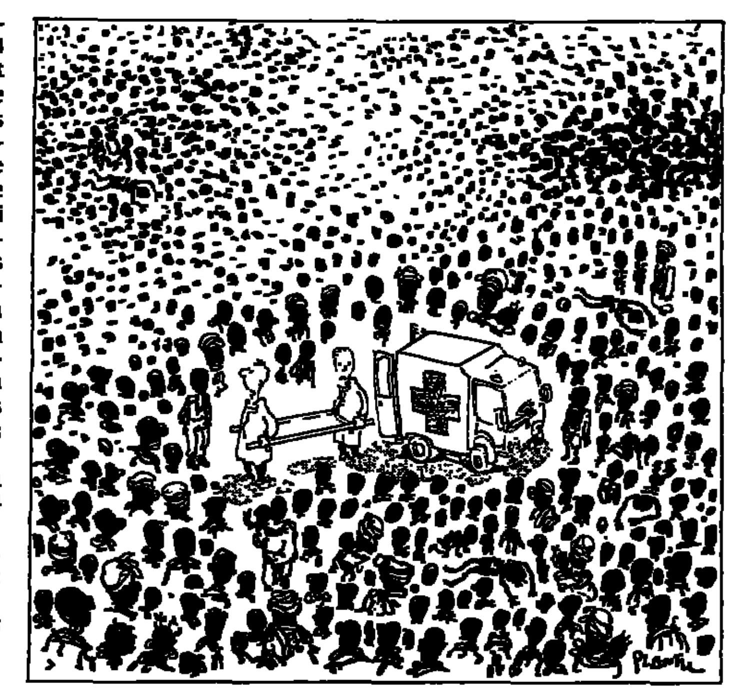
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16743 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 25 NOVEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Sida et tuberculose : l'alerte mondiale

● La pandémie de sida a progressé de 10 % en 1997 ● Sur les 33,4 millions de personnes contaminées, la majorité vit sur les continents africain et asiatique ● Souvent associée au sida, la tuberculose affecte chaque année 8 millions de nouveaux malades, surtout en Asie

LES ESTIMATIONS épidémiologiques, rendues publiques mardi 24 novembre à Genève par l'OMS et l'*Onusida*, concernant le nombre de personnes infectées par le virus du sida témoignent d'une progression massive et quasi inexorable de la pandémie dans les pays en voie de développement. Aujourd'hui 33,4 millions de personnes à travers le monde sont contaminées soit, après correction des estimations précédentes, plus de 10 % en moyenne qu'il y a un an. En d'autres termes, en 1998, 11 personnes (hommes, femmes ou enfants) auront été infectées chaque minute soit, au total, près de 6 millions de personnes.

L'Afrique subsaharienne est la région la plus concernée avec 4 millions de cas, l'épidémie frappant aujourd'hui de plein fouet les pays de l'Afrique australe, devant l'Asie du Sud et du Sud-Est, avec 1,2 million de cas. *« Aucun pays n'est parvenu à juguler l'épidémie*, souligne-t-on à Genève. *Tous ou presque ont enregistré de nouveaux cas en 1998 et, dans bien des endroits, l'épidémie échappe à tout contrôle. A l'heure actuelle, plus de 95 % des personnes infectées par le VIH vivent dans le monde en développement. C'est là aussi que sont survenus 95 % des décès causés par le sida jusqu'à présent, principalement chez les jeunes adultes. »*



Ces chiffres sont rendus publics tandis qu'à Bangkok, la 29e conférence mondiale de l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires dresse un bilan inquiétant de la progression de l'épidémie de tuberculose. Cette progression est due pour une large part à celle du sida, ces deux maladies contagieuses étant aujourd'hui très fréquemment associées. L'Asie est devenue l'épicentre de l'épidémie : sur 8 millions de nouveaux cas annuels, 4,5 millions sont enregistrés en Inde, Chine, Bangladesh, Pakistan, Indonésie et Philippines.

Lire page 2

Le prix du kilo d'oignons fait les élections indiennes

NEW DELHI
de notre correspondante

On ne plaisante avec l'oignon en Inde, et encore moins à Delhi, où l'on en consomme quatre cents tonnes quotidiennement. Pour l'avoir oublié, Sahib Singh Verma, premier ministre du territoire de Delhi, a perdu sa place. *« En tous cas, les pauvres ne mangent pas d'oignons ! »* : vertement critiqué pour son incapacité à contrôler le prix de cette plante potagère, il avait ainsi cru s'en sortir en mettant les pauvres de son côté. Echo inversé du fameux *« Qu'ils mangent de la brioche ! »* de la reine Marie-Antoinette au début de la Révolution française, ce propos malencontreux lui a pourtant été fatal. Les nationalistes hindous du BJP (Bharatiya Janata Party ou Parti du peuple indien) qui gouvernent à Delhi ont dû le remplacer en catastrophe.

Car, à la veille des élections de quatre assemblées locales, à Delhi, au Rajasthan, au Madhya-Pradesh et au Mizoram, mercredi 25 novembre, l'oignon reste la vedette incontestée de la campagne électorale. Selon les sondages les plus crédibles, le BJP pourrait payer cher son échec à contenir le prix du kilo d'oignons. Chacun ici se souvient que, lors des élections de 1980, Indira Gandhi avait su exploiter l'envolée du prix de l'oignon pour assurer son retour aux affaires. Aujourd'hui présidente du Parti du Congrès et donc chef de l'opposition, sa belle-fille Sonia Gandhi n'a pas craint de déclarer lors d'une réunion électorale : *« Mes sœurs sont incapables de boucler leur budget »*, faisant allusion à cette montée des prix de l'oignon...

Devenu denrée de luxe, pour laquelle il faut débourser l'équivalent de 6 francs le kilo, le conflit sur l'oignon a remplacé la controverse sur les champignons nucléaires. Dans le Rajasthan, où ont eu lieu en mai les cinq essais indiens, 47 % des sondés affirment que ceux-ci n'affecteront pas leur vote.

En revanche, plus des trois quarts des personnes interrogées répondent que les réponses envisagées pour lutter contre la montée des prix détermineront leur vote. Selon nombre d'éditorialistes, la crise de l'oignon illustre l'incapacité du gouvernement à diriger le pays qui, pour la première fois depuis l'indépendance de l'Inde, est conduit par les nationalistes hindous. Due à la fois aux grosses chaleurs de juin suivies de pluies torrentielles à l'automne, au réveil trop tardif des autorités pour stopper les exportations, à la lenteur d'une bureaucratie que certains, au BJP, soupçonnent de mauvaise volonté, et au jeu des intermédiaires qui ont profité des mauvaises récoltes pour faire monter les prix, la crise de l'oignon occupe depuis plusieurs semaines tous les partis politiques et alimente toutes les conversations de salon.

Elle illustre aussi la vulnérabilité de l'agriculture indienne face aux conditions climatiques et la grave carence de moyens de stockage, qui entraîne la perte de 40 à 50 % des récoltes de légumes. Si l'oignon reste un symbole majeur, le prix de tous les légumes a augmenté. C'est sur cette question que se joueront ces élections provinciales. En théorie, elles n'affectent pas le gouvernement central, mais elles seront néanmoins un test de la crédibilité du BJP comme parti de gouvernement. Bref, l'oignon est une affaire sérieuse.

Françoise Chipaux

Les métastases du pinochettisme

SI MARGARET THATCHER a pris la défense d'Augusto Pinochet, ce n'est pas seulement parce que la « Dame de fer » entendait le remercier de s'être rangé aux côtés de la Grande-Bretagne en 1982 pendant la guerre des Malouines. Après tout, la vieille hostilité entre le Chili et l'Argentine y trouvait aussi son compte. Non. Si l'ancien premier ministre britannique et l'ancien dictateur chilien se vouent une admiration réciproque, c'est parce *qu'ils* ont communié tous les deux dans l'ultra-libéralisme, dans la mise en œuvre des théories nées dans les officines de Milton Friedman à Chicago. Le Chili de Pinochet a même été à l'avant-garde du mouvement. Dès le milieu des années 70, il a servi de laboratoire aux *Chicago boys* qui ont ensuite prodigué leurs conseils aux autres chefs d'Etat d'*Amérique latine* avant de trouver dans l'Europe postcommuniste leur terrain de prédilection.

Le Chili a, dans ce domaine, montré la voie à l'Angleterre thatchérienne. Il a été le pionnier de la privatisation des entreprises nationalisées. Il a été en 1981 le premier pays au monde à transformer un régime de retraite par répartition (*les actifs cotisent pour les retraités*) en un système par capitalisation (les actifs épargnent pour leur retraite). Il a milité pour l'indépendance de la Banque centrale, ce qui était alors une nouveauté dans un pays en voie de développement. Après des débuts difficiles qui ont amené une chute du produit intérieur brut de 15 %, un taux de chômage de 30 %, les réformes chiliennes ont porté leurs fruits. Le pays s'est développé, l'inflation a été maîtrisée, le déficit des finances publics jugulé, etc. Même si les divisions sociales se sont creusées, il n'est pas étonnant que le Chili ait non seulement donné le ton des réformes sur le continent américain, mais encore projeté l'ombre de sa réussite sur d'autres économies en transition, et d'abord sur l'est de l'Europe.

Il n'a pas fallu attendre la chute du communisme pour que les Soviétiques s'intéressent de près à l'expérience chilienne. Confrontés à l'impasse dans laquelle s'enfonçait la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev, des conservateurs mais aussi des partisans des réformes économiques se sont tournés vers le Chili de Pinochet à la fin des années 80.

Daniel Vernet

Lire la suite page 15
et nos informations page 4



118 grandes écoles en fiches sur Internet
Les résultats des classes « prépas » aux concours

Choisir une grande école

Pour les 80 000 lycéens qui intégreront l'an prochain une classe préparatoire, le choix de la « meilleure prépa » est aussi celui des « grandes écoles » auxquelles ils se destinent. Pour s'y retrouver parmi des établissements extrêmement divers, *Le Monde* publie un supplément de seize pages, donne les résultats complets des classes préparatoires aux concours 1998 (sur le Minitel 3615 LEMONDE) et offre sur Internet (http ://www.lemonde.fr) des fiches detaillées sur 118 écoles.

Le froid et les sans-abri

La chute précoce des températures a déjà entraîné la mort de neuf personnes en France. Le maire de Paris tente d'apaiser la polémique sur la *prise en charge des plus démunis.* p. 11

La crépidule menace le Mont-Saint-Michel

La prolifération d'un mollusque venu d'Amérique accélère l'envasement de la célèbre baie normande. p. 24

Le blues des emplois-jeunes

En février 1999, l'éducation nationale comptera plus de 54 000 aides-éducateurs. Payés au SMIC, ils éprouvent de grandes difficultes de formation et sont inquiets pour l'avenir. p. 10

L'ours s'endort, la polémique continue

Elus béarnais et ariégeois restent très divisés sur la réintroduction du plantigrade dans les Pyrénées. p. 13

La recherche, demain

« Il serait souhaitable que les scientifiques puissent travailler au sein d'un corps unique d'enseignants-chercheurs », demande, dans un point de vue, Jean-Marc Lévy-Leblond. p. 16

Le rebond des places financières

La Bourse de Paris a regagné plus de la moitié du terrain perdu au cours de la crise de l'été. Wall Street a atteint lundi un nouveau sommet historique. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; *Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ;* Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1125 - 7,50 F



Agenda européen

■ La France engage la ratification du traité d'Amsterdam

■ La stratégie du RPR pour le scrutin de juin 1999

■ Cheminots : l'Europe sociale en marche

■ Vers une levée de l'embargo sur le bœuf britannique

Lire pages 5, 6, 8, 17
et notre éditorial page 15

Art et mémoire : le pillage nazi

CHARGÉ d'enquêter sur le trafic d'œuvres d'art en Europe occidentale durant la seconde guerre mondiale, un service américain avait rendu un rapport accablant en 1946. Tenu secret, il n'a été transmis au Congrès juif mondial qu'en janvier dernier. *Le Monde* révèle le contenu de ce cahier de 170 pages qui recense près de 2 000 noms et dresse l'inventaire de réseaux multiples. On y découvre comment une organisation nazie procédait aux saisies des collections juives, alimentait les collections des dignitaires du Reich et entretenait des liens avec un marché privé qui n'a jamais été aussi prospère. Dans ce contexte, Paris fut la capitale de tous les trafics.

Lire pages 28 et 29

La splendeur de l'écriture



ANTONIO LOBO ANTUNES

IL NE COLLECTIONNE rien, travaille dans un appartement dépouillé et ne décroche pas son téléphone. L'existence très simple d'Antonio Lobo Antunes est tout entière consacrée à l'écriture, une écriture où brille tout l'or qu'il ne met pas dans sa vie. Un portrait du romancier portugais par Michel Braudeau, qui nous fait partager son enthousiasme pour cette austère splendeur.

Lire page 14

International	2	Aujourd'hui	24
France	6	Météorologie	27
Société	10	Jeux	27
Annonces classées	12	Culture	28
Régions	13	Guide culturel	32
Horizons	14	Carnet	33
Entreprises	17	Kiosque	34
Communication	21	Abonnements	34
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	35

SANTÉ Présenté, mardi 24 novembre à Genève, le rapport du Programme des Nations unies de lutte contre le sida (Onusida) et de l'Organisation mondiale de la santé fait état d'une forte progression de la pandémie en 1998. Le nombre de personnes contaminées est aujourd'hui de 33,4 millions, soit 10 % de plus qu'en 1997. ● LES CONTINENTS AFRICAIN ET ASIATIQUE sont particulièrement touchés. En Afrique du Sud, où la prévention n'a jamais été une priorité de santé publique, les autorités estiment que la pandémie constitue une *« menace pour la survie de la nation »*. ● LA TUBERCULOSE, souvent associée au sida, connaît également une progression inquiétante et provoque entre 2 et 3 millions de décès par an. Huit millions de nouveaux cas sont enregistrés annuellement dans le monde et, à la fin du siècle, 15 % des tuberculeux seront infectés par le VIH.

Sida : la pandémie progresse de manière presque inexorable

L'immense majorité des 33 millions de personnes infectées ou malades vivent aujourd'hui dans le tiers-monde, où cette maladie provoque également une explosion des cas de tuberculose. Près de 6 millions de personnes seront contaminées en 1998

JAMAIS la progression de la pandémie de sida n'était apparue, à l'échelon planétaire, aussi massive, aussi dramatique, aussi menaçante. Le bilan épidémiologique chiffré provisoire fourni, mardi 24 novembre à Genève par Onusida vient, une nouvelle fois, témoigner de l'ampleur du fléau et du caractère quasi-inexorable de sa progression, du moins dans les zones les plus touchées, celles des pays en voie de développement des continents africain et asiatique ainsi que dans plusieurs nations d'Amérique du sud et des Caraïbes. C'est ainsi que, près de vingt ans après son émergence, cette nouvelle maladie transmissible par voies sexuelle et sanguine est *de facto* devenue une affection contagieuse caractéristique du tiers-monde et qui, à ce titre, porte en elle le germe potentiel de graves discriminations.

Le Programme commun des Nations unies de lutte contre le sida (Onusida) et l'OMS estiment qu'à la fin 1998, le nombre de personnes infectées par le VIH (ou pour reprendre la définition en vigueur *« vivant avec le VIH/sida »*) atteindra 33,4 millions soit, en moyenne, plus de 10 % qu'il y a un an seulement. En d'autres termes, en 1998, 11 personnes (hommes, femmes ou enfants) se seront infectées chaque minute, soit au total près de 6 millions de personnes. Un dixième des personnes contaminées avait moins de 15 ans, ce qui porte à 1,2 million le nombre d'infections chez les enfants. La plupart d'entre eux ont été infectés par leur mère avant ou pendant la naissance, ou lors de l'allaitement. Et chez les adultes, le nombre des femmes infectées tend à être égal à celui des hommes. Au total, depuis le début de l'épidémie, il y a une vingtaine d'années, plus de 47 millions de personnes ont été infectées par le VIH. Et bien que la période de latence entre la contamination et le décès puisse dépasser les dix ans, le sida a d'ores et déjà causé la mort de près de 14 millions d'adultes et d'enfants, dont 2,5 millions en 1998.

PÉRIL POUR LE DÉVELOPPEMENT

« Aucun pays n'est parvenu à juguler l'épidémie, souligne-t-on à Genève. *Tous ou presque ont enregistré de nouveaux cas en 1998 et, dans bien des endroits, l'épidémie échappe à tout contrôle. A l'heure actuelle, plus de 95 % des personnes infectées par le VIH vivent dans le monde en développement. C'est là aussi que sont survenus 95 % des décès causés par le sida jusqu'à présent, principalement chez les jeunes adultes. »*

Le nombre croissant de malades et de décès dans la population active et en âge de se reproduire ont de nombreuses conséquences socio-économiques et provoquent déjà des situations de crise en certains points du globe. *« Diminution des chances de survie des enfants, effondrement de l'espérance de vie, systèmes de santé débordés, augmentation du nombre d'orphelins, mauvais bilan des entreprises : le sida n'a jamais représenté un aussi grand péril pour le développement »*, estime-t-on encore.

On avait ces dernières années pris l'habitude de comparer le nombre des décès dus au sida à ceux dus au paludisme pour mieux cerner les poids respectifs de ces deux fléaux infectieux. Alors que, d'après les plus récentes estimations de l'OMS, le paludisme tue plus d'1 million de personnes par an, le sida aura fait cette année 2,5 millions de victimes. Et il faut en outre prendre en compte la dynamique propre de ces deux maladies. *« L'épidémie de sida est encore en pleine gestation : le nombre de décès augmente d'année en année et 16 000 personnes viennent chaque jour grossir les rangs des séropositifs. La tuberculose, qui se situe au deuxième rang des maladies infectieuses les plus meurtrières, progresse elle aussi, en grande partie à cause de l'épidémie d'infection à VIH*, explique-t-on à Onusida. *Près de 30 % des décès dus au sida ont pour cause directe la tuberculose. Non seulement les sujets immunodéprimés infectés par le VIH contractent plus facilement le bacille tuberculeux, mais beaucoup sont porteurs de ce germe depuis leur enfance. A l'échelle planétaire, des millions de personnes cumulent déjà les deux infections, et les cas de co-infection risquent de se multiplier rapidement dans les pays en développement compte tenu de la proportion considérable de porteurs du bacille tuberculeux dans la population générale – 30 % environ – et des 6 millions de nouveaux cas d'infection à VIH par an. »*

VINGT ANS APRÈS

Ces données font qu'à l'évidence la crise induite par la progression de l'épidémie dans les pays en voie de développement dépasse aujourd'hui de beaucoup le seul cadre de la santé. Longtemps perçu comme une épidémie invisible du fait de la période qui sépare l'infection de l'apparition des premiers symptômes cliniques, le sida commence à provoquer les ravages annoncés il y plus de dix ans par quelques épidémiologistes et spécialistes de virologie. *« Dans les pays industrialisés, les militants antisida ont alerté précocement l'opinion publique*, rappelle-t-on à Onusida. *Mais dans le monde en développement, où vivent la plupart des hommes et des femmes séropositifs, ce n'est que maintenant, soit vingt ans après le début de l'épidémie, que les répercussions médicales et sociales qu'elle provoque révèlent l'épidémie au grand jour. »*

Dans un tel contexte, il faut souligner, au-delà des actions préventives qui peuvent être menées, que les rares pays en développement, comme l'Ouganda, où la lutte se révèle efficace sont ceux où les dirigeants politiques ont le courage de parler ouvertement de la maladie, en cherchant à la démythifier, permettant de la sorte une discussion ouverte sur la sexualité et la réduction des risques.

Jean-Yves Nau

Plus de 33 millions de personnes infectées

● **Différences géographiques.** Les estimations d'Onusida concernant le nombre des nouvelles contaminations par le VIH survenues en 1998 varient beaucoup selon les continents. Sur un total de 5,8 millions, l'Afrique subsaharienne arrive en tête avec 4 millions de cas, devant l'Asie du Sud et du Sud-Est (1,2 million), l'Amérique latine et les Caraïbes (205 000), l'Asie de l'Est et le Pacifique (200 000). L'Amérique du Nord et l'Europe occidentale comptent respectivement 44 000 et 30 000 cas.

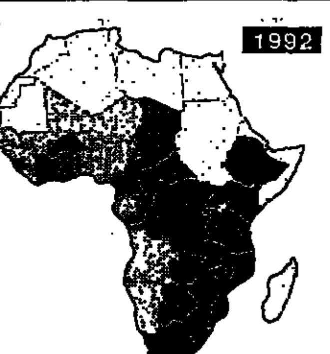
● **Bilan général.** Au total, on estime que sur les 33,4 millions de personnes infectées par le VIH (et ayant ou non développé la maladie) vivant aujourd'hui à travers le monde, 22,5 millions vivent dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, 6,7 millions en Asie du Sud et du Sud-Est, 1,4 million en Amérique latine, 890 000 en Amérique du Nord, 500 000 en Europe occidentale, 330 000 dans les Caraïbes et 270 000 en Europe orientale et en Asie centrale. L'Australie et la Nouvelle-Zélande comptent environ 12 000 cas.

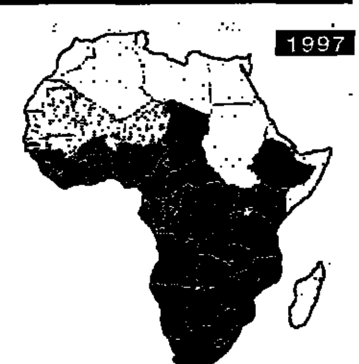
En Afrique du Sud, « un ennemi plus redoutable que l'apartheid »

La propagation de l'épidémie sur le continent africain









ADULTES DE 15 À 49 ANS INFECTÉS PAR LE VIH (estimations), en pourcentage — 0-0,5 — 0,5-2 — 2-8 — 8-16 — 16-32 — Données non disponibles

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Afrique du Sud est, avec quelques autres pays d'Afrique australe dont le Zimbabwe, l'un des pays au monde où l'épidémie de sida progresse aujourd'hui le plus vite. Sur une population de 40 millions d'habitants, le virus a déjà contaminé entre 3 et 4 millions de personnes. Chaque jour, elles sont près de 1 500 personnes à s'infecter, soit près de 50 000 par mois, le plus souvent au sein de la population noire. Déjà confrontée au lourd héritage des inégalités de l'apartheid, l'Afrique du Sud se passerait bien d'un tel record. L'épidémie constitue dans ce pays un fardeau social et économique qui menace, à terme, les efforts de reconstruction et de développement. *« Le sida constitue un ennemi plus redoutable que l'apartheid »*, soulignait récemment Nkosazana Zuma, ministre de la santé. Il s'agit ni plus ni moins pour Mme Zuma d'une *« menace pour notre survie en tant que nation »*.

Selon le ministère sud-africain de la santé, 20 % de la population active du pays pourrait être contaminée en l'an 2000. Le sida, qui touche d'abord les 15-40 ans, risque de décimer la jeunesse et la main-d'œuvre du pays. D'après certains experts, l'épidémie pourrait faire chuter l'espérance de vie moyenne de 60 à 40 ans d'ici à 2010 alors même que les hôpitaux ont déjà du mal à faire face à leur mission sanitaire. Entre 15 et 20 % des admissions sont dues à une pathologie liée à l'infection par le VIH. L'hôpital de Soweto, la plus importante des cités noires du pays, constitue l'établissement de référence pour une population d'environ 3 millions de personnes. Un enfant sur trois y naît séropositif. Au niveau national, 16 % des femmes enceintes sont porteuses du virus et le pays compte environ 200 000 orphelins du sida.

Touchée tardivement, l'Afrique du Sud se trouve aujourd'hui dans une situation catastrophique. L'épidémie atteint désormais de plein fouet la corne australe de l'Afrique après avoir frappé la partie centrale du continent. Pour l'Afrique du Sud, ce décalage s'explique aussi par les circonstances politiques spécifiques au pays. « Bombe à retardement » de l'apartheid, l'épidémie a explosé avec la fin de l'isolement lié au régime de ségrégation raciale.

Jusqu'à la fin des années 80, le boycottage international, tout comme la situation de guerre ou de rupture diplomatique avec de nombreux pays africains, ont limité les échanges économiques autant que la circulation des personnes.

DÉPLACEMENT FORCÉ

L'assouplissement du régime, puis son abolition au début des années 90 ont mis un terme à cette situation. L'ouverture des frontières a alors provoqué un afflux massif de population étrangère, attirée des quatre coins de l'Afrique par l'« eldorado » de la nouvelle Afrique du Sud.

La propagation du sida a d'autre part été largement favorisée par la sous-estimation du phénomène et par l'absence d'une véritable politique de prévention. Elle s'explique également, en grande partie, par les modes de vie hérités du régime de ségrégation raciale. Le déplacement forcé des populations noires, le regroupement de la main-d'œuvre, loin de ses lieux d'origine, ont modifié les comportements et séparé les familles. Ils ont provoqué la multiplication des partenaires sexuels en dehors du mariage et la prostitution. Ces éléments expliquent l'importance des cas de sida dans les mines, où les travailleurs vivent encore en célibataires dans des « hostels », loin de chez eux. Près de 20 % des mineurs sont porteurs du virus.

La lutte contre la maladie a été freinée par un certain retard dans l'évolution des mentalités. Le sida est un sujet tabou dans la société africaine traditionnelle d'Afrique du Sud. Les autorités ont mis longtemps à prendre conscience de la gravité de cette épidémie. Confronté à un immense chantier de reconstruction, le pouvoir noir a tardé à faire de la lutte contre le sida l'une de ses priorités. Plusieurs scandales ont illustré les errements dans ce domaine. Le détournement de fonds à l'occasion d'un spectacle organisé au profit de la lutte contre le sida ou le soutien à une thérapeutique controversée ont fait de Mme Zuma l'un des ministres les plus contestés.

Ce n'est qu'en 1998 que le gouvernement s'est vraiment mobilisé en créant un comité interministériel et en débloquant 80 millions de francs pour financer son effort. Début octobre, le vice-président Thabo Mbeki a lancé une campagne nationale de prévention. Dans une déclaration solennelle à la télévision, il a appelé les Sud-Africains à se mobiliser et à modifier leurs comportements. *« Le danger est réel. Il ne faut plus se le cacher en disant qu'il ne concerne que les autres. Le sida, c'est mon problème, c'est votre problème »* a lancé M. Mbeki, en insistant sur l'importance d'utiliser le préservatif à défaut d'être fidèle.

Les organisations de lutte contre le sida ont salué cette campagne, tout en estimant qu'elle venait un peu tard et qu'elle aurait dû être lancée par le président Mandela lui-même. Elles réclament des mesures concrètes comme une révision de la politique de prévention et un plus grand accès aux traitements pour les malades les plus défavorisés. *« Le défi, c'est de passer rapidement et efficacement des paroles aux actes »*, affirmait récemment Morna Cornell, une des responsables de l'association Aids Consortium.

Frédéric Chambon

Deux mille spécialistes réunis à Bangkok contre le « cocktail » tuberculose-VIH

BANGKOK
de notre correspondant

La tuberculose, vieille maladie *qu'on croyait en pleine régression* voilà encore quelques années, est de plus en plus à l'ordre du jour. Sur 8 millions de nouveaux cas annuels, 4,5 millions sont enregistrés dans six pays asiatiques : Inde, Chine, Bangladesh, Pakistan, Indonésie et Philippines. Dans la seule Asie du Sud-Est, près de trois millions de nouveaux cas de tuberculose sont repérés chaque année. La maladie se développe de nouveau en Europe orientale, après avoir décliné pendant une quarante d'années.

La tuberculose se situe au premier rang des maladies infectieuses : deux à trois millions de décès par an, dont cent mille enfants. En outre, depuis le début des années 90, le cocktail tuberculose-VIH est devenu, selon l'OMS, redoutable : depuis 1994, la recrudescence de la tuberculose est liée, dans le tiers des cas, à l'expansion du VIH et, à la fin du siècle, 15 % des tuberculeux seront séropositifs.

« La capacité à combattre la propagation du fléau dépend des résultats que nous obtenons en Asie, qui est devenue l'épicentre de l'épidémie mondiale. Si nous n'arrivons pas à le maîtriser ici, nous ne parviendrons jamais à lui faire barrage au niveau mondial », a affirmé Gro Harlem Brundtland, directeur général de l'OMS, dans une communication adressée à la 29e conférence mondiale de l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires (UICTMR), qui réunit près de deux mille spécialistes venus de quatre-vingt-dix pays à Bangkok, du lundi 23 au jeudi 26 novembre. Mme Brundtland a ajouté que *« des facteurs comme le VIH, la tuberculose polychimiorésistante et la crise financière se conjuguent en Asie pour accroître la complexité d'une épidémie ainsi beaucoup plus difficile à endiguer »*. Un rapport de l'OMS présenté à Bangkok estime que *« l'un des problèmes les plus importants est que les pays fortement touchés ne mènent pas une lutte efficace et, notamment, ne font pas l'effort nécessaire pour se procurer des antituberculeux de bonne qualité »*.

CAS POLYCHIMIORÉSISTANTS

L'OMS a relevé que plusieurs enquêtes en Asie *« font apparaître un nombre important de cas polychimiorésistants qui ne peuvent être traités par les antituberculeux les plus puissants »*. En outre, les experts prévoient que *« le VIH sera à l'origine, dans le monde entier, de 750 000 nouveaux cas de tuberculose d'ici à la fin du siècle »*. Par exemple, au Cambodge, royaume de onze millions d'habitants ravagé par la guerre et sans structures sanitaires, la tuberculose était déjà à l'origine de quatorze mille décès par an au début des années 90 quand le sida y a fait, avec l'ouverture du pays, son apparition. Le pourcentage des femmes enceintes séropositives est évalué aujourd'hui à 2,6 % et celui des étudiants à 1 %.

« Nous ne pouvons nous permettre de perdre la bataille contre la tuberculose, cet ancien ennemi mortel. Nous pouvons la guérir. Mais un engagement politique au niveau national ne suffit pas, il faut un engagement international et nous sommes confrontés à un défi politique majeur », a déclaré, de son côté, Don Enarson, directeur des activités scientifiques de l'UICTMR. Pour leur part, l'OMS et l'UICTMR *« recommandent »*, compte tenu des résultats déjà obtenus, la *« stratégie de brève durée sous surveillance directe »* ou DOTS (directly observed treatment short course), *« moyen le plus efficace et le plus abordable de dépister et de guérir les cas infectieux »*.

Selon le docteur Songkram Supcharoen, président thaïlandais de l'UITMR, le DOTS suppose, outre l'observation directe du traitement sur une période de six à huit mois, un approvisionnement fiable en médicaments et la surveillance de l'évolution vers la guérison. Cette stratégie a déjà permis, en trois ans, de traiter un million de malades. Mme Brundtland a annoncé le lancement d'une campagne, « Halte à la tuberculose », accompagnée d'*« une action urgente privilégiant les pays gravement touchés »* et *« dans les zones à forte prévalence de VIH »*.

Jean-Claude Pomonti

Gaza, ou les parcours croisés du policier, de l'avocat et de l'ingénieur islamiste

La lutte menée contre le Hamas divise les Palestiniens

Prototypes des contradictions de la société palestinienne : Raji Sourani, avocat et défenseur des droits de l'homme, Rachid Abou Shback, directeur adjoint de la police préventive et Ismaïl Abou Shanab, ingénieur islamiste ont fait chemin commun sous l'occupation israélienne. Après les accords dits d'Oslo, ils se retrouvent aujourd'hui dans des camps politiques différents, voire adverses.

GAZA
de notre envoyé spécial

Ils vivent tous trois à Gaza, se connaissent, se croisent parfois. « *C'est une petite société* », dit le premier, héritier d'une fort honorable famille gazane et qui, avocat et défenseur des droits de l'homme, voit passer dans son cabinet des dizaines de gens ; « *tout le monde se connaît, nous sommes tous frères* », répond, comme en écho, le deuxième, ingénieur et citoyen particulièrement impliqué dans les associations de bienfaisance islamistes. Le troisième, policier, ne dit rien, mais connait les deux autres. Ne serait-ce que par obligation professionnelle.

REPORTAGE

Ils ont vécu l'Intifada ensemble : aujourd'hui l'intégrisme les sépare

Par beaucoup d'aspects, leur parcours est similaire : ils ont milité dans le mouvement national palestinien, ont participé à l'Intifada, parfois même dans les rangs de ses organisateurs, ont été arrêtés par les Israéliens et jetés en prison. A eux trois, ils ont passé vingt-huit années derrière les barreaux. Aujourdhui libérés, leurs chemins demeurent étroitement liés, même s'ils ne font pas partie du même camp politique, voire s'affrontent.

Raji Sourani est l'avocat. Ancien membre du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), de tout temps hostile aux accords dits d'Oslo et aux concessions qu'il implique, il a défendu jadis le policier, Rachid Abou Shback, lorsque ce dernier n'était encore qu'un jeune militant du Fatah, jugé pour agitation anti-israélienne. Le jeune homme, dont la famille venue d'un village passé sous contrôle israélien en 1948, avait échoué dans le camp de réfugiés de Djebaliah, non loin de Gaza, fut condamné à quatorze ans de détention. Plus tard, Raji Sourani le rencontra en prison, non plus comme avocat, mais comme compagnon d'infortune, condamné à son tour pour ses activités anti-israéliennes. Il y passa six ans.

Aujourd'hui l'avocat, décoré par la France pour son action à la tête du Centre palestinien pour les droits de l'homme, ne décolère pas. Depuis le 29 octobre, lorsqu'un kamikaze a tenté de faire exploser un car scolaire dans la bande de Gaza, la police de Yasser Arafat harcèle les islamistes, sans trop s'embarasser de respect de la procédure. « *Nous ne savons pas ce qui est arrivé aux personnes arrêtées*, rumine Raji Sourani. *Personne n'a pu les voir, sauf le CICR pour certaines d'entre elles. Les détenus sont des militants du Hamas, d'anciens militants du Hamas, des sympathisants du Hamas. Tous ont été raflés, sans faire de détail. Qu'on arrête ceux qui ont commis des crimes, ce n'est pas mon problème ; mais les arrestations collectives, sans règles, sans jugement, sous le contrôle de la CIA et des Israéliens, cela est inacceptable.* »

C'est Rachid Abou Shback, son ancien client aujourd'hui directeur adjoint de la police préventive – la police politique –, qui a été chargé de mener la grande rafle. L'une de ses premières cibles a justement été l'ingénieur islamiste, Ismaïl Abou Shanab, chargé de cours à l'université islamique de Gaza et responsable du Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Il y a à peine un an, ce dernier venait de sortir d'un séjour de huit années dans les prisons israéliennes.

Alors que Cheikh Ahmad Yassine, dirigeant spirituel du Hamas, est depuis plus de trois semaines en résidence très surveillée, dans sa modeste maison du quartier d'el Zeitoun, Ismaïl Abou Shanab a été élargi après seulement trente-six heures de détention. Peut-être parce que dans tout conflit, il peut être malin de préserver un canal qui permet de négocier avec l'adversaire.

Et, de fait, Ismaïl Abou Shanab, barbe soignée, chemise blanche et cravate stricte, multiplie les rencontres avec la direction de l'OLP pour tenter de trouver une issue au conflit. « *Nous discutons avec Arafat pour surmonter les tensions qui nous opposent*, dit-il sur le ton posé et modeste, propre aux responsables islamistes. *L'affrontement entre nous ne sert que les intérêts d'Israël et des Américains. Nous devons trouver un compromis dans l'intérêt général de la Palestine, de notre cause.* »

Inauguration de l'aéroport de Gaza

Un avion de ligne égyptien a inauguré, mardi 24 novembre, l'aéroport international de Gaza, nouveau symbole de souveraineté et poumon économique pour les Palestiniens. L'Airbus A-320 d'EgyptAir, en provenance du Caire, a été bientôt suivi par un appareil de Royal Air Maroc, venu de Casablanca. Deux fanfares des forces palestiniennes ont entonné les hymnes officiels, alors que les invités étaient introduits dans le salon d'honneur de l'aéroport, qui reproduit la forme du Dôme du Rocher de Jérusalem. « *C'est un jour historique pour les Palestiniens* », s'est félicité le président Yasser Arafat en accueillant les quatre membres du gouvernement égyptien arrivés dans le premier avion.

L'avion personnel de M. Arafat, qui opérait jusqu'à maintenant à partir de l'aéroport égyptien d'El-Arish dans le Sinaï, devait également atterrir mardi, afin de se préparer à transporter le président mercredi à Paris. M. Arafat a en effet réservé à la France son premier déplacement officiel à l'étranger à partir du nouvel aéroport. – *(AFP.)*

DÉMANTÈLEMENT DES STRUCTURES

C'est bien là toute la difficulté du président de l'Autorité palestinienne, étroitement surveillé par les Israéliens, jamais satisfaits de ses décisions, toujours prompts à menacer de tout arrêter si leur interlocuteur n'en fait pas plus encore. Combien sont-ils à avoir été arrêtés par la police de l'Autorité palestinienne depuis trois semaines ? Tout chef adjoint de la police politique qu'il soit, Rachid Abou Shback ne le sait pas avec précision. « *Cent cinquante, peut-être deux cents* », concède-t-il dans son bureau d'une caserne de Gaza.

Sur le palier, dans les escaliers et dans la cour, les ouvriers s'affairent, restaurent et agrandissent des locaux qui abritent des bureaux, mais aussi les cellules où sont enfermés les militants du Hamas, et un petit hôpital.

« *Le nombre des détenus change tous les jours*, dit encore le policier, *tout dépend des enquêtes. Dès que nous avons des éléments nouveaux, nous procédons à des arrestations ; dès que nous sommes certains de l'innocence des suspects, nous les libérons.* » Le travail n'est pas toujours plaisant, mais Rachid Abou Shback tient compte des contraintes du nouveau paysage politique et estime qu'il faut le faire. « *La collaboration avec Israël et la CIA, c'est difficile à avaler*, reconnaît-il, *mais nous le faisons et c'est la preuve que nous adhérons vraiment au processus en cours.* »

Peut-être les suspects seront-ils un jour jugés par des tribunaux militaires, à huis clos, comme c'est l'usage pour des affaires de ce type. Mais en attendant, les hommes de la police préventive ont les coudées franches. « *Nous ne rendons compte qu'au patron* », dit leur chef avec une pointe d'orgueil, en esquissant un geste du menton vers le portrait du président Arafat, accroché au mur de son bureau. Son adjoint, qui enregistre tout l'entretien, acquiesce.

L'affaire ne devrait pas s'arrêter là. « *Des locaux ont été fermés, des journaux interdits*, explose M. Sourani. *Et bientôt ils tomberont sur les organisations de solidarité islamistes, pour détruire ce qui reste de l'infrastructure sociale du Hamas. Cela dure depuis septembre 1997 ; depuis cette date, l'OLP n'arrête pas de s'en prendre aux islamistes, démantèle toutes leurs structures de bienfaisance, au prétexte qu'elles servent de couverture à d'autres activités. Ces gens oublient que 40 000 personnes en dépendent : des clubs de jeunes, des associations de familles de prisonniers, vingt-deux jardins d'enfants, etc.* »

M. Sourani en est en tout cas convaincu : mener ainsi la guerre contre le Hamas est plus dangereux pour la future Palestine que pour les islamistes. « *C'est notre nouvelle société que l'on détruit dans l'œuf, avec de pareilles méthodes*, constate-t-il, amer. *Comment peut-on croire que cela apportera la paix à Israël ?* »

Georges Marion

Washington s'inquiète des « signaux de danger » émanant de Corée du Nord

TOKYO
de notre correspondant

Citant la menace représentée par la Corée du Nord, le département américain de la défense estime, dans son rapport sur la stratégie en Asie du Nord-Est, publié lundi 23 novembre, que les Etats-Unis doivent maintenir leurs 100 000 hommes stationnés dans la région (au Japon, en Corée du Sud et à bord de la VIIe flotte). Selon le Pentagone, en dépit de ses difficultés économiques et de la pénurie alimentaire qui y sévit, la Corée du Nord demeure la plus sérieuse menace pour la sécurité en Asie.

L'avis du Pentagone est rendu public au lendemain de la visite effectuée au Japon et en Corée du Sud par le président Bill Clinton, illustrant un durcissement de Washington à l'égard de la Corée du Nord. « *Des signes de danger* [en provenance de la Corée du Nord] *se sont intensifiés ces derniers temps* », a déclaré Bill Clinton dans la base militaire américaine d'Osan, au sud de Séoul. Bien que l'attention du monde soit concentrée sur la menace que constitue l'Irak, a-t-il poursuivi, « *la tension avec la Corée du Nord demeure une préoccupation majeure* ». Exemples de ces menaces nord-coréennes : les incursions répétées au Sud (un sous-marin espion a été détecté dans les eaux territoriales de Séoul à l'arrivée du président américain), des tirs de missiles et les soupçons pesant sur la poursuite, par Pyongyang, d'un programme nucléaire à des fins militaires. « *J'espère que la Corée du Nord ne fera rien qui nous contraindrait à changer de politique à son égard* », a-t-il déclaré.

Aux termes de l'accord signé par Pyongyang et Washington en 1994, la Corée du Nord a renoncé à un programme nucléaire dont les experts pensaient qu'il était à vocation militaire, en échange de la fourniture, par un consortium international, de deux centrales à eau légère (dont l'énergie est plus difficile à détourner à des fins militaires) et de 500 000 tonnes de pétrole livrées par les Etats-Unis en attendant que leur construction soit achevée. Les travaux (4,6 milliards de dollars dont la majeure partie est assumée par la Corée du Sud et le Japon) ont commencé.

EXPÉRIMENTATIONS NUCLÉAIRES ?

Les experts américains et sud-coréens soupçonnent cependant Pyongyang de poursuivre des essais sur des matières fissiles telles que le plutonium. La Corée du Nord aurait ainsi expérimenté des détonateurs à plusieurs reprises dans ses installations souterraines de Kumchunri, à une quarantaine de kilomètres de son complexe nucléaire de Yongbyon (nord de Pyongyang). Selon la presse de Séoul, ces installations, qui couvrent 380 000 m², pourraient abriter un réacteur de 200 000 kilowatts (de fabrication soviétique), voire une usine de retraitement. Un barrage construit à proximité fournirait l'eau destinée au refroidissement.

La nature des expérimentations auxquelles se livrent les Nord-Coréens dans ces installations reste mystérieuse. L'envoyé spécial américain Charles Katman, qui s'était vu interdire l'accès à Kumchunri, est revenu sur ses propos, selon lesquels il « *existait des preuves* » des activités nucléaires s'y tenant : dans un communiqué publié le 21 novembre, il ne faisait plus état que de « *forts soupçons* ».

Bill Clinton rend hommage au « modèle démocratique » sud-coréen

Faisant suite aux déclarations controversées du vice-président Al Gore lors de son récent séjour en Malaisie, le président américain a rendu hommage, au cours de sa visite à Séoul, au gouvernement de Kim Dae-jung. « *Ici en Asie, les pays qui réagissent à la crise financière en approfondissant leur démocratie, comme par exemple la Corée* [du Sud] *et la Thaïlande, ont réussi beaucoup mieux parce que les solutions difficiles qu'ils proposent ont davantage de légitimité auprès de leurs peuples. A long terme, la démocratie et de bonnes règles de gouvernement seront vitales pour la croissance économique* », a-t-il déclaré. Par comparaison, les troubles en Indonésie illustrent la nécessité que des gouvernements « *conduisent leur pays, durant des périodes difficiles, avec le soutien du peuple et non en s'appuyant sur le pouvoir militaire* », a-t-il ajouté.

Autre préoccupation, la production de missiles par Pyongyang. Le projectile qui a survolé, le 31 août, le Japon avant de s'abîmer dans le Pacifique, témoigne de nouvelles capacités. Pyongyang soutient qu'il s'agissait d'une fusée mettant en orbite un satellite de télécommunications. L'Agence de défense japonaise est convaincue qu'il s'agissait d'un missile balistique de type Taepodong. Selon les renseignements américains, la Corée du Nord serait en train d'achever la construction de deux sites de lancement de ces missiles, qu'elle exporte par ailleurs au Proche-Orient. La menace est prise au sérieux au Japon : Tokyo a décidé de se doter de satellites de reconnaissance et de participer au programme américain antimissile de théâtre.

Le durcissement de l'attitude de Washington vis-à-vis de la Corée du Nord met Séoul dans une situation délicate. Depuis son accession au pouvoir en 1997, le président Kim Dae-jung cherche à maintenir une politique d'ouverture en direction du Nord, en dépit de ses provocations. Il souhaite éviter un regain de tension, estimant que Pyongyang évolue dans la bonne direction et qu'il n'y a pas de preuve que la RPDC ait violé l'accord de 1994. Pour Washington, si Pyongyang ne démontre pas sa bonne volonté, il sera difficile de poursuivre la mise en œuvre de cet accord.

Philippe Pons

L'Irak refuse de remettre les documents exigés par l'Unscom

NEW YORK (Nations unies). Ayant accusé réception, lundi 23 novembre d'une nouvelle lettre du vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé de reporter l'examen des derniers développements de l'affaire irakienne. Dans sa missive de dix-huit pages, M. Aziz rejette les demandes de documents formulées par le chef des inspecteurs de l'ONU, l'Australien Richard Butler, tout en affirmant que l'Irak continue à coopérer *« pleinement »* avec l'Unscom. Cette dernière conteste formellement cette affirmation.
Par ailleurs, le Conseil de sécurité a examiné, lundi, un projet de résolution relatif au programme dit *« pétrole contre nourriture »*. Le texte propose la reconduction pour six mois du programme autorisant l'Irak à vendre pour 5,2 milliards de dollars de brut par semestre pour l'achat de produits de première nécessité. – *(Corresp.)*

Washington s'oppose à Bonn sur la stratégie nucléaire de l'OTAN

BRUXELLES. Washington a rejeté, lundi 23 novembre, une proposition allemande visant à obtenir que, dans le cadre de la révision prévue pour avril 1998 de son concept stratégique, les pays nucléaires de l'OTAN (Etats-Unis, Royaume-Uni et France) s'engagent à ne pas user en premier de leur force de dissuasion. Cette demande a été présentée par le nouveau ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, qui estime, de surcroît, nécessaire de réduire davantage le dispositif nucléaire américain en Europe. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a répliqué que la doctrine nucléaire actuelle *« est bonne et doit rester telle qu'elle »*. Cette position des Etats-Unis devrait être partagée par les deux autres puissances nucléaires de l'OTAN en Europe. – *(AFP.)*

Pacte gouvernemental au Cambodge

PHNOM PENH. Présidé par Hun Sen (Parti du peuple cambogien, PPC), le prochain gouvernement cambodgien comprendra douze ministres du PPC et onze ministres du Funcinpec du prince Norodom Ranariddh, aux termes d'un pacte signé lundi 23 novembre. Le PPC hérite des portefeuilles économiques (finances, commerce, industrie, agriculture, plan, télécommunications, construction) ainsi que de celui des affaires étrangères. Le Funcinpec obtient les ministères « sociaux » (éducation, santé, affaires sociales) ainsi que ceux, controversés, de la justice et de l'information. Les ministères de la défense et de l'intérieur seront partagés entre les deux partis. Ranariddh, qui n'est pas membre du cabinet, doit être élu, mercredi, président de l'Assemblée nationale, succédant à Chea Sim (PPC), qui sera président d'un Sénat (à créer) et demeurera ainsi chef de l'Etat par intérim (en l'absence du roi). – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le numéro deux du régime irakien,** Ezzat Ibrahim a échappé, dimanche 22 novembre, à un attentat dans la ville de Kerbala, à 100 km au sud de Bagdad, a annoncé lundi l'agence officielle INA. *« Au moment où il descendait de sa voiture (...) deux grenades à main ont été lancées sur les lieux »*, a ajouté l'agence. *« Plusieurs gardes du corps de M. Ibrahim et des citoyens ont été blessés lors de cet acte criminel. »* – *(AFP.)*

■ **IRAN : Mohsen Rezaï,** le secrétaire général du Conseil de discernement, la plus haute instance de décision stratégique en Iran, a accusé, lundi 23 novembre, les *« sionistes »* d'être à l'origine du meurtre, dimanche à Téhéran, de l'opposant Daryush Forouhar et de son épouse. A Paris, le Comité iranien contre la répression et le terrorisme d'Etat a accusé dans un communiqué *« les autorités de la République islamique d'être les véritables commanditaires du meurtre »*. L'ancien président iranien Abol Hassan Bani Sadr a lui aussi accusé *« le régime sanguinaire »* de Téhéran.

AFRIQUE

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : six barges** transportant 600 rebelles auraient été coulées samedi 21 et dimanche 22 novembre sur le lac Tanganyika (sud-est) par l'aviation zimbabwéenne, selon une source à Kinshasa. Les rebelles pourraient avoir *« tous péri »*. – *(AFP.)*

■ **Le parti d'opposition congolais UDPS** a déposé une plainte, lundi 23 novembre, à Bruxelles, contre le président Laurent-Désiré Kabila pour « crimes contre l'humanité », à la veille de sa visite en Belgique, a indiqué le représentant de l'UDPS François Tshipamba. La plainte concerne à la fois le massacre de réfugiés hutus rwandais en 1997 et des déclarations contre les Tutsis en août. *« M. Kabila est un des criminels qui ont fait du Congo un véritable enfer »*, déclare l'UDPS. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : les autorités de Djakarta ont démenti,** lundi 23 novembre, les informations selon lesquelles l'armée aurait tué 44 personnes lors d'une attaque contre les séparatistes de l'île de Timor-Oriental. *« Ce n'est pas vrai que 44 personnes aient trouvé la mort*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. *Nous avons vérifié nos chiffres, les noms et les précisions qui ont été fournis sont erronés »*. – *(Reuters.)*

■ **MALAISIE : l'ambassadeur américain John Malott** a été convoqué, lundi 23 novembre, au ministère des affaires étrangères où il lui a été fait part du désagrément qu'ont suscité les propos du vice-président des Etats-Unis Al Gore, qualifiés d'*« incitation à la désobéissance civile »*, a expliqué le sous-secrétaire malaisien aux affaires américaines John Tenewi Nuek. M. Gore avait lancé à Kuala Lumpur le cri de *« Reformasi »* qu'utilise l'opposition. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : le procès** d'un Ukrainien de trente-neuf ans, Anatoli Onoprienko, qui a avoué avoir assassiné cinquante-deux personnes, s'est ouvert, lundi 23 novembre, à Jitomir (centre-ouest), plus de deux ans après son arrestation. Le chef de l'Etat, Leonid Koutchma, s'est déclaré favorable à la peine de mort pour l'accusé, en dépit des engagements pris par l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe en 1995 à faire respecter un moratoire sur la peine capitale. – *(AFP, Reuters.)*

Les sociaux-démocrates tchèques perdent les sénatoriales

PRAGUE. Au pouvoir depuis cinq mois, le parti social-démocrate tchèque (CSSD) du premier ministre Milos Zeman a essuyé un échec lors des élections sénatoriales du samedi 21 novembre en remportant seulement 3 des 27 sièges soumis à renouvellement dans la Chambre haute. De son côté, le parti démocratique civique (ODS, droite) de l'ancien premier ministre Vaclav Klaus enregistre une contre-performance, perdant 3 des 12 sièges qu'il détenait. Plusieurs ténors ont été battus par des candidats de l'Union, coalition de quatre partis de centre-droit, anciens partenaires de l'ODS en froid depuis la démission forcée de M. Klaus en 1997. L'Union, qui a remporté 13 sièges, devient la principale formation au Sénat. Le président Vaclav Havel, proche de l'Union, s'est félicité des résultats des sénatoriales, toutefois marquées par une abstention record (79,6 %). – *(Corresp.)*

Après le verdict de Londres une page de l'histoire du Chili sera tournée

70 % de la population pensent que Pinochet doit être jugé à Santiago

Après plus d'un mois de séjour forcé en Grande-Bretagne, Augusto Pinochet saura, mercredi 25 novembre, après le verdict de la Chambre des lords britanniques, s'il peut regagner librement le Chili ou s'il doit faire face à la procédure d'extradition engagée par l'Espagne à la demande du juge Baltasar Garzon. A Santiago, chacun est déjà convaincu que, après cette affaire, une page de l'histoire du Chili est déjà tournée.

SANTIAGO
de notre envoyée spéciale

« L'époque de Pinochet est révolue. » Cette opinion de Ricardo Piñera, le candidat présidentiel du parti Rénovation nationale (RN, droite), qui aurait fait l'effet d'une bombe à Santiago il y a encore un mois et demi avant l'arrestation de l'ancien dictateur à Londres, traduit l'atmosphère qui règne dans la capitale chilienne. Quel que soit le verdict des Lords britanniques, mercredi 25 novembre, chacun est convaincu qu'une page de l'histoire chilienne a été tournée. Personne, par contre, ne s'aventure à en prédire les conséquences.

L'arrogant général, qui dirigea d'une main de fer le pays pendant un quart de siècle, a subi la plus grande humiliation de sa vie publique en étant montré du doigt dans le monde entier comme un assassin. *« Le Chili n'est plus le même. Le thème des droits de l'homme est entré dans le vocabulaire des Chiliens et il ne pourra plus jamais être ignoré. »*

Après vingt-cinq ans de lutte contre l'oubli, Viviana Diaz, la vice-présidente de l'association des familles de détenus disparus, est ces jours-ci plus sereine. Elle préférerait que l'ancien dictateur soit extradé vers Madrid, car sa confiance se situe davantage dans la justice espagnole que dans celle de son pays. Mais elle se montre convaincue que, si Pinochet rentre au Chili, les revendications des organisations des droits de l'homme ne pourront plus être étouffées comme par le passé.

Tout en partageant la position du président Eduardo Frei (Démocratie chrétienne), qui exige, au nom de la souveraineté chilienne, que Pinochet soit autorisé à regagner Santiago, le ministre des affaires étrangères, José Miguel Insulza (socialiste), a suggéré que l'ancien dictateur devrait se retirer de la vie politique. De façon surprenante, le même conseil a été donné au vieux général, certes de façon plus voilée, par un de ses alliés politiques, Joaquim Lavin, le jeune candidat présidentiel de l'Union démocratique indépendante (UDI).

A un an de l'élection présidentielle, Augusto Pinochet est devenu encombrant. *« Le masque est tombé »*, souligne Marta Lagos, qui dirige un institut de sondages. *« La démocratie chilienne, basée sur un pacte du silence selon lequel Pinochet ne devait pas être inquiété pour les crimes commis pendant la dictature, s'est révélée un échec. Le nouveau défi de la classe politique est désormais de résoudre le problème Pinochet. » « Le crépuscule du patriarche ne signifie pas pour autant le glas du pinochettisme »*, corrige toutefois un important homme d'affaires sous couvert d'anonymat.

LE CALME DES PASSANTS

Le patronat chilien n'a pas manqué d'apporter son soutien à celui qu'il considère comme l'artisan de la stabilité économique. Plusieurs délégations d'hommes d'affaires se sont rendues à Londres au chevet de Pinochet. Depuis plusieurs mois, les effets de la crise asiatique se font toutefois sentir au Chili, dont 40 % des exportations sont destinés à l'Asie. Dans les rues de Santiago, écrasées par la chaleur de l'été austral, un des principaux sujets de préoccupation concerne les fréquentes coupures d'électricité, qui touchent particulièrement les quartiers pauvres. La compagnie privatisée d'électricité a annoncé, le 22 novembre, que la situation pourrait encore s'aggraver à cause du manque d'eau dû à la sécheresse. Le calme des passants à l'égard de « l'affaire Pinochet » contraste avec les spéculations et l'effervescence de dernière minute qui agite les bunkers politiques et les salles de rédaction des journaux. Ce qui pourrait être interprété comme de l'indifférence n'empêche pas toutefois que 70 % de la population souhaitent que Pinochet soit jugé au Chili, comme l'indique un récent sondage.

Christine Legrand

« Plus personne ne peut nier l'existence de disparus ! »

SANTIAGO
de notre envoyée spéciale

A trois jours du verdict des Lords britanniques, plus de 4 000 personnes avaient manifesté, dimanche 22 novembre, à l'appel des associations des droits de l'homme, pour exiger que le général Augusto Pinochet soit jugé et condamné pour les plus de 3 000 assassinats et disparitions perpétrés pendant le régime militaire qu'il dirigea entre 1973 et 1990. *« Aujourd'hui, l'histoire au Chili s'est inversée : Pinochet est jugé pour des crimes contre l'humanité commis au Chili et à l'extérieur contre des Chiliens et contre des citoyens espagnols, suisses, italiens et d'autres nationalités »*, a déclaré Viviana Diaz, vice-présidente de l'organisation des familles de détenus disparus. *« Plus personne au Chili ne peut désormais nier l'existence des disparus comme c'était le cas jusqu'à présent et les droits de l'homme sont désormais au centre de l'agenda politique. »*

DIVERGENCES AU SEIN DU POUVOIR

Le sénateur Jorge Lavandero (Démocratie chrétienne) et Camilo Escalona du Parti socialiste (PS) étaient venus apporter leur soutien, dévoilant les profondes fissures qui sont apparues depuis l'arrestation de Pinochet à Londres au sein de la coalition au pouvoir. Le président Eduardo Frei (DC) et son ministre des affaires étrangères, José Miguel Insulza (PS), ont en effet rejeté la compétence des tribunaux européens pour juger l'ancien dictateur, invoquant l'immunité parlementaire de Pinochet et la souveraineté du Chili.

« Le jugement de Londres n'est pas seulement contre Pinochet mais aussi contre la transition chilienne vers la démocratie qui a échoué », a souligné pour sa part Gladys Marin, candidate du Parti communiste pour l'élection présidentielle de 1999. Les manifestants ont également demandé l'annulation de l'amnistie qui empêche la condamnation des militaires accusés de violations des droits de l'homme et une réforme de la Constitution qui fut imposée en 1980 par Pinochet et qui lui a permis d'être nommé sénateur à vie.

Dans la chaleur torride du début d'après-midi, le rassemblement, qui a pris des allures de fête avec la participation de groupes musicaux, a eu lieu dans un parc éloigné du centre-ville comme l'avaient exigé les autorités, prétextant d'éventuels désordres.

Ch. Le.

Evgueni Primakov veut « déraciner le crime et la corruption » en Russie

MOSCOU
de notre correspondant

Les obsèques de la députée réformatrice Galina Starovoïtova, assassinée trois jours auparavant, ont eu lieu à Saint-Pétersbourg, mardi 24 novembre. Une cérémonie dans la salle des marbres du Musée d'ethnographie s'est tenue en présence de plusieurs responsables politiques russes. La vice-premier ministre, Valentina Matvienko, représentait le gouvernement. Le réformateur Anatoli Tchoubaïs, les anciens chefs du gouvernement Egor Gaïdar et Sergueï Kirienko, et l'ancien président arménien Levon Ter-Petrossian étaient présents. Galina Starovoïtova devait ensuite être inhumée dans le cimetière du monastère Saint-Alexandre-Nevski. La veille, les responsables politiques avaient multiplié les déclarations sur ce meurtre dénoncé comme *« politique »*.

Le premier ministre, Evgueni Primakov, a convoqué les dirigeants des principaux services judiciaires et de sécurité du pays. Dans un discours ferme, M. Primakov a exigé *« le renforcement de la discipline et de l'efficacité des organes de sécurité »*. En présence du ministre de l'intérieur Viktor Stépachine, du patron des services secrets (FSB) Vladimir Poutine, du chef de l'administration présidentielle et du procureur général, il a demandé que des mesures soient prises pour *« déraciner le crime, la corruption et toutes ces choses mauvaises qui nous hantent »*.

Evgueni Primakov a estimé que le meurtre de Galina Starovoïtova était un assassinat *« politique, ouvrant la voie au fascisme »*. Il a dénoncé les *« provocations et déclarations publiques sur les sujets ethniques »*, faisant allusion aux déclarations antisémites récentes d'un député communiste. Il a également exclu l'instauration d'un *« état d'urgence »*, comme l'avaient demandé la veille les communistes.

Par cette réunion, le premier ministre a tenté de s'affirmer comme le patron de services gouvernementaux qui traditionnellement dépendent de la présidence. L'hospitalisation lundi, pour *« huit à dix jours »* selon le Kremlin, de Boris Eltsine, place M. Primakov en première ligne. Mais ce qui pourrait passer pour une reprise en main des organes de sécurité a néanmoins laissé la presse russe sceptique. Les principaux quotidiens estimaient, mardi, que M. Primakov n'avait pas les moyens politiques de réformer le FSB et le ministère de l'intérieur. Ils notaient également que l'enquête sur le meurtre de Galina Starovoïtova n'avait à ce jour pas permis de dégager la moindre piste.

François Bonnet

Le référendum en Albanie s'est déroulé de façon « correcte », selon l'OSCE

TIRANA
de notre envoyé spécial

Moins de deux mille personnes ont répondu, lundi 23 novembre, à l'appel à manifester lancé par l'ancien président albanais, Sali Berisha, qui conteste les résultats du référendum constitutionnel de dimanche. Selon les résultats partiels communiqués par la commission électorale centrale, le taux de participation au scrutin dépasserait les 50 % et les « oui » en faveur de la nouvelle Constitution avoisineraient les 90 % des votes exprimés. Ce résultat, qui dote l'Albanie d'une Constitution dont elle était privée depuis la chute du communisme, est considéré comme *« bon »* par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui supervisait le vote.

Le Parti démocratique de M. Berisha avait appelé au boycottage du référendum. Il a dénoncé *« des fraudes et des manipulations monstrueuses »* de la part du gouvernement socialiste qualifié de *« mafieux »*. *« Je ne reconnaîtrai pas cette Constitution digne de Fidel Castro (...) et j'appelle les habitants de Tirana à venir défendre nos valeurs démocratiques »*, a-t-il déclaré à plusieurs reprises depuis la clôture d'un scrutin auquel, selon lui, seulement 38 % des gens auraient participé. Le chef du Parti démocratique prévoyait d'organiser une nouvelle manifestation, mardi, sur la place Skanderbeg, dans le centre de la capitale. Il ne semblait pas en mesure de mobiliser des Albanais lassés les excès de leur ancien président, deux mois après sa tentative de coup de force.

Alors que M. Berisha formulait des menaces à peine voilées à l'encontre du pouvoir (*« je peux le renverser quand je veux »*, a-t-il affirmé à la télévision), les observateurs de l'OSCE ont estimé que le scrutin s'était déroulé de *« façon correcte »* et *« pacifique »*. *« Seulement quelques incidents, isolés, ont été rapportés »*, précise l'OSCE. Les violences répétées à l'égard de militants du Parti démocratique dans des bureaux de vote de province, le vol et le bourrage des urnes par la police sont autant de débordements auxquels M. Berisha semble être le seul à avoir assisté... *« C'est un mauvais perdant »*, juge un diplomate. *« Comme dans tous les scrutins depuis les premières élections libres de 1991, il y a eu des fraudes mais dans des proportions acceptables »*, souligne-t-il. M. Berisha prête le flanc aux critiques, notamment pour ce qui concerne l'établissement des listes électorales, qui relevait des compétences des mairies, détenues pour la plupart par le Parti démocratique depuis les élections municipales d'octobre 1996.

JOURNÉE CALME

A Shkodra, par exemple, la principale ville du nord du pays, fief de M. Berisha, le préfet de la ville, Ali Lacej, dénonçait les *« pressions exercées par le Parti démocratique* [qui] *a maintenu sur les listes des personnes qui ont quitté le pays »*. Le but était de gonfler artificiellement le nombre des abstentionnistes. Dans cette région de l'extrême nord de l'Albanie, environ 90 000 des 325 000 électeurs inscrits ont fui la misère au cours des huit dernières années. *« Il est difficile de savoir qui vit en Albanie. Nous n'avons pas fait de recensement depuis 1990 »*, concède le préfet.

Dans un hangar bétonné ouvert à tous les vents, Luan Mustafaj rapportait, dimanche, aux contrôleurs de l'OSCE venus s'enquérir du déroulement du scrutin que *« sur la liste de 420 inscrits de* [son] *bureau, au moins une trentaine de noms sont des gens qui vivent à l'étranger ou qui sont morts »*. Une électrice déclarait, visiblement perdue : *« C'est ici que je vote d'habitude mais on me dit que cette fois-ci je dois aller dans un autre bureau, je ne sais où. »* Un homme s'étonnait à ses côtés de ce que le nom de sa femme ne figure pas sur la liste électorale. *« Pour les autres scrutins, les gens votaient près de chez eux. Cette fois-ci, les "démocrates" les ont convoqués dans des bureaux éloignés de leur domicile »*, s'insurgeait Dhurata Tyli, présidente d'un bureau de vote, membre du Parti socialiste au pouvoir.

Pour beaucoup d'Albanais, ce scrutin était important. *« Une nouvelle Constitution renforcera les droits de l'homme et les fondements de l'Etat. C'est un passeport pour l'Europe »*, affirme une électrice. Malgré les appréhensions, la journée de vote, dimanche, a été calme. Les autorités avaient placé les forces de l'ordre en état d'alerte « numéro un ». Finalement, seules les intempéries ont joué les trouble-fête, obligeant les autorités à faire appel à des hélicoptères pour livrer le « matériel » électoral dans des bourgades de montagne isolée par les chutes de neige des derniers jours.

Christophe Châtelot

L'embargo su[...] britanniques d[...]

Les produits exportés seront su[...]

L'embargo sur les exportations britanniques de bœuf va être levé

Les produits exportés seront surveillés par les services de la Commission

L'embargo sur le bœuf britannique a été virtuellement levé lundi 23 novembre par le conseil agricole européen. Les exportations britanniques, sous surveillance de la Commission de Bruxelles, devraient pouvoir reprendre dans quelques mois. La France s'est abstenue, comme trois autres pays, lors du vote.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'embargo qui frappe les exportations de viande de boeuf britannique depuis mars 1996 en raison de la maladie de la « vache folle » devrait être levé d'ici quelques mois. Tel est le résultat des délibérations des ministres de l'agriculture des Quinze lundi à Bruxelles.

C'est ainsi une page sombre de l'histoire de l'agriculture britannique, très coûteuse pour les éleveurs, qui est en train d'être tournée. La Commission européenne, prenant acte de la forte régression de l'épizootie d'ESB (encéphalite spongiforme bovine), ou maladie de la « vache folle », en Grande-Bretagne ainsi que des dispositions prises par Londres pour assurer la sécurité des consommateurs, avait proposé la levée de l'embargo. Il ne s'est pas trouvé, au sein du conseil, une majorité qualifiée dans ce sens : l'Allemagne a voté contre, la France, l'Autriche, l'Espagne et le Luxembourg se sont abstenus. Mais comme il n'y a pas eu non plus huit pays (la majorité simple des Etats membres) pour voter contre, la réglementation veut qu'il revienne à la Commission de prendre la décision. Nul doute qu'elle annoncera dans les jours à venir la levée de l'interdiction d'exporter.

Celle-ci ne deviendra effective que dans quelques mois, lorsque les Britanniques se seront préparés à fournir l'ensemble de garanties que réclame Bruxelles et que les services vétérinaires de la Commission auront effectué outre-Manche les inspections nécessaires afin de vérifier que tout est en ordre. Pratiquement, la reprise des expéditions de viande vers le continent devrait, selon les experts, intervenir vers le mois de mars.

Il ne pourra s'agir que de viandes *désossées*, provenant d'animaux nés après le 1er août 1996 (dont on est à peu près certain qu'ils n'ont pas été nourris avec des farines de viandes dangereuses, celles-ci étant depuis cette date interdites), âgés entre six et trente mois, et donnant toute garantie en termes de « traçabilité » : autrement dit, on devra connaître le pedigree de l'animal (avoir en particulier l'assurance que la mère n'a pas contracté l'ESB), connaître la région de provenance, la manière dont il a été nourri, etc.

Cette débauche de précautions, après deux ans et demi de lutte intense contre l'épizootie, s'explique par le fait que l'ESB, dont on pense qu'elle peut se transmettre à l'homme et provoquer une variante de la maladie de Kreutzfeld-Jacob, toujours mortelle, n'est pas encore complètement éradiquée. Le nombre annuel de cas a certes diminué de 97 % depuis le maximum enregistré en 1992, mais, selon les informations communiquées par les Britanniques, on prévoit encore environ mille cas en 1999 sur, il est vrai, un total de plus de onze millions de têtes.

Par ailleurs, des cas apparaissent périodiquement en Europe continentale, notamment en France et en Belgique. Au Portugal, on a même déploré une recrudescence de la maladie (une soixantaine de cas enregistrés en 1998) qui a conduit récemment Bruxelles à décider un embargo sur les exportations portugaises. Enfin, il faut noter que les Quinze n'ont toujours pas réussi à s'entendre pour harmoniser leur politique de prévention, plusieurs pays (ceux qui s'estiment « indemnes d'ESB ») refusant jusqu'ici d'imposer à leurs abattoirs d'écarter les abats dangereux ou MRS (matériaux à risques spécifiés) de tout contact avec la chaîne alimentaire.

C'est en raison de ces incertitudes, qui inquiètent producteurs et consommateurs et réclament donc une vigilance particulière, que la France s'est abstenue, a expliqué Jean Glavany, le ministre de l'agriculture. *« Je ne pouvais pas non plus voter contre, car il faut reconnaître que les Britanniques ont fait de très gros efforts »*, a-t-il ajouté. L'opération se fera sous la surveillance de la Commission.

Ph. L.

Tony Blair « absolument ravi »

Le premier ministre britannique Tony Blair s'est déclaré *« absolument ravi »* de la décision des ministres européens de l'agriculture. *« C'est une très bonne nouvelle pour les agriculteurs britanniques qui ont énormément souffert des conséquences de l'ESB »*, maladie de la vache folle, a déclaré M. Blair en rappelant que *« le gouvernement a investi une énorme énergie pour obtenir la levée de cet embargo »*.

Les éleveurs et négociants de viande se sont également félicités de la décision, qualifiée de *« cadeau de Noël »* par le syndicat des agriculteurs (National farmers union, NFU).

L'élaboration du futur budget européen continue à diviser les Quinze

Le conflit sur la stabilisation des dépenses de l'Union européenne reste ouvert. Et les ministres des finances n'ont pas progressé sur la désignation d'un représentant extérieur pour l'euro

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le débat sur l'Agenda 2000, c'est-à-dire sur le financement de l'Union européenne (UE) entre 2000 et 2006, se polarise, mais la négociation ne se noue pas pour autant. Plus encore que la perspective relativement lointaine de l'élargissement, la demande de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Autriche et de la Suède que soit réduite leur « contribution nette » au budget européen (la différence entre ce qu'ils versent et ce qu'ils reçoivent) pèse sur les discussions : chacun des autres pays membres, et notamment la France, voudrait éviter de trop faire les frais de ce rééquilibrage, dont le principe n'est cependant pas contesté.

L'idée française de commencer par réduire les dépenses, ou du moins les stabiliser en termes réels, progresse. Elles seraient maintenues tout au long de la période 2000-2006 au niveau moyen atteint entre 1994 et 1999, ou bien, cela reste à débattre, au niveau de 1999, sans être augmentées ensuite en fonction de la croissance de l'activité. Le seul accroissement prévu aurait pour objet de compenser l'inflation. Huit pays défendent cette position : outre la France et l'Allemagne, qui l'a rejointe, l'Autriche, qui préside les débats, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

Quatre ou cinq autres pays y sont fermement opposés : à côté de l'Espagne, qui conduit la révolte, le Portugal, la Grèce et, avec moins de virulence, l'Italie et l'Irlande. Ces cinq pays sont les principaux bénéficiaires des Fonds structurels et pâtiraient d'une vraie stabilisation des dépenses. « Il n'est pas possible d'accepter une formule qui remette en cause la politique de cohésion économique et sociale de l'Union », a fait valoir Rodrigo Rato, le ministre des finances espagnol.

Stabiliser les dépenses en termes réels implique de limiter les moyens de la politique agricole commune (PAC), dont la France, au moins en termes budgétaires, est la principale bénéficiaire. C'est là un prix à payer qu'on accepte à Paris, et Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, assure qu'à cet égard le président de la République est sur la même ligne que le gouvernement.

SUSCEPTIBILITÉS

Les conséquences pratiques d'un tel plafonnement des dépenses agricoles ne sont pas vraiment perçues, même si Jean Glavany, le ministre de l'agriculture, également présent à Bruxelles, se veut rassurant : *« Nous n'avons pas d'autre choix que de nous engager dans une politique de stabilisation des dépenses ; nous sommes même prêts à aller au-delà. Si nous faisons jouer notre imagination, nous pouvons rendre ce plafonnement compatible avec la réforme de la PAC telle que la veut la France. »*

Il est peu probable que la stabilisation des dépenses, combinée avec un nouveau mode de calcul de la « contribution brute » (ce que chacun verse au budget européen), suffira pour satisfaire les demandes de ceux qui estiment trop payer au budget européen. Lundi, Oskar Lafontaine, le ministre allemand des finances, s'est montré très discret, si bien qu'on ignore encore quelle est exactement l'ampleur du rééquilibrage que Bonn entend obtenir.

La journée avait débuté par une réunion de l'« Euro 11 », qui rassemble les ministres des finances des pays participant à la monnaie unique. Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE) assistait à la réunion. Les Onze et la Commission éprouvent quelque difficulté à s'entendre sur la représentation extérieure de l'euro. Quel porte-parole pour l'Euroland, en dehors du gouverneur de la BCE ? Qui s'exprimera, notamment au sein du G 7, face aux Américains et aux Japonais ? Il faut dégager des solutions efficaces, tout en ménageant les susceptibilités de chacun. Même si l'exercice est un peu difficile, les Onze semblent convaincus qu'ils aboutiront au plus tard lors du Conseil européen de Vienne, les 11 et 12 décembre.

Selon M. Strauss-Kahn, l'échange de vues sur la situation économique (moins mauvaise, assure-t-il, que certains le craignaient il y a un mois) et sur la politique à suivre, ont été positifs, tout le monde s'accordant sur une stratégie combinant la poursuite de l'assainissement budgétaire, la modération salariale et, compte tenu de l'absence d'inflation, une politique monétaire de nature à encourager l'activité, autrement dit une baisse des taux. *« Avec toutes les réserves qui conviennent pour un gouverneur de banque centrale, un tel programme a même rallié les suffrages de Wim Duisenberg, qui s'est montré assez ouvert »*, a relevé le ministre français.

Philippe Lemaître

EUROPE L'Assemblée nationale a entamé, mardi 24 novembre, le débat sur le *projet de révision constitutionnelle* préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Si l'approbation finale de cette réforme, engagée par le président de la République en accord étroit avec le gouvernement, ne fait pas de doute, ce débat devrait témoigner des divisions persistantes sur la construction européenne. ● LE RPR a engagé une offensive visant à renforcer le pouvoir de contrôle du Parlement. ● PLUSIEURS composantes de la gauche « plurielle », notamment les communistes, les chevènementistes, voire la Gauche socialiste du PS, restent hostiles au traité d'Amsterdam, mais n'entendent pas prêter la main aux initiatives des gaullistes. ● LE CONTRÔLE parlementaire sur les actes communautaires, *instauré en 1992*, se révèle, à l'usage, limité et décevant.

Amsterdam : le Parlement marchande la limitation de son pouvoir

Les députés examinent, mardi et mercredi, le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Au-delà des divisions persistant à gauche et à droite, une nouvelle répartition des compétences s'esquisse entre le national et l'européen

SIX ANS après avoir révisé la Constitution afin d'ouvrir la voie à la ratification du traité de Maastricht – obtenue par une courte victoire du « oui » lors du référendum du 20 septembre 1992 –, les parlementaires s'apprêtent à remettre l'ouvrage sur le métier. Il s'agit, aujourd'hui, d'adapter la *Loi* fondamentale aux engagements du traité d'Amsterdam. Cette fois-ci, les Français assisteront en spectateurs au débat. En dépit des appels répétés de Charles Pasqua (RPR), des communistes et des chevènementistes, c'est la voie moins périlleuse du Congrès (députés et sénateurs réunis) que Jacques Chirac et Lionel Jospin ont décidé d'emprunter.

Mardi 24 et mercredi 25 novembre, les députés examinent, en effet, le projet de révision constitutionnelle, préalable indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam. Le texte sera ensuite débattu au Sénat, le 16 décembre, puis soumis au Congrès (députés et sénateurs réunis), en principe le 18 janvier 1999. Une fois ce texte définitivement adopté, les parlementaires seront ensuite invités, probablement en mars, à examiner le projet de loi de ratification du traité d'Amsterdam et à clore, ainsi, une procédure engagée depuis un an.

Le traité d'Amsterdam sur la circulation des personnes, signé le 2 octobre 1997, pose les bases d'un espace judiciaire et policier commun à l'Union européenne. Il prévoit qu'au terme d'un délai de cinq ans le Conseil européen pourra décider, à l'unanimité, de prendre des décisions à la majorité qualifiée dans trois domaines relevant de la souveraineté nationale (asile, immigration et franchissement des frontières). Saisi conjointement par le président de la République et le premier ministre, le Conseil constitutionnel a estimé, le 31 décembre 1997, que l'éventualité de ce passage à la majorité qualifiée n'est pas conforme à la Loi fondamentale.

Le projet de loi constitutionnelle adopté par le conseil des ministres du 29 juillet propose donc d'autoriser ce transfert de compétences. Il modifie l'article 88-2 de la Constitution, introduit, en 1992, en vue de la ratification du traité de Maastricht. A l'époque, il s'agissait, principalement, d'autoriser la France à consentir les *« transferts de compétence nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire »*. Aujourd'hui, il s'agit d'autoriser, selon un mécanisme similaire, les *« transferts de compétences nécessaires à la détermination des règles relatives à la libre circulation des personnes »*.

C'est le premier point sur lequel le RPR est passé à l'offensive, en réclamant que la décision de passer, dans cinq ans, à la règle de la majorité qualifiée soit, au préalable, soumise à l'approbation des Français (par référendum) ou de leurs représentants (par une loi simple ou organique). Cette initiative a été immédiatement récusée par le gouvernement. Devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, mardi 17 novembre, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a annoncé qu'elle s'opposerait à tout amendement qui viserait à soumettre l'éventuel changement de processus de décision européen au vote du Parlement ou à un référendum. Selon le gouvernement, ce serait contraire à la Constitution de 1958.



Le deuxième point en débat porte sur le contrôle, par le Parlement, de l'action européenne du gouvernement. La révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, en 1992, avait permis aux deux Assemblées – grâce à l'article 88-4 – d'obtenir un droit de regard, en amont, sur les actes communautaires *« comportant des dispositions de nature législatives »* et par conséquent de nature à amputer leur propres prérogatives. Nombre de parlementaires, dans la majorité comme dans l'opposition, souhaitent saisir l'occasion de l'actuelle réforme constitutionnelle pour renforcer ce pouvoir de contrôle.

PROPOSITIONS « TIMIDES »

Devant la commission des lois de l'Assemblée, Mme Guigou a indiqué que le gouvernement accepterait un élargissement du champ de l'article 88-4 aux textes qui concernent les deuxième (politique étrangère et de sécurité commune) et troisième « piliers » (coopération en matière de justice et d'affaires intérieures) définis par le traité de Maastricht. Mais, soucieux de ne pas voir les prérogatives de l'exécutif réduites, la garde des sceaux a annoncé qu'elle s'opposera à ce que le Parlement exerce son droit de regard sur des textes à caractère réglementaire, c'est-à-dire, entre autres, sur les documents consultatifs de la Commission européenne.

Le 18 novembre, la commission des lois a adopté un amendement d'Henri Nallet (PS, Yonne), président de la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée et rapporteur du texte, qui épouse largement les contours de la position gouvernementale. Il précise toutefois que le gouvernement *« peut »* aussi soumettre au Parlement des documents de nature réglementaire, ce qu'une partie de l'opposition juge trop timide.

Enfin, l'étape ultérieure de la ratification du traité d'Amsterdam sera présente, en filigrane, dans ce débat sur la révision constitutionnelle. En principe, le projet de loi de ratification comporte un seul article, non amendable, autorisant le gouvernement à ratifier le traité concerné. Or, bon nombre de parlementaires, sur les bancs de gauche comme de droite, jugent qu'avant tout élargissement à d'autres pays l'Union européenne doit réformer ses institutions ; ils regrettent que le traité d'Amsterdam n'ait pas apporté de réponses sur ce point essentiel. A cet égard, le gouvernement refuse d'accorder au Parlement le droit de voter des résolutions sur les traités européens. En revanche, il est disposé à introduire, dans le projet de loi de ratification, un article additionnel rappelant la volonté française de voir les institutions européennes réformées avant tout élargissement.

Jean-Baptiste de Montvalon et Rafaële Rivais

Les amendements du RPR divisent L'Alliance

SEULE une petite quinzaine de députés RPR se sont déplacés jusqu'au Palais-Bourbon. Les autres ont « séché » cette réunion tardive, lundi 23 novembre à 21 heures, bien conscients que leur absence ne changerait pas grand-chose à la position du groupe gaulliste sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Jean-Louis Debré, président du groupe, et Philippe Séguin, président du parti, ont pourtant tenu à présenter devant cette maigre troupe trois amendements au projet de révision, *« élaborés après une large concertation pour tenter d'arriver à un consensus »*, selon René André, qui sera le porte-parole du groupe, lors de la discussion en séance publique.

En fait, les choses ont été « bouclées » en trois quarts d'heure. Même les « anti », derniers restes des anti-Maastricht de 1992, sont à peine montés au créneau. *« Pas la peine de faire un barrage de sable quand tout est déjà décidé d'avance »*, affirme Jean-Jacques Guillet, qui allait jouer les relais pasquaïens, à l'Assemblée, en défendant une motion de procédure contre le projet de révision constitutionnelle.

Décidé d'avance ? Tout le prouve. Dès la semaine précédente, c'est avec la collaboration très attentive de l'Elysée qu'ont été rédigés les trois amendements présentés par le groupe (*Le Monde* du 22 novembre). Mieux, lundi, M. Séguin a réuni Alain Madelin et François Bayrou au siège du RPR afin de leur présenter ces propositions d'aménagement, avant qu'ils n'aillent ensemble déjeuner à l'Elysée *(lire page 8)*. Sur le fond, cela ne change pas grand-chose à l'affaire : l'UDF, Démocratie libérale et le gros des troupes gaullistes voteront, quoi qu'il arrive, la révision constitutionnelle.

CIRCONSCRIRE LES « NON »

Les UDF le feront par conviction européenne, les RPR par solidarité avec Jacques Chirac. Les amendements sont destinés, avant tout, à éviter des ralliements de circonstance à Charles Pasqua, qui mène un combat pour un référendum sur Amsterdam et hésite toujours à lancer sa propre liste aux européennes. Le RPR espère ainsi que seule une quinzaine de députés et presque autant de sénateurs voteront contre le projet de révision et contre la ratification du traité.

Le premier amendement est pourtant le seul à avoir une chance d'être en partie retenu par le gouvernement. Il vise à étendre le contrôle parlementaire prévu par l'article 88-4 de la Constitution à tous les projets ou propositions d'actes communautaires. Le deuxième amendement vise à permettre au président de la République, au premier ministre, au président de l'Assemblée nationale et au président du Sénat de *« déférer au Conseil constitutionnel l'ensemble des actes émanant des Communautés européennes et, notamment, ceux découlant des traités »*, en vue de *« vérifier leur constitutionnalité »*.

Le troisième amendement, enfin, est le plus controversé au sein même de la droite. Il stipule que *« dans cinq ans, si et lorsque le gouvernement décidera de passer de l'unanimité à la majorité qualifiée »* en matière d'immigration, *« il le fasse après avoir été autorisé par une loi qui peut être une loi simple, une loi organique ou une loi référendaire »*. M. Madelin, orateur principal de DL dans le débat, n'a pas caché que son soutien au vote d'une loi dans cinq ans est d'abord destiné à faire plaisir au RPR.

L'UDF accueille beaucoup moins bien ces amendements. Hervé de Charette, orateur du groupe à l'Assemblée, n'est *« pas favorable »* à l'extension du contrôle de constitutionnalité des actes communautaires. Il est surtout résolument hostile à ce que le texte prévoie une nouvelle loi dans cinq ans. Les députés UDF devraient se contenter de proposer un amendement permettant l'adoption de résolutions dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Raphaëlle Bacqué et Cécile Chambraud

Le PS met en garde ses alliés et éconduit sa minorité

POURVU que les « pluriels » de la gauche se tiennent bien ! Le 17 novembre, lors de la réunion des présidents de groupe de la majorité, Elisabeth Guigou et Pierre Moscovici sont venus prendre le pouls de leurs turbulents alliés et, accessoirement, leur délivrer quelques conseils diplomatiques. Ils leur ont dit clairement qu'il n'était pas question de jouer le jeu du RPR en votant ses amendements. *« Mais le PS va bien voter avec l'UDF ? »*, a tenté de protester, moqueur, Georges Sarre, vice-président du Mouvement des citoyens. *« Nous nous calerons sur les amendements complémentaires du gouvernement »*, se résigne Guy Hascoët, chef de file des Verts.

Premier écueil : l'extension de l'article 88-2, qui autorise des transferts de compétences aux institutions. Les radicaux de gauche et les Verts voteront pour, le MDC contre. Les communistes devaient arrêter leur position mardi 24 novembre : le groupe est divisé sur ce sujet, les députés refondateurs, plus européens que la direction, hésitant entre le vote pour et l'abstention, quand le reste des députés est plutôt hostile.

Second problème, l'élargissement de l'article 88-4, qui renforce le contrôle du Parlement sur la politique européenne. Le PRG et les Verts devraient voter pour ; le MDC, insatisfait de la rédaction retenue, pourrait présenter ses propres amendements. Le groupe communiste devait encore arrêter sa position mardi, les refondateurs étant favorables à l'élargissement.

PAS DE RÉFÉRENDUM INTERNE

Le bureau national du PS devrait prendre acte, mardi soir, de l'abandon du référendum interne sur la ratification du traité d'Amsterdam, pour lequel, en juin, la Gauche socialiste et d'anciens partisans de Jean Poperen avaient lancé une pétition. Le 17 octobre, lors d'une réunion du conseil national, 5 200 signatures avaient été déposées – condition requise pour l'inscription d'une question à l'« ordre du jour » –, Jean-Luc Mélenchon s'entendant avec François Hollande pour que ce référendum n'intervienne pas parallèlement à la convention sur l'entreprise, afin de ne pas la parasiter.

Au bureau national, le 17 novembre, M. Hollande a proposé que le sujet fasse l'objet d'une convention extraordinaire en janvier – avant le vote de ratification et avant la convention du PS sur la nation et l'Europe –, supposant un vote des militants entre Noël et le Jour de l'an. M. Mélenchon préférait avancer la convention sur l'Europe, avec vote des militants en janvier, sur le thème : « Ce sera février ou rien. » Ce sera donc « rien ».

Ariane Chemin

Non contraignant, le droit de regard parlementaire reste décevant

EN 1992, les parlementaires français avaient présenté comme une *« révolution »* le droit de regard sur l'action européenne du gouvernement qui leur était accordé par l'article 88-4 de la Constitution. Six ans plus tard, les députés s'apprêtent à réclamer l'élargissement du champ d'application de cet article. Or les parlementaires se montrent pratiquement incapables de mesurer l'efficacité des « résolutions » – de toute façon non contraignantes – qu'ils ont le pouvoir d'adopter sur les actes communautaires.

Certes, ils n'ont pas négligé l'outil qui leur était offert : sur les 1 170 projets d'actes qui leur ont été transmis depuis le 31 août 1992, ils ont déposé 251 propositions de résolutions (151 à l'Assemblée, 100 au Sénat), et en ont adopté 168. Ces dernières balaient les grands thèmes de la politique communautaire : politique agricole, fonds structurels, fiscalité de l'épargne, marché intérieur du gaz et de l'électricité, pollution, fruits et légumes, transit des marchandises de contrefaçon, droits d'auteur, etc.

Pour quel résultat ? Lorsqu'il était président (RPR) de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, de 1993 à 1997, Robert Pandraud avait demandé que le gouvernement rende compte au Parlement des suites données à ces résolutions. Le gouvernement s'est, en réalité, contenté de transmettre aux parlementaires, de façon irrégulière, des « notes » peu convaincantes. *« Elles ont tendance à dire que tout est parfait. Pour savoir ce qui s'est vraiment passé, il faut se livrer à une contre-expertise »*, indique un administrateur du Sénat. *« Je préférais me fier aux télégrammes des diplomates »*, se souvient M. Pandraud. Il n'est donc guère surprenant qu'un rapport de synthèse sur les effets des résolutions présentées entre 1993 et 1997 dorme dans les tiroirs du ministère chargé des affaires européennes, sans que personne ne l'ait réclamé.

En outre, l'analyse des effets des résolutions parlementaires est, selon M. Pandraud, *« un travail de bénédictin »*. Chaque résolution peut, en effet, porter sur plusieurs actes et contenir plusieurs dispositions. Sans compter que la France est évidemment obligée de faire des compromis avec ses partenaires. C'est ainsi qu'après plusieurs mois de résistance, alors qu'une résolution de l'Assemblée nationale votée le même jour lui demandait de ne pas céder, la France a, le 19 décembre 1994, donné son feu vert à la ratification d'un accord, passé dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui prévoyait la suppression des aides directes aux chantiers navals. *« Alain Juppé a obtenu une dérogation jusqu'en 1998 : il a donc négocié le meilleur compromis possible »*, estime M. Pandraud.

« INSTRUMENT DIPLOMATIQUE »

Au bout du compte, Henri Nallet (PS), président de la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, et Michel Barnier (RPR), son homologue au Sénat, estiment que la plupart des résolutions servent à renforcer la position de la France face à ses partenaires. Alain Lamassoure, ancien ministre délégué aux affaires européennes du gouvernement de M. Balladur, va jusqu'à les considérer, pour cette raison, comme *« un instrument diplomatique nouveau »* : *« Lorsque j'ai dû négocier le projet de budget européen pour 1995, je me suis appuyé sur une résolution du Parlement pour expliquer aux pays du Sud que la Fance n'accepterait pas de dépenses nouvelles »*, raconte l'ancien ministre.

Néanmoins, en cas de désaccord, il est clair que l'exécutif ne tient aucun compte de ces résolutions. Tel a été le cas dans l'affaire du droit de vote au Parlement européen des citoyens de l'Union résidant dans un Etat-membre dont ils ne sont pas ressortissants. L'Assemblée nationale, par une résolution du 3 décembre 1993, demandait que ce droit ne s'applique pas à ceux qui ne disposent que d'une résidence secondaire en France. M. Lamassoure avait refusé, et la directive du Conseil européen adoptée le 6 décembre avait fait l'impasse sur la volonté des députés français, qui avaient vivement protesté.

R. Rs.

Les rapports de forces au Congrès

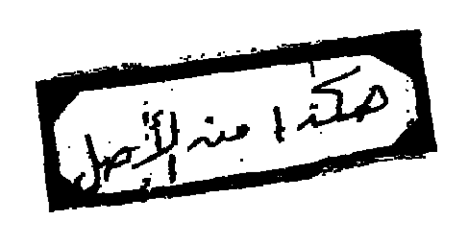
● **Oui si.** Sont favorables à la révision constitutionnelle, assortie d'un renforcement limité du pouvoir de contrôle du Parlement : le PS (251 députés, 78 sénateurs), l'UDF (68 députés, près de 70 sénateurs), le PRG (13 députés, 4 sénateurs) et les Verts (6 députés).

● **Oui mais.** Sont également favorables à la révision constitutionnelle, mais souhaiteraient l'accompagner d'un renforcement accru du pouvoir de contrôle du Parlement : la grande majorité du RPR (un peu plus de 120 députés, un peu moins de 90 sénateurs), ainsi que les parlementaires de DL (44 députés, une petite cinquantaine de sénateurs).

● **Non.** Sont hostiles à la révision constitutionnelle : le MDC (8 députés, un sénateur), une minorité du RPR (une quinzaine de députés, presque autant de sénateurs), ainsi que les députés PS membres de la Gauche socialiste (4 députés, un sénateur).

● **Non ou abstention.** Les communistes devaient arrêter leur position en fin de matinée, mardi 24 novembre. Le groupe menace en effet de se diviser, les refondateurs souhaitant s'abstenir. Le PCF ne devait pas voter les amendements présentés par le RPR et soutenus par DL.





M. Séguin compte sur le scrutin européen pour préparer la reconquête du pouvoir

Le RPR se fixe pour objectif de devancer la liste socialiste

Le débat qui s'est ouvert, mardi 24 novembre à l'Assemblée nationale, sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam constitue, pour le RPR, la première étape de la campagne pour les élections européennes. Philippe Séguin, dont la candidature pour conduire la liste d'union de l'opposition ne fait plus aucun doute, cherche à s'imposer à ses partenaires de L'Alliance.

NON CONTENT de briguer la présidence du RPR, Philippe Séguin avance désormais à marche forcée pour conduire une éventuelle liste d'union de l'opposition aux élections européennes de 1999. L'objectif n'est rien moins que de devancer la liste du Parti socialiste.

Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a lancé ce défi, samedi 21 novembre, lors de la réunion du comité politique du mouvement, en plaidant une nouvelle fois pour que le président de L'Alliance pour la France, M. Séguin, soit bel et bien tête de liste aux élections du printemps prochain. Répondant par avance aux réserves du président de l'UDF, François Bayrou, qui, dimanche sur TF 1, a estimé que *« le choix qu'a fait Philippe Séguin il y a six ans »*, en se prononçant contre la ratification du traité de Maastricht, constitue *« une difficulté très importante »*, M. Sarkozy a affirmé qu'il ne saurait y avoir des gaullistes *« euro-compatibles »* et d'autres qui ne le seraient pas. M. Séguin lui-même s'est contenté de brocarder ceux qui *« se sont déjà lancés avec entrain dans le jeu de massacre habituel sur le nom du chef de file d'une éventuelle liste d'union »*, en opposant à cette attitude le débat de fond engagé par le RPR lors de sa dernière convention pour l'Europe.

Le secrétaire général du RPR fait encore valoir que le mouvement gaulliste laisserait à ses partenaires de l'UDF et de Démocratie libérale le choix de leurs candidats, mais qu'il entend bénéficier de la réciprocité. Dernier argument, enfin : les européennes constituent la première élection nationale après l'échec de la droite aux élections législatives de 1997 ; il revient donc au principal parti de l'opposition, le RPR, et à son président de conduire la liste, d'autant que lors des deux précédents scrutins, en 1989 puis en 1994, le parti gaulliste s'était déjà effacé au profit de Valéry Giscard d'Estaing puis de Dominique Baudis.

En plaidant la cause de M. Séguin, le député des Hauts-de-Seine s'est aussi amusé à railler *« le retour »* de Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts, dans lequel il voit avec satisfaction *« un élément intéressant de perturbation structurelle et récurrente »* pour la majorité. *« Une semaine après l'entrée en campagne de Daniel Cohn-Bendit, la majorité se divise. Mes amis, laissez faire Daniel Cohn-Bendit ! »*, a lancé M. Sarkozy. Bref, la candidature de M. Séguin ne fait plus aucun doute pour les principaux dirigeants du mouvement. L'un des proches du président du RPR confie que ce dernier s'est déjà fait à l'idée de devoir siéger à Strasbourg et il ajoute en plaisantant à destination des futurs députés européens : *« Ils vont vite comprendre leur malheur. »*

Sur le fond, le RPR a aussi peaufiné une batterie de trois amendements *(lire page 6)* au projet de loi de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Ce dispositif avait reçu l'aval, dès la semaine dernière, de Jacques Chirac. Il permet, selon M. Séguin, de *« répondre au souhait du président de la République de voir renforcer le contrôle parlementaire sur l'élaboration de la norme européenne »*. Pour autant, il est entendu que la ratification du traité, négociée par Alain Juppé et signé par Jacques Chirac, ne saurait être *« conditionnelle »*. Si les amendements du RPR ne sont pas adoptés par le Parlement, ils serviront à nourrir la campagne des européennes. *« Beaucoup de ceux qui parlent de déficit démocratique en matière européenne, chaque fois qu'il y a la possibilité de le résorber un petit peu, prennent la poudre d'escampette »*, constate encore M. Séguin.

Destiné au gouvernement, l'avertissement vaut aussi pour Charles Pasqua, qui constitue aujourd'hui l'obstacle le plus sérieux sur la route de M. Séguin. Lundi, en effet, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a confirmé qu'il ne voit *« aucun obstacle a priori à ce que le président de L'Alliance soit le chef de file »* de la droite aux européennes. *« Ce qui nous unit malgré tout sur l'Europe est plus important que ce qui nous divise »*, a estimé M. Madelin, avant d'ajouter qu'il allait proposer, *« dans les jours qui viennent »*, une procédure pour désigner *« le meilleur »*. *« L'enjeu est suffisamment important pour qu'on ne fasse pas de gaffe »*, a-t-il indiqué.

LES DIRIGEANTS UDF ISOLÉS

Les dirigeants de l'UDF se retrouvent ainsi isolés dans leur opposition au choix de M. Séguin et le RPR ne croit pas les libéraux en mesure de présenter leur propre liste. En revanche, une liste conduite par M. Pasqua empêcherait le président du RPR de parvenir au résultat escompté. Lundi, à Agen, le sénateur des Hauts-de-Seine a encore expliqué que, faute d'un référendum portant sur la révision constitutionnelle ou sur le traité d'Amsterdam lui-même, le peuple *« devra s'imposer dans les élections, dans toutes les élections à venir »*.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

MM. Bayrou, Madelin et Séguin reçus à l'Elysée

Les présidents des trois partis politiques fondateurs de L'Alliance – Philippe Séguin pour le RPR, François Bayrou pour l'UDF, et Alain Madelin pour Démocratie libérale – ont été reçus à déjeuner, lundi 23 novembre, à l'Elysée, par Jacques Chirac. Ce déjeuner, qui ne figurait pas à l'agenda officiel du président de la République, est le premier de ce type. Le chef de l'Etat déjeune presque tous les mardis avec M. Séguin, et s'entretient régulièrement avec le président de Démocratie libérale et avec celui de l'UDF.

Ce déjeuner a surtout été l'occasion d'une ultime mise au point entre les formations de l'opposition et M. Chirac, sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, dont la discussion s'ouvrait mardi à l'Assemblée nationale. Les participants sont convenus de renouveler ce type de rendez-vous, auquel sera dorénavant associé Nicolas Sarkozy. Avec le secrétaire général du RPR, tout le bureau de L'Alliance sera alors l'hôte de l'Elysée.

M. Le Pen veut mobiliser en faveur du FN les opposants à Amsterdam

Le rôle de M. Mégret est en suspens

UNE PETITE FILLE potelée, vêtue d'une robe blanche et brandissant un drapeau français, un jeune garçon pastichant le Gavroche de Delacroix, et un slogan : *« La France, j'y tiens »* : telles sont les deux images que le Front national a choisies pour lancer sa campagne européenne. Mais ce Gavroche-là, a expliqué Jean-Claude Martinez, directeur général de la campagne électorale, n'est pas censé *« se révolter contre la bourgeoisie mais contre l'établissement »*.

Le président du Front national présentait à la presse, lundi 23 novembre, en compagnie de M. Martinez, l'esprit et les actions de la précampagne frontiste aux élections européennes. Celle-ci sera axée, jusqu'au 21 janvier, sur une opposition systématique au traité d'Amsterdam. Elle devait commencer, mardi, avec l'enlèvement symbolique par les élus de la région d'Ile-de-France d'une plaque de la rue d'Amsterdam à Paris. Le lendemain, toujours à Paris, *« une réunion publique »* sera animée à la fois par Bruno Mégret, le délégué général, aujourd'hui honni par les lepénistes et par M. Le Pen qui, faute d'avoir pu l'annuler, a décidé de s'y inviter.

Suivront le 17 janvier, à la veille de la réunion du Parlement en Congrès sur la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, une manifestation à Versailles et, le 21 janvier, une autre réunion publique, dont M. Le Pen sera le seul orateur, salle Wagram à Paris. Parallèlement, le parti d'extrême droite crée des Comités locaux anti-Maastricht et Amsterdam (Clama), destinés à *« rassembler tous les Français désireux de lutter contre la disparition de la France »* et lance une campagne de lettres contre Amsterdam à envoyer aux députés et sénateurs.

Invité d'Europe 1, M. Le Pen a rappelé, mardi, qu'il mènera la liste du Front national aux élections de juin 1999 et qu'il s'est fixé pour objectif d'atteindre la barre de 20 % des suffrages. Après l'arrêt de la cour d'appel de Versailles le condamnant à un an d'inéligibilité, M. Le Pen a en effet décidé de se pourvoir en cassation. Interrogé sur la place qu'il réserve à son délégué général, il a lancé qu'il constituerait la liste *« suivant les exigences du moment »*.

« RÉPUTATION ERRONÉE »

Reconnaissant la popularité de M. Mégret, il a toutefois ajouté que si le délégué général est *« populaire chez les électeurs de droite, RPR et UDF, c'est à cause de la réputation erronée que vous* [les médias] *lui faites d'être le défenseur de l'ouverture à droite. Ce qu'en privé, au moins, il nie absolument »*. *« Il n'y a qu'une stratégie, c'est une stratégie d'alternative nationale. Nous ne croyons pas pouvoir construire quoi que ce soit avec ceux qui vont se déclarer en faveur d'Amsterdam. On ne peut pas bâtir l'avenir avec des traîtres »*, a-t-il ajouté.

Revenant sur les élections législatives partielles du 22 novembre, à l'issue desquelles son parti à été écarté du deuxième tour, M. Le Pen a précisé que les candidats de droite devront solliciter le soutien du Front national s'ils souhaitent l'obtenir dimanche prochain.

Christiane Chombeau

Les socialistes comptent sur le vote des budgets pour déstabiliser les alliances droite-FN

La gauche estime avoir fait un premier pas en ce sens en Rhône-Alpes

Le PS maintient sa stratégie d'opposition systématique dans les quatre conseils régionaux dirigés par un président élu avec les voix du FN. François Hollande fait du vote des budgets *« une épreuve de vérité »*, en espérant qu'il permettra, avec le concours de la droite républicaine, de renverser ces présidents. En Rhône-Alpes, la conférence des présidents a décidé de reporter à la fin janvier le vote du budget.

LE PARTI SOCIALISTE n'en démord pas : il veut *« renverser »* les quatre présidents des conseils régionaux dirigés par la droite avec le soutien du Front national (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie, Rhône-Alpes). Devant la convention nationale du PS consacrée à l'entreprise, François Hollande a justifié, dimanche 22 novembre, sa stratégie d'*« opposition systématique »* dans ces quatre conseils, en estimant qu'avec le vote des budgets *« c'est maintenant l'épreuve de vérité »* qui permettra aux élus de la droite républicaine de forcer la démission des quatre présidents en mêlant leurs voix aux élus de gauche. Le projet de loi sur le mode d'élection et le fonctionnement des conseils régionaux a été voté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 19 novembre.

Pour renverser ces quatre présidents, a assuré le premier secrétaire du PS, *« une condition est nécessaire : il faut que le RPR et l'UDF obtiennent de leurs élus qu'ils votent contre les budgets qui leur seront présentés »*. Revenant sur les déclarations de Philippe Séguin, le 21 novembre, devant le comité politique du RPR, qualifiant le Front national de *« honteuse exception française »* (*Le Monde* daté 22-23 novembre), M. Hollande a affirmé que *« ce serait en définitive l'honneur même de la République que nous parvenions, les uns et les autres, et sans confusion des uns avec les autres, à renverser ces quatre présidents de région »*. *« Chacun, maintenant, saura où est la responsabilité »*, a-t-il ajouté. *« Comment*, a interrogé M. Hollande, *après cette parole forte, [M. Séguin] pourra-t-il admettre que des élus, demain, de son parti mêlent leurs voix à ceux qui s'y sont le plus accoutumés ? »*

« IL NAVIGUE À VUE »

Dans la région Rhône-Alpes, le groupe socialiste, dirigé par Bernard Soulage, se réjouit d'une première victoire. Le 20 novembre, la conférence des présidents, où le vote se fait à la proportionnelle des groupes, a décidé de reporter, par 76 voix (PS, PCF, Verts, ainsi que la droite républicaine UDF et RPR) contre 75 (« Oui à Rhône-Alpes », qui soutient Charles Millon, divers droite et Front national), à la fin janvier le vote du budget. M. Millon a de nouveau convoqué la conférence des présidents, lundi, pour contester, selon M. Soulage, la légalité du règlement intérieur, avant de reconnaître qu'il avait été adopté à l'unanimité en assemblée plénière, en avril. *« Il navigue à vue »*, observe M. Soulage, qui juge que le président de la région est *« très affecté »* à la fois par le report du budget et par son exclusion du conseil d'administration de l'association du Musée-Mémorial d'Izieu (*Le Monde* du 24 novembre).

En Rhône-Alpes, les communistes s'opposent toujours, dans l'hypothèse d'une démission forcée de M. Millon, à l'élection d'un président de la droite républicaine. Alors que les 60 élus de gauche ont besoin de l'appoint de 19 élus de droite pour changer de présidence, M. Soulage juge que la stratégie d'obstruction du PS est *« mieux comprise par la population et par les élus locaux qu'il y a six mois »*. Lors d'une réunion récente de 40 maires de gauche de la région, seul Eric Besson, député de la Drôme, a émis des réserves sur cette stratégie, mais c'était surtout à la perspective de voir son adversaire local, Thierry Cornillet, maire de Montélimar et président du Parti radical, prendre la présidence.

« ARC-EN-CIEL RÉPUBLICAIN »

Inquiet devant le risque de voir la droite multiplier, en 2001, les alliances avec le Front national pour les élections municipales – *« dans ce cas, le Front national peut prendre plus de vingt villes de plus de vingt mille habitants ! »* –, M. Soulage défend l'idée d'un *« arc-en-ciel républicain »*, sur le modèle de l'arc constitutionnel italien. Si le vote des budgets ne modifie pas le paysage régional, le PS devra changer de stratégie. Dans l'immédiat, il se garde d'en esquisser une nouvelle, sachant que les conditions d'une dissolution sont draconiennes.

Michel Noblecourt

Martine Aubry veut créer 2 500 emplois à l'ANPE en cinq ans

MARTINE AUBRY le reconnaît : le service public de l'emploi, et notamment l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), est loin de disposer de tous les moyens nécessaires pour remplir ses missions de formation et de reclassement des chômeurs. Dans le cadre du troisième contrat de progrès Etat-ANPE (1999-2003), qui sera signé en décembre, la ministre de l'emploi et de la solidarité a obtenu du ministère des finances la création, d'ici à 2002, de 2 500 postes dans les agences de l'emploi, auxquels s'ajouteront 500 emplois-jeunes. Mme Aubry a décidé de rendre publiques ces mesures, lundi 23 novembre, pour désamorcer la tension sociale à l'ANPE.

C'est en effet ce même jour que les 16 600 agents de l'Agence étaient appelés à la grève par l'ensemble des syndicats. Selon la direction, 38,3 % des salariés ont cessé le travail – 45 % d'après la CFDT –, entraînant la fermeture de 253 centres (sur 860). Tenant compte de ce climat social, le gouvernement a donc décidé de faire un geste. En 1998, les effectifs de l'ANPE ont déjà été renforcés, et pour la période 1998-1999, 1 000 postes de titulaires seront créés ; 1 500 autres le seront entre 2000 et 2002 (500 par an). Si l'on y ajoute les 500 emplois-jeunes prévus, souligne le ministère de l'emploi, *« cet effort important permettra de faire progresser le nombre d'agents au contact des demandeurs d'emploi de 25 % »*.

Ce plan quinquennal facilitera la réalisation des deux grandes orientations du contrat de progrès : accompagner de manière personnalisée les chômeurs vers l'emploi, notamment ceux qui sont menacés par le chômage de longue durée – une démarche qui s'inscrit dans le cadre du Programme national d'action pour l'emploi présenté par le gouvernement français à ses partenaires européens, en avril, en application des décisions prises six mois plus tôt au Sommet européen sur l'emploi de Luxembourg ; améliorer la qualité des interventions de l'agence. Sur ce point, le ministère a aussi annoncé que les crédits d'intervention et de prestations de services pour les chômeurs (souvent en grande difficulté) passeraient de 452 millions de francs en 1998 à *« environ 1,7 milliard »* de francs en 2003.

« NI ASSEZ LOIN NI ASSEZ VITE » POUR LA CFDT

Les agents de l'ANPE n'en ont pas moins de nombreux sujets de mécontentement, souligne Noël Daucé, responsable national de la CFDT-ANPE (majoritaire à l'Agence), syndicat très hostile à la ligne confédérale de Nicole Notat et proche des mouvements de chômeurs. *« Le gouvernement fait un effort*, reconnaît-il, *mais il ne va pas assez loin ni assez vite. »* M. Daucé estime, en particulier, que le calendrier de cinq ans *« ne permet pas de répondre à l'urgence sociale »*. L'ANPE a pris du retard ces dernières années, juge-t-il, en citant le rapport d'étape du comité d'évaluation du deuxième contrat de progrès Etat-ANPE (1994-1998). Ce rapport établissait, selon lui, qu'il y avait déjà, fin 1996, un déficit de 1 200 à 2 000 postes à l'ANPE.

Les agents protestent aussi contre le remboursement, qui leur est demandé, de cotisations payées par l'ANPE entre janvier 1997 et juin 1998 au titre de leur régime de protection sociale à la suite d'une décision du Conseil d'Etat : chaque salarié devra rembourser entre 2 000 et 4 000 francs sur dix-huit mois. Enfin, les agents réclament l'ouverture de négociations sur les 35 heures, même si l'ANPE, établissement public administratif, ne peut pas bénéficier des aides de l'Etat.

Bien que les comparaisons internationales soient difficiles à faire en ce domaine, l'ANPE souffre d'un *« très important sous-dimensionnement en moyens humains »*, selon une récente étude menée par le cabinet Bernard Brunhes, consultant dans quatre pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Suède) pour le compte de l'agence et du ministère de l'emploi (*Le Monde* du 31 octobre). D'autant que de nouvelles missions sont sans cesse confiées à l'ANPE, comme la dernière en date, décidée au niveau européen : offrir un *« nouveau départ »* aux jeunes ayant moins de six mois de chômage et aux adultes avant qu'ils ne basculent dans la catégorie des chômeurs de longue durée (un an de chômage).

Jean-Michel Bezat

Le secrétaire d'Etat à l'industrie se pose en défenseur du monopole de GDF

SI LA FRANCE entend ouvrir à la concurrence les zones qui ne sont pas actuellement desservies par Gaz de France (GDF), elle ne souhaite pas mettre en cause les missions de service public de l'entreprise. Voilà, en résumé, l'assurance que vient d'apporter le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, pour essayer d'apaiser la polémique que suscite un projet de décret modifiant les règles de la desserte gazière (*Le Monde* daté 22-23 novembre).

Ce projet vient d'être soumis au Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, qui est présidé par le socialiste Jean-Pierre Kucheida et qui comprend plusieurs représentants syndicaux. Lors d'une première réunion houleuse, le 3 septembre, le conseil n'était pas parvenu à rendre son avis. Lors d'une nouvelle rencontre, lundi 23 novembre, il a à peine plus avancé et devra se réunir une nouvelle fois mercredi pour se prononcer définitivement.

La controverse provient du fait que le projet du gouvernement veut laisser aux collectivités qui actuellement ne sont pas desservies la liberté de choisir leur opérateur, public ou privé. Du même coup, certains socialistes et la CGT craignent que les communes desservies par GDF ne puissent revendiquer la même liberté au moment du renouvellement des concessions. Les mêmes ont fait valoir que les députés, lors de l'examen de la loi, avaient cherché, par plusieurs amendements, à limiter cette liberté de choix, ce que le décret ne prendrait pas en compte.

Interrogé par *Le Monde*, M. Pierret assure qu'il ne veut *« en aucune manière remettre en question le monopole dans les communes actuellement desservies par GDF »* et qu'il veillera à ce qu'aucune collectivité n'ait la tentation de passer au privé lors du renouvellement de sa concession. Il fait valoir que le décret tend, à l'inverse, à étendre le monopole *« dans de nouvelles zones, non actuellement desservies »*. Enfin, il souligne que, même dans le cas du choix d'un opérateur privé, le gouvernement s'est montré prudent, puisque l'intervenant devra disposer *« au moins de 30 % de capitaux publics »*.

Le décret respecte-t-il donc les termes de la loi ? Le secrétaire d'Etat l'affirme et s'offusque qu'on puisse le soupçonner de ne pas tenir compte d'une délibération du Parlement. Le Conseil d'Etat devra prochainement trancher la question. Déjà, au printemps, il s'était inquiété de l'instabilité juridique d'un système accordant la liberté de choix à certaines collectivités et pas à d'autres, mais, finalement, il n'avait pas dissuadé le gouvernement de faire ce choix.

Laurent Mauduit

La gauche dénonce les conditions faites aux fournisseurs d'eau à Paris

LE RAPPORT annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement a déclenché une salve d'attaques de l'opposition, lundi 23 novembre, au conseil de Paris. Daniel Markovitch, conseiller (PS) et député, a affirmé à l'adresse du maire, Jean Tiberi, que la municipalité, en donnant en affermage la distribution de l'eau de la capitale aux deux grandes sociétés que sont la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux, devenue Vivendi, *« a décidé, il y a treize ans, de faire des cadeaux à deux sociétés amies, dont l'une était et reste encore présidée par l'ancien secrétaire général de votre parti »*. Le propos vise Jérôme Monod, patron de la Lyonnaise.

Selon la municipalité, le prix de l'eau, *« de plus de 20 % inférieur à celui de l'ensemble des autres départements de l'Ile-de-France »*, augmente surtout en raison des installations de dépollution, financées par des taxes et redevances prélevées par des organismes extérieurs à la ville. M. Markovitch dénonce une présentation *« fausse et mensongère »* du prix de base de l'eau, calculé du 1er février au 31 décembre 1997 : de 4,91 à 4,98 francs, cela ne fait que 7 centimes de hausse, soit + 1,4 % ; mais *l'augmentation de 20 centimes*, début janvier 1997, est oubliée, soit une hausse totale de 4,3 %, alors que la consommation a diminué de 2,8 % sur l'année.

« L'attitude vertueuse des consommateurs n'est pas récompensée par une baisse logique des tarifs, mais par une hausse qui les punit de ne pas assez consommer », affirme M. Markovitch, qui accuse le système parisien de *« municipaliser les pertes et privatiser les bénéfices »* : la production de l'eau est assurée par la Sagep, société d'économie mixte dont la ville détient 70 % du capital, le reste étant réparti entre la Lyonnaise et Vivendi. Grâce à un critère technique de *« valeur ajoutée distribution »*, un bénéfice est garanti aux deux distributeurs en dépit de la baisse de la consommation. Pierre Mansat (PC) constate que cette valeur ajoutée de distribution, *« en hausse constante depuis 1986, représente 293 millions de francs »* pour la filiale de Vivendi, *« 138 millions »* pour celle de la Lyonnaise.

M. Markovitch évalue ces bénéfices à 20 millions de francs en 1997. *« Il n'y a pas un centime investi qui ne soit récupéré sur les usagers »*, répond-il aux distributeurs, qui invoquent les travaux de rénovation des canalisations. Entre 1984 et 1997, le prix total de l'eau, taxes et redevances comprises, est passé de 4,64 à 14,80 francs, *constate l'opposition*, unanime à réclamer le retour à une régie municipale.

Pascale Sauvage

Lionel Jospin entend réactiver le Comité de dialogue social

MARC BLONDEL a été reçu, lundi 23 novembre, à sa demande, par Lionel Jospin, pendant une heure, à Matignon. Le secrétaire général de FO a rendu compte au premier ministre *« des inquiétudes et des exaspérations »* des salariés, avant de faire un tour d'horizon des différents dossiers sociaux. Il a réaffirmé son hostilité de principe aux fonds de pension, qui *« remettent en cause la retraite par répartition »*. M. Blondel a annoncé que le premier ministre présiderait, *« début décembre »*, le Comité du dialogue social, qui rassemble les organisations syndicales et patronales et traite des problèmes sociaux au niveau européen et du BIT : *« C'est une façon pour lui de faire une concertation plus large préparatoire à ses interventions. »*

Michel Rocard ajuste sa critique contre François Mitterrand

MICHEL ROCARD est revenu, lundi 23 novembre, sur France-Inter, sur ses propos affirmant que François Mitterrand n'était pas *« un honnête homme »*. Prié de dire s'il voyait en l'ancien président un *« homme malhonnête »*, l'ancien premier ministre a répliqué : *« Faites attention, la formule n'est pas celle-là. On parlait d'honnête homme au XVIIIe siècle dans une acception bien plus générale et assez différente. Je pense que tout le monde sait cela et c'est beaucoup de bruit pour pas grand-chose. »* Interrogé sur les réactions des socialistes, M. Rocard a répondu : *« Je ne commente point. »*

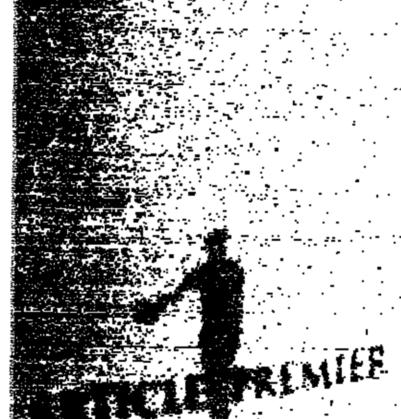
Lundi, lors du point de presse du PS, Géraud Guibert, chargé de l'environnement au secrétariat national et proche de M. Fabius, a affirmé qu'*« en France on a un goût excessif pour les polémiques historiques »*. Henri Emmanuelli a affirmé, dimanche soir sur TF 1, qu'il aurait préféré que les socialistes *« prennent collectivement leurs responsabilités sur les agissements de leur parti »*.

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES : le conseil général de la Haute-Garonne a voté**, lundi 23 novembre, à l'unanimité, le passage aux 35 heures de travail hebdomadaire sans perte de rémunération pour ses 2 097 agents. Ces nouveaux horaires s'appliqueront le 2 avril 1999 et permettront la création de 226 emplois. En se félicitant du vote, le président de l'assemblée départementale, Pierre Izard (PS), a tenu à préciser que cette *« décision du groupe majoritaire socialiste »* a été prise *« en complet accord avec Lionel Jospin »*. D'un coût de 42 millions de francs sur un budget total de 4 milliards, la mesure ne devrait pas entraîner de hausse de la pression fiscale départementale. – *(Corresp.)*

■ **EMPLOI : le président de la commission sociale du Medef (ex-CNPF), Georges Jollès, estime** qu'*« il y a aujourd'hui un ensemble d'annonces défavorables à la création d'emplois »*, dans un entretien aux *Echos* publié mardi 24 novembre. Evoquant le renouvellement de l'ARPE (préretraite contre embauche), il juge *« difficile d'engager le régime d'assurance-chômage au-delà de l'échéance normale de la convention Unedic, le 31 décembre 1999 »*. Selon M. Jollès, en outre, il serait *« sage de reporter la date d'application »* des 35 heures.

■ **CONJONCTURE : le redémarrage de l'emploi a été impulsé** par un retournement de la conjoncture dès la mi-1996, selon une étude de l'Insee publiée mardi 24 novembre. Cette reprise s'est traduite par une création nette de 424 000 postes de travail depuis début 1997, dans les secteurs marchands non agricoles.



EMPLOIS-JEUNES **En janvier *1999, plus de 54 600 emplois-jeunes* auront été embauchés par l'éducation nationale. Payés au Smic et bénéficiant d'un contrat renouvelable chaque année pendant cinq ans, ces *jeunes, dont la moitié a un niveau supérieur ou égal à bac + 2*, éprouvent de grandes difficultés pour trouver des systèmes de formations compatibles avec leur travail. ● QUATRE *d'entre eux nous disent « la difficulté de travailler, le soir, après le boulot »* et l'inquiétude qu'ils éprouvent à l'idée de se retrouver sans emploi au terme de leurs cinq années de contrat. ● AU TOTAL, à ce jour, a annoncé Martine Aubry, 150 000 emplois-jeunes ont été créés en France depuis leur lancement, en octobre 1997. S'adressant aux élus qui rechignent encore à en créer, la ministre de l'emploi a déclaré que cette réforme *« risque d'être un enjeu au moment des prochaines élections ».***

Aide-éducateur cherche formation adaptée et emploi durable

En janvier 1999, l'éducation nationale comptera plus de 54 600 emplois-jeunes. Aujourd'hui plus nombreux que les surveillants, ils éprouvent de grandes difficultés à concilier leur insertion professionnelle et leur travail dans les établissements scolaires

SI LE NOMBRE de postes offerts aux prochains concours de recrutement des enseignants est en baisse, les effectifs d'emplois-jeunes au sein de l'éducation nationale, eux, ne cessent d'augmenter. La dernière étude menée par la direction des enseignements scolaires (Desco) fait état de 36 625 aides-éducateurs en fonction dans les établissements du premier et du second degré à la mi-novembre. Mais ce chiffre n'est que temporaire. Une deuxième vague de 18 030 nouveaux recrutements a été lancée depuis la rentrée. D'ici à janvier 1999, plus de 54 600 emplois-jeunes auront été embauchés par l'éducation nationale. Ainsi, à peine plus d'un an après le lancement du dispositif, ce nouveau personnel va dépasser, à titre d'exemple, le nombre de « pions » (44 000) qui ont manifesté la semaine dernière contre la modification de leur statut. Signe des temps, l'édition 1998 de la « bible » statistique du système éducatif français – *Repères et références sur les enseignements et la formation*, que vient de publier le ministère de l'éducation nationale – consacre pour la première fois deux pages aux aides-éducateurs.

Au-delà de ce bilan quantitatif se pose désormais avec acuité la question de la formation de ces aides-éducateurs. Si Claude Allègre a annoncé, en septembre, sa *« volonté de pérenniser ces emplois »*, il n'est en revanche pas question de pérenniser les personnes, le propre des emplois-jeunes étant, pour le ministre de l'éducation nationale, d'être *« jeunes »*. C'est pourquoi, comme l'indique une circulaire du 9 avril, *« la professionnalisation des aides-éducateurs, en vue d'accéder à un emploi durable dans le secteur public ou privé, constitue un élément essentiel du dispositif »*. Tous doivent officiellement bénéficier d'une formation de 200 heures par an en moyenne. Mais, dans l'académie de Paris et de Créteil, des aides-éducateurs ont déjà lancé des mouvements de grève et de manifestation pour dénoncer l'absence de formation. *« Nous essayons de faire un effort supplémentaire car il faut que 100 % de ces emplois-jeunes aient une formation »*, a expliqué Claude Allègre, mercredi 18 novembre, devant l'Assemblée nationale en réponse à une *question du député communiste* Bernard Birsinger qui s'inquiétait que les seules formations proposées soient celles menant aux concours de l'enseignement et non aux « nouveaux métiers » prévus par le dispositif.

« VALIDER LES PROJETS UN PAR UN »

Selon l'étude de la Desco, 69 % des emplois-jeunes actuellement en poste ont un projet de formation validé mais seulement 48 % ont réellement débuté leur formation. *D'une académie à l'autre*, ce dernier chiffre varie de 21,5 % à Reims à 77,3 % à Toulouse. Le ministre de l'éducation nationale a d'ailleurs reçu, lundi 23 novembre, l'ensemble des recteurs afin qu'ils accélèrent leur programme de professionnalisation. Dans la plupart des rectorats, les aides-éducateurs ont passé des entretiens de bilan avant de formuler des voeux de projet professionnel qui doivent ensuite être validés par les recteurs. Mais force est de constater que la *formule employée* il y a quelques mois par Claude Allègre devant les sénateurs – *« avec les emplois-jeunes, il ne s'agit pas de fabriquer de nouveaux fonctionnaires »* – est mise à mal par les désirs de ces jeunes face à leur avenir.

Globalement, 32 % des emplois-jeunes souhaitent préparer des concours d'enseignants et 26 % des concours de la fonction publique (hors enseignement) ; 21,5 % préfèrent s'orienter vers les professions sanitaires et sociales, 13 % devraient tenter des BTS (brevet de technicien supérieur) et 4 % des diplômes universitaires. Parmi les organismes susceptibles de recevoir les aides-éducateurs en formation, le Centre national de l'enseignement à distance (CNED) arrive largement en tête avec déjà 13 000 demandes de dossiers essentiellement pour les concours administratifs, les concours d'entrée dans les écoles socio-médicales, la préparation au professorat des écoles ou à des BTS du secteur tertiaire. Outre le CNED, les universités ont également été sollicitées pour accueillir des emplois-jeunes, soit dans des formations continues déjà en place, soit dans des cursus spécifiques créés à leur intention, notamment dans le domaine des nouvelles technologies. Enfin, les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), le Centre national des arts et métiers (CNAM) et les groupements d'établissements pour la formation continue (Greta) ont déjà recueilli plusieurs centaines d'inscriptions.

« Nous ne voulons pas faire de la mousse sur le nombre de formations engagées, insiste François Hinard, recteur de l'académie de Reims, *mais valider un par un les projets professionnels des aides-éducateurs. »* Entre un recalé au Capes et un titulaire d'un bac professionnel, les parcours d'études des emplois-jeunes et leurs possibilités d'insertion recouvrent une multitude de profils qui réclament une large palette de formations dont ne disposent pas toutes les académies. *« Nous ne souhaitions pas avoir recours massivement au CNED, mais cela a été difficile »*, explique Henri Wierzejewski, coordonnateur de la cellule emplois-jeunes pour l'académie de Lille, qui a édité un document listant les *« offres de formation à destination des aides-éducateurs »*. Mais, ajoute-t-il *« le plus difficile est de concilier l'insertion professionnelle du jeune et le travail qu'il effectue dans son établissement scolaire. Car il n'est pas question de tomber dans un système d'étudiant-salarié »*. De plus, les voeux de formation des aides-éducateurs doivent être conciliables autant que possible avec le marché du travail. M. Wierzejewski regrette ainsi que 110 emplois-jeunes aient choisi de s'inscrire en faculté de sciences de l'éducation et que 500 se soient présentés au concours d'entrée de moniteur-éducateur qui n'offrait que 70 places. *« Nous multiplions les mises en garde et les conseils en orientation avec les risques de déception que cela peut engendrer »*, insiste-t-il.

« SI DANS 5 ANS JE SUIS VIRÉ... »

Enfin, certains rectorats enregistrent quelques *« refus de formation »* de la part d'aides-éducateurs qui entendent rester au sein de l'éducation nationale au-delà de leur contrat de cinq ans. *« Un jour, un jeune m'a dit : Si dans cinq ans je suis viré, je me mettrai en grève de la faim »*, raconte un responsable académique qui constate, comme la plupart de ces collègues, que bon nombre de jeunes pensent qu'un poste d'aide-éducateur est un bon moyen pour intégrer la fonction publique.

Quant à la deuxième vague de recrutement engagée depuis septembre, elle suscite plus ou moins d'engouement suivant les académies. Ainsi, si dans les académies de Reims ou de Créteil, le vivier semble s'épuiser, l'académie de Lille a reçu en trois semaines 7 800 candidatures pour 1 728 postes à pourvoir.

Sandrine Blanchard

CINQ ANS POUR TROUVER SA VOIE.
ALORS QU'UN TRIMESTRE M'A SUFFIT.

PESSIN

Le gros du bataillon pour l'éducation nationale

● **Recrutement :**
les aides-éducateurs doivent avoir entre 18 et 26 ans et être titulaires au minimum du baccalauréat, le niveau maximum souhaité étant fixé à bac + 2. De 36 625 déjà en fonction, ils seront 54 600 d'ici janvier 1999.

● **Conditions de travail :**
Ils disposent d'un contrat de droit privé renouvelable chaque année pendant cinq ans, sont payés au SMIC, effectuent 1 575 heures de travail par an (soit l'équivalent de 35 heures par semaine) et disposent de sept semaines de congés.

● **Profil :** 59 % des aides-éducateurs ont entre 23 et 25 ans et 74 % sont des femmes. 51 % ont un niveau bac, 34 % un bac + 2 et 14 % une formation à bac + 3 ou au-delà.

● **Lieu de travail :** 73 % sont affectés dans le premier degré (écoles élémentaires et, dans une moindre mesure, écoles maternelles) et 27 % dans le second degré, essentiellement dans les collèges.

● **Fonctions :** aide à la surveillance, à l'étude, à l'encadrement des sorties et des activités culturelles et sportives, à l'animation et à la médiation. Aide à l'utilisation des nouvelles technologies et des moyens audiovisuels, appui au fonctionnement des centres de documentation (CDI).

● **Répartition :** quatre académies ont déjà recruté plus de 2 000 aides-éducateurs : Créteil (3 731), Lille (3 377), Versailles (2 997), Aix-Marseille (2 132).

● **Démissions :** le turn-over atteint 25 %. *« Ils partent parce qu'ils ont trouvé du travail »*, assure le ministère.

L'inquiétude de quatre aides-éducateurs en quête de lendemains

« LE BOULOT me plaît de plus en plus mais c'est l'impasse. » Gautier, aide-éducateur depuis plus d'un an dans un collège de la banlieue lyonnaise, a du mal à envisager son avenir. Agé de vingt-cinq ans, titulaire d'une licence et ayant échoué à deux reprise au Capes d'histoire-géographie, il se demande à quoi va lui servir son expérience d'emploi-jeune. *« Je m'enferme »*, redoute-t-il. Pourtant, les études dirigées pendant lesquelles il aide les élèves à réaliser leurs devoirs et à mieux comprendre leurs leçons lui procure un vrai plaisir professionnel. Il se sent *« bien intégré »* dans l'établissement et dialogue de plus en plus avec les professeurs. Lui qui a toujours voulu devenir enseignant apprend chaque jour à gérer un groupe d'élèves et à apporter un soutien à ceux qui rencontrent des difficultés scolaires.

« Je suis toujours intéressé par le Capes, mais j'ai le sentiment que je ne le décrocherai jamais », explique-t-il en évoquant *« la flemme et la difficulté de travailler le soir après le boulot »*. Sa copine va partir prochainement à Londres et Gautier envisage de l'accompagner car il ne veut pas *« prendre le risque d'être encore emploi-jeune à presque trente ans »*, sans espoir de lendemain.

Cyril, lui, est décidé à effectuer les cinq années de son contrat. *« C'est peut-être inconscient mais on verra bien »*, assume-t-il. Après son échec en BTS de maintenance industrielle, il se sent trop à l'aise au milieu des enfants pour abandonner son nouveau projet professionnel. A vingt-quatre ans, il espère décrocher un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centre de loisirs qu'il prépare *« en dehors du système de formation des emplois-jeunes »* et se dit persuadé que son travail d'aide-éducateur lui fournira une bonne expérience.

« UN TREMPLIN POUR L'AVENIR » ?

Estelle aussi a repris confiance. Depuis quinze jours, elle a entamé une formation pour passer le concours de professeur des écoles qu'elle a déjà raté deux années de suite. Tous les samedis matin et pendant les vacances scolaires, elle suit des cours à *l'Institut universitaire de formation* des maîtres (IUFM) de Lyon. Elle a, en outre, la possibilité de s'inscrire gratuitement au CNED pour compléter ses études. Mais entre son poste d'aide-éducatrice et sa formation, il ne lui reste plus beaucoup de temps pour s'occuper de son enfant. Son travail au collège se déroule *« plutôt bien »*. Après un an de présence, elle a *« fidélisé »* les élèves en tutorat mais regrette de passer plus de temps qu'auparavant à des fonctions de surveillance au portail du collège. *« Avant, c'étaient les appelés du contingent qui faisaient ce travail, mais il n'y en a plus. »*

Ariane, quant à elle, ne croit pas que son poste d'emploi-jeune soit *« un tremplin pour l'avenir »*. Aide-éducatrice depuis un an dans une école primaire parisienne, elle aussi redoute l'impasse malgré la plaisir que lui procure le travail avec les enfants. Titulaire d'une licence d'études cinématographiques, le rectorat lui a refusé sa demande de formation en journalisme à cause de son prix (15 300 pour l'année). Elle a finalement opté pour la préparation au concours d'entrée en Institut d'études politiques (IEP) via le CNED mais, là encore, le financement du module optionnel pour préparer *l'accès direct en deuxième année d'IEP lui a été* refusé. Alors pour l'instant, elle tente de multiplier les piges avant de pouvoir *« sortir de là dès que j'aurai trouvé le moyen de financer la formation que je souhaite »*. Sinon, dit-elle, *« il n'y aura pas d'avenir »*.

S. Bl.

Mme Aubry juge que la création d'emplois-jeunes pourrait être « un enjeu » lors des prochaines élections locales

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN avait soufflé l'idée des emplois-jeunes au candidat Jospin, le premier ministre l'a reprise à son compte et Martine Aubry l'a mise en oeuvre, en veillant à ce que ces emplois ne soient pas une version améliorée des TUC (travaux d'utilité collective), *mais correspondent* à de *« nouveaux services »*. Les emplois-jeunes entrent peu à peu dans le paysage social, même si certains élus de droite continuent de les bouder. Dans un entretien au *Parisien* du lundi 23 novembre, la ministre de l'emploi ne cache pas que la réforme *« risque d'être un enjeu au moment des prochaines élections »*, et que ceux qui rechignent encore à créer des emplois-jeunes pourraient le payer en voix perdues...

Un an après le vote de la loi du 16 octobre 1997, la ministre de l'emploi reste optimiste sur l'avenir du programme « nouveaux services, emplois-jeunes ». Elle a « fêté » en Dordogne, lundi 23 novembre, le 150 000e emploi de ce type, objectif que le gouvernement s'était fixé pour la fin de 1998.

Ces contrats constituent la première tranche d'un programme prévoyant la création, d'ici à 2000, de 350 000 emplois-jeunes dans le secteur public (éducation, police, justice...), les collectivités locales, les grands réseaux (HLM, transports...) et le monde associatif.

« BEAUCOUP DE BESOINS »

« Cela montre qu'il y avait beaucoup de besoins non remplis dans notre pays, a déclaré Mme Aubry, à Périgueux. *150 000 emplois-jeunes, c'est beaucoup, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup de besoins »* [à satisfaire]. Ce tiers-secteur, qui doit trouver sa place entre les services publics et l'économie marchande, est *« en train d'anticiper les métiers de demain dans la plupart des cas*, a souligné la ministre de l'emploi. *J'ai toutes raisons de penser que nous arriverons aux 350 000 emplois-jeunes en trois ans »* et que *« la plupart peuvent être pérennisés parce qu'ils vont trouver des clients qui pourront payer leurs services »*. En revanche, la création de 350 000 emplois dans le privé, qui figurait aussi en bonne place dans le programme *législatif* de la gauche « plurielle », n'est plus d'actualité, a annoncé Mme Aubry. Elle estime que la reprise économique, à partir de 1997, a permis de tenir cette promesse sans aide de l'Etat. Au moment où la ministre de l'emploi célébrait le 150 000e emploi-jeune, ses services diffusaient un nouveau bilan de cette mesure-phare du projet de la gauche. Au total, 151 926 emplois ont été créés, dont 109 014 étaient déjà en poste mi-novembre. La différence s'explique par le délai – inévitable mais en cours de réduction – entre la signature du contrat et l'arrivée du candidat sur son poste.

L'éducation nationale en draine les gros bataillons *(lire ci-dessus)*, mais associations et collectivités ont embauché 78 676 jeunes, ou s'apprêtent à le faire. Sur ce total, les premières représentent 60 % des employeurs et les secondes 31 %, sociétés d'économie mixte (transports, déchets, environnement...), bailleurs sociaux (HLM) et hôpitaux employant le reste (9 %).

Sur l'ensemble des emplois-jeunes, huit jeunes sur dix ont moins de 26 ans. 30 % n'ont aucune qualification ou au plus un CAP, et les deux tiers possèdent au plus un baccalauréat. Les trois-quarts sont demandeurs d'emploi, et près de 20 % depuis plus d'un an. Les *contrats signés sont à plein temps* et le plus souvent rémunérés au-dessus du SMIC. Après le lancement du programme, puis la définition de nouveaux services, la professionnalisation des emplois est le troisième défi que le gouvernement devra relever.

Si tous les secteurs d'activité sont concernés – de la sécurité aux déchets, des loisirs à la valorisation du patrimoine, du tourisme au développement local –, toutes les collectivités locales ne se sont pas mobilisées avec le même entrain.

VILLES GÉRÉES PAR LA GAUCHE

Ce sont, logiquement, des villes gérées par la gauche (Lille, Rouen, Blois, Chambéry, Quimper, Sarcelles...) qui relaient le mieux la politique gouvernementale et qui ont le plus grand nombre d'embauches par habitant. A l'inverse, des communes comme Dijon, Nice ou Toulon, dirigées par la droite ou l'extrême droite, ont un niveau de recrutement de ces emplois-jeunes très faible.

Dordogne, Pyrénées-Orientales, Aude, Gers et Somme sont parmi les départements ruraux où se créent le plus d'emplois par habitant. Dans les départements urbains, les meilleurs résultats sont obtenus dans les Bouches-du-Rhône, le Nord, la Haute-Garonne, la Gironde et la Seine-Maritime, alors que certains, en Ile-de-France (Yvelines, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine) ou dans l'Ouest (Orne, Morbihan, Vendée, Maine-et-Loire) enregistrent les moins bons résultats.

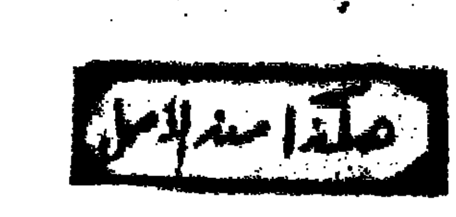
Jean-Michel Bezat

Le maire de Par…
sur la pris…

Le fonctionnement du SAM…

La mobilisation contre le froid n'empêche pas les débats sur les différentes manières d'accueillir les démunis

Le 115, un million d'appels par an



Le maire de Paris tente d'apaiser la polémique sur la prise en charge des sans-abri

Le fonctionnement du SAMU social et du numéro d'urgence 115 est l'objet de critiques

Le fonctionnement du 115, le numéro d'urgence « Accueil sans-abri », fait l'objet, depuis l'apparition de la vague de froid en France, d'une polémique. Tandis que des militants de l'association Droits devant ! et du Comité des sans-logis occupaient lundi le siège du SAMU social, Jean Tiberi, le maire de Paris, faisait savoir qu'il serait fait appel à Europ assistance pour aider à prendre en charge l'afflux des appels de détresse.

LA CHUTE PRÉCOCE de la température, qui a entraîné la mort de près d'une centaine de personnes en Europe en une semaine, souligne cruellement les défauts actuels de la prise en charge des sans-abri à Paris. Non pas en termes de quantité : comme dans le reste de la France, les responsables associatifs sont aujourd'hui unanimes pour reconnaître que le nombre de *lits d'accueil d'urgence est suffisant* pour répondre à la demande. Paradoxalement, l'offre de places supplémentaires durant les grands froids – comme l'ouverture de la station de métro Bonne-Nouvelle, annoncée, lundi 23 novembre, par le ministère des transports – de*vrait permettre d'échapper plus sû*rement à la saturation qu'à d'autres périodes de l'année durant lesquelles de nombreux centres d'accueil ferment leurs portes. Ainsi, dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 novembre, 216 places sur les 5 800 disponibles sont restées vacantes, selon la préfecture de Paris. La Ville peut, en outre, encore ajouter 400 lits à ce total en cas d'extrême nécessité.

La mobilisation contre le froid n'empêche pas les débats sur les différentes manières d'accueillir les démunis

Les griefs portent davantage sur les conditions d'accueil des personnes en difficulté, sur l'organisation de l'offre de lits et, surtout, sur le fonctionnement du 115, le numéro d'urgence « Accueil sans-abri ». Comme pour bien désigner la cible principale de ces critiques, une cinquantaine de militants de l'association Droits Devant ! et du Comité des sans-logis, accompagnés d'élus Verts et communistes de la capitale, ont occupé, lundi après-midi, le siège du SAMU social, principal acteur de l'accueil d'urgence, et gestionnaire unique du numéro gratuit à Paris. *« Le 115 ne répond plus »*, ont-ils ironisé. L'afflux d'appels, depuis quelques jours, a en effet mis davantage en évidence les temps d'attente beaucoup trop longs imposés aux personnes qui téléphonent. Les sans-abri, ou les personnes qui signalent une situation de détresse, doivent parfois patienter plusieurs heures avant d'obtenir un interlocuteur.

Cet engorgement n'est cependant pas spécifique à Paris. Le 115, service public mis en place par l'Etat dans chaque département métropolitain, où il est géré notamment par des associations, est confronté depuis sa création, en septembre 1997, à de multiples problèmes. *« Les écoutants ne sont pas forcément bien formés pour une réponse rapide,* explique Agnès El Majeri, chargée du dossier à la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars), qui anime le dispositif. *Le matériel n'est pas toujours performant. Surtout, le numéro n'est pas encore assez connu pour éviter les appels dits "polluants", les plaisanteries ou les injures qui émanent majoritairement de jeunes adolescents ou d'enfants. »*

Si le numéro des pompiers ne reçoit que 4 % d'appels de ce type, le 115 affiche, lui, une moyenne nationale de 70 %, avec des pointes de l'ordre de 95 % dans plusieurs départements. Son fonctionnement – comme celui d'autres numéros de téléphonie sociale tels que le 119 destiné à l'enfance maltraité, qui est actuellement l'objet, comme le 115, d'une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) – est ainsi souvent paralysé par les mauvais plaisants.

Cette proportion d'appels « polluants » est toutefois moindre à Paris, où l'incivisme est souvent découragé... par l'encombrement des lignes. Dans la capitale, les dysfonctionnements du 115 ont en effet des causes particulières, en partie liées à la nature de leur gestionnaire. Le SAMU social, groupement d'intérêt public (GIP) subventionné par la Ville et plusieurs organismes dépendant de l'Etat, s'est étoffé depuis sa création, en 1993, au point de devenir la structure française la plus importante de l'accueil d'urgence. Elle ne gère pas seulement le numéro gratuit, mais aussi le réseau de véhicules qui partent à la recherche des personnes en détresse, des centres d'accueil d'environ 500 places ainsi que des lits médicalisés. Cette taille impose un fonctionnement rendu encore plus rigide par des difficultés à se coordonner avec les autres acteurs de l'urgence et la règle des trois jours imposée aux sans-abri. Au-delà de cette période, les personnes hébergées doivent obligatoirement quitter la structure d'accueil pour en trouver une autre.

« Cela explique que les heures où le réseau est presque inaccessible se situent entre 9 et 11 heures le matin, dit Agnès El Majeri. *C'est le moment où les sans-abri arrivés au bout de leur période de trois jours sont obligés de repasser par le standard pour faire une nouvelle "réservation". »* Ces appels surchargent le réseau déjà fortement encombré en période hivernale et suscitent des réactions d'exaspération, parfois violentes, de la part des sans-abri. La rotation des trois jours irrite également nombre de responsables associatifs qui y voient une interruption fort dommageable des processus de réinsertion, une remise en cause permanente des actions entreprises auprès de publics très fragiles.

Longtemps ces critiques ont été contenues par les progrès indéniables que le SAMU social a permis de faire réaliser à l'accueil d'urgence dans la capitale. Mais aussi par la crainte des appuis politiques des promoteurs de la structure. Son président et fondateur, Xavier Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence du gouvernement d'Alain Juppé, est en effet connu pour avoir l'oreille de Jacques Chirac, qui l'a aidé à fonder le GIP alors qu'il était maire de Paris. Sa directrice, Dominique Versini, est conseillère municipale de la Ville et conseillère régionale d'Ile-de-France, placée deuxième sur la liste d'Edouard Balladur aux dernière élections.

Sans doute cette coloration politique n'est-elle pas étrangère à la célérité avec laquelle Jean Tiberi est intervenu, lundi après-midi, pour couper court à la controverse qui pointait. Le maire a indiqué que, désormais, les appels qui ne pouvaient être gérés seraient dérivés vers le standard d'Europ assistance, société *« particulièrement performante et compétente pour ces opérations »*. M. Tiberi a par ailleurs annoncé un renforcement des équipes chargées de « marauder » la nuit à la recherche de personnes en détresse. Il a constaté *« un problème d'information et de coordination avec les associations »*, tout en attribuant les dysfonctionnements du 115 à un manque de personnel, dont la charge revient à l'Etat. Quelques heures plus tard, la préfecture de Paris faisait d'ailleurs savoir que celui-ci assumerait ses responsabilité en prenant en charge le coût du recours à Europ assistance.

Les dispositifs d'Etat ne sont pas non plus épargnés par les polémiques. Ainsi la délégation parisienne du Secours catholique a-t-elle annoncé, lundi, qu'elle quittait l'opération Atlas, à laquelle elle participait depuis six ans, notamment aux côtés de la SNCF, de la RATP, de l'Armée du salut et de la Protection civile. Ce dispositif, financé par la Direction de l'action sociale, assure un repas et un hébergement aux sans-abri.

Le Secours catholique entend ainsi protester contre le durcissement des conditions d'accueil des personnes en difficulté. Alors que le SAMU social a assoupli cette année sa position en passant de un à trois jours, Atlas a suivi le chemin inverse en limitant la durée de séjour des accueillis à une journée. *« Rejetés à la rue chaque matin, leur seul souci ne peut être que de trouver un hébergement pour le soir. Ce système les maintient donc dans l'urgence et favorise leur précarisation »*, constate l'organisation, qui démontre ainsi que la mobilisation contre le froid n'empêche pas les débats, parfois vifs, sur les différentes manières d'accueillir les démunis.

Jérôme Fenoglio

Le 115, un million d'appels par an

● **Missions :** le 115 est un numéro de service public, gratuit, dont l'accessibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 est rendue obligatoire par l'Etat. L'écoutant doit notamment renseigner les appelants sur l'hébergement d'urgence et l'accueil de jour dans le département ; l'accès aux soins et à l'hygiène ; l'aide alimentaire. Lorsqu'il juge qu'il y a urgence, il contacte le SAMU, les pompiers ou tout autre service pouvant venir en aide rapidement.
● **Gestionnaires :** les 96 département de la France métropolitaine comptent 135 gestionnaires ainsi répartis : 103 associations, 13 centres communaux d'aide sociale, 6 commissariats de police, 3 hôpitaux, 3 établissements de la Croix-Rouge, 2 foyers de jeunes travailleurs, un Groupement d'intérêt public (le SAMU social de Paris), un foyer départemental de l'enfance, un établissement public, une préfecture.
● **Appels :** sur l'ensemble du territoire, le 115 reçoit plus de 85 000 appels par mois, soit un volume annuel supérieur au million. Le SAMU social de Paris, où sept personnes répondent de jour et trois la nuit, a reçu 178 000 demandes en 1997 et orienté vers les centres 157 000 personnes.

Une centaine de personnes mortes de froid en Europe, dont neuf en France

Mme Aubry appelle chacun « à ouvrir les yeux »

LA VAGUE de froid précoce en France avait déjà provoqué la mort de neuf personnes, mardi 24 novembre. Aux sept victimes répertoriées entre le vendredi 21 et le lundi 23 novembre à Marseille, Toulouse, Cambrai (Nord), La Seyne-sur-Mer (Var) et Paris (*Le Monde* du 24 novembre), se sont ajoutés deux nouveaux décès de sans-domicile-fixe (SDF), en banlieue parisienne et en Normandie.

Le corps d'un homme de cinquante-deux ans, originaire de Dakar (Sénégal) a été découvert, lundi 23 novembre, dans le parking d'une cité de Montreuil (Seine-Saint-Denis) par deux autres autres sans-abri qui avaient passé la nuit à ses côtés. Le même jour, à Yvetot (Seine-Maritime), un homme de quarante-huit ans a été retrouvé mort, vraisemblablement de froid, à côté de la caravane où il vivait.

Dans la capitale, où l'on compte pour l'instant trois décès dus au froid, les températures nocturnes atteignaient ces derniers jours - 6° C.

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a appelé, lundi 23 novembre, à Périgueux (Dordogne), *« chaque Français, chaque citoyen, à ouvrir les yeux lorsque le froid est là »*. Mme Aubry, qui signait la convention créant le 150 000e emploi-jeune, a ajouté : *« Ce ne sont pas les places d'hébergement qui manquent, c'est peut-être que notre société ne sait plus ouvrir les yeux sur ceux qui souffrent »*.

En Europe, en particulier dans l'Est, cette vague de froid a fait une centaine de morts et plusieurs centaines de blessés, selon l'Agence France-Presse. En Roumanie, par exemple, trente-six personnes sont décédées ces derniers jours, et trente-deux en Pologne.

A Moscou, où les températures descendent bien en-dessous de la normale saisonnière (jusqu'à - 20° C la nuit), onze personnes ont succombé et 267 ont été hospitalisées. En Russie occidentale, le mois de novembre a été le plus froid jamais enregistré depuis la création des services météo.

Les situations familiales des adolescents influencent leur état de santé

Selon une enquête, les jeunes des familles monoparentales ou recomposées sont plus fragilisés

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, devait rendre publics, mardi 24 novembre, les résultats du premier « Baromètre santé-jeunes » 1997-1998, établi par le Comité français d'éducation pour la santé. Véritable radioscopie des pratiques adolescentes, l'enquête souligne le rôle déterminant de la structure familiale sur l'état de santé des jeunes âgés de 12 à 19 ans.

L'ÉTAT DE SANTÉ des adolescents est directement lié à leur situation familiale : les jeunes vivant avec leur père et mère de naissance ou d'adoption consomment moins d'alcool, de tabac et de cannabis et pensent moins souvent au suicide que ceux vivant dans un foyer monoparental ou recomposé. Ce constat, qui intervient en période de réhabilitation de la cellule familiale, ponctue les différents chapitres du premier *« Baromètre santé-jeunes »* que Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, devait rendre public mardi 24 novembre.

Interrogés par téléphone, 4 115 jeunes âgés de 12 à 19 ans, scolarisés ou non, ont parlé de leur vie affective et sexuelle, de leur consommation de tabac, d'alcool, de drogues, de sport, de violence, de suicide, de nutrition, de loisirs, d'accidents, de douleur... aux enquêteurs du Comité français d'éducation pour la santé (CFES). Résultat : un ouvrage de plus de trois cents pages, véritable radioscopie des pratiques des jeunes, établie, pour l'essentiel, à partir du questionnaire utilisé en 1988 et 1993 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale auprès de *12 391 élèves de collèges et lycées.*

La question du « statut familial » recoupe chacune des thématiques abordées. La situation de la famille a des incidences, même sur des sujets comme la nutrition : les jeunes qui vivent chez leurs parents de *naissance sautent moins souvent* le petit déjeuner et le repas de midi que ceux des familles monoparentales ou recomposées. Les problèmes d'obésité – qui se révèlent inquiétants, puisque 13 % des adolescents déclarent un poids et une taille les désignant comme obèses – sont plus marqués dans les familles monoparentales (16 %). *« Globalement, c'est dans les familles recomposées que les jeunes jugent le plus sévèrement l'ambiance des repas familiaux »*, souligne l'enquête. A noter : 5 % des jeunes interrogés déclarent *« ne pas avoir mangé à leur faim »* assez souvent ou très souvent au cours des douze derniers mois (7,5 % en région parisienne).

BANALISATION DU CANNABIS

Au chapitre de la vie affective et sexuelle, l'âge médian au premier rapport sexuel est situé à 17 ans, pour les filles comme pour les garçons – une donnée qui n'a pas varié depuis plusieurs décennies. Parmi les jeunes sexuellement actifs, 87 % déclarent avoir utilisé un préservatif la première fois. En revanche, le préservatif a été nettement moins utilisé lors de la dernière relation sexuelle (80 % pour les garçons et 53 % pour les filles). Les jeunes vivant avec leurs parents de naissance (ou d'adoption) utilisent plus le préservatif (89 %) que les jeunes issus de familles monoparentales (83 %) ou recomposées (82 %), et déclarent *avoir eu moins* de rapports sexuels que ces derniers. Ces observations, notent les auteurs, doivent être nuancées en raison *« de nombreuses variables de confusion possibles (notamment celles qui sont relatives à l'aspect socio-économique) »*.

L'enquête fait également état de la banalisation de l'usage de cannabis chez les jeunes (*Le Monde* du 18 novembre). Près de la moitié des 15-19 ans (48 %) s'en sont déjà vu proposer et 14 % en ont consommé au moins dix fois. La consommation est liée au sexe (32 % des garçons sont concernés, contre 23 % des filles), à la profession du chef de famille (plus la catégorie socio-professionnelle est élevée, plus le pourcentage augmente) et au statut de la famille (la proportion de refus est de 47 % chez les enfants vivant avec leurs parents de naissance, de 40 % pour les jeunes issus de familles monoparentales et de 30 % pour ceux issus de familles recomposées).

Parmi les 12-19 ans, 28 % de jeunes fument, pourcentage qui atteint 50 % à l'âge de 19 ans. A 12-13 ans, moins de la moitié des parents (44 %) interdisent à leurs enfants de fumer. L'interdiction est plus forte lorsque l'enfant vit avec ses deux parents, et l'on trouve plus de fumeurs dans les foyers monoparentaux et recomposés. En tenant compte d'enquêtes antérieures, le CFES constate toutefois que le nombre d'adolescents déclarant fumer est en diminution.

ÉTABLIR DES RÈGLES DE VIE

L'âge moyen de la première ivresse est de 15 ans et demi, sans différence significative entre les sexes. Si le statut social de la famille *n'influe pas sur la fréquence* des ivresses alcooliques, les jeunes vivant avec leurs parents de naissance ont moins souvent connu cet état (25 %, contre 41 % pour les autres familles).

Le suicide, auquel 10,5 % des jeunes *disent* avoir pensé au cours des douze derniers mois, est lui aussi mis en rapport avec le statut familial. Les jeunes issus de familles monoparentales (12 %) ou recomposées (16 %) y ont plus souvent pensé que ceux vivant avec leurs deux parents (9 %). Parmi ceux qui déclarent y avoir pensé, moins de la moitié (45 %) en a parlé à quelqu'un. *« Les adolescents qui vivent avec leurs deux parents de naissance ou d'adoption sont moins victimes d'actes de violence (agie ou subie), prennent moins de risques, ont moins d'idées suicidaires et font moins de tentatives de suicide »*, lit-on dans l'enquête. 7,8 % des jeunes déclarent par ailleurs avoir été frappés ou blessés physiquement au cours des douze derniers mois et 2,2 % disent avoir subi des rapports sexuels forcés (3 % des filles et 1,2 % des garçons).

En conclusion, Jacques Arènes, chercheur au CFES, et François Baudier, responsable du département santé publique à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), estiment que *« le cœur de la démarche d'éducation pour la santé auprès des 12-19 ans est à trouver de façon prioritaire au sein de la famille »*.

Entre la famille coercitive et la famille laxiste, il y a place, selon eux, pour une *« troisième voie fortement perceptible dans cette enquête »* : celle des familles qui savent à la fois échanger et établir des règles de vie, où les enfants se sentent protégés de certains risques ou habitudes pouvant mettre leur santé en danger. Le rôle de la famille n'a, selon les auteurs, pas été suffisamment pris en compte jusqu'à présent dans les stratégies de prévention mises en place en direction des adolescents.

Marie-Pierre Subtil

★ « Baromètre santé-jeunes » 1997-1998, CFES, BP 51, 92174 Vanves cedex.

« Comment on fait pour embrasser ? »

0800-235-236. Depuis bientôt quatre ans, 4 millions de jeunes ont composé ce numéro. Au bout du fil, trente intervenants, psychologues, médecins, conseillères conjugales et familiales, se relaient aujourd'hui pour les écouter puis tenter de les orienter vers des lieux de parole ou de soins. Créé début 1995 à l'initiative du ministère de la santé, géré par l'Ecole des parents et des éducateurs, le Fil Santé Jeunes est un numéro d'appel gratuit accessible tous les jours de l'année de 8 heures à minuit.

Trois cent mille appels au total ont été « décrochés », dont le contenu ne relevait pas de la gaudriole. Les appels sont à 69 % le fait des filles, à 89 % des moins de vingt-deux ans, et proviennent à 31 % des petites agglomérations ou de la campagne. Un tiers concerne les relations amoureuses ou la sexualité, 28 % les états dépressifs, 29 % la santé *stricto sensu* et 2 % donnent lieu à l'évocation d'une tentative de suicide qui paraît vraisemblable.

Voici un aperçu des coups de téléphone reçus par deux répondants psychologues lors d'une matinée ordinaire, un jour de semaine.

● **Relations sexuelles.** Une jeune fille de dix-sept ans, amoureuse d'un garçon de trois ans son aîné : *« J'appelle parce que je voudrais savoir comment on fait l'amour, la première fois, comment ça se passe ?... En fait, je me sens coincée. Je sais pas si je le fais, pour lui faire plaisir. Je n'y connais rien. Et si je dis qu'on le fait pas, j'ai peur de sa réaction... »*

● **Autorité paternelle.** *« Je vous appelle parce que j'ai un petit problème avec mon père en ce moment. J'ai presque dix-huit ans, je voulais aller en boîte avec mes deux frères qui sont plus grands que moi. Mais mon père, il veut pas. Il me traque, il traque ma mère. Il arrête pas de lui dire "ton amant", des trucs comme ça. Il dit aussi que c'est à cause de moi, la facture de téléphone. A la longue, j'en ai marre. Ça commence à me désespérer. Ça retombe toujours sur moi ou sur ma mère, jamais sur mes frères. Le plus grand, quand il est parti, mon père a pas fait tout ce cinéma. »*

● **Drogues.** *« Je fume du haschisch et je peux pas m'en passer. Ça fait un an. Si je fume pas, je me sens pas bien. J'en ai marre. Ça fait dépenser trop d'argent. Bon, là, je vous laisse, y'a du monde qui attend à la cabine du collège. »*

● **Baisers.** *« Comment on fait pour embrasser ? »*, et sa variante technique : *« Dans quel sens il faut tourner la langue quand on roule une pelle ? »*

● **Viol.** *« J'ai seize ans, lui en a dix-sept. Je suis sortie avec lui mais maintenant je veux plus. Et lui, il me force. C'est pas vraiment un viol, parce qu'on se connaît. Mais des fois, il me tape. »*

● **Amours.** *« Je voudrais sortir avec un garçon mais il a pas l'air de s'intéresser à moi. Qu'est-ce que je dois faire ? »*

● **Racisme.** *« J'ai seize ans, je sors avec quelqu'un mat de peau. Mon père, il est raciste. Il m'a dit qu'il voulait plus que je le voie. Je le connais trop, il changera pas d'avis. Il habite la cité pas loin de chez nous et mon père, il aime pas les gens de la cité. Je l'ai pas dit à mon copain, parce que je sais pas si je vais rompre ou pas. »*

● **Amitié.** *Une adolescente de douze ans : « J'ai deux copines et y'en a une qui me demande de choisir entre elle et l'autre. Elle veut pas comprendre que j'ai pas envie de choisir. Elle dit que sinon, elle préfère rester seule. »*

● **Racket.** *« Jeudi, j'étais en train d'aller chez ma grand-mère. Y'a des garçons qui m'ont dit de filer mon blouson, sinon, ils me taperaient dessus. Ils avaient un bonnet et une écharpe qui leur couvrait la bouche. »*

● **Grossesse.** *Une habitante des Bouches-du-Rhône, âgée de quinze ans : « Voilà, moi et mon copain... enfin, j'ai avalé son sperme. Est-ce que je peux tomber enceinte ?... Vous êtes sûr ? Parce que j'en ai vraiment avalé. Et est-ce que je peux attraper le sida ?... Les maux de tête, c'est pas un symptôme, ça, du sida ? » Une jeune fille de quatorze ans : « J'ai fait l'amour samedi sans préservatif. Comment je fais pour avoir la pilule du lendemain ? »*

● **Mal-être.** *« J'ai onze ans, et je crois que je vais faire une fugue parce que là, ça va pas avec ma famille d'accueil. »*

● **Cancer.** *« J'ai la baleine de mon soutien-gorge qui m'est rentrée dans le sein. La mère de ma copine dit que ça peut donner le cancer... »*

● **Violences.** *« Mon père, il me tape. J'ai un œil au beurre noir. Une fois, il a même renversé le berceau, y'avait ma petite sœur dedans. Il faut dire, c'est quand il est saoul qu'il fait ça. »*

● **Solitude.** *Un garçon de dix-sept ans qui habite une petite commune de Charente-Maritime. « Comment dire... J'ai l'impression d'être seul... Je sais pas, tout le monde se fout de moi. Ce matin, en français, au lycée, j'étais en train de lire et tout le monde rigolait. Comme je suis très timide, j'ai tendance à zozoter. Un jour, y'a même une fille qui m'a demandé de sortir avec elle, mais c'était pour que les autres se marrent. »*

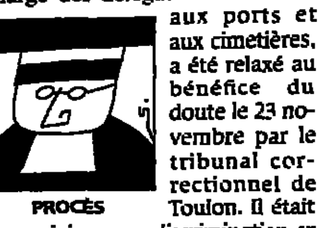
Pascale Krémer

Un adjoint au maire FN de Toulon relaxé au bénéfice du doute

Il était poursuivi pour discrimination raciale

TOULON
de notre correspondant

Philippe Viard, quatorzième adjoint au maire FN de Toulon, en charge des délégations à la mer, aux ports et aux cimetières, a été relaxé au bénéfice du doute le 23 novembre par le tribunal correctionnel de Toulon. Il était poursuivi pour « *discrimination en raison de l'origine, de l'appartenance ou de la non-appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une religion non déterminée* ».



PROCÈS

Les faits remontent au 9 avril. L'adjoint reçoit dans son bureau de l'hôtel de ville Mme Dalila El Hache, une commerçante française d'origine kabyle qui souhaite une concession au cimetière central de Toulon. Le refus de l'adjoint sera net. Il invoque le manque d'espace et, selon Mme El Hache, le ponctue d'arguments sans équivoque : *« Laissez nos morts tranquilles ! Le cimetière central est réservé aux Français. Vous êtes arabe ! Vous n'aviez qu'à être chrétienne. Si on interrogeait nos morts, croyez-vous qu'ils seraient contents d'être enterrés avec des Arabes ? »*

Autant de propos qui seront consignés dans la plainte que Dalila El Hache dépose dix jours plus tard et qu'elle refuse de retirer quand la mairie lui fait savoir par courrier en date du 30 avril que la concession lui est accordée. Le 19 octobre, comparaissant devant le tribunal correctionnel, l'adjoint nie toutes ces accusations et son avocat, Me Louis Bernardi, lance sur le ton du dépit : *« Si M. Viard était raciste, il n'aurait pas reçu cette personne. »* Pourtant, le procureur de la République requiert alors trois mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende. Le jugement mis en délibéré a été beaucoup plus clément.

Philippe Viard est connu pour ses saillies verbales et ses démêlés judiciaires. En novembre 1996, s'en prenant à deux responsables du premier boycottage de la fête du livre du Front national, il les avait apostrophés sur une radio périphérique : *« Il faut qu'ils se méfient. J'ai encore des armes et le parti que je représente a encore des armes... »* Ce qui lui avait valu d'être condamné pour propos injurieux à 5 000 francs d'amende et 5 000 francs de dommages et intérêts par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Le 6 octobre dernier, la même juridiction le condamnait à remettre en l'état initial une ruine qu'il avait reconstruite pour la rendre habitable sans permis de construire sur un terrain de 29 hectares dont il est propriétaire depuis deux ans, sur les pentes du mont Faron, une zone inconstructible car protégée. Dans cette dernière affaire, Philippe Viard s'est vu infliger une amende de 30 000 francs.

José Lenzini

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un skieur et son entraîneur, tous deux poursuivis pour « homicide involontaire »**, ont comparu, lundi 23 novembre, devant le tribunal correctionnel d'Albertville (Savoie). Le skieur, Antoine Bon, avait percuté, le 15 décembre 1996, un enfant de dix ans sur une piste verte. Son entraîneur, Denis Morin, avait demandé à ses élèves de *« descendre jusqu'en bas, en utilisant la piste verte »*. Hospitalisée à Grenoble, la victime était morte des suites de ses blessures. Le procureur a requis une peine d'un an de prison, dont trois mois ferme, et cinq ans d'interdiction de pratique du ski comme entraîneur, moniteur ou compétiteur. Le jugement sera rendu le 14 décembre.

■ **ARC : le tribunal de grande instance de Toulon a débouté**, lundi 23 novembre, l'Association de recherche sur le cancer (ARC) de son assignation en dommages et intérêts contre Jacques Crozemarie, pour ses *« fautes civiles de gestion »*. L'ancien président est accusé d'avoir fait des dépenses promotionnelles de plus de 60 millions de francs pour redresser son image. L'avocat de l'ARC, Me Philippe Lecas, a annoncé son intention de faire appel du jugement.

■ **EDF : le tribunal correctionnel de Draguignan** a condamné EDF, lundi 23 novembre, à une amende d'1 million de francs, et 340 000 francs à verser aux parties civiles, après l'électrocution, en juillet 1996, d'un adolescent par une ligne basse tension tombée à terre.

adjoint au maire FN
de Toulon relaxé
ı bénéfice du doute

Pendant l'hibernation des ours pyrénéens, la polémique continue

Alors que deux oursons, sans doute ceux de Mellba, tuée en 1997, viennent d'être repérés dans la montagne, la réintroduction de ces fauves ne fait toujours pas l'unanimité. Les élus du Béarn souhaitent en accueillir, ceux de l'Ariège veulent l'arrêt de l'expérience

TOULOUSE
de notre correspondant

Les deux oursons orphelins de Mellba, venue de Slovénie et abattue en septembre 1997 par un chasseur, seraient vivants et bien portants. Les observations se multiplient dans les Pyrénées centrales, entre Ariège et Haute-Garonne, où la mère avait été lâchée. Contre toute attente, ces jeunes animaux auraient donc réussi à survivre seuls et s'apprêtent à entrer en hibernation. Ils pèsent environ 70 kilos chacun. Au printemps, ils devraient se séparer et s'installer sur leur propre territoire.

Cette information – preuve, selon les scientifiques qui suivent les ours, de la qualité du milieu naturel pyrénéen – tombe à point, quelques jours avant la réunion annuelle qui rassemblera, début décembre à Toulouse, les principaux techniciens (autrichiens, italiens, grecs, espagnols et français) des programmes de réintroduction d'ours menés en Europe grâce aux crédits LIFE. Aucun ours n'a, en effet, été lâché dans les Pyrénées en 1998. Le renforcement de la population ursine a marqué une pause, le temps d'évaluer l'impact économique et sociologique des lâchers entrepris depuis mai 1996.

Les Pyrénéens restent très partagés sur le retour du grand fauve. L'Europe attend les rapports des deux Etats intéressés avant de s'engager à nouveau. Sur l'ensemble de la chaîne, les Espagnols semblent plus réticents que les Français, faute d'une concertation suffisante. Après les habitants du val d'Aran, qui ont découvert le programme de réintroduction lorsque les premiers animaux, lâchés à Melles (Haute-Garonne), eurent franchi les quelques hectomètres les séparant de la frontière pour croquer des brebis, ce sont les éleveurs aragonais et navarrais qui se sont émus, cet été, des divagations d'un plantigrade. Côté français, les élus ariégeois sont les derniers à refuser les ours. Le député Augustin Bonrepaux (PS) a même interpellé la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, pour se plaindre des dégâts causés par les ours dans deux cantons de son département et demander de *« mettre un terme au plus tôt à la réintroduction de l'ours en Ariège »*. Le député ariégeois entendait aussi protester contre une mise à l'écart politique : *« Les élus de l'Ariège n'ont jamais été consultés sur la réintroduction de cette espèce, voulue par trois communes de Haute-Garonne. »*

A l'inverse, les élus du Béarn demandent à leur tour des animaux pour renforcer le dernier noyau d'ours purement pyrénéens. Le principe de ces lâchers a été voté en décembre 1996 par le syndicat mixte du haut Béarn, qui regroupe vingt communes des vallées

Une dizaine d'animaux

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
BÉARN
HAUTES-PYRÉNÉES
HAUTE-GARONNE
Garonne
ARIÈGE
Melles
Vallée d'Aspe
Vallée d'Ossau
PYRÉNÉES-ORIENTALES
Golfe du Lion
ESPAGNE
40 km

Réintroduction des premiers ours en 1996

d'Aspe et d'Ossau. Jean Lassalle, le chef de file de ces élus, espérait que l'opération pourrait débuter dès cette année. Cette impatience tranche avec l'attitude des années précédentes. La charte signée en 1994 entre les élus et le ministre de l'environnement de l'époque, Michel Barnier, n'évoquait en effet qu'un *« renforcement éventuel »* de la population ursine. L'expérience de réintroduction des Pyrénées centrales a fait office de « déclic », psychologique et politique.

UN ATOUT ÉCONOMIQUE

Les éleveurs du Béarn ont cependant posé un préalable : ils souhaitent que les spécialistes capturent un des animaux vivant dans le Béarn pour le munir d'un collier émetteur qui permettrait de mieux suivre ses déplacements, comme c'est le cas des ours réintroduits en Haute-Garonne. Les bergers veulent également être rassurés sur les capacités techniques de reprise d'un ours qui ferait trop de dégâts dans leurs troupeaux. 1998 a ainsi été marquée par plusieurs campagnes de piégeage sur toute la chaîne *(lire ci-dessous)*.

Pour que l'ours soit accepté, il faut aussi démontrer qu'il n'est plus un handicap, mais un atout pour l'économie locale. Les sommes investies par l'Europe, l'Etat et les collectivités locales portent moins sur l'achat des ours, leur entretien et leur suivi que sur les diverses mesures d'accompagnement : indemnisation des bergers mais aussi des forestiers en cas de *« reports de coupe »*, amélioration du pastoralisme (héliportage, fourniture de radio-téléphones et de chiens de défense, etc.).

La charte de 1994 prévoyait d'injecter plus de 73 millions de francs sur cinq ans pour construire de nouvelles pistes aux bergers du haut Béarn ou rénover leurs cabanes dans les estives. Les crédits européens LIFE ne sont que de 7,5 millions. L'ours est en quelque sorte devenu un « robinet à subventions ». Dans sa réponse à M. Bonrepaux, Mme Voynet a eu beau jeu de rétorquer que les aides apportées aux éleveurs de l'Ariège ont plus que doublé depuis 1996 (700 000 francs en 1998). Mais les emplois induits et les nouvelles activités liées à la présence de l'ours tardent à paraître. La ministre reconnaît que les effets positifs attendus nécessitent *« un certain temps pour se concrétiser »*.

Les options retenues pour tenter de profiter de la présence de l'ours ne sont pas les mêmes dans les Pyrénées centrales ou en Béarn. Dans le premier cas, où l'ours avait complètement disparu, on mise d'abord sur le tourisme. Dans le Béarn, on préfère mettre en valeur la persistance d'une forte tradition pastorale. Le Fonds d'intervention écopastoral (FIEP) soutient, par exemple, une nouvelle marque de fromage fermier de montagne qui utilise l'empreinte de l'ours en signe de qualité. *Pé Descaous* (le « va-nu-pieds » en béarnais, l'un des nombreux surnoms de l'ours) a été présenté pour la première fois cette année au Salon de l'agriculture.

Du côté des Pyrénées centrales, le projet de « parc de vision » dans la petite station de ski de Boutx-le Mourtis (Haute-Garonne) focalise l'essentiel des espoirs des élus. Le nouveau sénateur, Bertrand Auban (PS), conseiller général du canton de Saint-Béat, vient d'annoncer la création d'un syndicat mixte regroupant une trentaine de communes pour ce parc, dont l'exploitation serait confiée au vicomte Paul de la Panouse, gestionnaire de Thoiry et d'autres parcs animaliers en France *(Le Monde du 31 juillet 1997). Ce projet, qui prévoit de présenter « tous les ours du monde »*, est chiffré à plus de 20 millions de francs. *« Certains de mes collègues sont favorables au parc, mais pas aux ours »*, note François Arcangeli, le maire d'Arbas, qui a succédé au maire de Melles à la tête de l'ADET, l'association des communes à l'initiative de la réintroduction des ours dans les Pyrénées.

Stéphane Thépot

Deux noyaux de population

● **Recensement.** Il existe désormais deux noyaux distincts de population ursine dans les Pyrénées. Le premier, dans le Béarn, comprend cinq animaux, dont une seule femelle, et au moins un ourson né cette année. La dernière naissance en Béarn remontait à 1995. Dans les Pyrénées centrales, trois ours adultes ont été réintroduits depuis 1996, dont Mellba. Il en reste un mâle et une femelle, et peut-être quatre oursons nés en 1997. Ces deux noyaux, trop éloignés pour se rencontrer, sautent fréquemment « à saute-mouton » de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, à la belle saison. Mais tous semblent hiberner côté français.

● **Pertes.** L'ourse Mellba, lâchée en 1996 dans les Pyrénées centrales, a été tuée le 27 septembre 1997 par un chasseur. Le jeune homme a plaidé la légitime défense, et l'affaire a été classée sans suite. En février de la même année, deux habitants de la vallée d'Aspe avaient été mis en examen pour le braconnage d'un ours. Les faits remontent à 1994. Le procès doit avoir lieu à Pau dans les mois à venir.

● **Naissances.** Dans le Béarn, plusieurs clichés automatiques ont révélé un ourson né cette année. Les différences d'un cliché à l'autre pourraient faire espérer des jumeaux, mais peuvent aussi s'expliquer par une luminosité variable. Dans les Pyrénées centrales, l'incertitude est encore plus grande. Cinq oursons sont nés en 1997. Mellba avait été photographiée en compagnie de trois oursons. De récentes observations semblent accréditer la thèse selon laquelle deux d'entre eux seraient toujours en vie. Les deux oursons aperçus avec Ziva, l'autre femelle, ne sont pas des « orphelins » adoptés, comme on a pu le croire. Les tests génétiques pratiqués sur l'ourson piégé cette année en Espagne démontrent que Ziva est bien sa mère.

Les chausse-trapes du piégeage

TOULOUSE
de notre correspondant

1998 a été marquée par plusieurs tentatives de piégeage dans les Pyrénées.

C'est tout d'abord Pyros, l'ours mâle réintroduit en 1997 dans les Pyrénées centrales, qui a été capturé, le 5 avril, afin de poser un nouveau collier émetteur. L'animal s'était débarrassé de ce précieux instrument de suivi à distance quelques jours après son lâcher, au grand dam des éleveurs qui ont subi ses attaques. L'opération a été menée à bien conjointement par Pierre-Yves Quenette, le biologiste chargé du suivi du programme de réintroduction dans les Pyrénées centrales, et par Jean-Jacques Camarra, qui suit depuis de nombreuses années les ours des vallées béarnaises pour le compte de l'Office national de la chasse (ONC).

Cette réussite est une première dans les Pyrénées françaises. La précédente tentative, remontant à 1992 dans le Béarn, avait échoué. La procédure mise au point pour Pyros a nécessité une minutieuse préparation afin d'attirer l'animal sur un site favorable, l'attraper sans dégâts et le relâcher au plus vite. M. Camarra, coordonnateur du réseau Ours brun dans les Pyrénées, affirme maîtriser totalement une technique qui nécessite une bonne dose de patience. *« J'ai désormais trente-quatre piégeages d'ours brun à mon actif,* indique-t-il. *Ce genre d'opération ne m'enchante guère mais, quand il le faut, on a prouvé qu'on savait le faire. »*

M. Camarra a cependant essuyé un échec en mai, en Espagne, où il avait été appelé à la rescousse pour capturer Camille, une de ses vieilles connaissances, qui s'était mise à attaquer les troupeaux de Navarre et d'Aragon. *« Trop improvisé »*, reconnaît-il.

La troisième tentative s'est déroulée en avril, en Espagne également, dans le val d'Aran. A défaut de piéger Ziva, la première femelle lâchée, en 1996, dans les Pyrénées centrales, l'équipe a capturé, avec l'aide du spécialiste croate Djuro Huber, qui a supervisé la capture en Slovénie des ours transplantés dans les Pyrénées, l'un de ses deux oursons, baptisé Nère. Mais le collier émetteur passé au cou de ce jeune animal est tombé en août, pour ne pas gêner sa croissance.

MORT À CAUSE DU STRESS

Cette dernière opération a été critiquée par l'association française Artus, maître d'œuvre des lâchers dans les Pyrénées centrales. Dans sa revue *Ours et nature*, l'association raconte que l'ourson a failli mourir seul dans la neige, abandonné par sa mère pendant plusieurs jours. *Ours et nature* publie également, dans sa dernière livraison, une longue tribune de Pascal Wick, conseiller scientifique d'Artus, qui condamne les piégeages dans les Pyrénées en raison des nombreux risques encourus par les ours. A l'appui de sa démonstration, elle cite le cas d'un ours mort le 30 avril dans les monts Cantabriques, dernier noyau de population ursine en Espagne. L'animal, capturé par un lacet à patte, est semble-t-il mort à cause du stress de la capture.

Une technique nettement plus douce est également utilisée dans les Pyrénées. Il s'agit d'appareils photographiques à déclenchement automatique disposés par M. Camarra dans les forêts du haut Béarn. Ce type de « piège », non contesté, a permis d'annoncer l'une des bonnes nouvelles de l'année : une nouvelle naissance a eu lieu dans les Pyrénées. L'ourson a été photographié pour la première fois le 15 juillet, à 23 h 45.

S. T.

Accélération décidée pour le TGV sud-européen

LA FRANCE et l'Espagne *« réaffirment l'objectif de 2004 »* pour la construction de la section internationale (Perpignan-Figueras) du TGV sud-européen (*Le Monde* du 18 novembre), a indiqué Lionel Jospin, au terme du sommet franco-espagnol de La Rochelle des 20 et 21 novembre, en présence de son homologue espagnol Jose Maria Aznar. Pour ce tronçon, *« les études techniques sont en cours d'achèvement et seront examinées par une commission intergouvernementale franco-espagnole, qui sera installée le 9 décembre »*, a annoncé M. Jospin en précisant que *« sur les tronçons Barcelone-Figueras, sous responsabilité espagnole, et Nîmes-Perpignan, sous responsabilité française, nos autorités sont toutes deux favorables à l'accélération des procédures afin de tenir les calendriers »*.

Au cours du même sommet, la décision a été prise de mettre en place un *« observatoire des flux d'échange »*, tous modes confondus, entre la France et l'Espagne.

DÉPÊCHES

■ **ÉLUS LOCAUX : une centaine de maires et d'élus de petites communes de l'Oise** ont manifesté lundi 23 novembre devant la sous-préfecture de Senlis, pour *« témoigner collectivement de leur révolte d'être traités comme des malfaiteurs »*, après la garde à vue et la mise en examen, jeudi, de quatre d'entre eux pour infraction au code des marchés publics.

■ **PARIS : une expertise sur la pollution provoquée par les locomotives** du dépôt SNCF de la Villette, à Paris, vient d'être demandée par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement (*Le Monde* du 18 novembre 1997). Une épaisse fumée avait à nouveau envahi, le 13 novembre, la cour d'une école du 18e arrondissement.

HORIZONS

PORTRAIT

La splendeur austère de Lobo Antunes

Le romancier portugais ne collectionne rien, roule dans une petite voiture, mène une existence très simple, tout entière consacrée à l'écriture, mais quelle écriture, où brille tout l'or qu'il ne met pas dans sa vie



Antonio Lobo Antunes (au centre) avec des patients de l'hôpital psychiatrique Miguel-Bombarda à Lisbonne.

JOAO FRANCISCO VILHENA

DANS la ville de Lisbonne, des panneaux publicitaires affichent *« Parabems José Saramago ! »*, c'est-à-dire « Félicitations ! » au récent Prix Nobel de littérature, et pourtant ce n'est pas cet écrivain portugais que l'on est venu voir, c'est un autre, qui aurait dû avoir le Nobel à sa place, à notre humble avis, un écrivain plus sombre, et qui a fait couler déjà beaucoup d'encre, Antonio Lobo Antunes, l'auteur entre autres du *Manuel des inquisiteurs* et, récemment, de *La Splendeur du Portugal*. Au téléphone, il fixe rendez-vous pour midi à l'hôpital psychiatrique : *« Le vendredi, c'est le jour où je vais à l'hôpital pour me détendre un peu. »* Une petite phrase, souvent la première, donne parfois la couleur de l'âme d'un inconnu, très simplement. A cinquante-six ans, Lobo Antunes, quand il veut se détendre, ne fait pas la fête, ne part pas en voyage, ne boit pas, ne fait pas ripaille, il va faire un petit tour à l'hôpital. Il n'a pas de vices sensuels, apparemment – du moins pas de ceux que le respect de sa vie privée nous permette de relever –, sinon une accoutumance prononcée au tabac, en l'occurrence de robustes cigarettes SG. Pour le reste, c'est un homme austère. Il ne collectionne rien, roule dans une petite voiture, vit très simplement une vie tout entière consacrée à l'écriture, mais quelle écriture, puissante, enveloppante, où brille tout l'or qu'il ne met pas dans sa vie.

L'hôpital Miguel-Bombarda porte le nom d'un médecin-chef qui fut assassiné par un aliéné. Il est situé au cœur de Lisbonne et comporte de nombreux bâtiments séparés par des espaces imprécis, entre terrains vagues et jardins abandonnés.

Les malades – on n'ose pas dire les fous, ce qui sonne creux, ni les patients, qui fait lâche, ou alors on dit, comme Antunes, « les gens », c'est d'ailleurs bien la grande question de savoir comment les appeler – se promènent assez librement. Ils n'ont pas toujours l'air très frais, mais comme dans tous les hôpitaux psychiatriques, il faut croire que la mondialisation passe aussi par le médicament, l'uniformisation des délires. Lobo Antunes salue chacun, médecins, malades, d'un mot amical, et s'installe dans un petit bureau minuscule où il recevait autrefois, quand il exercait, et où il écrit en partie ses romans, d'une écriture incroyablement minuscule et serrée sur des feuilles d'ordonnance à en-tête « Hospital Miguel-Bombarda, Serviços Clinicos ».

Il s'assied sur une chaise de fer : *« Vous voyez, tout le monde est très gentil ici. Ils me connaissent tous. Et puis j'adore l'odeur des hôpitaux, du désinfectant. L'hôpital, j'y viens depuis que je suis tout petit. Mon père était médecin ici, il nous emmenait faire le tour de l'hôpital en voiture, mes cinq frères et moi, et les gens tournaient autour de la voiture, vitres relevées. Nous aimions bien ça. Après, en revenant d'Afrique, j'ai travaillé ici comme interne. Vers 1985-1986, j'ai quitté la médecine, mais je reviens souvent à l'hôpital, c'est très lié à mon enfance. »*

Le père d'Antonio était d'origine brésilienne et allemande. Neuropathologiste de grande renommée, il voyageait beaucoup et donnait à ses six garçons une éducation très stricte et rigoureuse. Visites des musées vénitiens à sept ans, avec commentaires des chefs-d'œuvre *(« C'était emmerdant à mourir... »)*, lecture des grands écrivains français avec dictionnaire et stylo à la main, pour noter les mots inconnus (et Lobo Antunes parle un français remarquable). Le père avait une passion pour Flaubert et exigeait le dimanche un résumé du chapitre de *Madame Bovary* lu pendant la semaine. La mère tenait *Le Voyage au bout de la nuit*, de Céline, pour le plus grand roman jamais écrit.

> Il travaille dans un appartement très dépouillé. Il y a une table de bistrot déglinguée, un lit, une chaise, un téléphone, dont il donne volontiers le numéro, mais qu'il ne décroche pratiquement jamais

« Ma mère m'a appris à lire quand j'avais quatre ans. Elle dit qu'elle se souvient toujours de moi en écrivain. Ecrire, ce n'est pas que ça me donne tant de plaisir. Je me pose des questions techniques, je ne me demande pas ce qu'est la littérature. Je n'ai pas le temps d'être Sartre. Trop occupé à structurer le matériel. On dit que Virgile écrivait avec énormément de mal, comme les ours ont des enfants, avec beaucoup de difficultés, en les léchant longtemps pour qu'ils aient une forme acceptable. Virgile voulait détruire tous ses écrits avant de mourir. Ecrire, pour moi, ce n'est pas une vocation, mais je n'ai jamais imaginé faire autre chose. » Il commence à treize ou quatorze ans, en prenant une grande feuille de papier et en inscrivant : *« Œuvres complètes d'Antonio Lobo Antunes, romans, poésie, essais, etc. »*, avec des dates de parution jusqu'au-delà de l'an 2000. *« J'écrivais et je brûlais. En fait, je n'ai commencé à publier qu'à trente-six ans, avec* Mémoire d'éléphant, *un truc assez naïf, un livre de débutant. »*

« Mémoire d'éléphant », c'est le petit nom que lui donnait sa mère, parce que la mémoire d'Antonio est en effet remarquable. L'éducation particulière qu'il a reçue de ses parents, ainsi que ses frères, lui permet de citer au pied levé des dizaines de vers français, des pages de Céline, du *Voyage au centre de la Terre* de Jules Verne *(« mon premier émerveillement »)*, et la liste de tous les vainqueurs du Tour de France depuis 1953. Et la mémoire, c'est aussi, comme chez beaucoup d'écrivains, le terreau le plus précieux de son œuvre, mais une mémoire brisée, dont il donne les fragments juxtaposés, dans une sorte de labyrinthe, comme l'explique son traducteur français, Carlos Batista, *« un labyrinthe dont le Minotaure est le fascisme et les guerres coloniales »*.

La grande aventure d'Antonio Lobo Antunes, une expérience dont il se serait volontiers passé, aura été la guerre en Angola. Après une adolescence protégée de tout, des études de médecine, un premier mariage et la naissance d'une fille, il est envoyé en Angola, de janvier 1971 à avril 1973 : *« Une guerre absurde, affreuse. C'est là où j'ai commencé à comprendre les choses. Jusqu'alors je n'avais rien vu, la police politique, la censure, les camps de concentration, tout ça m'était passé à côté. Et je me suis retrouvé à couper des jambes à la scie. J'ai voulu déserter, j'en ai parlé à mon capitaine, qui m'a dit : "La révolution, ça se fait de l'intérieur." C'est pour ça que les gens du PC étaient tous partis à la guerre. Ces jeunes officiers ont permis le renversement du fascisme. »* Il parle avec beaucoup de tendresse de l'Angola, ce pays si beau, trop riche, tellement convoité. Il dit que les Angolais ont toujours su faire la différence entre le peuple portugais et le régime qui l'opprimait, qu'il a toujours été traité avec beaucoup d'amour par les Angolais. Qu'il finirait bien ses jours là-bas, s'il n'y avait pas la guerre civile, mais qu'il accepterait tout de suite la nationalité angolaise si on la lui proposait.

D'Angola, il a aussi rapporté un surcroît de handicap auditif. *« Il y a un problème de surdité dans la famille. Ma mère est sourde. Mais les obus de mortier qui tombaient sur notre camp toutes les nuits n'ont pas arrangé mes oreilles. »* S'il faut absolument trouver un bon usage aux maladies, comme le recommande la sagesse antique, on peut voir dans la surdité un moyen commode de s'épargner bien des propos ineptes et de se protéger contre l'agressivité du monde. Chaque interlocuteur de Lobo Antunes appréciera, quant à lui, l'usage que fait le maître de l'appareil acoustique logé dans son oreille droite et sur lequel il appuie assez souvent, pour monter le son, nous semble-t-il, mais peut-être pour le couper, en fait, sans se départir d'un sourire vague qui veut tout dire et rien, qu'il nomme quelque part *« le sourire du sourd »*.

> « C'est de plus en plus dur d'écrire treize ou quatorze heures par jour, même si ça marche mieux quand je suis fatigué parce que la censure se relâche... »

A son retour de la guerre, il a eu une seconde fille et son mariage s'est défait. Il en a commencé un autre, heureux, qui a fait son temps lui aussi. *« Je crois que cela doit être très difficile pour une femme de vivre avec quelqu'un qui écrit. J'ai connu des écrivains mariés, les femmes vivaient avec leurs livres. Parfois, je me dis que j'ai sacrifié trop de choses aux livres. Même mes filles, je les ai sacrifiées. D'ailleurs, elles continuent à se plaindre, à vingt-quatre et vingt-sept ans : "Tu n'as jamais eu de temps pour moi. Tu écris. Et quand tu n'écris pas, tu regardes le plafond et tu ne parles pas." Je n'ai jamais eu beaucoup de vie sociale ni d'amis. J'avais trois amis, il y en a deux de malades. Je ne fréquente pas les bars parce que je ne bois pas. Pas de cocktails ni de vernissages. Je vois très peu de gens. Et quand je suis avec eux, je ne parle pas, j'écoute. J'adore écouter. »* Ecouter, écrire, c'est sans doute ce qui l'a conduit à la psychiatrie.

Une fois démobilisé, il choisit d'écrire. La chirurgie ne lui aurait pas laissé de temps. La psychiatrie lui donnerait des loisirs. *« Et puis je voyais le côté Dostoïevski de l'affaire, je pensais que c'était lié à l'art. Comme le montre le nombre de publications consacrées à Lewis Carroll. J'ai étudié un grand poète portugais, Antero de Quental, suicidé en 1891, qui souffrait d'une psychose maniaco-dépressive bipolaire. Il était allé voir Charcot, qui lui avait dit qu'il souffrait d'une maladie de femme dans un corps d'homme. J'ai pu dater certains de ses poèmes grâce à la psychiatrie. Eh bien, c'est dans les phases dépressives qu'il a écrit la meilleure partie de son œuvre. A se demander si le bonheur, ça aide... »*

Si *Mémoire d'éléphant* et *Le Cul de Judas* sont des succès, *Connaissance de l'enfer* est un scandale. Lobo Antunes y décrit l'hôpital psychiatrique tel qu'il le découvre à ses débuts, indigné. Il y montre des soignants sadiques et plus dérangés que leurs patients. L'ordre des médecins lui fait un procès. *« Moi, je n'ai jamais eu peur d'être fou, sinon au sens du fou de la famille. Ici, à l'hôpital, il y a des gens qui ont été de très bons peintres. Un danseur allemand a été enfermé pendant quarante ans parce qu'il était homosexuel. Les gens sont abandonnés par leurs familles, c'est le plus grave. J'ai peur de la mort, pas de la folie. Ecrire, c'est toujours structurer un délire. Un délire est un discours logique dont la première prémisse est fausse. En littérature comme à l'opéra, la première prémisse est la suspension de l'incrédulité. Personne ne meurt en chantant comme à l'opéra, mais si la proposition est assez forte, vous l'acceptez, et vous pouvez être très ému avec la fin de* La Bohème. *Un livre, c'est une folie à deux avec le lecteur. »*

Depuis le *Traité des passions de l'âme*, la technique d'Antonio Lobo Antunes repose sur une polyphonie de voix inquiètes, celles des personnages parlant à tour de rôle dans une torpeur visionnaire d'agonisants, comme le souligne Carlos Batista, les uns sont des médiums, les autres se parodient, et dans les passages en italique on peut entendre la voix des morts. Dans *La Splendeur du Portugal*, on entend toute une famille parler, se déchirer, la mère, Isilda, le père alcoolique, Amadeu, et les enfants, la frivole Clarisse, le fou Rui et Carlos, qui a épousé Lena, une fille pas convenable. Tous évoquent le départ de cet Angola auquel ils ne cessent de rêver, ce pays perdu, glissé dans le passé irréparable, avec tout un pan de leur vie.

LOBO ANTUNES a déjà terminé le roman suivant, *Exhortation aux crocodiles*, dans lequel il reprend le personnage de Clarisse dont il est tombé amoureux : *« J'ai décidé de ne faire un livre qu'avec des femmes. Après la révolution, il y a eu un climat de guerre civile. Un mouvement d'extrême droite a tué beaucoup de gens, notamment le premier ministre Sa Carneiro. Pendant un an, ce mouvement a été dirigé par l'ex-président de la République, le général Spinola. Je raconte cette période vue par les femmes de ces personnages masculins, les "crocodiles", ces femmes à qui on ne disait pas tout. Ce sont des choses supposées, devinées, qui sont évoquées par ces épouses, ces maîtresses, ces veuves. Cela permet plusieurs registres. C'est un beau défi de ne prendre que des femmes. L'une est sourde, une autre a un cancer, une autre est très grosse. Les crocodiles, ça vient d'un texte de Tchouang-tseu où il exhorte ces bêtes-là. »*

Quand il n'écrit pas à l'hôpital, Lobo Antunes travaille dans un petit appartement, disons très dépouillé, dans une HLM d'où l'on voit le Tage. Il y a une table de bistrot déglinguée, un lit, une chaise, un téléphone dont il donne volontiers le numéro mais qu'il ne décroche pratiquement jamais. Pour gagner son vrai domicile, il faut prendre le bateau qui traverse le Tage, large à cet endroit comme l'embouchure de la Gironde, ce qui offre la plus belle vision de Lisbonne. Là, dans le quartier de Barreiro, vieux bastion communiste, Lobo Antunes a acheté un vaste appartement très confortable qu'il partage avec sa compagne. Décor très propre et rangé qui ne donne pas l'impression d'être habité. Sans doute parce que Lobo Antunes est toujours « ailleurs », dans un autre livre. Il dit que le prochain sera le dernier. Qu'il est très rare d'écrire un bon roman après soixante-cinq ou soixante-dix ans, parce que l'imagination s'ankylose et qu'on reste prisonnier de la manière qu'on a trouvée d'exprimer le monde. *« Et puis c'est de plus en plus dur d'écrire treize ou quatorze heures par jour, même si ça marche mieux quand je suis fatigué parce que la censure se relâche... »*

Le libraire en bas de chez lui a mis en vitrine tous les livres de Saramago. *« C'est incroyable... »*, murmure Antunes en hochant la tête. Il ne déteste pas son rival, mais il a conscience à juste titre de son génie propre. Des centaines de lettres du monde entier lui ont répété : *« Vous auriez dû l'avoir... »* C'est touchant, certes, mais ce qui l'a remonté, c'est un coup de fil de son vieux père, le houspillant : *« C'est de ta faute, tu n'as pas de lobby à Stockholm ! »* Il sourit, éteint son appareil acoustique. Pas de lobby. Comme Tolstoï, Michaux, Borgès, James, Conrad, Hardy, Proust, et autres pauvres hères. Il est de plus mauvaises compagnies.

Michel Braudeau

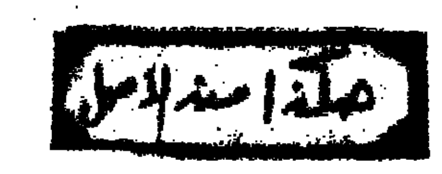
★ L'œuvre d'Antonio Lobo Antunes est traduite en français et parue chez Christian Bourgois et Anne-Marie Métailié. Ses principaux romans sont disponibles en collection de poche aux éditions 10/18.

Au mot près

Icares

Les métastases du pinochettisme





Antunes

Au mot près *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LE VOCABULAIRE nautique évolue à la cadence des records de vitesse sur l'eau, et reflète les mœurs des derniers usagers de la mer. Ainsi la « Course du Rhum » 1998 vient-elle de consacrer deux termes, encore inconnus il y a vingt ans, pour désigner les situations météorologiques extrêmes.

Depuis des siècles, et jusqu'aux années 80, le gros temps s'appelait *coup de chien*, ou *piaule* – à cause du *piaulement* des vents forts dans les mâtures. Le mot a disparu au profit, parfois, de la *brafouille* ou *brafougne*, mais, plus généralement, du *baston*. Exemples : *« Ça va bastonner ! »* ; *« il va y avoir du baston »*, ou mieux : *« de la baston »*, par attirance du féminin des mots *bagarre* et *castagne*, que *baston* a remplacés dans l'argot des banlieues.

Tout un changement de mentalité né des technologies nouvelles et de la popularisation de la voile se profile derrière cette substitution de termes. La tempête n'est plus vue comme une fatalité redoutable devant laquelle il était conseillé, aux yachtmen en blazer comme aux pêcheurs en caban, de faire humblement le gros dos, mais un affront de voyou à relever sans prudence. Dans les cockpits, le défi « si tu choques, t'es un lâche ! » a détrôné le vieux précepte de « saluer les grains », voile faseyante ou basse. Le réflexe de survie a fait place à l'obsession de l'exploit.

Corollairement, l'exact contraire du coup de torchon a aussi changé de nom, comme de statut dans les appréhensions du navigateur. L'ancienne *bonasse* anticyclonique et ses synonymes argotiques plus récents tels que *calmasse* ou *calmouille* ont cédé la place à la *pétole*, d'éthymologie incertaine. Des coureurs lui soupçonnent des origines latines, vue sa fréquence en Méditerranée. D'autres suggèrent que le substantif, ainsi que le verbe *pétoler*, viendraient du mot *pet*, dans l'expression courante : *« Il n'y a plus un pet de vent. »*

Ce qui est sûr, et caractéristique de la « culture » développée par la compétition hauturière, c'est que la *pétole* est désormais plus crainte que la *baston*, dont les bêtes de course redemandent, jusqu'aux limites du matériel et au-delà – sachant que les techniques de repérage et de secours ont heureusement progressé dans les mêmes proportions...

Plus la langue change vite, plus l'actualité joue sur les mots et déchaîne des controverses sémantiques. Les « rhumistes » (autre néologisme) n'avaient pas achevé, en Guadeloupe, leurs récits de *bastons* et de *pétoles*, qu'une autre tempête se levait à propos de qualificatifs, ceux dont Michel Rocard gratifiait François Mitterrand. Ce dernier, aux yeux de son ancien premier ministre, n'aurait pas été un *« honnête homme »*. Les exégètes de tout bord se sont empressés de conclure que l'adjectif avait été placé avant le substantif pour adoucir la critique, mais qu'il s'agissait bien de traiter l'ancien président de malhonnête.

C'était oublier, par inculture ou malice, que l'ordre adopté peut viser tout autre chose que la rigueur ou l'indélicatesse strictement morales. Au sens classique, dénier à quelqu'un la qualité d'*« honnête homme »* peut vouloir signifier qu'il manque aux bonnes manières, à une érudition éclectique. Cette intention de dire existait peut-être, si on la rapproche de la critique faite à la bibliothèque du président, d'être trop littéraire, ou du moins pauvre en ouvrages d'économie, nouveau bagage obligé de l'« honnête homme ».

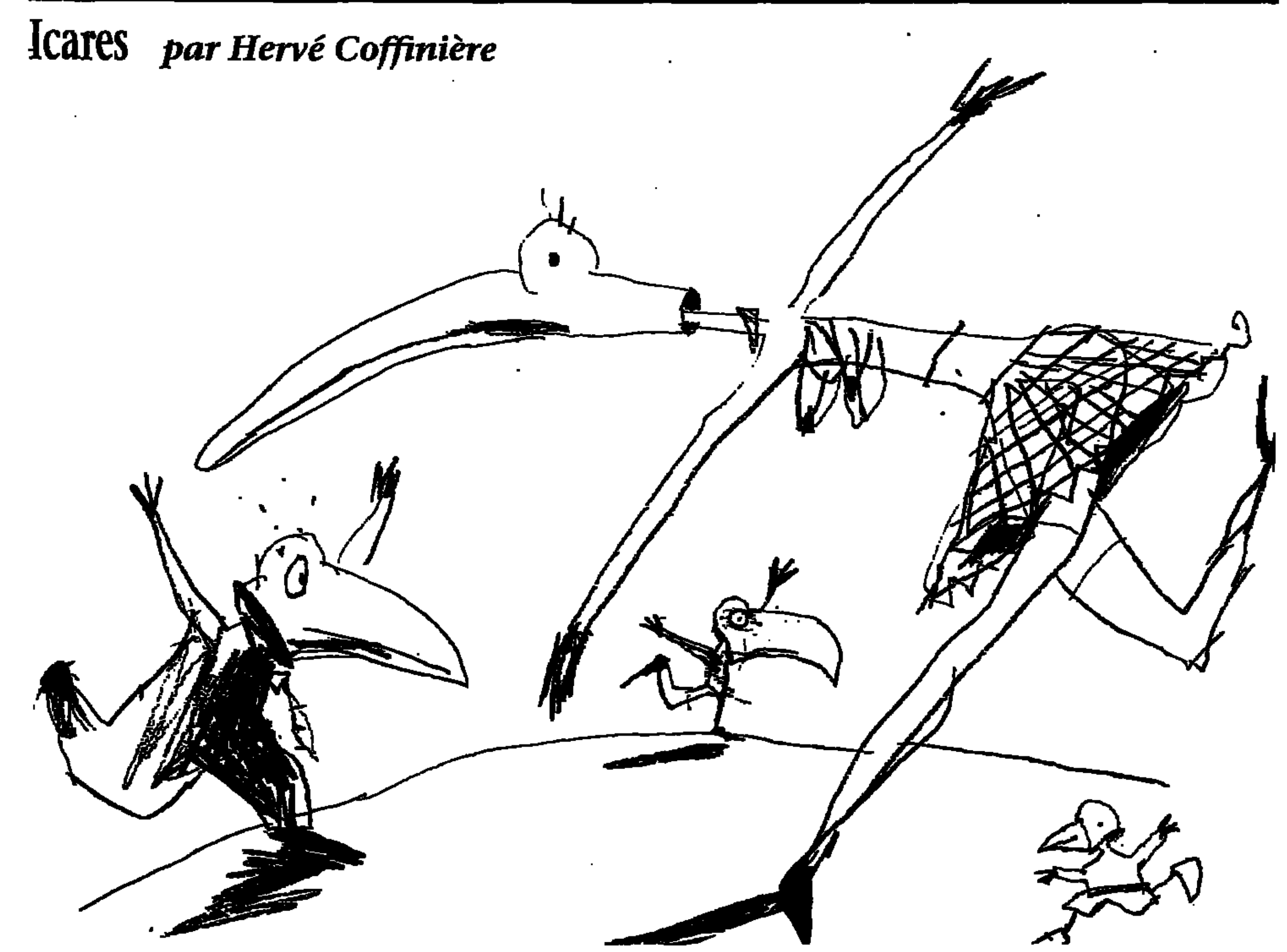
L'expression cultivait-elle un certain flou autour d'un manque de franchise, de fair-play, de bonne compagnie, sans dénoncer de la fraude caractérisée ? L'auteur pensait-il à Hugo : *« S'il n'y avait pas une autre vie, Dieu ne serait pas un honnête homme »* ? On s'est gardé de le lui demander. Le grabuge importait plus que le fin mot. Trop de gens souhaitaient comprendre « malhonnête en affaires », pour mieux se régaler ou s'indigner du propos. En dernier ressort, c'est l'envie du public qui décide du sens des mots.

Qu'est-ce que cette envie lira dans l'*exclusion* de Charles Millon, votée à la quasi-unanimité, le 21 novembre, par les adhérents du Musée-Mémorial des enfants d'Izieu ? Une décision politique, estime l'intéressé. Une prétention indue à lui faire la morale, penseront d'autres. Une divergence sur la façon la plus efficace de combattre l'extrémisme ?

C'est négliger que le verbe *exclure* admet la forme pronominale, et peut conduire à un simple constat. Accepter les voix d'un parti dont le chef ne voit dans l'extermination des juifs qu'un « détail », et qui le redisait il y a encore un an à Munich, à l'invitation de l'ancien SS Franz Schönhuber (*Le Monde*, 2 décembre 1997), n'est-ce pas *s'exclure* de soi-même de la commémoration des enfants raflés en 1944 par un autre SS, Klaus Barbie, et de la lutte menée en leur nom contre le racisme ?

Il y a des cas où il faut *« élire domicile dans l'absolu »* (Emmanuel Mounier).

Icares *par Hervé Coffinière*





21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'échelon social européen

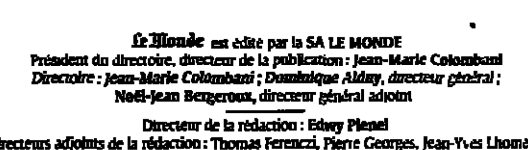
CELA ne consolera évidemment pas les usagers, ici et là durement pénalisés par la grève du rail. Il y a pourtant un aspect positif, si l'on peut dire, au *mouvement de protestation de* cette semaine dans les chemins de fer : il est européen. Personne ne se réjouira que le trafic ferroviaire ait été, lundi 23 novembre, paralysé en Belgique, très perturbé en France, en Grèce ou au Luxembourg et un peu malmené en Espagne et au Portugal. Il reste que cette semaine d'« eurogrève » du rail confirme une lente et salutaire évolution : l'organisation, conflit après conflit, d'un début d'espace social européen.

Le chemin est déjà balisé de quelques dates : la mobilisation relative, il y a deux ans, des salariés européens de Renault contre la fermeture de l'usine de Vilvorde en Belgique ; une première « eurogrève » en novembre 1996 ; les actions menées par les travailleurs de chez Levis contre le déplacement d'usines en Hongrie et en Pologne, etc. La bataille syndicale se dessine, se décide et se déploie au niveau de décision qui affecte les salariés : l'échelon européen.

Cette fois, c'est le commissaire bruxellois chargé des transports, le Gallois Neil Kinnock, ancien chef du Parti travailliste britannique, qui présente un projet de directive sur l'avenir du rail en Europe. Pour que vive le chemin de fer, M. Kinnock dit qu'il faut privatiser. Les cheminots y voient une évolution dangereuse pour l'emploi et le service public. Le propos, ici, n'est pas de savoir qui a raison. L'important est de constater – et de se féliciter – que l'expression syndicale de cette crainte ainsi que la pression exercée sur les ministres des transports de l'Union se font au seul niveau où elles ont un sens : l'échelon européen.

A marché unique, syndicalisme uni. A *Union européenne*, organisations syndicales européennes. A la liberté de circulation et d'investissement du capital dans l'espace européen doit correspondre une défense continentale des salariés. Car c'est sur ce terrain aussi que se construit l'Europe : par la promotion d'un espace public commun, espace du conflit et de la négociation, de la revendication et du dialogue social. On y vient. Dans un entretien au *Monde*, à la mi-novembre, le nouveau ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, appelait à des négociations salariales au niveau européen. Il s'agit d'empêcher que l'introduction de l'euro, en janvier, n'ouvre la voie à des ajustements sociaux au rabais. Même préoccupation chez le patron de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, qui devait recevoir, pour la première fois, ce mardi, les représentants des partenaires sociaux européens.

Au moment où l'Assemblée nationale examine la révision constitutionnelle nécessaire à la ratification du traité d'Amsterdam – en clair, la délégation de souveraineté consentie à l'Union –, les syndicats, eux, s'organisent sur les réponses à apporter à des décisions prises à Bruxelles. C'est une bonne chose. C'est même la condition pour que l'Union reste aussi populaire qu'elle l'est aujourd'hui en France : 77 % d'opinions favorables, selon un récent sondage Ipsos réalisé pour le Quai d'Orsay.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Les métastases du pinochettisme

Suite de la première page

Un expert soviétique, qui avait été conseiller de Salvador Allende, expliquait alors que l'échec du gouvernement d'Unité populaire à coloration fortement marxiste n'en rendait que plus *« remarquables »* les succès économiques du régime Pinochet. D'autres voulaient limiter à quatre ou cinq ans la période de transition pendant laquelle un gouvernement à poigne aurait imposé les réformes indispensables avant de reprendre le cours de la glasnost, c'est-à-dire d'une certaine libéralisation politique du système soviétique.

Ils n'eurent pas le temps de tester le passage du communisme à un avatar de dictature sud-américaine fortement teintée d'anticommunisme. L'URSS s'est effondrée avant, et avec elle le « camp socialiste » d'Europe centrale. Le pinochettisme n'en continua pas moins à faire des adeptes, même après que le sinistre général de Santiago eut remis le pouvoir aux civils. Le ministre des finances du « miracle chilien », Hernan Büchi, qui avait été l'adversaire de Patricio Aylwin aux premières élections présidentielles libres de 1990, a prodigué ses conseils à la Tchécoslovaquie en matière de privatisations, à la Pologne sur la manière de traiter les banques publiques en faillite, etc. Dans le même temps, il organisait dans son Institut pour la liberté et le développement des séminaires sur le modèle chilien à l'intention d'économistes soviétiques puis russes.

Le mythe de Pinochet perdure en Russie. Certains ont tendance à réduire l'expérience chilienne des années 70-80 à la mise en œuvre de réformes néolibérales dans une économie fortement contrôlée par l'Etat.

INTÉGRISME NÉOLIBÉRAL

Même si toute comparaison avec le système d'économie administrée soviétique serait trompeuse, les Russes peuvent – ou auraient pu – en effet en tirer des leçons. En tout cas, ils ne se posent pas la question de la compatibilité entre la manière dont les réformes ont été imposées par le régime militaire chilien et la volonté, au moins affichée, de construire en Russie non seulement une économie de marché mais aussi une démocratie politique. D'autres sont parfaitement conscients que le recours à une forme d'intégrisme néolibéral aurait pour condition politique un régime autoritaire et policier. Ils s'en accommodent parfaitement. L'hebdomadaire de Moscou *Itogui*, lui, le déplore ; il a rappelé récemment que *« dans les années 20 et 30, l'économie et la société soviétiques avaient elles aussi été soumises à des réformes radicales, sous l'emprise d'une "poigne de fer", encore plus puissante, celle de Staline : nous en payons encore les conséquences aujourd'hui »*. Le travail forcé était une méthode de développement. « *Espérons*, concluait *Itogui*, *que la fin de carrière peu glorieuse de Pinochet évitera à la Russie de s'emballer pour une "nouvelle vieille" hérésie.* »

Est-ce bien sûr ? La montée du désordre, l'aggravation de la criminalité, l'impuissance du gouvernement « centriste » d'Evgueni Primakov ne créent-elles pas des conditions favorables à l'installation, à Moscou, d'un régime autoritaire qui continuerait à réciter le credo néolibéral pour ne pas se couper de ses bailleurs de fonds occidentaux ? Le pinochettisme a l'« avantage » d'allier système politique policier et libéralisme économique, alors que le bonapartisme, qui a servi dans l'histoire russe et soviétique à stigmatiser toute tentative de prise de pouvoir par un militaire, a un aspect populiste mal adapté aux réalités actuelles.

Les Pinochet russes ne sont pas légion. Le nom du général Lebed qui ne manqua pas, dans un passé récent, de se référer à Augusto Pinochet, vient immédiatement à l'esprit. Et à l'occasion du 25ᵉ anniversaire du coup d'Etat de 1973, le Chilien a donné des conseils à son collègue russe dans un entretien avec le quotidien de Moscou *Kommersant* : *« Commencer par étudier tous les problèmes de son pays et ensuite trouver un moyen de mettre tout le monde au travail. Je lui dirai encore de prêter attention à la jeunesse et à son avenir, pour qu'il ne se retrouve pas avec des chômeurs trop instruits. »*

UNE ARMÉE ÉPUISÉE

Entre le Chili de 1973 et la Russie d'aujourd'hui, il y a cependant une différence de taille. En 1973 Pinochet avait derrière *lui* une armée puissante, disciplinée, unie. Ce n'est pas le cas en Russie. L'armée est désorganisée, épuisée, divisée en unités rivales. Les soldats et les officiers cherchent à survivre ou à faire des affaires plutôt qu'à se lancer dans une aventure politique basardeuse, fût-ce derrière un chef prestigieux.

Pour justifier la demande d'extradition lancée à l'encontre de Pinochet, le juge espagnol Garzon a déclaré : les chefs d'Etat ont peut-être droit à l'immunité, pas les chefs de coup d'Etat. Le jeu de mots peut être adapté : pour qu'il puisse y avoir un coup d'Etat, encore faut-il qu'il y ait un Etat. La désagrégation de la Russie a dépassé ce stade.

Daniel Vernet

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde
Artistes français outre-Manche

LA CULTURE française est sans aucun doute un de nos meilleurs articles d'exportation. Nos artistes, nos écrivains, nos conférenciers contribuent efficacement à faire connaître et donc apprécier notre pays. En Grande-Bretagne, en particulier, cette forme d'activité peut être d'une grande portée.

D'une part, en effet, l'Angleterre est parmi les puissances voisines et amies évidemment la plus importante ; depuis qu'il est un peu partout question de l'Union occidentale, le développement des relations culturelles entre les deux pays est devenu une nécessité de plus en plus impérative. D'autre part, c'est un fait que ces deux peuples si proches l'un de l'autre, géographiquement et moralement, se connaissent et se comprennent encore très mal. La France réelle et vivante – non pas celle des livres d'histoire, mais celle des hommes – ne peut être connue et aimée ici que grâce à la présence constante et renouvelée des Français les plus dignes de la représenter dans tous les domaines.

Il est frappant par exemple de constater qu'une trentaine de concerts environ étaient donnés chaque année avant guerre en Grande-Bretagne, alors que, depuis 1944, c'est une moyenne annuelle de deux cent cinquante concerts, organisés par les services officiels ou avec leur appui, qui font connaître ici soit des artistes français soit des œuvres françaises. De même les grandes expositions françaises organisées en Grande-Bretagne depuis 1944 et les tournées des grandes compagnies théâtrales et des corps de ballet.

Jean Lequiller
(25 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

A qu(o)i sert la recherche ?

par Jean-Marc Lévy-Leblond

QUELLE est l'utilité de la recherche scientifique ? Quel est le rôle des chercheurs ? On aurait tort de tenir pour évidentes les réponses à ces questions. Ni la problématique efficacité socio-économique de recherches désormais consommatrices au moins autant que productrices ni les représentations culturelles courantes de la science oscillant entre apologie et dénonciation ne suffisent à justifier, aujourd'hui, l'existence du système social de la recherche et encore moins ses formes concrètes d'organisation.

Voilà bientôt vingt ans que l'un des meilleurs spécialistes de la politique scientifique, Derek de Solla Price, a proposé une conception quelque peu iconoclaste, qui a été ignorée plutôt que réfutée, de la valeur sociale de la science. Cette valeur, selon lui, serait plus extrinsèque qu'intrinsèque : la recherche fondamentale vaudrait moins par ses éventuelles retombées économiques directes, que par la compétence technoscientifique collective qu'elle permettrait d'acquérir et de diffuser dans l'ensemble de la société. En d'autres termes, le contenu spécifique et les thèmes concrets de la recherche scientifique seraient d'importance secondaire, à court terme en tout cas.

La pratique de la recherche, en revanche, garantirait à ses acteurs le maintien d'un haut niveau de qualification technoscientifique qui, diffusé par les institutions d'enseignement et de formation, permettrait *in fine* le fonctionnement d'un système industriel de production et d'innovation performant et évolutif.

De Solla Price caractérise le financement national continu de la recherche scientifique comme l'achat d'un *« ticket d'accès »* permanent au stock mondial de connaissances accumulées, et non comme un investissement rentable à brève échéance. Il propose même, sur cette base, une méthode pour estimer l'effort financier en faveur de la recherche scientifique qu'il est *« raisonnable »* de demander à la collectivité.

En tout état de cause, l'inéluctable plafonnement des ressources consacrées par les pays développés à la recherche scientifique, le brouillage de la frontière entre recherche fondamentale et appliquée, la montée des enjeux politiques et éthiques, ainsi que certains facteurs en apparence plus internes (la crise du système de publications) rendent inéluctables de profondes mutations dans l'organisation sociale de la recherche.

En France, la loi d'orientation du 15 juillet 1982, issue des états généraux de la recherche, avait posé pour les orientations de la recherche scientifique et les missions de ses personnels de très larges redéfinitions. Les tâches professionnelles du chercheur scientifique sont censées ne plus se limiter à la recherche *stricto sensu*, c'est-à-dire à la seule production de savoirs nouveaux. Que ces tâches incluent désormais la valorisation et la diffusion de ces savoirs découle de la mutation, justement reconnue, des fonctions de la recherche. Il est devenu difficile, sinon impossible, de séparer les découvertes scientifiques de leurs applications techniques et surtout de leurs implications sociales. L'élargissement des missions du chercheur est une réponse obligée à la complexification du rôle de la recherche.

Cette redéfinition est restée lettre morte : les nouvelles missions ne sont actuellement prises en compte ni dans la formation du chercheur ni dans l'évaluation de sa carrière. La formation professionnelle, sous les espèces du doctorat, reste identifiée à une initiation aux seules activités de recherche, au sens le plus étroit.

Comment donc demander au chercheur de remplir d'autres missions s'il n'y est pas préparé ? Il devient donc indispensable d'envisager une réforme du troisième, et déjà du second cycle des universités, pour y introduire des éléments d'histoire, de philosophie, de sociologie des sciences d'une part, une initiation aux problèmes de la communication scientifique et à ses enjeux pédagogiques et médiatiques de l'autre.

Pour que ces nouveaux éléments de formation remplissent leur rôle et ne restent pas de simples alibis, ou de vagues suppléments d'âme, il est indispensable qu'ils soient institutionnellement reconnus. C'est ainsi que le doctorat devrait comprendre, outre la soutenance de l'habituelle thèse, développant les travaux de recherche originaux de l'impétrant, la présentation d'au moins une activité de diffusion ou de valorisation publique : rédaction d'un article de vulgarisation ou de synthèse pour une revue grand public, collaboration à des émissions de radio ou télévision, conférences publiques dans des MJC ou des lycées, participation à des programmes de formation continue, etc.

Il serait souhaitable que les scientifiques puissent travailler au sein d'un corps unique d'enseignants-chercheurs et y mènent des carrières diversifiées au gré des orientations et projets tant individuels que collectifs

Cette *« thèse externe »*, qui viendrait s'ajouter à la *« thèse interne »* usuelle, représenterait un travail relativement modeste, sur le modèle élargi de la défunte et regrettée *« seconde thèse »* (étude de synthèse sur un sujet extérieur à la spécialité). De la même façon, la participation du chercheur, au cours de son activité professionnelle, à de telles activités de médiation et de diffusion publiques, devrait être explicitement prise en compte lors de l'évaluation de son travail et des décisions touchant à sa promotion.

Cet élargissement de la formation professionnelle du chercheur à des dimensions plus culturelles n'est pas seulement une nécessité politique touchant au rôle de la technoscience dans notre société. C'est aussi une exigence interne de la recherche dont les mutations rendent désormais contre-productives les spécialisations disciplinaires outrancières. Comment faire face aux dérapages, de plus en plus nombreux, aussi dérisoires que médiatisés (fusion froide et mémoire de l'eau...), sinon en donnant aux chercheurs une formation historique et épistémologique minimale ? Comment éviter la multiplication des cas de fraude, souvent liés aux enjeux économiques de la recherche, sans inclure une dimension sociologique et éthique dans les compétences professionnelles ? Comment pallier la crise montante du système de publication scientifique (revues de plus en plus nombreuses, de plus en plus chères – et de moins en moins lues) sans une préparation aux problèmes de la communication et de l'information ?

Il faut bien admettre que cet élargissement des tâches professionnelles du chercheur met en cause son statut même. Après tout, l'idée de la recherche comme profession exclusive et permanente n'est pas si ancienne et la figure du chercheur n'a guère plus d'un demi-siècle. Auparavant, l'activité scientifique était faite indissolublement de recherche et d'enseignement – souvent aussi d'application et de diffusion. La sophistication et la complexification du travail scientifique ont entraîné une division des tâches et une spécialisation qui, sources de productivité accrues d'abord, semblent aujourd'hui – comme dans la production industrielle – rencontrer leurs limites, et nuire, par leurs excès et leur rigidité, à l'efficacité du système.

Ne faudrait-il pas imaginer des structures plus souples, au sein desquelles la mobilité professionnelle et la diversification des activités seraient plus aisées que dans les actuels organismes de recherche souvent trop séparés de l'université et isolés du monde culturel ? La loi d'orientation de 1982 précise d'ailleurs que *« les personnels de recherche, conformément à la mission qui leur est impartie, devront pouvoir exercer, successivement ou simultanément, des fonctions de recherche, d'enseignement, d'administration ou de valorisation de la recherche »*, et le texte insiste sur l'évaluation et la reconnaissance de ces activités. Il serait souhaitable que les scientifiques puissent travailler au sein d'un corps unique d'enseignants-chercheurs et y mènent des carrières diversifiées au gré des orientations et projets tant individuels que collectifs, alternant des phases de recherche exclusive ou majoritaire avec des phases plus spécifiquement orientées vers l'enseignement, la diffusion ou la valorisation.

Le nécessaire compromis entre les souhaits personnels et les contraintes institutionnelles se ferait – comme c'est déjà partiellement le cas, mais au sein d'un système trop rigide – au sein de commissions paritaires. Les organismes de recherche, débarrassés de la tutelle et de la gestion de personnels propres et rompant avec leur bureaucratisation croissante, se consacreraient à l'attribution de crédits de recherche sur programmes et de postes d'accueil temporaires pour recherches à plein temps, renouant ainsi avec une pratique originelle (le CNRS fut d'abord la Caisse nationale de la recherche scientifique), conformément à un mode d'organisation beaucoup plus général en Europe et dans le monde que le modèle français (qui n'a eu comme seul analogue que le défunt système soviétique).

La nécessaire réorganisation du CNRS et des autres organismes de recherche n'est pas un problème purement administratif. Aussi les chercheurs, plutôt que de se limiter à la défense corporative de leur situation, seraient-ils bien inspirés de réfléchir eux-mêmes à leur statut.

Jean-Marc Lévy-Leblond *est professeur de physique et d'épistémologie à l'université de Nice.*

AU COURRIER DU « MONDE »

DANS L'OMBRE DE PINOCHET

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a tort. Ce n'est pas Pinochet qu'il faut condamner. Ce n'est pas lui qui a pris le pouvoir le 11 septembre 1973. Il n'est qu'un fantoche, une apparence... Les criminels qui ont jeté à bas la démocratie chilienne, ce sont les multinationales américaines, ce sont vos amis ultralibéraux, les « Chicago boys » de Milton Friedman qui se considèrent au-dessus des Etats. Oui, c'est bien votre doctrine, l'ultralibéralisme, négatrice de l'Etat-nation qu'il faut incriminer en l'espèce.

Bernard Davous
Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

LA LIAISON DE THOMAS JEFFERSON

Je relève plusieurs inexactitudes dans votre article du 4 novembre à propos du président Jefferson.

Parler de *« relations maritales extraconjugales »* à propos des relations de Jefferson avec Sally Hemings (et non Hemmings) est une erreur, du fait que Jefferson était veuf depuis 1782 et que Sally Hemings est arrivée à Paris en 1787, accompagnant la plus jeune des filles Jefferson, Maria, dite Polly. C'est à cette date, d'après certains historiens ou romanciers, qu'une liaison serait née entre l'ambassadeur et Sally.

Sally était bien une esclave, de couleur de peau si claire qu'elle passa à Paris pour « caucasienne » (le mot n'était pas encore en usage). On ne peut, en aucun cas, assimiler cette liaison supposée avec celle d'autres présidents, passés ou présents, du fait que les relations entre maîtres et esclaves étaient courantes dans le Sud. Si Eston Hemings est bien le fils de Jefferson et de Sally, qui sont les géniteurs des quatre autres enfants connus de Sally ? L'existence de Tom est contestée, et le seul à s'être réclamé de la paternité de Jefferson est Madison Hemings (né en 1805), dans une interview donnée au *Pike Country Republicain*, un obscur journal de l'Ohio, le 13 mars 1873. Reste à opérer un prélèvememnt d'ADN sur sa dépouille pour vérifier sa filiation...

Claude Fohlen
Boulogne (Hauts-de-Seine)

JEU MORTEL

Dans l'entretien si intéressant du jeune champion d'échecs Etienne Bacrot (*Le Monde* du 4 novembre), le journaliste a posé par deux fois au joueur la question : *« Avez-vous une âme de tueur ? »*. Il y a là, me semble-t-il, un abus de langage qui ne fait pas la différence entre un tueur et un gagneur, abus à la fois faux et dangereux. Faux, parce qu'un champion, s'il a la rage de gagner, ne veut surtout pas éliminer définitivement ses adversaires ; au contraire il en a besoin pour continuer à les affronter, il les connaît, les rencontre d'un tournoi à l'autre, peut même éprouver de la sympathie pour eux. Certes, le journaliste a utilisé le mot « tueur » dans son acception métaphorique, mais cet usage me semble dangereux en ce qu'il fortifie l'idée que pour gagner il faut être prêt à tout, et même à tuer.

Les mots ne sont pas innocents, le moment est peut-être venu de proposer des espaces d'échange, le sport comme les échecs, où gagner n'est pas tuer.

Pierre Bessis
Paris

REVENDICATIONS La grève européenne des *cheminots* a été bien suivie, lundi 23 novembre, dans les six pays de l'Union qui ont participé au *mouvement* (Belgique, Espagne, France, Grèce, Luxembourg, Portugal). ● LES CHEMINOTS veulent contraindre les ministres des transports, réunis à Bruxelles les 30 novembre et 1er décembre, à abandonner les propositions de la Commission sur la libéralisation du transport ferroviaire. ● LES SERVICES de Neil Kinnock, commissaire européen aux transports, ont proposé de libéraliser immédiatement 5 % du transport de marchandise par rail, et 25 % dans dix ans, pour dynamiser le secteur par rapport au transport routier. ● ENCORE PEU NOMBREUX, les « euroconflits » (Renault-Vilvorde, Levis, routiers, cheminots) ont une dimension symbolique et une résonance médiatique forte *(lire aussi notre éditorial page 15).*

Les « eurogrèves », signe d'une Europe sociale en construction

Les cheminots de six pays de l'Union (Belgique, Espagne, France, Grèce, Luxembourg, Portugal) ont arrêté le travail lundi 23 novembre. Ils veulent obtenir l'abandon des propositions de Bruxelles sur la libéralisation du transport ferroviaire

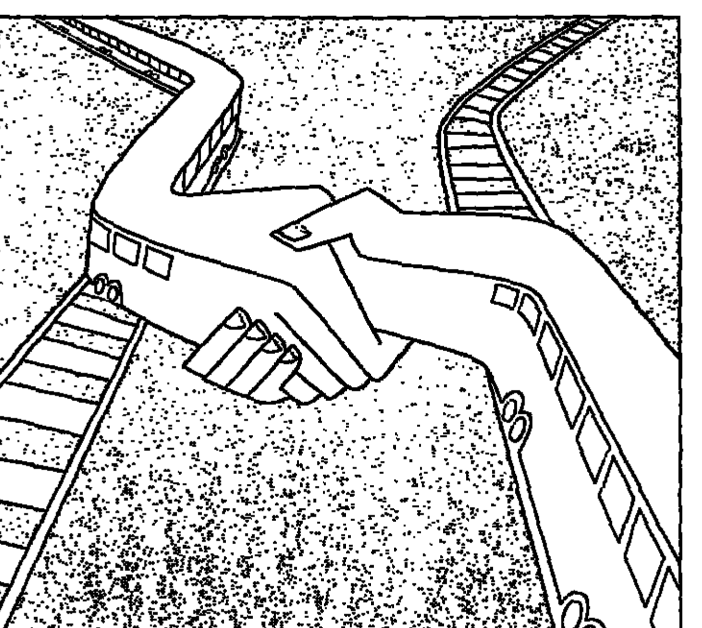
GRÈVE des routiers européens le 8 septembre, mobilisation en octobre des salariés belges et français de Levis contre la fermeture de leurs usines, trafic ferroviaire perturbé dans une bonne partie de l'Europe le 23 novembre : vingt mois après la mobilisation des syndicats contre la fermeture de Renault Vilvorde, qui est apparue comme la première « eurogrève », les mouvements sociaux transnationaux semblent se multiplier. Est-ce une illusion d'optique ? Un simple hasard du calendrier ? Ou l'émergence d'un mécontentement plus profond ?

Pour les 300 responsables syndicaux et patronaux réunis à Lyon les 23 et 24 novembre par le Laboratoire social d'action, d'innovation, de réflexions et d'échanges (Lasaire) pour discuter de l'Europe sociale, la réponse ne fait aucun doute. « *Dans les années 80, mener une action syndicale européenne voulait dire : inviter un syndicaliste d'un autre pays à venir témoigner ou apporter son soutien lors d'assemblées générales organisées à l'occasion de tel ou tel événement. Vilvorde a constitué un tournant*, analyse Pierre Héritier, ancien dirigeant CFDT, qui a fondé et dirige Lasaire. *Pour la première fois, la mobilisation a dépassé le cercle des militants. Les salariés ne se sont pas résignés en critiquant une fois de plus l'Europe mais se sont dit : "Puisque le problème est européen, c'est à ce niveau qu'il faut agir." Chacun avait à la fois le sentiment que la fermeture était inévitable mais que cette action européenne était symboliquement importante.* »

A vrai dire, Vilvorde n'est pas une première. Dès le début des années 80, les salariés français, allemands et espagnols de Gillette s'étaient mobilisés contre une restructuration imposée par le géant américain. Plus récemment, en novembre 1996, les cheminots européens avaient manifesté dans les rues de Bruxelles pour s'opposer – déjà – aux projets libéraux de la Commission. Toujours à l'automne 1996, plusieurs milliers de salariés allemands d'Alcatel avaient manifesté devant le siège parisien du groupe pour s'opposer à la fermeture de sites de production en Allemagne.

VILVORDE, UN SYMBOLE

Pourtant, Renault Vilvorde reste un symbole. « *Face aux employeurs qui jouent aux échecs dans le village planétaire, les syndicats n'ont pas d'autre choix que s'organiser au niveau européen, voire mondial* », explique Patrick Itschert, délégué général du syndicat européen du textile et, à ce titre, coordinateur de l'action syndicale chez Levis. « *En octobre 1997, la direction de Levis a annoncé qu'elle avait 15 % de surcapacité en Europe. En décembre, nous avons organisé une manifestation devant le siège du groupe à Bruxelles avec des délégués venus de Belgique, de France, mais aussi d'Espagne, du Royaume-Uni, de Hongrie et même de Turquie. L'enjeu était pour nous de montrer à Levis, qui joue beaucoup sur son image de marque, que l'on maîtrisait tout le bassin européen. En janvier 1998, l'entreprise a annoncé qu'elle ne fermerait pas de site en Europe. Puis, en septembre, c'était l'annonce de la fermeture de trois usines en Belgique et d'une en France pour transférer la production en Hongrie et en Pologne. Nous avons organisé des manifestations en octobre avec la présence des Britanniques – les prochains sur la liste des fermetures – et des Hongrois* », souligne M. Itschert.



Trois types de décisions sont en fait à l'origine des « eurogrèves » – ou plus exactement des « euromanifestations », puisque, chez Renault, les salariés français ont manifesté mais n'ont pas fait grève pour soutenir les Belges. La mobilisation peut provenir de l'annonce de restructurations par une multinationale (Renault, Levis, Alcatel...) ou d'un projet de directive européenne (aujourd'hui les cheminots, demain peut-être les électriciens, les postiers ou les télécommunicants). Troisième cas de figure : les routiers qui ont fait grève – sans bloquer les routes – pour faire pression sur le patronat avant la dernière séance de négociations européennes sur le temps de travail. « *Le mot d'ordre social a été relativement peu suivi. Les salariés n'ont pas encore conscience des enjeux de la construction européenne sur leur activité. C'est dommage* », constate Georges Gausse, responsable patronal à la Fédération nationale du transport routier, particulièrement impliqué dans les négociations européennes qui ont échoué de peu le 30 septembre.

Les grèves menées à l'échelle européenne vont forcément se développer, estime Lydia Brovelli, dirigeante de la CGT. « *Si le niveau de pertinence politique ou économique est européen, le niveau d'intervention sociale doit l'être également* », estime-t-elle.

Mais les cas Renault, Levis, routiers, etc. montrent-ils que ces mouvement sont encore voués à l'échec ? Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats, est plus optimiste : « *En 1993, quand Hoover a transféré sa production de Dijon en Ecosse, nous sommes restés impuissants. Mais cette affaire est à l'origine de la directive sur les comités d'entreprise européens. On en compte aujourd'hui 517. Autant d'entreprises dans lesquelles les directions sont obligées d'informer et de consulter les représentants des salariés et dans lesquelles elles ne peuvent plus jouer aussi facilement les pays les uns contre les autres. Par ailleurs, l'affaire Vilvorde est à l'origine de la récente proposition des directives sur l'information et la consultation des travailleurs. Même si le résultat ne saute pas aux yeux, Hoover et Renault ont donc fait avancer les choses* », explique-t-il.

RENCONTRE IMPORTANTE

Encore peu nombreux, les « euroconflits » ont une dimension symbolique et une résonance médiatique suffisamment forte pour faire avancer l'Europe sociale institutionnelle. Si personne ne prédit la disparition des conflits locaux, voire nationaux, tous les experts réunis par Lasaire sont convaincus que l'introduction de l'euro fera franchir une nouvelle étape, dont les contours restent encore flous, aux revendications européennes. Ce n'est sans doute pas un hasard si, pour la première fois, mardi 24 novembre, Wim Duisenberg, le président de la toute-puissante Banque centrale européenne, a reçu à Francfort les représentants des partenaires sociaux européens.

Frédéric Lemaître

Trafic ferroviaire bloqué en Grèce et en Belgique, très perturbé en France

LE TRAFIC FERROVIAIRE était perturbé, lundi 23 novembre, par la grève des cheminots de six pays de l'Union, qui protestaient contre le projet de libéralisation du secteur du rail, même si le commissaire européen aux transports, Neil Kinnock, a voulu les rassurer en affirmant que ces propositions « *ne représentaient pas une menace pour l'emploi* ».

Le mot d'ordre a été suivi inégalement. En Grande-Bretagne, aucun mouvement de grève n'était observé dans les sociétés ferroviaires, toutes privées, et en Allemagne il n'y a eu « *aucune conséquence sur le trafic* », selon la Deutsche Bahn. Au Luxembourg, la grève a duré deux heures le matin, tandis qu'au Portugal des perturbations ont eu lieu l'après-midi.

● **En France, un train sur trois seulement a circulé.** Le pourcentage de cheminots en grève était evalué entre 21 et 22 % par la direction de la SNCF, mais le mouvement a été suivi par la moitié des conducteurs de train. Seuls le réseau est des grandes lignes et l'une des lignes du réseau express régional, en région parisienne, fonctionnaient sans entraves le matin.

● **En Belgique, la grève a été totale.** Aucun train n'a circulé, au point que le ministre des transports pouvait tranquillement répondre aux questions lors d'un journal télévisé installé au milieu des voies. Cette paralysie frappait également le Thalys, le TGV Paris-Bruxelles. Ce succès du mouvement s'explique par le fort taux de syndicalisation des cheminots du royaume, dont la quasi-totalité adhèrent soit à la Confédération générale des services publics (socialiste), majoritaire, soit à la Confédération des syndicats chrétiens. Cette grève a eu des conséquences importantes sur l'activité du pays. De nombreux bureaux de poste, par exemple, sont restés fermés toute la journée, les employés n'ayant pu se rendre à leur travail. La Belgique est en effet un pays de « navetteurs », c'est-à-dire de personnes utilisant le train pour se rendre à leur travail. « *Le réseau ferroviaire belge s'apparente à un grand métro* », explique-t-on au ministère des transports. Gian Carlo Crivellaro, secrétaire de la Fédération européenne des syndicats de transports, s'est félicité du succès de ce mouvement et a prévenu : « *La Commission se dit prête à collaborer, mais on constate qu'elle se dirige à marche forcée vers la libéralisation. Or la Commission propose, mais les ministres disposent. Si ceux-ci adoptent les mesures de la Commission, ce sera extrêmement dommageable pour les travailleurs et les voyageurs. Et si tel est le cas, il y aura d'autres grèves comme lundi.* »

● **En Grèce, aucun train n'a circulé.** Le mouvement a été suivi à 90 % par les 11 000 cheminots grecs, a assuré le président de la Fédération panhellénique des cheminots (POS), Epaminondas Koukos. « *Nous nous sommes alliés avec nos collègues européens pour dire non au bradage des chemins de fer (...). Nous sommes déterminés à poursuivre ce genre d'actions avec les autres syndicats de cheminots européens pour le bien du service public des citoyens de l'Europe* », a souligné M. Koukos. 2 500 cheminots ont défilé, lundi, dans le centre d'Athènes. Le succès de la grève tient à la mobilisation des salariés du rail, opposés au projet de réforme et d'assainissement de l'entreprise publique des chemins de fer helléniques (OSE), présenté le 19 novembre par le gouvernement. Un arrêt de travail et des rassemblements ont déjà eu lieu, un grand meeting est prévu jeudi à Athènes, et une grève dure pourrait avoir lieu la semaine prochaine.

● **En Espagne, la grève a été suivie de façon irrégulière.** Quatre syndicats, l'Union générale des travailleurs (UGT), proche des socialistes, les Commissions ouvrières, proches des communistes, la Confédération générale du travail (CGT) et le Syndicat professionnel des machinistes soutenaient le mouvement, mais les chemins de fer espagnols (Renfe) ont pu imposer un service minimum, assurant jusqu'à 75 % des trains aux heures de pointe sur les trajets de proximité et de 50 % sur le reste de la journée. Selon les grévistes, le mouvement a été suivi inégalement, mais dans certaines régions, notamment au Nord, il a touché jusqu'à 80 % des cheminots. Selon la Renfe, en revanche, l'ensemble des grévistes ne représentaient pas plus de 20,8 % du personnel. Pour mettre l'AVE, le train à grande vitesse, à l'abri des perturbations, affirme l'UGT, la Renfe a fait appel à du personnel qui était de repos ce jour-là, entraînant des « *risques pour la sécurité* ». Une plainte sera déposée à ce sujet. Outre les inquiétudes liées à l'Europe, les cheminots espagnols protestaient contre le blocage des négociations en cours sur le problème des classifications et sur l'emploi. Selon Honorio Vazquez, le secrétaire fédéral du secteur ferroviaire UGT, le personnel des chemins de fer espagnols est passé, en six ans, de 62 000 à 35 234 personnes. Une grève nationale est prévue au moment des fêtes de Noël.

Service entreprises avec Marie-Claude Decamps (Madrid), Didier Kunz (Athènes) et Luc Rosenzweig (Bruxelles)

Les syndicats font retomber la tension à la SNCF

L'APPEL du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à une reprise du dialogue social à la SNCF a-t-il été entendu ? Depuis ses déclarations lors d'une conférence de presse, le 20 novembre, la tension a, semble-t-il, baissé d'un cran et les craintes d'un conflit social majeur au sein de l'entreprise publique s'éloigneraient. Pour preuve, dès vendredi, les agents de conduite reprenaient le travail à Miramas (Bouches-du-Rhône) et le dépôt de Nice, qui menacait de faire grève, renonçait à déposer un préavis. Samedi, le trafic ferroviaire revenait à la normale dans les régions Aquitaine et Poitou-Charentes après une semaine de conflit. Dimanche, les agents de conduite de Marseille décidaient à leur tour de suspendre leur mouvement. Même Didier Le Reste, secrétaire général par intérim de la CGT-Cheminots, estimait lundi matin, au sujet de l'appel à la grève pour vendredi à la SNCF, que les cheminots ne pouvaient pas « *refaire 1995 tous les ans* », faisant référence au conflit qui avait paralysé le rail français pendant près d'un mois, fin 1995.

Après le demi-succès de l'« eurogrève » de lundi, qui ne comptait ni les cheminots allemands ni britanniques, la grève nationale pour l'emploi du vendredi 27 novembre reste d'actualité. Les contrôleurs et agents de conduite entameront dès jeudi soir 20 heures un arrêt de travail reconductible à l'appel de plusieurs fédérations de cheminots (CGT, CFDT, FO et SUD-Rail et CFTC pour les contrôleurs, les quatre premiers seulement pour les agents de conduite) pour l'emploi.

« *On peut penser que les cheminots se positionneront pour une action tous services à partir du 26 novembre au soir. Elle pourra ne durer que 48 heures, peut-être plus, tout dépendra des messages nouveaux que la direction pourra apporter* », déclarait lundi M. Le Reste sur Europe 1. L'attente d'un signe de la direction est identique chez les cheminots CFDT : « *La direction SNCF et le gouvernement ont quelques jours pour éviter un conflit majeur dans l'entreprise* », estimait lundi soir Bruno Dalberto, secrétaire général de la CFDT-Cheminots. En outre, le secrétaire général demande que « *le budget 1999 puisse, sur de nouvelles bases, indiquer les embauches nécessaires à la mise en œuvre de la réduction du temps de travail effective dès le 1er janvier 2000* ». Selon lui, les 400 millions de francs supplémentaires réclamés par le Réseau ferré de France au titre de l'augmentation des péages d'infrastructures (*Le Monde* du 6 novembre) correspondent pratiquement au 1 500 emplois qui devraient être sacrifiés en 1999 à la SNCF si l'on prend en compte une rémunération moyenne de 250 000 francs par an par cheminot.

La CFE-CGC des cheminots n'a pas appelé à l'« eurogrève » et n'appelera pas non plus à celle du 27 novembre. En s'interrogeant sur l'opportunité de perdre « *deux fois 100 millions au cours de la même semaine* » dans une période où s'amorce une reprise sensible du trafic, la CFE-CGC propose pour sa part un code de bonne conduite visant à éviter que « *les conflits sociaux ne débouchent sur la prise en otage des clients* ». En conclusion, la fédération du personnel d'encadrement note « *que le capital de sympathie dont ont pu bénéficier les cheminots lors du conflit de l'hiver 1995 n'est pas inépuisable* ».

François Bostnavaron

Intellos et cheminots rejouent décembre 1995

LA FUMÉE des torches rouges et les clameurs ont envahi la rue du Charolais, dans le 12e arrondissement de Paris. L'air est froid et tremble au-dessus des braseros. Il y a de la bière et des saucisses, des banderoles, des autocollants : un vrai départ de manif. Posé contre le mur, un Alain Juppé de paille en costume noir ramène les figurants à la triste réalité. Hélas ! Décembre 1995 est loin derrière les cheminots. Lionel Jospin est premier ministre, Jean-Claude Gayssot règne sur les transports. La « manif » s'évanouit dans les fumigènes : tout ceci n'est que pure « docu-fiction » de la cinéaste Dominique Cabrera pour Arte et Canal Plus.

« NADIA ET LES HIPPOPOTAMES »

Samedi 21 novembre, on tourne la dernière scène de *Nadia et les hippopotames*, film qui sera diffusé dans la collection « Gauche/Droite » de la chaîne franco-allemande et dans les salles de cinéma (*Le Monde* du 8 mai). L'histoire de Nadia, mère célibataire, à la recherche du père de son fils Christopher, un amour d'une nuit furtivement reconnu au « JT » de 20 heures, parmi les grévistes. Nadia (Ariane Ascaride, la révélation de *Marius et Jeannette*, mais aussi fidèle soutien des sans-papiers) s'est installée avec son bébé dans la camionnette de trois chics types du réseau Sud-Est. Très machos, un peu racistes, mais sympas.

Les figurants sont tous cheminots. José Ribes, secrétaire de section CGT à la Villette, attend de pied ferme Bernard Thibault, figure symbolique du mouvement de 1995 et successeur annoncé de Louis Viannet, prévu pour une courte scène de figuration : il veut lui dire qu'il n'est pas d'accord avec le syndicalisme de proposition de la CGT et cette « *direction qui veut casser tous les mouvements éparpillés* ». Bernard Thibault n'est pas venu, mais, dans la foule, on reconnaît les dirigeants de SUD, Annick Coupé et Christophe Aguiton.

« *On en a marre de se faire enjupper* » : sous la banderole, voilà le sociologue Willy Pelletier. Philippe Corcuff, du club Merleau-Ponty, fait aussi de la figuration (il vend des couches-culottes à Nadia), mais il a surtout coécrit le scénario du film. Il s'est nourri d'entretiens réalisés pendant les grèves et du travail réalisé pour la revue *Sociologie du travail* par Didier Leschi, aujourd'hui conseiller du ministre de l'intérieur. « *Nous ne voulions pas faire un film où le politique serait en décor* », dit-il.

Tout s'est fait en famille. La réalisatrice, Dominique Cabrera, aime la gauche, surtout républicaine. En janvier, elle a signé l'appel de soutien aux chômeurs, « Pour une autre politique ». Dans un « film analyse », elle a raconté de manière impudique son amour pour Didier Motschane, le penseur du Mouvement des citoyens. Mme Cabrera fait partie de ceux qui ne veulent pas laisser à la gauche « *morale* » le monopole des combats.

Pour expliquer le titre énigmatique, la feuille de route livrée aux acteurs contient un texte de Philippe Corcuff et Daniel Bensaïd : « *Mieux vaut [être] lestés par la nostalgie d'un passé qui reste à advenir* » que se laisser aller « *au scepticisme blasé et chic des post-modernes ; plutôt hippopotames que cabris, donc !* » Et de citer aussi *Sens et non-sens*, de Merleau-Ponty : « *L'échec n'est pas fatal.* » La preuve ? Les techniciens ont, paraît-il, décidé de créer un SUD-cinéma.

Ariane Chemin

La Bourse de Paris a effacé la moitié de ses pertes de l'été

Wall Street a établi, lundi 23 novembre, un nouveau record historique. Aux Etats-Unis comme en Europe, les opérateurs boursiers ont retrouvé l'optimisme, malgré les signes de dégradation économique

La Bourse de New York a atteint un nouveau sommet historique, lundi 23 novembre, tandis que le marché japonais évolue à ses plus hauts niveaux depuis trois mois. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé la séance de lundi sur une nouvelle hausse (+ 1,13 %) et a ouvert en progression de près de 2 % mardi. Les actions françaises ont regagné la moitié du terrain perdu lors de la crise financière de l'été. La Bourse de Paris vient de connaître son meilleur mois depuis mars et elle affiche une hausse de plus de 28 % depuis le début de l'année. Le rebond des actions françaises est particulièrement marqué dans le secteur bancaire, qui bénéficie des perspectives de fusion entre établissements. De nombreux observateurs se montrent toutefois prudents et s'inquiètent d'un redressement trop rapide. Ils s'attendent à des annonces de résultats financiers des sociétés moins bons que prévu. La principale menace réside, selon eux, du côté de la Bourse américaine dont une rechute ne manquerait pas d'affecter les places européennes.

CEUX QUI DÉNONCENT l'irrationalité des marchés vont disposer de nouveaux arguments. Alors qu'il y a moins de deux mois les Bourses mondiales chutaient dans un climat de fin du monde, elles sont portées vers de nouveaux sommets par une vague d'euphorie. Wall Street a atteint, lundi 23 novembre, un record historique, l'indice Dow Jones dépassant les 9 374,27 points et l'indice Nikkei du marché japonais a franchi mardi la barre symbolique des 15 000 points, pour la première fois depuis trois mois. La Bourse de Paris n'est pas en reste. Elle a regagné la moitié du terrain perdu lors de la crise financière qui a secoué les marchés à la fin de l'été.

Entre son sommet absolu de 4 404 points atteint le 20 juillet et son point le plus bas de 2 960 points affiché le 8 octobre, l'indice CAC 40 avait abandonné près d'un tiers de sa valeur. Ces jours-ci, le baromètre de la Bourse flirte avec les 3 850 points. Le recul depuis le niveau record du CAC 40 n'est plus que de 12 % et depuis le début de l'année la Bourse de Paris affiche une hausse de plus de 28 %.

C'est bien évidemment les titres qui avaient le plus souffert lors de la tourmente boursière qui enregistrent les rebonds les plus spectaculaires. L'action du groupe de luxe LVMH, dont les boursiers redoutaient les conséquenses négatives de son engagement en Asie, affiche une hausse de 44 % depuis que le marché parisien a touché son plus bas, le 8 octobre. Alcatel, dont le plongeon avait précipité la baisse de la Bourse de Paris, s'est repris de 46 %.

ENTHOUSIASME

Mais ce sont les actions des entreprises du secteur financier qui progressent le plus rapidement, avec un bond de 68 % pour Paribas, de 63 % pour AXA, de 62 % pour la Société générale et de 51 % pour la BNP. Les investisseurs anticipent des rapprochements entre les acteurs du secteur alors que les fusions ont déjà commencé à l'étranger, avec le mariage annoncé entre l'allemand Deustche Bank et l'américain Bankers Trust.

Les valeurs dont la croissance paraît assurée dans les prochains mois enregistrent également des progressions importantes. Les titres de Cap Gemini et de L'Oréal se sont appréciés de près de 50 % depuis le 8 octobre. Seules les valeurs cycliques, celles qui sont plus directement soumises aux aléas de la conjoncture, comme Schneider ou Saint-Gobain, apparaissent relativement en retrait avec des hausses de « seulement » 22 % depuis le plus bas du marché, le titre Renault enregistrant toutefois une progression de 32 %.

Dans leur ensemble, les actions semblent avoir retrouvé la faveur des investisseurs. Près de 2,3 millions de particuliers ont réservé les titres de France Télécom récemment mis en vente par l'Etat. Du côté des professionnels, l'enthousiasme se mesure par les volumes traités sur le marché parisien. Comme au premier semestre, lorsque l'indice CAC 40 battait de nouveaux records jour après jour, plus de 20 milliards de francs ont été échangés au cours de chacune des trois dernières séances. *« La volonté de relancer l'économie qui s'est manifestée partout dans le monde a ramené la confiance sur les marchés boursiers »*, observe Jean-Pierre Hellebuyck, directeur de la stratégie d'investissement chez AXA Investment Managers.

La restructuration bancaire, suivie d'un programme de relance au Japon, le plan international de soutien financier au Brésil et les aides consenties aux pays asiatiques ont dissipé en grande partie les craintes de nouveaux chocs financiers venant de l'extérieur. De plus, le système bancaire international est apparu plus robuste que prévu au lendemain de sauvetage en catastrophe du fonds spéculatif Long Term Capital Management (LTCM).

Pourtant, cette euphorie boursière contraste avec des signaux économiques inquiétants. Les experts de l'OCDE viennent de réviser en forte baisse leurs prévisions de croissance pour les pays industrialisés en 1999. *« Les marchés sont convaincus que les baisses des taux aux Etats-Unis et, dans une certaine mesure, en Europe sont de nature à compenser le ralentissement de la croissance des bénéfices des sociétés dans les mois à venir »*, analyse Eric Barthalon, économiste chez Paribas.

Mécaniquement, une baisse des taux renchérit le prix des actions. Sans révision des résultats et avec des taux longs à 4,40 %, soit au-dessus de leur niveau actuel, qui est de 4,11 %, le potentiel de hausse du marché est de 30 %, soit un indice CAC 40 à 4 630 points, ont calculé les analystes de la Société générale. Encore faudrait-il que les bénéfices des sociétés soient conformes aux prévisions des analystes, ce qui ne sera probablement pas le cas.

PERSPECTIVES IRRÉALISTES

Déjà, Associés en Finance, un cabinet d'études qui regroupe les prévisions de dix-huit bureaux d'analyse financière, vient de réviser à la baisse de 3 % ses prévisions de résultats des sociétés françaises pour 1999. Certes, les experts restent dans l'ensemble confiants sur les profits des entreprises l'année prochaine, prévoyant en moyenne une hausse de près de 15 %. Mais, pour un grand nombre d'observateurs, les perspectives de croissance des bénéfices apparaissent irréalistes. *« On se focalise sur la croissance du PIB en volume. On oublie l'effet dévasteur que peut avoir la baisse des prix industriels sur les bénéfices des entreprises alors que les coûts salariaux restent élevés »*, souligne Roland Calvo, analyste chez CDC Asset Management Europe.

Certains experts s'alarment aussi de la rapidité avec laquelle la Bourse de New York a effacé ses pertes. *« Les prix des actions américaines me paraissent très élévés. La politique monétaire extrêmement souple qui a été mise en place pour ménager le système financier a contribué a financer à crédit une bulle financière »*, constate Eric Barthalon. Les observateurs redoutent aujourd'hui avant tout un mouvement de correction de la Bourse américaine qui ne manquerait pas d'avoir des conséquenses négatives sur le marché parisien.

Joël Morio

Les espoirs de baisse des taux en Europe font monter le dollar

LES DÉSIRS de baisse des taux exprimés à maintes reprises par les hommes politiques européens vont-ils enfin être comblés ? C'est ce que semblent penser les opérateurs des marchés financiers. Le dollar a vivement progressé, lundi 23 novembre, soutenu par les anticipations d'un assouplissement imminent de la politique monétaire sur le Vieux Continent, notamment en Allemagne et en France – une réduction des taux dans ces deux pays rendrait le deutschemark et le franc moins rémunérateurs et moins attractifs. La monnaie américaine est montée, lundi, jusqu'à 1,71 mark et 5,73 francs, ses plus hauts niveaux depuis le début du mois de septembre.

Au cours des dernières semaines, plusieurs dirigeants politiques européens, au premier rang desquels le premier ministre français Lionel Jospin, le ministre allemand des finances Oskar Lafontaine et le président italien du conseil Massimo D'Alema avaient réclamé une baisse des taux. Mais les gouverneurs des banques centrales n'avaient guère apprécié ces demandes répétées, perçues comme une remise en cause de l'indépendance du pouvoir monétaire.

La Bundesbank et la Banque de France ne tiennent plus que deux réunions, les jeudis 3 et 17 décembre, avant le lancement de l'euro

De surcroît, ces appels à une baisse des taux s'étaient accompagnés de déclarations ambiguës sur la politique budgétaire. Le secrétaire d'Etat allemand aux finances Heiner Flassbeck avait ainsi affirmé que *« en cas de blocage monétaire, il faudrait envisager une nouvelle approche budgétaire »*, tandis que M. D'Alema avait demandé une relecture du pacte de stabilité.

Mais au cours des derniers jours, les dirigeants politiques se sont assagis. Conscients que le meilleur moyen d'obtenir une baisse des taux était de ne pas l'exiger, leurs appels en faveur d'une détente monétaire se sont faits moins pressants : le ministre français de l'économie Dominique Strauss-Kahn s'est, par exemple, contenté d'affirmer, jeudi 19 novembre, qu'*« il ne faut pas désespérer d'une baisse des taux »*. Surtout, les gouvernements européens ont levé l'hypothèque budgétaire. M. Lafontaine a appelé au strict respect du pacte de stabilité tandis que M. Strauss-Kahn a souligné la nécessité de poursuivre la réduction des déficits et que M. D'Alema a fait adopter en Italie un budget d'une grande rigueur. Le message d'orthodoxie budgétaire, réaffirmé avec force, lundi, à Bruxelles, à l'issue du conseil des ministres des finances des onze pays de la zone euro, auquel assistait le président de la Banque centrale européenne (BCE) Wim Duisenberg, pourrait ouvrir la voie à une détente monétaire.

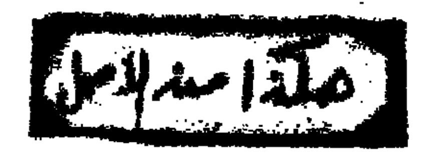
C'est ce qu'a laissé entendre, lundi, M. Strauss-Kahn. *« Je crois que la thèse d'un* policy mix *comprenant une politique budgétaire stricte et une politique monétaire un peu accommodante rallie tout le monde, y compris M. Duisenberg »*, a-t-il affirmé. Le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer a pour sa part expliqué, lundi, que l'analyse à laquelle procédera la BCE, début décembre, sur les conditions économiques de la zone euro pourrait avoir une influence sur les dernières décisions de la banque centrale allemande. En d'autres termes, si la BCE juge que la croissance sur le Vieux Continent est plus gravement affectée que prévu par la crise dans les pays émergents, les banques centrales européennes pourraient choisir d'agir et d'abaisser leurs taux. Elles pourraient d'autant plus facilement justifier ce geste que l'inflation ne leur donne guère de soucis, atteignant des niveaux historiquement bas en France et en Allemagne. Le suspense reste entier. La Bundesbank et la Banque de France ne tiennent plus que deux réunions, les jeudis 3 et 17 décembre, avant le lancement de l'euro.

De nombreux experts sont persuadés que ces deux banques centrales ne prendront pas le risque d'abaisser leur taux quelques jours avant ce choc monétaire majeur, surtout si la convergence entre pays européens n'est pas entièrement assurée (le taux d'intervention de la Banque d'Italie se situe à 4 %, contre 3,30 % pour ses équivalents français et allemand).

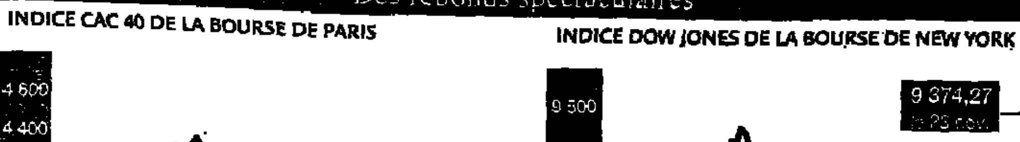
D'autres économistes estiment, au contraire, qu'une baisse des taux avant la fin de l'année serait un excellent moyen d'asseoir la crédibilité de l'euro, dans la mesure où elle démontrerait que pouvoir politique et pouvoir monétaire, après plusieurs mois de polémiques, ont enfin réussi à établir des relations harmonieuses.

Pierre-Antoine Delhommais

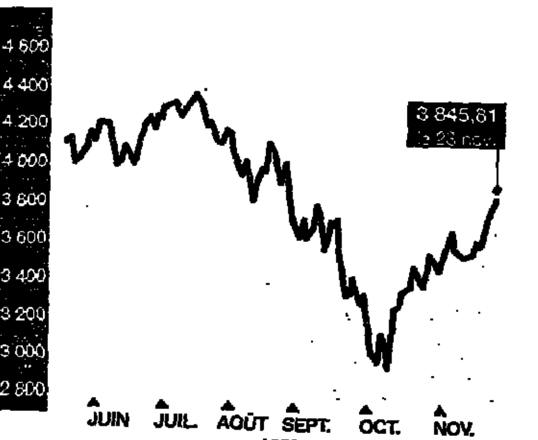




rtes de l'été



INDICE CAC 40 DE LA BOURSE DE PARIS



INDICE DOW JONES DE LA BOURSE DE NEW YORK



Wall Street emportée par la fièvre des fusions

PORTÉE par une vague sans précédent d'annonces de rapprochements, la Bourse de New York a atteint lundi 23 novembre un nouveau sommet historique. A l'issue d'une hausse de 2,34 %, l'indice Dow Jones a terminé la séance à 9 374,27 points. L'indice Standard and Poor's 500 à base plus large – il comprend, comme son nom l'indique, 500 valeurs alors que le Dow Jones n'en comporte que 30 – a également battu son record historique, à 1 188,19 points. Depuis le début de l'année, la progression du Dow Jones dépasse désormais 18,5 %. Depuis les tréfonds atteints à la fin août après la sévère correction de l'été, l'indice a rebondi de 24,3 %.

Après les trois baisses des taux directeurs décidées par la Réserve fédérale américaine au cours des deux derniers mois, une succession d'annonces de pourparlers de fusion concernant en tout 22 entreprises et portant au total sur 42 milliards de dollars (240 milliards de francs) ont fait oublier aux investisseurs toute retenue.

TRANSACTIONS

Dans la finance, la banque allemande Deutsche Bank a annoncé lundi qu'elle s'apprêtait à acquérir son homologue américaine Bankers Trust pour 9 milliards de dollars. Dans le secteur de l'Internet, le prestataire de services en ligne America Online (AOL) a confirmé négocier le rachat du concepteur de logiciel de navigation Netscape pour 4 milliards de dollars.

La plus importante transaction annoncée (11,3 milliards de dollars) concerne la surenchère de Tyco International's sur AMP, numéro un mondial des connecteurs électroniques, menacé par une OPA (offre publique d'achat) hostile de 10 milliards de dollars de son concurrent AlliedSignal. Il faut ajouter à ces exemples la fusion entre Unum Corp. et Provident Companies (assurance-maladie), l'achat de Bf Goodrich par Coltec Industries (aéronautique), de Dover Corp. par Thyssen (ascenseurs) et de l'activité freins pour poids lourds de LucasVarity par Meritor.

Les analystes financiers se montrent confiants dans la progression des valeurs françaises en 1999

LA PRUDENCE est devenue le maître-mot des analystes boursiers qui, n'ayant prévu ni la violence de la crise survenue durant l'été (– 33 % entre le 17 juillet et le 9 octobre), ni la rapidité de la reprise opérée depuis (+ 30 %), ont dû réviser plusieurs fois leurs prévisions d'évolution de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris.

Aujourd'hui, ils parient en moyenne que l'indice des quarante valeurs vedettes du marché parisien se situera aux alentours de 4 000 points dans six mois (contre 3 850 points actuellement, soit une hausse de 4 %). Cette estimation s'inspire des mouvements observés tout au long de l'année 1998 : la correction qui a affecté l'indice cet été, après l'envolée des six premiers mois, a été trop brutale aux yeux de nombreux analystes. Et la vive progression du CAC 40 entamée depuis octobre traduirait avant tout un phénomène de rattrapage. *« Ce mouvement devrait se poursuivre encore sur une période de six mois au terme de laquelle le CAC 40 atteindrait un niveau de "sortie de crise" proche de 4 000 points »*, selon Jean-Paul Pierret, stratège de marché chez Natexis.

La perspective d'une conjoncture économique moins sombre que prévu soutient ce raisonnement. Passée la psychose d'une propagation généralisée de la crise financière, les craintes d'une récession aux Etats-Unis et en Europe se sont éloignées. *« La chute du CAC 40 à 2 950 points correspondait à une anticipation de croissance du PIB de 1,7 % au second trimestre 1999*, affirme Jérôme Labin, de la société de Bourse Pinatton. *Compte tenu d'une prévision moyenne de croissance de 2,5 % en 1999, le CAC 40 devrait se situer entre 3 750 et 4 000 points durant les six prochains mois. »*

OPTIMISME

Si les prévisions à six mois des analystes sont assez proches, tel n'est pas le cas des pronostics à un an. Les plus confiants tablent sur un indice CAC 40 proche de 5 000 points à la fin de l'année prochaine. Comme le relève Roland Gagnon, stratège à CDC-Bourse, *« le niveau de 5 000 points était l'objectif retenu initialement pour la fin 1998. Après le "krach" de l'été, la correction actuelle permettrait d'atteindre cet objectif au terme de l'année prochaine »*. Et M. Gagnon de justifier cet optimisme en invoquant une progression des bénéfices des sociétés pour 1999 qu'il espère supérieure à 10 %. Plus prudent, Bert Jansen, stratégiste chez Paribas, considère que *« les actions sont encore sous-évaluées de 10 % environ, et le CAC 40 pourrait monter jusqu'à 4 200 points dans un an »*.

M. Jansen considère néanmoins que le gain pourrait être plus prononcé si la Banque centrale européenne (BCE) baissait ses taux directeurs en début d'année, ou si le dollar se raffermissait. Par-delà ces clivages, il semble bien que ces deux éléments, la politique monétaire de la BCE et l'évolution du billet vert, constituent les déterminants de la croissance boursière en 1999.

Raphaël Kahane

Le groupe Rhône-Poulenc-Hoechst sera marqué par une suprématie allemande

LES NÉGOCIATIONS entre le français Rhône-Poulenc et l'allemand Hoechst pour constituer le deuxième groupe mondial de santé et d'agrochimie sont entrées dans leur phase finale. Les représentants français devaient se rendre à Francfort pendant trois jours, à partir du mardi 24 novembre, pour arrêter les dernières modalités. En cas d'accord, un conseil d'administration et un comité d'entreprise seront convoqués dans la foulée. L'annonce serait faite avant la fin de la semaine prochaine.

Même si les deux acteurs se refusent à tout commentaire, le schéma du rapprochement se précise. Une nouvelle société, détenue à égalité par Hoechst et Rhône-Poulenc, rassemblera les actifs agrochimiques et pharmaceutiques des deux entreprises. La gestion de ces deux secteurs sera assurée de manière indépendante. Les Allemands devraient se voir confier l'ensemble du pôle pharmaceutique, qui pèse beaucoup plus que celui de l'agrochimie, le rapport étant de deux tiers contre un tiers. Son siège devrait être à Francfort et sa direction assurée par Richard Markham, un américain de quarante-huit ans qui dirige depuis deux ans HMR (Hoechst-Marion Roussel), la filiale santé du groupe allemand. Les Français devraient se voir attribuer l'agrochimie. Basée à Lyon, l'unité commune serait confiée à Alain Godard, qui dirige celle de Rhône-Poulenc depuis 1987. La fusion reposant sur le principe d'un rapprochement d'égal à égal, les discussions portent sur les derniers ajustements à effectuer pour que la valorisation des apports soit identique. L'écart, au départ, était important puisque la valeur de l'activité sciences de la vie de Rhône-Poulenc oscille entre 90 et 100 milliards de francs et celle de Hoechst avoisine 140 milliards.

A LA FRONTIÈRE

La répartition des tâches devrait également faire ressortir une suprématie des partenaires allemands. Si, dans un premier temps, les deux présidents, Jean-René Fourtou et Jürgen Dormann, devraient garder la direction de leur société pour mener à bien les désengagements de la chimie et les apports des actifs au nouvel ensemble, la situation devrait évoluer par la suite. Une structure du type conseil de surveillance avec directoire serait à l'étude. La présidence du conseil de surveillance serait confiée à M. Fourtou, celle du directoire à M. Dormann, qui assurera la gestion opérationnelle. Symboliquement, la nouvelle société devrait installer son siège à la frontière franco-allemande. Resterait à trouver un nom à la nouvelle entité, Hoechst et Rhône-Poulenc cherchant à s'inspirer des suisses Ciba et Sandoz, fusionnés dans Novartis.

Dominique Gallois



Les producteurs d'acier européens réclament des mesures anti-dumping

« LE MARCHÉ de l'acier est devenu fou. » Depuis septembre, sidérurgistes et négociants ne cessent de s'alarmer de la situation. Lundi 24 novembre, Eurofer, l'association sidérurgiste qui regroupe les principaux groupes européens d'acier, a demandé l'imposition de droits anti-dumping contre les importations de tôles à chaud en bobines en provenance de Bulgarie, Yougoslavie, Inde, Iran, Taïwan et Afrique du Sud. Eurofer n'exclut pas de déposer de nouvelles plaintes visant d'autres produits sidérurgiques. La Commission européenne dispose de 45 jours pour étudier la plainte et de six mois pour décider l'imposition de droits sur les produits importés.

En octobre, les sidérurgistes américains avaient devancé les producteurs européens en demandant des mesures anti-dumping contre le Brésil, le Japon et la Russie. Car le marché, très mondialisé, croule sous l'acier. La crise asiatique puis la crise russe ont mis à jour d'énormes surcapacités de production. Faute de pouvoir écouler leurs produits dans leur région, les sidérurgistes asiatiques et de l'Europe de l'Est se sont tournés vers les deux seules zones économiques encore prospères : l'Europe et les Etats-Unis.

Au cours des neuf premiers mois, les exportations d'acier australien vers les Etats-Unis ont bondi de 171 %, du Japon de 148 %, de Corée de 112 %, tandis que les ventes européennes ont baissé de 7 %. Dans l'Union européenne, les achats auprès des six pays mis en cause dans la procédure anti-dumping ont augmenté de 320 % en huit mois, selon Eurofer. Pour la première fois de son histoire, d'après l'OCDE, l'Europe est devenue importateur net d'acier.

STOCKS MASSIFS

Alors que la croissance donne des premiers signes de faiblesse, ces arrivages massifs dépriment le marché. A Rotterdam et à Anvers, portes d'entrée du marché européen, des centaines de milliers de tonnes d'acier s'empilent dans les aires de stockage, faute de trouver preneurs. Et ces stocks pèsent sur les prix. Les cours des produits plats banalisés ont diminué de 20 % à 25 %, ceux des produits longs de 30 % à 50 %, retrouvant des niveaux proches de ceux de 1974.

Face à cette concurrence sauvage, les producteurs européens tentent de s'organiser et de limiter par tous les moyens leurs pertes. Ils réduisent leur production, mettent en chômage technique une partie de leur personnel comme chez Thyssen. Préoccupés par leur situation financière et la confiance de leurs actionnaires, ils devraient rapidement accentuer leurs mesures. Les concentrations dans le secteur risquent de s'accélérer encore.

Martine Orange

La Fnac s'inquiète des projets concurrents d'Hachette et d'Havas dans la distribution

Les deux groupes sont les principaux fournisseurs du « premier libraire de France »

Propriétaire d'Havas, Vivendi multiplie les alliances pour développer la vente de livres par Internet. *Maison mère des Relais H, Hachette Distribution Services accélère le développement d'Extrapole, libraire dont il a pris le contrôle. Autant de sujets d'inquiétude pour la Fnac, qui envisage de recourir plus largement aux concurrents de ses deux principaux fournisseurs, voire de devenir elle-même éditeur.*

« NOUS SOMMES leur premier client, nous ne pouvons pas les laisser devenir nos premiers concurrents sans réagir. » François-Henri Pinault, le président de la Fnac, a confié au *Monde* son inquiétude de voir Havas et Hachette, ses deux plus gros fournisseurs dans le domaine de l'édition, venir piétiner son pré carré de « premier libraire de France ».

C'est d'abord le rapprochement entre Vivendi, propriétaire d'Havas, et le géant allemand de la communication Bertelsmann qui inquiète le patron de la Fnac. Bertelsmann a racheté 50 % du site Internet du grand libraire américain Barnes & Noble, et s'est allié avec l'américain AOL et les français Canal Plus et Cegetel (deux filiales de Vivendi) pour développer en France des sites marchands sur Internet. M. Pinault affirme que Fnac Direct, qui propose les produits de la Fnac sur un site Web de 8 000 pages, *« pèse aussi lourd dans le livre, à l'échelle du marché français, qu'Amazon sur le marché américain »*. Amazon.com est le premier « cyberlibraire » outre-Atlantique. Fnac Direct a annoncé le 2 novembre la signature d'un accord avec l'opérateur Internet Yahoo pour élargir l'audience du magasin virtuel de l'enseigne. Un partenariat sur lequel la Fnac compte pour se poser en pôle alternatif aux libraires anglo-saxons.

La concurrence d'Hachette, elle, n'a rien de « virtuel ». Hachette Distribution Service (HDS), qui exploite notamment le réseau de maisons de la presse Relais H, a pris le contrôle, en mai, d'Extrapole. Cette enseigne de produits culturels (livres, disques, multimédia) a été créée en 1993 par l'ancien directeur général de la Fnac, Philippe Mondan. Coïncidence ? HDS est dirigée par un autre ancien de la maison, Jean-Louis Nachury. *« Il semble que ce soit une décision isolée de Relais H, pas un virage stratégique du groupe Hachette dirigé contre nous »*, affecte de croire M. Pinault, qui reconnaît avoir demandé des explications et des garanties à son fournisseur Hachette Livre. *« HDS est une filiale directe du groupe Lagardère*, souligne pour sa part M. Nachury. *Hachette Livre a des relations commerciales avec tous les distributeurs de livres, dont la Fnac et... nous-mêmes. »*

Extrapole, qui n'a ouvert, en cinq ans, que cinq magasins, et réalise un chiffre d'affaires de 300 millions de francs, va enfin disposer des moyens de ses ambitions, qui sont clairement de concurrencer la Fnac. L'enseigne diffusera à partir du 2 décembre son premier spot publicitaire dans les salles de cinéma parisiennes, prélude à un plan de développement accéléré, notamment à l'étranger. HDS y réalise 70 % de ses 20 milliards de francs de chiffre d'affaires, et dispose d'une implantation dans une quinzaine de pays. *« Nous souhaitons ouvrir cinq magasins Extrapole par an en Europe dans les cinq prochaines années »*, explique M. Nachury. Cela au moment où la Fnac relance son développement international...

PROPOS TACTIQUES OU PARANOÏA

M. Pinault souligne qu'il détient quelques arguments pour faire comprendre à Havas et à Hachette qu'il ne faut pas aller trop loin : *« Au niveau de l'édition littéraire pure, il n'y a aucune possiblité de faire jouer la concurrence : quand un livre qui marche est édité chez tel éditeur, il est irremplaçable. En revanche, dans tout ce qui concerne l'édition technique, pour la jeunesse, parascolaire, les dictionnaires, les encyclopédies..., les produits sont totalement substituables ! Et puis, nous pourrions aussi parler de réédition... »*, dit-il. Cette dernière menace consisterait pour la Fnac à racheter des droits de livres épuisés et à les éditer à son compte.

Propos tactiques à la veille de négociations avec ses deux grands fournisseurs ? Ou paranoïa d'une enseigne qui *« se croit toujours dans une logique de monopole »*, comme le souligne M. Mondan ? Après l'affaire de la biographie de François Pinault – père du président de la Fnac et principal actionnaire de sa maison mère, le groupe Pinault-Printemps-Redoute –, nul ne prend à la légère les avertissements lancés par François-Henri Pinault. L'éditeur Calmann-Lévy, filiale du groupe Hachette, avait renoncé à publier cette biographie écrite par deux journalistes (dont une du *Monde*) de peur, dit-on, de froisser la Fnac (*Le Monde* du 10 août). *« Nous n'avons jamais fait aucune pression pour empêcher la parution de ce livre*, plaide François-Henri Pinault. *S'il est édité, nous le vendrons, comme nous le faisons pour tous les livres, à l'exception de ceux qui font l'apologie de la violence, de la pornographie et du racisme. »*

Pascal Galinier

Une expansion internationale en priorité dans les pays latins

LES ROMANCIERS James Ellroy et Zoé Valdés, le cinéaste espagnol Fernando Trueba... C'est sous le parrainage de quelques « agitateurs culturels » de renom que la Fnac a inauguré, le 11 novembre, son deuxième magasin à Barcelone. Ses 7 000 mètres carrés sont idéalement situés, dans le nouveau centre commercial El Triangle, à deux pas des Ramblas, sur la place de Catalogne. Une étape majeure dans la politique d'internationalisation, relancée par François-Henri Pinault et Jean-Paul Giraud, respectivement président et directeur général de l'enseigne, propriété du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) depuis 1994.

Après son cuisant échec à Berlin, où elle eut le tort de s'installer un an trop tôt, juste avant la chute du Mur, la Fnac s'était repliée sur ses terres francophones (France et Belgique). Le succès des magasins ouverts depuis à Madrid, Barcelone et Lisbonne – ce dernier, inauguré en mars, a déjà dépassé les 200 millions de francs de chiffre d'affaires, le triple de l'objectif de la première année ! – lui a redonné le goût de l'exportation. En ciblant en priorité le sud de l'Europe et de l'Amérique.

L'ITALIE POUR CIBLE

« Nous sommes une enseigne festive, où l'on vient pour se faire plaisir, c'est typiquement la façon de consommer des pays latins », observe M. Pinault. Oubliées, les ambitions de débarquement en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis ou en Allemagne. Cap sur le Brésil et l'Italie. Ce pays sera, plus encore que l'Espagne, la cible prioritaire de la Fnac en Europe. *« Les Italiens ont un bon pouvoir d'achat, ils adorent acheter des biens culturels, et, outre Rome et Milan, il existe quelques métropoles régionales de bonne taille avec une classe moyenne aisée »*, explique M. Pinault. La Fnac, révèle-t-il, est *« en phase finale de négociations avec trois partenaires potentiels dans ce pays. Nous arrêterons notre décision avant la fin de l'année »*. A terme, l'Italie pourrait accueillir une trentaine de magasins et générer un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 milliards de francs, *« quatre fois le potentiel de l'Espagne »*.

La Fnac a recentré son développement international sur *« les marchés en croissance où les réseaux de distribution sont encore peu structurés »*, expliquent ses dirigeants. Outre-Atlantique, ce sera le Brésil, où au moins vingt magasins pourraient être créés, *« puisqu'il y a vingt villes de plus d'un million d'habitants »*, calcule M. Giraud. En Europe de l'Est, la Fnac a suivi les grands distributeurs français en s'installant d'abord en Pologne, pays où rien ne semble pouvoir étancher la soif de consommation des habitants.

P. Ga.

En Pologne, les télécommunications profitent à la place boursière

VARSOVIE
de notre correspondant

Les autorités de Varsovie vont pouvoir lancer la deuxième phase de la réforme des télécommunications, en trouvant un partenaire stratégique pour TPSA, société jusqu'à présent publique qui bénéficiait d'un quasi-monopole. France Télécom, Deutsche Telekom, British Telecom et l'Américain ATT seraient sur les rangs. Mais avant d'envisager une telle alliance, il fallait réussir l'introduction en Bourse de TPSA, ce qui est désormais chose faite, malgré des difficultés de dernière minute.

La décision avait été prise au début de l'automne, en pleine crise des marchés financiers. Le gouvernement polonais avait estimé qu'il était néanmoins urgent d'aller de l'avant, quitte à obtenir de cette cession des recettes moindres. 15 % des actions ont ainsi été mises en vente au début de novembre (un tiers pour les investisseurs polonais, deux tiers pour les étrangers), à un prix relativement bas.

COLÈRE DES EMPLOYÉS

Introduites le 18 novembre à la Bourse de Varsovie, elles ont immédiatement gagné un peu plus de 11 %. L'entrée de TPSA sur le marché boursier, qui est la plus grande opération de ce type réalisée à ce jour en Europe de l'Est, a augmenté de 50 % la capitalisation boursière de la place de Varsovie, passée, avec 22 milliards de dollars, devant celle de Budapest.

Dans le même temps, le Sénat a modifié une décision prise par le Parlement quelques jours plus tôt et qui avait provoqué la colère des employés de TPSA : les députés avaient décidé que les actions gratuites réservées au personnel devraient bénéficier également aux employés des postes, qui faisaient aussi partie, avant 1991, des PTT polonaises. Le résultat était de diviser par trois le profit, très substantiel, qu'espéraient en tirer les employés des télécommunications. Ces derniers avaient alors brandi diverses menaces, allant de la coupure générale du téléphone au débranchement des lignes des députés coupables d'avoir mal voté. Le Sénat a légèrement corrigé le tir, décidant que les postiers n'auraient que 40 % du gâteau. Les employés de TPSA, qui réclament 80 % pour eux seuls, ne sont toujours pas satisfaits mais, dans l'attente d'une décision définitive de la Diète, ne parlent plus de grève.

Jan Krauze

Patagonia, le pionnier du vêtement de montagne, veut élargir sa clientèle

La marque de prestige subit une forte concurrence

Ventura (CALIFORNIE)
de notre envoyée spéciale

« C'est du très beau vêtement ! » Xavier Chappaz, président de la compagnie des guides de Chamonix, exprime une position largement répandue dans le milieu sportif : chers et techniques, les polaires en synchilla ou les sous-vêtements respirants en capilène Patagonia sont considérés comme la *« référence »* des vêtements pour les *happy few* des sports extrêmes. Le positionnement – *« les meilleurs produits pour les meilleurs spécialistes »* – est l'œuvre du fondateur, d'origine québécoise, Yvon Chouinard, personnage mythique de l'univers alpin.

Cependant, vingt-cinq ans après sa création, l'entreprise californienne, qui compte 750 employés dans le monde, doit, pour continuer à croître, sortir du cercle restreint de l'élite montagnarde. Car sur le marché des sports d'« outdoor » – escalade, alpinisme, randonnée... –, Patagonia fait face à une concurrence mondiale croissante.

Cette compétition provient en premier lieu des spécialistes techniques, comme les américains The North Face et Mammut, le scandinave Pick Performance, les français Eider et Lafuma, entre autres. Ce dernier a vu en 1997 les ventes de son « pôle technique » – les sociétés Millet et Rivory – augmenter de 50 % ! La marque italienne Fila, très présente dans les années 70, a créé en 1997 une ligne de vêtements de montagne avec la compagnie des guides de Chamonix.

DE NOUVEAUX VENUS

La croissance du marché de l'outdoor – + 20 % cette année en France, selon le Centre textile de conjoncture et d'observation économique – attire de nouveaux venus. Aigle, spécialiste de la chaussure de randonnée, *« a vu sa ligne de vêtements décoller depuis deux ans »*, confirme Frédéric Chaigneau, directeur général : en augmentation de 50 %, l'activité devrait cette année atteindre 240 millions de francs de chiffre d'affaires. Adidas serait également intéressé pour attaquer ce marché textile en utilisant la notoriété de sa récente acquisition Salomon.

Sur ce secteur en plein essor, le chiffre d'affaires de Patagonia – 165 millions de dollars (932 millions de francs) cette année – a crû de façon mesurée (+ 4 % par rapport à l'exercice précédent). En Europe, les ventes qui atteignent 125 millions de francs ont *« connu un plateau »* depuis trois ans, précise Alain Ronc, nouveau directeur de la zone. Face à cette profusion d'offres, Patagonia a du mal à garder la *« position de référence »*, souligne le nouveau PDG, Dave Olsen. Cette position est d'autant plus difficile à tenir que l'entreprise ne produit pas en propre ses vêtements. Ses 160 fournisseurs acceptent de travailler sur les nouveautés Patagonia, mais peuvent, dans la quasi-totalité des cas, utiliser un an après ces innovations pour fournir leurs autres clients. *« La marque manque de visibilité »*, ajoute M. Olsen. Le défi pour la société est donc de se développer *« sans perdre son âme »*, c'est-à-dire en conservant *« son image haut de gamme sans céder à la consommation de masse »*.

LE CRÉNEAU ENVIRONNEMENTAL

Pour atteindre ces objectifs, l'entreprise est en pleine révolution. La société a connu une crise au début des années 90 et a dû licencier plus de 20 % de son personnel. Très centralisée, Patagonia était alors gérée par une poignée de dirigeants, dont le fondateur Yvon Chouinard, sur le modèle de l'entreprise à ses débuts. *« Nous devions demander à la direction générale l'autorisation pour changer la couleur d'un bouton »*, ironise une employée. Lorsque le charismatique fondateur a voulu prendre un peu de recul tout en restant actionnaire majoritaire, le passage de témoin n'a pas bien fonctionné. De 1989 à 1996, l'entreprise a connu trois équipes dirigeantes. *« Nous avions du mal à trouver un successeur à Yvon »*, reconnaît un cadre. Il semble enfin trouvé. Dave Olsen, qui s'occupait des relations avec les actionnaires pour un producteur d'électricité éolienne, semble avoir le profil et assez de poids pour gérer la relation avec l'actionnaire majoritaire, Yvon Chouinard.

« Vous devez réveiller l'entreprise », lui a demandé celui-ci en l'embauchant, fin 1996. Depuis, M. Olsen s'emploie à donner à la société un nouveau départ. Equipe dirigeante renouvelée, réduction du nombre de niveaux hiérarchiques, plus grande responsabilisation du personnel, l'organisation désormais par marchés se veut souple et proche du client. Pour réconcilier ancienne et nouvelle génération de salariés, un plan de formation intitulé *« Play to win »* – qui a coûté 1 million de dollars – a été lancé. A travers jeux de rôles et épreuves physiques à réaliser en équipe, l'objectif est d'*« apprendre à travailler ensemble »*.

Pour mieux se différencier de ses concurrents, l'entreprise met désormais plus en avant ses convictions environnementales qui datent de la fondation de l'entreprise. Electricité éolienne pour son siège social, utilisation du coton biologique pour la totalité de sa production, l'entreprise recycle également des matériaux plastiques pour créer des vêtements textiles. Patagonia propose à ses employés de passer deux mois, payés par la société, à travailler pour le compte d'une association environnementale, et consacre aux Etats-Unis 10 % de ses profits à des organisations défendant ces causes. Les vendeurs sont invités sur les points de vente à parler de cet engagement aux consommateurs.

Afin d'augmenter la présence de la marque, Dave Olsen *« étudie à court terme »* des joint-ventures ou des partenariats marketing avec des marques non concurrentes pour l'ouverture de magasins. Un élargissement de la gamme « sportswear » devrait également attirer de nouveaux clients. Sur le marché européen, Alain Ronc, un ancien d'Adidas, repense l'approche commerciale : réduction du nombre de références, adaptation des catalogues aux pays, abandon de la vente par correspondance... Un magasin « vitrine » devrait ouvrir dans chaque pays pour renforcer la visibilité de Patagonia en Europe et mieux communiquer ses messages. Patagonia cherche plus que jamais à mettre en avant son supplément d'âme, sous peine de se faire marginaliser sur ce marché porteur de « l'outdoor ».

Laure Belot

CFJ-Demain et des groupes de communication candidats à la reprise du CFPJ

La principale école de journalisme, en dépôt de bilan depuis mai, devrait être reprise par ses anciens élèves, avec le soutien de nombreuses entreprises de presse et de l'audiovisuel. Mais l'exemple des difficultés du centre rend urgente une réforme globale des formations professionnelles

ON N'AVAIT jamais vu une telle affluence au dernier concours du Centre de formation des journalistes (CFJ) : fin juin, 792 candidats ont brigué les 45 places offertes, contre 646 en 1997 et 613 il y a deux ans. On n'avait jamais vu, non plus, autant d'inscriptions aux stages du Centre de perfectionnement des journalistes (CPJ, département de formation permanente), lors de la rentrée scolaire. Cet afflux devrait permettre au chiffre d'affaires du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ, première école de formation initiale et permanente des journalistes en France) de s'établir cette année à 54 millions de francs, avec un léger bénéfice de 1,5 million. Mais ce succès est paradoxal, le CFPJ l'enregistrant alors qu'il est en dépôt de bilan depuis mai et qu'un administrateur judiciaire, Me Hubert Lafont, a été nommé à sa tête. Cette période devrait se clore en janvier prochain, à condition que le tribunal de grande instance de Paris avalise la seule proposition de reprise, déposée par CFJ-Demain lundi 16 novembre, auprès Me Lafont. CFJ-Demain regroupe des *« fondateurs et animateurs historiques de l'école, des représentants des anciens élèves et des personnalités concernées par l'avenir de l'enseignement du journalisme »*.

Coprésidée par Claire J. Richet – épouse de Jacques Richet, cofondateur du CFJ en 1946 avec Philippe Viannay – et par Pierre Lescure, PDG de Canal Plus et ancien élève du CFJ, CFJ-Demain avait annoncé, dans *Le Monde* du 5 juin, son ambition de *« refonder le CFJ »*, notamment avec le soutien de l'Association des anciens élèves présidée par Christian Sauvage, du *Journal du dimanche*.

Depuis, l'Association a fait le tour des groupes de communication. Ils ont bâti un dossier, baptisé *« Reprise du CFPJ-Plan d'action »*, qui évalue à 5 millions de francs la reprise des activités du CFPJ – pôle école (CFJ), pôle presse (CPJ) et pôle formation hors presse (formation entreprises) –, et à 5 autres millions de francs le fonds de roulement nécessaire.

Ces 10 millions devraient être souscrits par des grandes entreprises de communication françaises, qu'il s'agisse de groupes plurimédias (Hachette et Havas), de télévisions (Canal Plus, TF 1, France Télévision), de réseaux de distribution (Nouvelles Messageries de la presse parisienne), de quotidiens (*Le Figaro, Le Monde, Libération*, par le biais de son actionnaire Pathé, *Sud-Ouest, L'Alsace, La Nouvelle République, L'Yonne républicaine*), de magazines et titres spécialisés (Nouvel Observateur, Malesherbes, Bayard-Presse, Wolters Kluwer, etc.), mais aussi d'organismes comme La Mutualité française.

La plupart des sociétés doivent encore concrétiser leur accord, certaines restent discrètes sur leur engagement. *« La contribution est en moyenne de 500 000 francs »*, souligne un conseiller de CFJ-Demain, mais des éditeurs évoquent *« un engagement plutôt symbolique »*. Les anciens élèves sont aussi mobilisés, à raison de 1 000 F chacun. Cent soixante-treize anciens sur 1 530 ont actuellement répondu à l'appel.

BALLON D'OXYGÈNE

Le plan prévoit de reprendre tous les salariés du Centre (57 personnes) et s'engage à *« faire les meilleurs efforts »* pour que les vacataires soient prioritairement réemployés. Le CFJ sera géré par une association loi 1901 où figureront CFJ-Demain et la société commerciale créée avec les groupes de communication, la formation permanente sera confiée à cette société commerciale, selon un mandat renouvelable. Un organigramme a été élaboré, mais *« il n'est pas figé »*, selon un membre de CFJ-Demain.

Le *« plan d'action »* prévoit d'accentuer la formation en presse magazine et en hors-médias, et à faire du Centre un organe de veille sur les nouvelles technologies (Internet, numérique). Une véritable politique commerciale ainsi qu'un comité de *« personnalités indiscutables et indiscutées »* chargé du *« contrôle moral, éducatif et stratégique »* du nouvel ensemble seront mis en place. Le tribunal étudiera le plan en décembre et arrêtera sa décision en janvier, après que le comité d'entreprise et le conseil d'administration auront pris connaissance du rapport de Me Lafont, d'ici à quinze jours.

En se fondant davantage sur une formation à la presse magazine et spécialisée (*« deuxième segment de la presse tant en termes d'effectifs que de chiffre d'affaires »*, rappelle le plan d'action), les orientations réalistes de ce plan rompent avec les choix antérieurs du CFPJ, qui le portaient vers la presse quotidienne. Ce qui inquiète les autres écoles – Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, Institut pratique de journalisme (IPJ) de Paris, Celsa ou les IUT –, qui n'ont pas attendu pour former leurs étudiants à la presse magazine et spécialisée.

« C'est un ballon d'oxygène, il donnera le temps de réfléchir à une vraie restructuration et à une réforme plus large », souligne un éditeur. Mais beaucoup regrettent que la table ronde organisée il y a un an par le ministère de la culture et de la communication et le rapport Sales qui en était issu n'aient pas été suivis d'effets. D'autant qu'après le CFPJ, c'est au tour de l'ESJ de Lille de rencontrer des difficultés financières. *« On traite au cas par cas, les pouvoirs publics n'ont pas de vision de l'intérêt général, alors que des problèmes d'investissement, de filières et de déontologie se posent à toutes les formations »*, souligne le patron d'un important hebdomadaire.

Yves-Marie Labé

Rupert Murdoch prépare son arrivée en Europe continentale

LONDRES
de notre envoyé spécial

Rupert Murdoch s'apprête à prendre pied en Europe continentale. Le patron du bouquet britannique BSkyB a annoncé, lundi 23 novembre, la création de News Corp Europe, filiale à 100 % de News Corp. Cette nouvelle société, basée à Milan et présidée par l'ex-PDG de la RAI Letizia Moratti, va développer un bouquet satellitaire en Italie dont le lancement est prévu en septembre 1999. Le capital serait réparti entre Telecom Italia (51 %), News Corp Europe (39 %) et TF 1 (10 %). Rien n'est encore signé mais selon le magnat australo-américain *« les négociations sont bien avancées – à 90 % – avec l'opérateur de téléphone italien (...) un accord final devrait être conclu dans les quinze prochains jours »*.

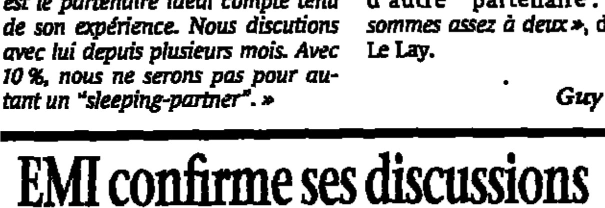
« COLONISATION CULTURELLE »

En Italie, de nombreuses voix dénoncent la *« colonisation culturelle »* que traduirait l'irruption de M. Murdoch dans l'audiovisuel italien. News Corp Europe prévoit d'investir plus de 500 millions de dollars (soit 3 milliards de francs) dans ce bouquet, mais les besoins réels seraient de 7,5 milliards. Pour Patrick Le Lay, PDG de TF 1, partenaire du projet, *« Rupert Murdoch est le partenaire idéal compte tenu de son expérience. Nous discutions avec lui depuis plusieurs mois. Avec 10 %, nous ne serons pas pour autant un "sleeping-partner". »*

Une large palette de chaînes et de services de paiement à la séance de films et sports sera le point fort de l'offre diffusée via les satellites Astra. TF 1, selon Patrick Le Lay, *« devrait fournir des versions italiennes des chaînes Odyssée (documentaire), Home Shopping (télé-achat) et LCI (information en continu), cette dernière pouvant être développée avec Silvio Berlusconi ou la RAI »*. A défaut de contrats à long terme avec les studios américains, déjà signés par Telepiù (Canal Plus), Rupert Murdoch table sur des accords de *« deuxième fenêtre »*. Il négocie aussi avec des producteurs locaux, dont Cecchi Gori, pour alimenter la plate-forme en films italiens. Malgré l'avance de Telepiù, la bataille pour le contrôle du football ne fait que commencer. Le patron de News Corp veut *« discuter directement avec la Ligue italienne de football (...) ; beaucoup de choses sont ouvertes pour le "pay per view" »*.

News Corp Europe devrait aussi entrer, à hauteur de 40 % à 49 %, au capital de la chaîne pour 15-35 ans, au nom de code TFX, préparée par TF 1, qui conserverait la majorité. TFX disposera d'un budget annuel d'environ 100 millions de francs. Il n'est pas prévu d'autre partenaire : *« Nous sommes assez à deux »*, dit Patrick Le Lay.

Guy Dutheil



EMI confirme ses discussions avec Bertelsmann

LE GROUPE DE PRODUCTION ET D'ÉDITION MUSICALE britannique EMI a discuté avec l'allemand Bertelsmann d'une possible *« coopération »*. *The Daily Telegraph* évoquait, lundi 23 novembre, une éventuelle alliance ou même une fusion estimée à 6 milliards de livres (soit 5,6 milliard de francs) entre EMI et Bertelsmann. Si le groupe allemand a démenti toute intention de fusion avec EMI, ce dernier a admis qu'*« une rencontre informelle s'est déroulée il y a un mois entre les hauts responsables (des deux groupes) pour discuter des possibilités de coopération entre les deux entreprises de musique »*.
Des négociations sur la reprise d'EMI par le canadien Seagram ont échoué en début d'année. Le bénéfice d'exploitation d'EMI, au premier semestre, a baissé de 19,2 % (à 91,2 millions de livres) par rapport à la même période de 1997, en raison de la crise en Asie du Sud-Est, un marché sur lequel le groupe est très présent. – *(AFP-Bloomberg)*

Médi 1 signe un accord avec WorldSpace

LA RADIO MÉDI 1 BASÉE À TANGER a conclu un accord avec la société américaine de diffusion satellitaire Worldspace. Radio à capitaux marocains (51 %) et français (49 % détenus par la Compagnie internationale de radio-télévision, CIRT), dirigée par Pierre Casalta, elle a été choisie par l'américain pour *« son rayonnement dans la région »*. Radio d'information et de musique valorisant les cultures arabe et latine, Médi 1 s'adresse en français et en arabe à 22 millions d'auditeurs dans le grand Mahgreb, le bassin méditerranéen, l'Espagne et l'Italie.
Le contrat avec WolrldSpace permettra à la radio de doubler sa couverture en Afrique et en Méditerranée, au premier trimestre 1999. Produit d'appel, Médi 1 devrait entraîner plusieurs radios de la région sur WorldSpace notamment les radios-télévisions marocaine, tunisienne et algérienne.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le travail a repris à RFO-Polynésie.** Après dix jours de grève, les syndicats SNFORT-FO et CSTP-FO ont décidé de reprendre le travail et de lever le blocage qui empêchait l'entrée de la station (*Le Monde* du 19 novembre).

■ **Les monteurs de France 2 pousuivent leur grève** commencée il y a une semaine. Le SNRT-CGT déplore *« le mépris pour des salariés qui se battent pour la qualité du journal.*

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BTR-SIEBE : les deux groupes britanniques** ont annoncé lundi 23 novembre leur fusion pour donner naissance à un ensemble industriel de 124 000 personnes et 85 milliards de francs de chiffre d'affaires spécialisé dans les systèmes de contrôle et les automatismes.

● **USINOR : le groupe sidérurgique** a annoncé, mardi 24 novembre, la signature d'un accord avec la société américaine Freedom Forge Holding,, en vue de lui céder ses filiales Valdunes et RTM (roues et essieux ferroviaires). Le montant de la transaction n'est pas révélé.

● **ROVER : les syndicats auraient accepté la suppression de plus de 2 400 emplois** au sein de la filiale anglaise du constructeur BMW, afin d'éviter la fermeture de l'usine de Longbridge, selon une source citée par l'agence Reuters.

● **VOLVO : le constructeur automobile suédois a annoncé la suppression de 1 000 emplois administratifs**, après des résultats décevants sur les neuf premiers mois de 1998.

● **RAFFINERIE DE REICHSTETT : les salariés de cette raffinerie du Bas-Rhin**, menacée de fermeture, ont levé lundi leur barrage du dépôt de la gare routière, en place depuis vendredi. Les syndicats demandent *« l'ouverture de négociations »* pour la mise en place d'un plan social en cas de fermeture.

● **DANONE : le groupe agroalimentaire français a** confié la direction de son pôle « Eau » à Pedro Medina, un Vénézuelien de 38 ans qui était chargé de la zone Asie/Pacifique pour Frito Lay du groupe Pepsico.

SERVICES

● **RATP : la régie table sur une augmentation de 2,7 % de son trafic** voyageurs en 1999, à un record de 2,4 milliards de voyages (métro, bus et RER). Son budget prévoit une hausse des tarifs en région parisienne de 2,9 %.

● **SOCIÉTÉ DU LOUVRE : le financier américain Asher Edelman** a assigné la société contrôlée par la famille Taittinger devant le tribunal de commerce de Paris, contestant plusieurs points, dont un prêt accordé à Euro Disney, la cession de la Banque du Louvre au CCF, ou certains avantages immobiliers.

FINANCE

● **CIC : l'augmentation de capital de 3 milliards de francs** se fera au prix de 470 francs par action CIC et 456 francs par certificat d'investissement (CI). En avril, le Crédit mutuel, actionnaire majoritaire du CIC, avait lancé une OPA sur les CI à 697,30 francs par titre, prix auquel l'Etat lui avait cédé ses actions CIC.

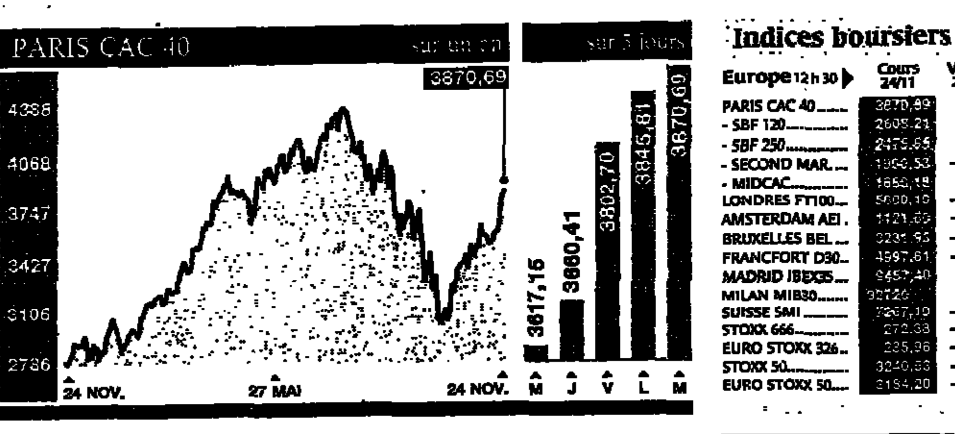
● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque va supprimer 27 postes à Londres** dans ses activités de produits à taux fixe, après avoir annoncé la suppression de 18 postes à Londres et Moscou dans ses activités sur pays émergents.

● **GUARDIAN ROYAL EXCHANGE : l'assureur britannique a confirmé discuter** avec plusieurs repreneurs potentiels, qui seraient, selon les analystes, Axa, Allianz et AIG.

● **DEUTSCHE BANK : après** l'annonce de négociations avec Bankers Trust en vue d'un rachat, les agences Moody's et Fitch IBCA ont placé sous surveillance négative la note à long terme de la banque allemande.

● **UNUMPROVIDENT : deux compagnies d'assurance-maladie américaines spécialisées** dans la couverture des handicaps, Unum Corporation et Provident, ont annoncé leur fusion lundi.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse



Indices boursiers

Europe 12 h 30 ▶	Cours 24/11	Var. % 23/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3870,69	0,85	28,07
- SBF 120	2608,21	0,70	27,12
- SBF 250	2475,65	1,61	27,29
- SECOND MAR.	1860,53	–0,11	9,41
- MIDCAC	1659,19	1,03	4,52
LONDRES FT100	5800,10	–0,83	12,94
AMSTERDAM AEI	1121,65	–0,82	22,76
BRUXELLES BEL	3231,93	–0,73	33,64
FRANCFORT D30	4997,81	–0,42	17,60
MADRID IBEX35	9457,40	0,16	30,35
MILAN MIB30	32726	0,14	31,18
SUISSE SMI	7207,19	–0,92	15,99
STOXX 666	272,38	–0,43	—
EURO STOXX 326	235,96	–0,27	—
STOXX 50	3240,33	–0,61	—
EURO STOXX 50	3154,20	–0,31	—

Monde ▶	Cours 23/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9374,27	2,34	18,54
- SP 500	1188,21	2,12	22,44
- NASDAQ	1977,42	2,55	25,92
BUENOS-AIRES M.	594,07	0,42	–26,68
JOHANNESBURG	5511,57	–0,43	–10,96
MEXICO BOLSA	240,91	3,76	–27,99
SANTIAGO IPSA	61,23	0,55	–28,12
SAO PAULO BOU.	8630	1,22	–15,31
TORONTO FSE I.	6572,92	2,31	–0,40
ASIE 10 h 15	24/11	23/11	31/12
BANGKOK SET	226,06	–0,41	11,16
HONGKONG H.	10851,73	3,21	1,20
SÉOUL	53,73	1,42	28,90
SINGAPOUR ST.	1492,93	2,61	–6,28
SYDNEY ALL O.	2760,20	0,46	5,49
TOKYO NIKKEI	15164,64	2,60	–0,62

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 23/11	Var. % 20/11	Var. % 31/12
BAZAR HOT. VI	765	+14,89	+28,35
SODEXHO ALLIA	1145	+8,01	+42,10
B.N.P.	428	+7,78	+34,10
SEITA	330	+6,45	+52,77
CIMENTS FRANC.	349,90	+6	+51,42
SOCIETE GENER	921	+5,25	+12,31
PARIBAS	490	+4,85	—
ALSTOM	149,50	+4,54	—
LEGRAND	1544	+4,32	+28,77
GROUPE GTM	649	+4	+60,24

Baisses ▶	Cours 23/11	Var. % 20/11	Var. % 31/12
CANAL +	1526	–8,48	+17,96
GRANDVISION	126	–7,24	–48,30
LAPEYRE	420	–7,07	+26,89
RHODIA	83,55	–5,69	—
SPIR COMMUNIC.	321	–5,53	–15,07
ISIS	398	–5,03	–40
CLUB MEDITERR.	466,20	–4,85	+11,56
ESSO	423	–4,72	–14,37
ESSILOR INTL	2230	–4,67	+22,22
LAGARDERE	230	–4,56	+15,57

PARIS SBF 250 3 mois — 2475,65 — 2475 2364 2253 2142 2031 1920 — 27 AOUT 9 OCT. 24 NOV.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9374,27 — 9702 9154 8696 8178 7669 7161 6653 6145 — 26 AOUT 8 OCT. 23 NOV.

LONDRES FT100 3 mois — 5800,10 — 6199 5901 5603 5305 5038 4711 4413 4115 — 26 AOUT 9 OCT. 24 NOV.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4997,81 — 6510 5928 5346 4764 4182 3600 3018 — 26 AOUT 9 OCT. 24 NOV.

TOKYO Nikkei 3 mois — 15164,64 — 18468 16946 15425 13142 11620 — 26 AOUT 8 OCT. 24 NOV.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

A LA BOURSE DE PARIS, après une ouverture euphorique, mardi 24 novembre, l'indice CAC 40 a effacé une partie de ses gains mais restait bien orienté à la mi-journée, s'appréciant de 0,55 % à 3 866,77 points. Le marché parisien suivait les autres places boursières européennes, en repli après des gains conséquents à l'ouverture. Le dollar, ferme, à 5,73 francs, soutenait néanmoins le marché. Les valeurs bancaires, qui avaient très fortement progressé lors des séances précédentes et continuaient de gagner du terrain à l'ouverture, ont été les principales victimes des prises de bénéfices. Les titres BNP, CCF et Société générale ont cédé respectivement 3 %, 2,6 % et 1,8 %. Les plus fortes progressions concernaient Groupe André (+ 8,2 %), Bull (+ 7,5 %), Fromageries Bel (+ 6,7 %) et Valeo (+ 6,3 %). Air liquide, sur le point d'acquérir les filiales allemande et hollandaise de son concurrent britannique BOC, gagnait 4,4 %.

FRANCFORT

DANS LE SILLAGE de l'euphorie observée à New York et Tokyo, l'indice Dax de la Bourse de Francfort a atteint le cap des 5 100 points, gagnant 1,53 % quelques minutes après l'ouverture, mardi 24 novembre. Après la confirmation, la veille, du rachat de l'américain Bankers Trust, l'action Deutsche Bank progressait de 2,24 % et *entraînait dans son sillage* Dresdner Bank (+2,67 %).

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a terminé la séance du lundi 23 novembre en forte progression de 2,29 %, à 5 848,4 points. A l'annonce de leur fusion, les titres BTR et Siebe (électromécanique) ont gagné respectivement de 40 % et 13 %. L'assureur Guardian Royal Exchange (GRE) a vu son action s'apprécier de 13,6 % en annonçant qu'il envisageait d'accepter une offre d'achat.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé en hausse de 2,6 %, franchissant le cap symbolique des 15 000 points à 15 164,64 points, mardi 24 novembre, grâce à la bonne tenue de Wall Street.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a atteint son plus haut niveau historique à 9 374,27 points, lundi 23 novembre, en hausse de 2,34 % sur la séance. L'annonce du rachat de Bankers Trust par Deutsche Bank a fait bondir le titre de la banque américaine de 8,8 %. Cette euphorie s'est propagée à l'ensemble des valeurs bancaires, notamment Lehman Brothers (+18 %), Paine Webber (+11 %), Bear Stearns (+9,5 %), DLJ (+9 %). La confirmation du rachat de Netscape (+7 %) par AOL (+5,6 %) a fait progresser les titres des deux sociétés.

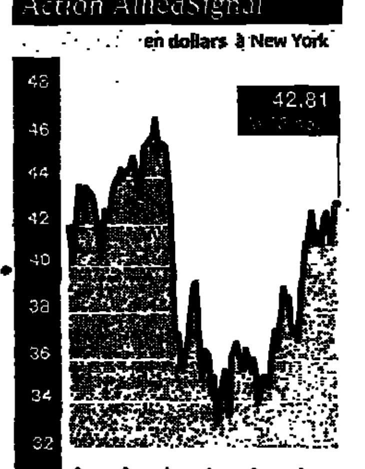
Valeur du jour : AlliedSignal rate son OPA

AMP, LE LEADER MONDIAL de la connectique électrique et électronique, a déjoué l'OPA hostile d'AlliedSignal. Son PDG, Robert Ripp, a réussi à trouver un chevalier blanc, incarné par la société Tyco International, numéro un des systèmes de sécurité pour les particuliers. Non seulement Tyco a proposé, lundi 23 novembre, 15 % de plus que son rival AMP, soit 11,3 milliards de dollars (66 milliards de francs), mais la société garantit aussi à M. Ripp son poste de président et un siège au conseil d'administration de Tyco.

Outre l'aspect financier, les synergies entre le chevalier blanc et sa conquête sont plus nombreuses qu'entre l'attaquant et sa proie. Le nouveau groupe trouvera désormais en interne les composants électroniques et les connecteurs utilisés pour les produits de sécurité. Tyco va veiller à restaurer la rentabilité de l'entreprise. AMP (5,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires) venait d'annoncer un programme d'économies de 400 millions de dollars. Tyco en réclame déjà 585 millions.

Présent à la fois dans les équipements de sécurité, les valves industrielles et les appareils médicaux (12,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires au total), Tyco semble s'être fait une spécialité du rachat des entreprises qui l'appellent à l'aide.

Il a consacré 13,4 milliards de dollars à des acquisitions au cours des 19 derniers mois. Et il a annoncé, mardi 24 novembre, le rachat, pour 85 millions de dollars, de la société Sunbelt Plastics.



Si les actionnaires d'AMP font une bonne affaire à court terme, les plus fidèles ne seront pas tout à fait dédommagés des mauvaises performances boursières de l'action. La médiocre rentabilité de l'entreprise avait fait chuter le cours de ses actions de 8 % en cinq ans, alors que l'indice boursier S&P500 a plus que doublé. Dans le même temps, le cours de Tyco avait été multiplié par six.

Grand seigneur, M. Ripp, en bon garant de *« l'intérêt des actionnaires »*, a contacté Lawrence Bossidy, le patron d'AlliedSignal, pour savoir s'il souhaitait surenchérir. AMP avait pourtant bataillé ferme pour empêcher l'OPA lancée par AlliedSignal le 4 août, n'hésitant pas à utiliser les « pilules empoisonnées » que renfermaient ses statuts pour déjouer les OPA hostiles.

Elu *« PDG de l'année »* par *Business Wire*, il y a quelques mois, M. Bossidy va devoir chercher une nouvelle proie. Souvent décrit comme un *« petit »* General Electric, AlliedSignal, avec 14,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires, cherche de nouvelles opportunités pour ne pas rompre le rythme de vingt-six trimestres consécutifs de hausse de ses résultats.

Christophe Jakubyszyn

Matières premières

En dollars ▶	Cours 23/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1539,5	–0,59
ALUMINIUM 3 MOIS	1222,5	–0,50
PLOMB 3 MOIS	501	–0,60
ETAIN 3 MOIS	5430	0,09
ZINC 3 MOIS	992	–0,60
NICKEL 3 MOIS	4130	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,91	–1,11
PLATINE A TERME	75490	0,60
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	276	–0,36
MAÏS (CHICAGO)	216,75	–0,23
SOJA GRAINE (CHG.)	568	–0,09
SOJA TOURTEAU (CHG.)	141,6	0,21
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1468	1,52
CAFÉ (LONDRES)	2036	—
SUCRE BLANC (PARIS)	245,2	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 23/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,45	0,16
WTI (NEW YORK)	12,48	–0,16
LIGHT SWEET CRUDE	12,51	1,21

Or

En francs ▶	Cours 23/11	Var % 20/11
OR FIN KILO BARRÉ	54400	+1,12
OR FIN LINGOT	54900	+0,37
ONCE D'OR LONDRES	295,50	–0,03
PIÈCE FRANCE 20 F	319	—
PIÈCE SUISSE 20 F	317	+0,32
PIÈCE UNION LAT. 20 F	320	+1,27
PIÈCE 20 DOLLARS US	2250	–1,56
PIÈCE 10 DOLLARS US	1742,50	–0,43
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2040	+0,49

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait *en nette hausse, mardi 24 novembre*, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,71 mark et 5,73 francs, ses niveaux les plus élevés depuis le début du mois de septembre.

Soutenu par les nouveaux problèmes de santé du président russe Boris Eltsine, le dollar profitait aussi des anticipations de baisse des taux en Europe, notamment en France et en Allemagne – une réduction des taux dans ces deux pays rendrait le deutschemark et le franc moins rémunérateurs et moins attractifs.

Selon les opérateurs, le message d'orthodoxie budgétaire réaffirmé avec force, lundi, à Bruxelles, à l'issue du conseil des ministres des finances des onze pays de la zone euro – auquel assistait le président de la Banque centrale européenne (BCE) Wim Duisenberg –, pourrait ouvrir la voie à une détente monétaire.

Cours de change

24/11 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,73	6,59	9,47	4,07	2,97	4,72	0,34	3,35	....
DM	1,71	1,97	2,83	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1692,65	1948,16	2801,34	1199,53	878,05	1392,14	....	989,89	295,18
YEN (100)	121,64	139,94	201,23	86,19	63,07	....	7,18	71,10	21,21
FLORIN	1,93	2,22	3,19	1,37	....	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,41	1,62	2,34	....	0,73	1,16	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,70	....	0,43	0,31	0,50	0,04	0,35	0,11
ECU	0,87	....	1,44	0,62	0,45	0,71	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,15	1,65	0,71	0,52	0,82	0,06	0,58	0,17

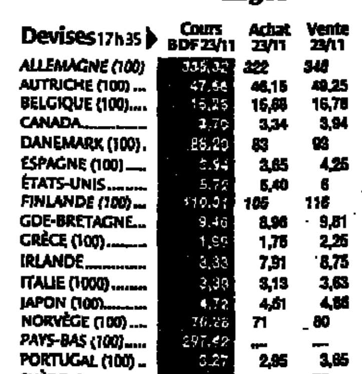
Taux d'intérêt (%)

Taux 23/11 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,38	4,11	5
ALLEMAGNE	3,30	3,59	4	4,96
GDE-BRETAG.	6,97	6,54	4,83	4,60
ITALIE	3,75	3,60	4,33	5,28
JAPON	0,22	0,10	0,94	—
ÉTATS-UNIS	4,59	4,50	4,81	5,19
SUISSE	0,36	1,50	2,47	3,81
PAYS-BAS	3	3,44	4,10	5

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 24/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	31264	110,19	110,28
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	4260	96,46	96,44

Marché des changes



Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 23/11	Achat 23/11	Vente 23/11
ALLEMAGNE (100)	335,32	322	348
AUTRICHE (100)	47,66	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	16,68	16,78
CANADA	3,70	3,34	3,94
DANEMARK (100)	88,20	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	5,72	5,40	6
FINLANDE (100)	110,31	105	116
GDE-BRETAGNE	9,46	8,96	9,81
GRÈCE (100)	1,99	1,76	2,25
IRLANDE	8,33	7,91	8,75
ITALIE (1000)	3,39	3,13	3,63
JAPON (100)	4,72	4,61	4,86
NORVÈGE (100)	76,26	71	80
PAYS-BAS (100)	297,42	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,85	3,65
SUÈDE (100)	72,46	65	75
SUISSE (100)	406,77	392	416

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse, mardi 24 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 31 centièmes, à 109,97 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,21 %.

La veille, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer n'avait pas exclu une baisse des taux allemands avant la fin de l'année. Il avait souligné que l'analyse à laquelle procédera la BCE, début décembre, sur les conditions économiques de la zone euro pourrait avoir une influence sur les dernières décisions de la banque centrale allemande.

● **États-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du lundi 23 novembre en baisse, les opérateurs se reportant vers les marchés d'actions. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 5,26 % en clôture.

ÉCONOMIE

Vers une baisse des taux en Europe

DES RESPONSABLES de banques centrales de la zone euro ont entrouvert lundi 23 novembre la porte à une baisse de taux d'intérêt pour soutenir la croissance en échange du maintien par les ministres des finances du cap de la rigueur budgétaire. Le président de la banque centrale européenne, Wim Duisenberg, s'est dit favorable, *« avec toutes les réserves qui conviennent à un banquier central »*, à ce que la poursuite de la réduction des déficits budgétaires dans la zone euro s'accompagne d'une politique monétaire accomodante, selon le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn *(lire page 18)*.

■ **ÉTATS-UNIS : le département américain du commerce a estimé lundi** dans ses conclusions préliminaires que les importations de certains aciers russes et japonais créent *« une situation d'urgence »* pour les producteurs aux Etats-Unis. En revanche, le Brésil, le troisième pays faisant l'objet d'une enquête antidumping pour ses importations d'acier, n'a pas été cité lundi par le département du commerce *(lire page 19)*.

■ **Le budget fédéral américain a accusé un déficit de 32,5 mil**liards de dollars pour octobre, premier mois de l'année fiscale 1999, a annoncé lundi le département du trésor. Les analystes tablaient généralement sur un déficit de 28,1 à 28,5 milliards de dollars pour octobre, à comparer avec un déficit de 36 milliards pour le mois d'octobre 1997.

■ **Le coût de la remise à jour des ordinateurs du gouvernement américain** pour parer aux problèmes du bogue de l'an 2000 sera d'environ 10 milliards de dollars, a estimé lundi un responsable du Congrès.

■ **UNION EUROPÉENNE : les ministres des finances de l'Union européenne ont formellement entériné lundi** à Bruxelles les statuts du franc CFA au sein de la zone euro sur la base d'un accord politique trouvé le 6 juillet, a indiqué le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy.

■ **Une grève de 24 heures des cheminots dans six pays de** l'Union européenne perturbait fortement lundi le trafic ferroviaire, voire le paralysait totalement, comme en Grèce et en Belgique. Par cette « journée d'action européenne », les syndicats de cheminots de Belgique, de Grèce, de France, du Luxembourg, du Portugal et d'Espagne entendaient protester contre l'intention de la Commission européenne de libéraliser le secteur du rail, qui sera examinée le 30 novembre par les ministres européens des transports *(lire page 17)*.

■ **ITALIE : l'inflation provisoire a augmenté de 1,4 à 1,5 % en novembre**, en rythme annuel, sur la base de données fournies par cinq villes constituant la première vague d'un échantillon considéré comme représentatif au niveau national.

■ **ALLEMAGNE : les prix à l'importation ont chuté de 0,8 %** en octobre comparé à septembre, ce qui a accentué leur baisse annuelle à – 5,7 %, a annoncé mardi l'Office fédéral des statistiques à Wiesbaden.

■ **ESPAGNE : la masse monétaire dans sa dimension la plus large** (actifs liquides entre les mains du public, ALP), a progressé de 2,6 % en octobre, en rythme annuel, par rapport à septembre, a indiqué lundi la Banque d'Espagne.

■ **RUSSIE : Moscou entame mardi des discussions avec les banques privées créditrices du** Club de Londres sur le rééchelonnement de quelque 26 milliards de dollars de dette étrangère. La Russie a déjà averti qu'elle n'honorerait l'an prochain que 10 milliards des 17 milliards de dollars de sa dette globale venant à échéance.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 NOVEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,20 %
CAC 40 : 3853,66

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	935	940	+ 0,53	41,92
Cr.Lyonnais(TP) Ly	901	915	+ 1,55	39,99
Renault (T.P.)	2560	2580	+ 0,78	99,35
Saint Gobain(T.P.)	1131	1120	- 0,97	64,09
Thomson S.A (T.P)	945	960	+ 1,58	40,09
Accor	1185	1219	+ 2,86	23
AGF	332,80	331,50	- 0,39	5
Air Liquide	912	951	+ 4,27	15,60
Alcatel	680	683	+ 0,44	11,50
Alstom	149,50	146,50	- 2	—
Altran Techno. #	1250	1290	+ 3,20	3,50
Atos CA	1160	1206	+ 3,96	—
Axa	729	734	+ 0,68	9
Bail Investis.	779	787	+ 1,02	64,28
Bazar Hot. Ville	765	805	+ 5,22	17
Bertrand Faure	390	377	- 3,33	4
BIC	350,20	358	+ 2,22	3
BIS	555	530	- 4,50	8
B.N.P.	429	418,10	- 2,54	7
Bollore Techno.	1025	1040	+ 1,46	13,50
Bongrain	2500	2530	+ 1,20	64
Bouygues	1112	1107	- 0,44	17
Bouygues Offs.	139	144	+ 3,59	3,80
Bull#	43,80	47	+ 7,30	—
Canal +	1320	1350	+ 2,27	20
Cap Gemini	892	896	+ 0,44	3,50
Carbone Lorraine	292	295	+ 1,02	25
Carrefour	4340	4235	- 2,41	30
Casino Guichard	558	556	- 0,35	7,80
Casino Guich.ADP	340	342,30	+ 0,67	8,05
Castorama Dub.(Li)	1200	1180	- 1,66	11
C.C.F.	465	452	- 2,79	6,70
Cegid (Ly)	1100	1079	- 1,90	25
Cerus Europ.Reun.	39,25	40,15	+ 2,29	1
CFF.(Ferrailles)	214	217	+ 1,40	7,50
CGIP	294,50	294	- 0,16	42
Chargeurs	304,90	306,50	+ 0,52	9,50
Christian Dalloz	440	446	+ 1,36	5
Christian Dior	618	624	+ 0,97	10,30
CIC - actions A	469	467	- 0,42	—
Ciments Francais	349,80	350	+ 0,05	5
Clarins	458	461,10	+ 0,67	6,50
Club Mediterranee	466,20	474,50	+ 1,78	4,50
CNP Assurances	180	178,50	- 0,83	—
Coflexip	390	398,20	+ 2,10	7,50
Colas	1237	1244	+ 0,56	28
Comptoir Entrep.	11,50	12	+ 4,34	7,50
Comptoirs Mod.	3670	3622	- 1,30	27
CPR	229,90	237,90	+ 3,47	22
Cred.Fon.France	86,10	90	+ 4,52	23
Credit Lyonnais CI	498,50	490	- 1,70	10
CS Signaux(CSEE)	441,10	450	+ 2,01	5,50
Damart	4443	4500	+ 1,28	67
Danone	1680	1688	+ 0,47	18,50
Dassault-Aviation	1880	1882	+ 0,10	33
Dassault Systemes	230	232	+ 0,86	1,15
De Dietrich	283	284,80	+ 0,63	6,30
Deveaux Ly#	759	770	+ 1,44	30
Dev.R.N-P.Cal Li #	61,35	61,25	- 0,16	—
Dexia France	832	832	—	17,30
DMC (Dollfus Mi)	67,25	71	+ 5,57	4
Dynaction	165	163	- 1,21	3
Ecla	725	758	+ 4,55	13
Eiffage	456	474,20	+ 3,99	7,20
Elf Aquitaine	730	724	- 0,82	15
Eramet	173	169,50	- 2,02	7,50
Eridania Beghin	1010	1002	- 0,79	35
Essilor Intl	2200	2300	+ 4,54	17
Essilor Intl.ADP	1978	1980	+ 0,10	17,80
Esso	423	425	+ 0,47	15
Eurafrance	3036	3150	+ 3,75	53
Euro Disney	7,95	8	+ 0,62	0,68
Europe 1	1320	1315	- 0,37	19
Eurotunnel	7,25	7,30	+ 0,68	—
Fimalac SA	649	665	+ 2,46	12
Finextel	124	120,10	- 3,14	3,91
Fives-Lille	482	460	- 4,56	7
France Telecom	420	423,90	+ 0,92	6,50
Fromageries Bel	4580	4889	+ 6,74	55
Galeries Lafayette	6500	6540	+ 0,61	12
Gascogne	468,70	472,20	+ 0,74	16
Gaumont #	340	344	+ 1,17	2,50
Gaz et Eaux	255	261,30	+ 2,54	55
Geophysique	340	353	+ 3,82	8
G.F.C.	685	670	- 2,18	19,50
GrandVision	128	133	+ 3,90	1,30
Groupe Andre S.A.	563	610	+ 8,34	6
Groupe GTM	649	662	+ 2	8,50
Groupe Partouche #	456	461	+ 1,09	9
Gpe Valfond act.Ra	324	330	+ 1,85	2,50
Gr.Zannier (Ly) #	118,10	122,30	+ 3,55	2,50
Guilbert	781	776	- 0,64	13,50
Guyenne Gascogne	2460	2479	+ 0,77	34
Hachette Fili.Med.	1224	1214	- 0,81	15
Havas Advertising	985	965	- 2,03	15
Imetal	514	529	+ 2,91	17,50
Immeubl.France	497	510	+ 2,61	8,50
Infogrames Enter.	368	362,50	- 1,49	—
Ingenico	157,70	159,50	+ 1,14	3
Interbail	145	145	—	17,35
Intertechnique	1700	1706	+ 0,35	25
ISIS	396	400	+ 1,01	14,20
Jean Lefebvre	544	525	- 3,49	12
Klepierre	580	588	+ 1,37	28
Labinal	1240	1263	+ 1,85	27
Lafarge	554	554	—	11
Lagardere	230	227,30	- 1,17	4,40
Lapeyre	420	429	+ 2,14	5,60
Lebon (Cie)	229,50	225	- 1,96	7
Legrand	1544	1521	- 1,48	4,90
Legrand ADP	918	925	+ 0,76	7,84
Legris indust.	238	238	—	6
Locindus	776	787	+ 1,41	60,61
L'Oreal	3571	3504	- 0,19	16
LVMH Moet Hen.	1150	1141	- 0,78	16
Marine Wendel	1020	1040	+ 1,96	17
Metaleurop	24,20	25,50	+ 5,37	4
Michelin	219	224,10	+ 2,32	3,80
Montupet SA	221	231,50	+ 4,75	15
Moulinex	93,50	93,80	+ 0,32	4
Natexis	326,50	328	+ 0,45	10
Norbert Dentres.#	207,10	208	+ 0,43	8,50
Nord-Est	177,80	177,20	- 0,33	5,50
Nordon (Ny)	499,90	—	—	—
NRJ #	980	980	—	7,50
Olipar	51	51,10	+ 0,19	—
Paribas	490	485	- 1,02	—
Pathe	1186	1188	+ 0,16	10
Pechiney Act Ord A	187,40	188	+ 0,32	4
Pernod-Ricard	395,50	391	- 1,13	5,90
Peugeot	880	902	+ 2,50	3
Pinault-Print.Red.	959	978	+ 1,98	39
Plastic Omn.(Ly)	439,50	445	+ 1,25	10
Primagaz	560	563	+ 0,53	8,60
Promodes	3470	3485	+ 0,43	12
Publicis #	995	1000	+ 0,50	0,38
Remy Cointreau	84,50	84	- 0,59	4,50
Renault	230	235	+ 2,17	3,50
Rexel	501	515	+ 2,79	23,50
Rhodia	88,65	90,50	+ 2,08	—
Rhone Poulenc A	289,10	286,60	- 0,86	3,75
Rochefortaise Com.	660	650	- 1,51	4,80
Rochette (La)	15,80	16,45	+ 4,11	5,20
Royal Canin	333	339	+ 1,80	3
Rue Imperiale (Ly)	6320	6550	+ 3,63	128
Sade (Ny)	223	223	—	12,50
Sagem SA	3416	3500	+ 2,45	27,50
Saint-Gobain	835	830	- 0,59	18,50
Salvepar (Ny)	475	480	+ 1,05	18,50
Sanofi	990	977	- 1,31	7
Saupiquet (Ns)	385,10	402	+ 4,38	10
Schneider SA	326,10	336,20	+ 3,09	6,50
SCOR	327	345	+ 5,50	10
S.E.B.	570	559	- 1,92	12,48
Sefimeg CA	389,90	393	+ 0,79	15,06
SEITA	330	330	—	7,30
Selectibanque	71	71	—	6
SFIM	507	528	+ 4,14	30
SGE	297,90	290	- 2,65	4
Sidel	429	440	+ 2,56	5
Silic CA	1085	1070	- 1,38	37,34
Simco	519	517	- 0,38	15
S.I.T.A	1490	1464	- 1,74	19,50
Skis Rossignol	84,50	87,50	+ 3,55	1,50
Soc.Fonc.Lyon.#	935	931	- 0,42	19,24
Societe Generale	921	912	- 0,97	21
Sodexho Alliance	1145	1106	- 3,40	35
Sogeparc (Fin)	480	466	- 2,91	15,26
Sommer-Allibert	153,80	158,40	+ 2,99	4,50
Sophia	238,30	238,50	+ 0,08	14,28
Spir Communic. #	321	322	+ 0,31	15
Strafor Facom	376	379,90	+ 1,03	8,50
Suez Lyon.des Eaux	1097	1091	- 0,54	15
Synthelabo	1080	1087	+ 0,64	6,15
Technip	492	493	+ 0,20	14,50
Thomson-CSF	217	212	- 2,30	3,60
Total	695	698	+ 0,43	13
UIF	565	531	- 6,01	13
Unibail	793	788	- 0,63	30
Union Assur.Fdal	692	705	+ 1,87	20
Usinor	63,65	64,35	+ 1,09	3,30
Valeo	456	480	+ 5,26	6,50
Vallourec	229	229	—	7,50
Via Banque	175	176	+ 0,57	12
Vivendi	1338	1375	+ 2,76	15
Worms (ex.Someal)	84,75	84,20	- 0,64	—
Zodiac ex.dt divid	1270	1298	+ 2,20	11,50
Elf Gabon	640	668	+ 4,37	88,65

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	122	121	- 0,81	1,33
Adecco S.A.	2327	2350	+ 0,98	14,35
Adidas-Salomon AG#	621	630	+ 1,44	4,07
Allianz AG	1995	1971	- 1,20	4,65
American Express	612	622	+ 1,63	7,05
Amvescap Act ord	44,15	46,50	+ 5,32	—
Anglo American #	182	181	- 0,54	5,82
Anglogold Ltd #	276,60	275,80	- 0,28	6,68
Amgold #	257	257	—	6,71
Arjo Wiggins App.	10,35	10,80	+ 4,34	0,29
A.T.T. #	363,80	365,50	+ 0,46	1,57
Banco Santander #	111,30	110	- 1,16	8,50
Barrick Gold #	118,10	123,80	+ 4,82	0,41
B.A.S.F. #	221	224	+ 1,35	4,93
Bayer #	240	238,70	- 0,54	4,68
Crown Cork ord.#	187,40	—	—	3,17
Crown Cork PF CV#	167	—	—	2,21
DaimlerChrysler	530	532	+ 0,37	—
De Beers #	85,60	86	+ 0,46	0,64
Deutsche Bank #	374,80	363,90	- 2,90	4,44
Diageo PLC #	65,20	64,30	- 1,38	1
Dresdner Bank	237,40	241	+ 1,51	3,82
Driefontein #	30,50	30,90	+ 1,31	0,52
Du Pont Nemours #	352,40	351,90	- 0,14	1,65
Eastman Kodak #	436,90	430	- 1,57	2,06
East Rand #	1,11	1,12	+ 0,90	0,10
Echo Bay Mines #	12,30	12,70	+ 3,25	0,35
Electrolux #	80,90	87,50	+ 8,15	6,59
Equant N.V.	315,80	296	- 6,26	—
Ericsson #	148	153	+ 3,37	3,90
Ford Motor #	319,80	312	- 0,25	2,19
Gencor act.regr.	9,70	9,80	+ 1,03	0,36
General Elect. #	533	538	+ 0,93	4,40
General Motors #	410,90	418,50	+ 1,84	2,37
Harmony Gold #	28,45	28,90	+ 1,58	0,48
Hitachi #	33,10	36,25	+ 9,51	0,20
Hoechst #	267	264,90	- 0,78	3,70
I.B.M #	932	951	+ 2,03	3,04
I.C.I #	52,40	52,60	+ 0,38	1,37
Ito Yokado #	375	363,70	- 3,01	0,60
Kingfisher plc #	52,85	53	+ 0,28	0,34
Matsushita #	93,15	97,70	+ 4,88	0,21
Mc Donald's #	408	413,10	+ 1,25	0,43
Merck and Co #	866	892	+ 3	2,51
Mitsubishi Corp.#	36,65	37	+ 0,95	0,14
Mobil Corporat.#	427,10	440	+ 3,02	2,69
Morgan J.P. #	638	660	+ 3,44	4,39
Nestle SA Nom. #	12850	12870	+ 0,15	99,35
Nipp. MeatPacker #	78	80	+ 2,56	0,58
Nokia A	568	567	- 0,17	8,26
Norsk Hydro #	215	209	- 2,79	5,07
Petrofina #	2250	2249	- 0,04	55,97
Philip Morris #	325,80	327	+ 0,36	2,04
Philips N.V #	396	394	- 0,50	4,45
Placer Dome Inc #	89	93	+ 4,49	0,21
Procter Gamble	528	531	+ 0,56	1,32
Quilvest	318	—	—	14,94
Randfontein #	15,80	16	+ 1,26	0,67
Rio Tinto PLC #	67	69,45	+ 3,65	4,92
Royal Dutch #	272,10	276,20	+ 1,50	3,08
Sega Enterprises	124,50	130	+ 4,41	8,52
Schlumberger #	286,20	285,60	- 0,20	1,04
Shell Transport #	34,95	34,15	- 2,28	0,49
Siemens #	394	387,80	- 1,57	3,70
Sony Corp. #	418,50	430,60	+ 2,89	8,87
STmicroelectronics	404	396	- 1,98	—
Sumitomo Bank #	64,05	65	+ 1,48	0,14
T.D.K #	459	490,60	+ 6,88	0,87
Telefonica #	267	264	- 1,12	1,83
Toshiba #	30,80	31,75	+ 3,08	0,17
Unilever #	471	468,20	- 0,59	1,80
United Technol. #	591	606	+ 2,53	1,38
Volkswagen A.G #	470	463,10	- 1,46	29,57
Yamanouchi #	156	163,70	+ 4,93	0,35
Zambia Copper	8,60	8,85	+ 2,90	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119,29	1,567
CEPME 9% 89-99 CA#	103,81	2,466 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,871
CFD 9,7% 90-03 CB	122,80	7,840
CFD 8,6% 92-05 CB	124,50	6,833 o
CFF 10,25%90-01CB#	113,55	7,217
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,23	4,462 d
CNA 9% 4/92-07	—	5,304
CRH 8,6% 92/94-03	118,20	3,558
CRH 8,5% 10/87-88#	101,24	6,208
EDF 8,6%88-89 CA#	105,59	6,715 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	121,95	5,466 ↑
Finansder 9%91-06#	131,82	0,025 ↓
Finansd.8,6%92-02#	114,11	7,163 o
Florall9,75% 90-99#	103,71	3,366 ↑
OAT TMB 87/99 CA#	—	2,833 o
OAT 8,125% 89-99 #	102,14	4,140
OAT 8,50%90/00 CA#	—	5,682 d
OAT 85/00 TRA CA#	102	0,996 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	109,08	5,081
OAT 89-01 TME CA#	—	3,383 o
OAT 10% 90-01 ecu	—	7,507
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	2,568
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	5,985 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,77	0,040
OAT 8,50% 89-19 #	147,12	0,768
OAT 8,50%92-23 CA#	—	5,030
SNCF 8,8% 87-94CA	103	7,185 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	1105	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		27	26
Baccarat (Ny)	◆	601	601
Bains C.Monaco	◆	792	792
Bque Transatlantl.	◆	250	250
Bidermann Intl.	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	35	35
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2600	2600
Continental Ass.Ly.		613	613
Darblay	◆	529	529
Didot Bottin	◆	760	760
Eaux Bassin Vichy	◆	2200	2200
Electr.Madagascar		129,50	132
Elect.Strasbourg		665	660
Ent.Mag. Paris	◆	1650	1650
Fichet Bauche		41,05	41
Fidei		63,10	62,30
Finalens	◆	261	261
F.I.P.P.	◆	200	200
Francarep		286	286
From. Paul-Renard	◆	1156	1156
Generali Fce Assur		2190	2185
Gevelot	◆	660	660
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	205	205
G.T.I (Transport)		417	420
Immobail		260	267
Immobanque		674	674
Lucia		80,50	80,50
Monoprix		490	488,90
MLPC International		470	470
Mors		5,50	5,45
M.R.M. (Ly)		316	325
Navigation (Nle)	◆	120,60	120,60
ONA 100 DH	◆	580	580
Optorg	◆	394	394
Exa.Clairefont(Ny)		640	645
Paris Orleans		300	302
Promodes (CI)		2299	2299
PSB Industries Ly		585	580
Raynal Roq.ex.SAP	◆	399,90	381 o
Rougier #		325	325
Saga	◆	300	300
S.I.P.H.	◆	150	150
Sofragi	◆	5230	5280
Taittinger		3967	3970
Tour Eiffel		459	456
Vermandoise Sucr.	◆	6060	6060
Vicat		520	518
Caves Roquefort	◆	1855	1855
Finaxa		560	560
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Gd Moul.Strasbourg	◆	1856	1856
Hotel Lutetia	◆	599	599
Hotels Deauville		902	920
L.Bouillet (Ly)	◆	396	396
Lloyd Continental	◆	10900	10900
Matussiere Forest		49,15	49,15
Moncey Financiere	◆	3200	3300
Part-Dieu(Fin)(Ly)		128,90	122,50
Poliet		540	543
Sabeton (Ly)		787	778
Samse (Ly)		1209	1210
Sechilienne (Ly)		1395	1398
Sucr.Pithiviers		2731	2731

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		38,85	38,85
AFE #		715	725
Aigle #		488	489
Albert S.A (Ns)	◆	89	89
Arkopharma #		424	424
Assystem #		132	135
Bque Picardie (Li)	◆	1050	1050
Bque Tarneaud(B)#		390	390
Bque Vernes		130,10	125
Beneteau CB#		840	839
B I M P	◆	150	150
Boiron (Ly)#		430	438,50
Boisset (Ly) #		360	356
But S.A.		297	297
C.E.E #		168,90	169
Change Bourse (M)		188	185
CNIM CA#		229,70	228
Codetour		380	375
Comp.Euro.Tele-CET		450	450
Conflandey #		258	260
C.A. Hte Normandie		346,50	346,40
C.A. Paris IDF		969	969
C.A.Ille & Vilaine		311	307
C.A.Loire Atl.# Ns		315	310,30
C.A.Pas de Calais		561	561
C.A.du Nord#(Li)		510	510
C.A. Oise CCI		375	375
C.A. Somme CCI		320	315
C.A.Toulouse (B)		460	450
Groupe J.C.Darmon		399	410
Devernois (Ly)		405	394
Ducros Serv.Rapide	◆	44,40	44,40
Emin-Leydier (Ly)#		310	305
Europ.Extinc.(Ly)		338	332
Expand s.a		278,20	280
Factorem		830	840
Faiveley #		165	165
Finacor		23	23
Fininfo		1025	1000
Assur.Bq.Populaire		625	629
Gautier France		360	360
Gel 2000	◆	17	17
GEODIS #		357	361
GFI Industries #		218,40	216,10
Girodet (Ly) #	◆	15,05	13,60
GLM S.A.		142	145
Gpe Guillin # Ly		170	170
Kindy #		112,70	116
Guerbet S.A.		125	127
Hermes intl		424	440
Hurel Dubois	◆	675	675
ICBT Groupe		120	121
I.C.C. #		178,10	178,10
ICOM Informatique		240,90	250
Idianova Particip.	◆	95	95
Int. Computer #		55	55
IPBM	◆	48,50	48,50
M6-Metropole TV		988	971
Manitou #		877	880
Manutan		387,20	370,10
Marie Brizard		430	455
Maxi-Livres/Profr.		40	40
Mecelec (Ly)		80	80,05
MGI Coutier #		315	314
Monneret JouetsLy#		89,30	89,26
Naf-Naf #		77	80
NSC Gpe (Ny)		695	695
Onet #		668	669
Paul Predault		145,30	146
P.C.W.		19	—
Petit Boy #	◆	92,65	93,60
Phyto-Lierac #		181	190
Pochet	◆	525	525
Poujoulat Ets (Ns)		120	102,90
Radiall #		462,30	488
Robertet #		870	870
Rouleau-Guichard		228	228
Securidev #		69	69
Smoby (Ly) #		400	390,10
Sofco (Ly)	◆	12	12
Sofibus		344	344
Sopra #		1898	1910
Steph.Kelian #		104,50	102
Sylea		313,30	317
Teisseire-France		146	153,20
TF1		955	967
Thermador Gpe. #		345	348
Transiciel #		590	580
Trouvay Cauvin #		89	88
Unilog		2205	2198
Union Fin.France		661	620
Viel et Cie #		125,50	122,50
Vilmor.Clause Cie#		566	564
Virbac		380	380

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	23	24,50
Belvédère	345	345
BVRP	353	351
Chemunex	5,80	5,80
Duran Duboi	420	424
Eurofins scientific	510	510
FDM Pharma n.	19,65	19
Genset	460	471
Guyanor action B	4,10	4,32
Infonie	188	188
Joliez-Regol	55	56,90
La Cie Group	120	115,40
Olitec	790	790
Omnicom	655	678
Picogiga	100	105,90
R2I Santé	389	370
Serp Recyclage	789	785

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	29	29
Europe Finance Ind.	◆	700	700
Cibox-LCI	◆	210	210
CTT-SCETA	◆	455	455
Sté lecteurs du Monde	◆	190	190
Troc de l'Ile	◆	144,90	144,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		164,16	156,34
Agipi Actions (Axa)		152,97	145,69
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		922853	922853
Natio Court Terme		14801	14801
Natio Court Terme 2		401952	401952
Natio Epargne		2269,79	2247,32
Natio Ep. Croissance	◆	3846,42	3771
Natio Ep. Patrimoine		165,56	162,31
Natio Epargne Retraite		191,69	187,93
Natio Epargne Trésor		11995,55	11971,61
Natio Euro Valeurs	◆	1253,85	1229,26
Natio Euro Oblig.		1130,18	1118,99
Natio Euro Opport.		1244,32	1219,92
Natio Euro Perspect.	◆	2012,24	1972,78
Natio Immobilier		1731,68	1697,73
Natio Inter		1169,15	1146,23
Natio Monétaire C		5645,99	5645,99
Natio Monétaire D		5196,94	5196,94
Natio Oblig. LT		241,80	237,06
Natio Oblig. MT C		937,13	927,85
Natio Oblig. MT D		905,76	896,79
Natio Opportunités		223,74	219,35
Natio Placement C		81774,18	81774,18
Natio Placement D		76836,50	76836,50
Natio Revenus		1139,66	1128,38
Natio Sécurité		11582,74	11582,74
Natio Valeurs		1735,16	1701,14
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
Monéden		96495,69	96495,69
Oblig. très caté.		303,51	299,02
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
Livret Bourse Inv. D PEA		1077,93	1046,53
Nord Sud Dévelop. C	◆	2639,60	2634,33
Nord Sud Dévelop. D	◆	2364,14	2359,42
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		331,11	324,62
Patrimoine Retraite D		313,48	307,33
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20524,10	20534,10
Mutual. dépôts Sicav C		20968,27	20547,92
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		368,74	361,51
Écur. Capitalisation C		273,19	273,19
Écur. Expansion C		86981,52	86581,52
Écur. Géovaleurs C		4288,75	4204,66
Écur. Investis. D PEA		294,50	288,73
Écur. Monétaire C		13491,94	13491,94
Écur. Monétaire D		12171,68	12171,68
Écur. Trésorerie C		331,03	331,03
Écur. Trésorerie D		310,39	310,39
Écur. Trimestriel D		2074	2074
Éparcourt-Sicav D		197,61	197,51
Géoptim C		14403,01	14190,16
Géoptim D		12894,29	12703,73
Horizon C		2800,95	2746,03
Prévoyance Écur. D		106,72	106,72
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
Amplia		124566,55	124566,55
Atout Amérique		215,89	208,67
Atout Asie		81,63	79,64
Atout France Europe		1093,50	1066,83
Atout France Monde		268	261,46
Atout Futur C		1059,19	1033,36
Atout Futur D		986,68	962,61
Coexis		2124,35	2088,84
Dièze		2642,93	2598,75
Elicash	◇	991415,72	991415,72
Eurodyn		3281,21	3201,18
Indicia	◆	2258,82	2208,87
Indocam Convert. C		15927,48	15463,57
Indocam Convert. D		14580,08	14155,42
Indocam Europe Nouv.	◆	10781,86	10467,83
Indocam Hor. Eur. C		1268,19	1231,25
Indocam Hor. Eur. D		1196,78	1161,92
Indocam Multi Oblig.		978,43	949,93
Indocam Orient C	◆	174,09	166,20
Indocam Orient D	◆	156,41	149,32
Indocam UniJapon		881,84	841,85
Indocam Str. 5-7 C		2123,43	2087,94
Indocam Str. 5-7 D		1519,08	1493,69
Moné.J C	◇	12373,88	12373,88
Moné.J D	◇	11722,05	11722,05
Oblifutur C		617,91	607,56
Oblifutur D		569,50	559,98
Oraction		1268,62	1230,68
Revenu-Vert		1208,38	1188,18
Sévéa	◆	122,59	119,60
Synthésis		21320,27	20943,39
Univers Actions		294,98	287,39
Uni Associations	◇	122	122
Uni-Foncier		1848,68	1805,56
Uni-Régions		1943,70	1896,29
Univar C	◇	320,68	320,68
Univar D	◇	300,66	300,66
Univers-Obligations		268,76	264,27
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	◆	16746,37	16418,01
Indocam Val. Restr.	◆	16346,32	15870,21
Optalis Dynamiq. C	◆	118,76	116,43
Optalis Dynamiq. D	◆	117,58	115,27
Optalis Equilib. C	◆	115,92	113,65
Optalis Équilib. D	◆	112,98	110,76
Optalis Expansion C	◆	107,69	105,58
Optalis Expansion D	◆	107,69	105,58
Optalis Sérinité C	◆	110,01	107,85
Optalis Sérinité D	◆	105,08	103,02
Pacte Sol. Logem.	◆	521,53	516,37
Pacte Vert T. Monde	◆	535,08	529,78
CIC BANQUES			
Francic		187,51	182,05
Francic Pierre		175,55	172,96
Europe Régions		262,11	254,48
CIC PARIS			
Associc		1141,24	1141,24
Cicamonde		176,84	171,69
Converticic		481,71	474,59
Ecocic		1978,22	1920,60
Mensuelcic	◆	10089,59	9989,69
Oblicic Mondial		4250,60	4187,78
Oblicic Régions		1251,31	1232,82
Rentacic		166,14	163,69
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Eurco Solidarité		1490,76	1476
Lion 20000 C		17753,43	17753,43
Lion 20000 D		16199,08	16199,08
Lion-Associations C		11718,91	11718,91
Lion-Associations D		11106,02	11106,02
Lion Court Terme C		27538,66	27538,66
Lion Court Terme D		24261,85	24261,85
LionPlus C		1768,78	1734,10
LionPlus D		1620,24	1588,47
Lion Trésor		2661,27	2624,92
Oblilion		2426,18	2408,16
Sicav 5000		949,11	930,50
Slivafrance		1588,61	1557,46
Slivam		664,35	651,32
Slivarente		271,60	266,27
Slivinter		917,91	899,91
Trilion		5253,78	5186,36
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2807,81	2752,75
CM Option Dynamique		171,89	167,29
CM Option Equilibre		317,83	310,64
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		166,43	161,98
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		975,37	975,37
Créd.Mut.Ep.Ind.C		192,05	186,91
Créd.Mut.Ep.J		23796,91	23796,91
Cred.Mut.Ep.Monde		1913,93	1862,71
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2064,37	2023,89
Créd.Mut.Ep.Quatre		1123,08	1101,06
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		115,71	113,44
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		430,36	411,83
Saint-Honoré Capital		22517,44	21868,57
St-Honoré March. Emer.		371,28	355,25
St-Honoré Pacifique		510,97	488,97
St-Honoré Vie Santé		2168,41	2075,03
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1894,80	1894,80
Stratégie Ind.Europe		1190,47	1146,69
Stratégie Rendement		2218,54	2148,70
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		131,57	128,38
Amplitude Amérique D		131,14	127,94
Amplitude Europe C		206,72	201,68
Amplitude Europe D		202,71	197,77
Amplitude Monde C		1180,87	1152,02
Amplitude Monde D		1104,23	1072,30
Amplitude Pacifique C		87	84,88
Amplitude Pacifique D		86,32	84,21
Élanciel France D PEA		248,44	242,38
Élanciel Euro D PEA		619,92	604,80
Émerg.Euro Poste D PEA		180,32	175,92
Géobilys C		735,33	724,46
Géobilys D		688,14	677,97
Intensys C		124,28	124,09
Intensys D		114,34	114,17
Kaleis Dynamisme C		1315,65	1289,85
Kaleis Équilibre C		1213,63	1189,83
Kaleis Sérénité C		1141,78	1130,48
Latitude C		154,01	154,01
Latitude D		136,75	136,75
Oblitys D		684,29	674,18
Plénitude D PEA		259,09	252,37
Poste Gestion C		15499,54	15499,54
Poste Gestion D		14910,46	14910,46
Poste Première		42248,29	42248,29
Poste Première 1 an		251840,27	251580,68
Poste Première 2-3		54060	53952,18
Revenus Trimestr. D		5322,80	5270,10
Thésora C		1096,98	1086,12
Thésora D		959,76	950,26
Trésorys C		279138,49	279138,49
Solstice D		2404,07	2398,07
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
Actimonétaire C		39453,38	39453,38
Actimonétaire D		30428,93	30428,93
Cadence 1 D		1083,54	1072,71
Cadence 2 D		1070,69	1060,09
Cadence 3 D		1072,41	1061,79
Capimonétaire C		424,36	423,94
Capimonétaire D		373,62	373,25
Sogeoblig C/D		10217,54	10116,38
Interoblig C		332,20	328,91
Intersélection France D		451,70	442,84
Sélect Défensif C		1168,43	1148,35
Sélect Dynamique C		1333,77	1306,34
Sélect Équilibre 2		982,06	965,17
Sélect PEA 3		928,48	912,51
Sogepea Europe		1391,56	1364,27
SG France opport. C		2494,80	2445,88
SG France opport. D		2361,60	2315,29
Sogenfrance C		2698,40	2645,49
Sogenfrance D		2449,83	2400,39
Sogépargne D		304,56	301,54
Soginter C		326,76	320,35

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

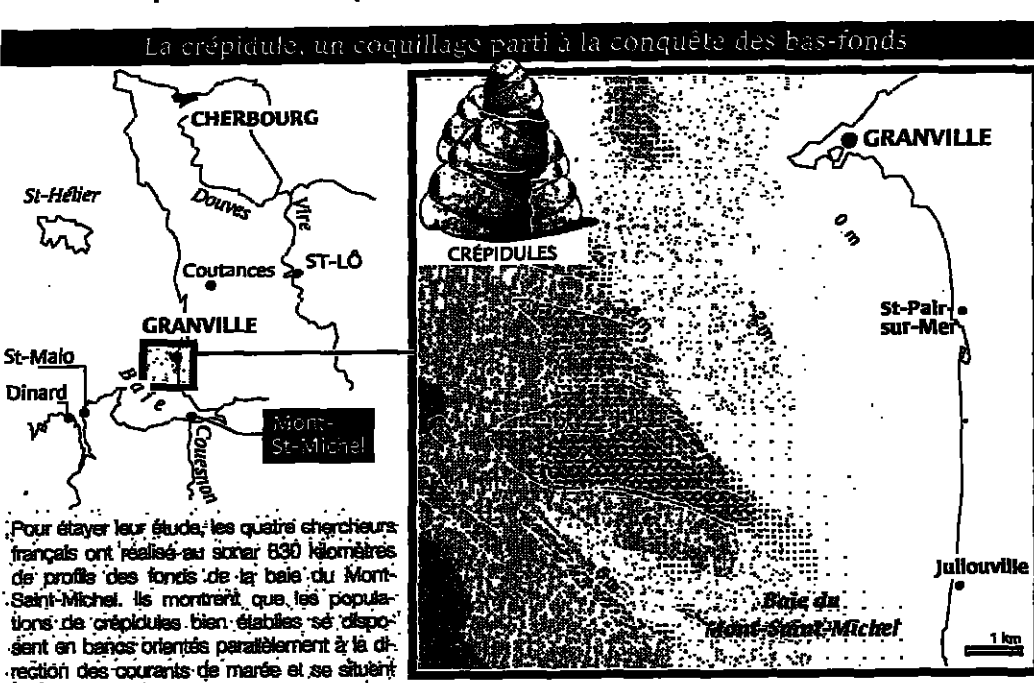
SCIENCES Dans une étude publiée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, une équipe de chercheurs français met en évidence l'action non négligeable de la crépidule dans l'envasement de la baie du Mont-Saint-Michel. ● CE MOLLUSQUE gastéropode, accidentellement importé d'Amérique, tapisse 15 % du fond de la baie et modifie l'environnement à son avantage. Ce faisant, il chasse les espèces sauvages et menace les cultures d'huîtres. ● POUR EMPÊCHER les bancs de vase recouverts d'herbe d'envahir la baie, l'Etat et les collectivités territoriales ont décidé de remplacer la digue-route par un pont-passerelle et de construire un barrage sur le Couesnon dont les eaux, à marée basse, feraient effet de chasse d'eau. ● LES TRAVAUX, actuellement étudiés sur maquette à Grenoble, devraient commencer en 2000 ou 2001.

Un mollusque accélère l'envasement de la baie du Mont-Saint-Michel

La crépidule, coquillage en forme d'escargot venu d'Amérique, s'est parfaitement adaptée sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche. S'empilant pour vivre et se reproduire, elle parvient à modifier le milieu dans lequel elle vit et participe à la sédimentation des bas-fonds

LA CÔTE D'AZUR a sa *Caulerpa taxifolia*, surnommée par certains l'« *algue tueuse* ». La baie du Mont-Saint-Michel, autre joyau du tourisme français, a la *Crepidula fornicata*. Arrivée de son Amérique natale en plusieurs vagues, la crépidule, coquillage en forme d'escargot, joue les envahisseurs. On soupçonne ces colonisateurs de la Normandie d'avoir voyagé en passagers clandestins sur les barges du débarquement en 1944. D'autres ont immigré au début des années 70, à l'époque où les ostréiculteurs ont remplacé leurs huîtres portugaises, décimées par une maladie, par des coquillages venus notamment des Etats-Unis, porteurs involontaires du mollusque qui, aujourd'hui, se plaît sur nos côtes atlantiques (*Le Monde* du 9 novembre 1995).

En baie de Mont-Saint-Michel, la bête ne poserait pas plus de problèmes qu'ailleurs si, dans cet *espace semi-clos*, elle ne participait pas au phénomène d'envasement qui menace, à terme, de remplir et mettre à sec cette cuvette de 600 km².



Pour étayer leur étude, les quatre chercheurs français ont réalisé au sonar 830 kilomètres de profils des fonds de la baie du Mont-Saint-Michel. Ils montrent que les populations de crépidules bien établies se disposent en bancs orientés parallèlement à la direction des courants de marée et se situent souvent dans des creux de rides.

La crépidule colonise tous les substrats à condition que la surface du sédiment soit assez importante pour qu'elle puisse s'y fixer...

15 % DES BAS-FONDS

Constatant que, depuis 1980, de nombreuses vasières étaient apparues dans la baie alors même que la crépidule proliférait, plusieurs chercheurs viennent de publier, dans les *Compte Rendus de l'Académie des sciences*, une étude montrant l'action non négligeable de ce mollusque gastéropode sur l'évolution sédimentaire d'un site naturel et historique unique au monde.

Les quatre auteurs – Axel Ehrhold et Jean-Paul Auffret, de l'unité Morphodynamique continentale et côtière (CNRS-université de Caen) ; Michel Blanchard, de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer-Brest) ; et Thierry Garlan de l'Etablissement public du service hydrographique et océanographique de la marine (Epshom) – annoncent des chiffres qui laissent rêveur ou font peur, selon que l'on admire ou que l'on redoute la rapidité avec laquelle la crépidule a conquis son nouveau territoire.

Environ 137 000 tonnes d'animaux vivants recouvrent d'un épais tapis 15 % des bas-fonds de la baie. A cela il faut ajouter 77 000 tonnes de coquilles, « squelettes » de crépidules mortes, pour un total de 214 000 tonnes. A comparer avec les 16 500 tonnes d'huîtres et de moules produites chaque année localement...

C'est notamment sous la pression des ostréiculteurs et des mytiliculteurs, craignant de voir le nouveau venu entrer en concurrence avec leurs élevages, que la science s'est intéressée de plus près à la crépidule.

COEXISTENCE PACIFIQUE ?

« *Ce filtreur se nourrit de phytoplancton et, en baie du Mont-Saint-Michel, il y a une compétition alimentaire entre, d'une part, les espèces sauvages et cultivées et, d'autre part, les crépidules*, estime Michel Blanchard, biologiste à l'Ifremer. *Cependant, pour l'instant, on ne constate pas d'amaigrissement chez les huîtres et les moules, malgré ce que disent les conchyliculteurs. Comment tous arrivent-ils à cohabiter ? On avance deux hypothèses : soit l'apport de nourriture est encore excédentaire par rapport aux besoins, soit ces animaux ne mangent pas complètement la même chose. Ce sera l'objet de futures études.* »

Si *Crepidula fornicata* n'a pas gagné la compétition alimentaire, elle a en revanche remporté la première manche dans la course à l'espace, du fait notamment d'un mode de vie unique.

Ces animaux hermaphrodites naissent mâles et, une fois que l'un d'eux s'est fixé sur un support, ils se superposent au rythme d'un individu par an, formant ainsi des piles d'une dizaine d'unités maximum. « *Au fur et à mesure que ce mollusque vieillit, il devient femelle et lorsqu'un jeune mâle vient s'ajouter à la pile, il féconde toutes les femelles sous-jacentes. Celles-ci gardent les œufs pendant un mois et relâchent des larves, ce qui donne à l'espèce des chances supplémentaires de résister dans le milieu. Les larves se posent ensuite sur le fond, préférentiellement sur des adultes, ce qui a un effet boule de neige* », explique Michel Blanchard.

Il n'est pas rare en effet de trouver des densités de 9 000 à 10 000 crépidules au mètre carré, ce qui correspond quelquefois à un épais « tapis » de plus de 20 kg au mètre carré, le plus souvent enchâssé dans une « *gangue vaseuse noire et compacte* ». A ce stade, un cercle vicieux s'est déjà installé. L'empilement des crépidules favorise l'envasement, pour des raisons à la fois biologiques et physiques. Tout d'abord, ces mollusques rejettent la bagatelle de 300 000 tonnes d'excréments par an, qui par leur caractère visqueux, favorisent la stabilité d'une vase par nature voyageuse. Ensuite, l'accumulation des coquilles – vides ou pleines – forme un relief accidenté qui freine et piège les particules, celles-ci s'infiltrant dans les multiples interstices disponibles. « *Les coquilles mortes en sont alourdies (...) et renforcent ainsi, par pavage de la surface du dépôt, la cohésion du sédiment, lui donnant un aspect "caillouteux" de surface durcie, difficilement érodable par les houles de tempête* », souligne l'étude.

NOURRIR LES POULES

Aucune autre espèce n'est capable de s'implanter. La crépidule, qui n'a pas de prédateur, a modifié radicalement le milieu. Tout à son avantage. Ainsi, en baie de Saint-Brieuc, les coquilles Saint-Jacques ont-elles dû se déplacer. L'exclusion géographique a pris place. Et l'envasement naturel de la baie du Mont-Saint-Michel, évalué à 1,5 million de tonnes par an, en est intensifié.

« *Il n'est pas trop tard pour lutter* », affirme Michel Blanchard qui n'affiche pas de préoccupation véritable. Devant la menace qui pèse sur les bancs profonds d'huîtres plates, deux essais de récoltes et de traitements ont été effectués. Le premier, selon des méthodes de type artisanal, consiste à récupérer la chair des animaux et à en faire des produits comme du pâté de fruits de mer ou des fonds de sauce « marine ». Le second mode de traitement, industriel, implique l'utilisation de grands moyens. Une suceuse aspire les coquillages, qui sont ensuite broyés. La poudre ainsi obtenue sera destinée à nourrir les... poules pondeuses.

Pierre Barthélémy

De l'art d'accommoder la crépidule

Un site internet canadien (http : //www.saveurs.sympatico.ca/produit.htm) donne sa solution au problème posé par la prolifération de la crépidule : « *La manger* ». Comment transformer ce filtreur en entrée de gourmet sachant que « *sa chair demande un minimum de cuisson* » et qu'« *elle possède un arrière-goût de noisette qu'il faut accentuer* » ? Recette : « *Plonger les crépidules dans un court-bouillon léger et froid ; mettre sur le feu et compter trois minutes après l'ébullition ; retirer et égoutter aussitôt ; décoquiller ; ne pas recuire ou réchauffer ! Servir tiède sur une laitue ; arroser d'une vinaigrette légère, sans moutarde. Ne pas utiliser d'huile d'olive dont le goût est trop personnalisé, mais opter pour de l'huile de noisette (...). Si vous trouvez que le goût est trop fort et que vous cueillez vous-même la pile de crépidules, faites des essais : prenez les crépidules du bas de la pile (femelles), ou les crépidules du haut (mâles) et faites un test de goût. Elles ont des nuances qui feront toute la différence.* »

C'est l'eau du Couesnon qui combattra la vase

VOILÀ bien longtemps que l'eau a déserté les abords du Mont-Saint-Michel. Les herbus – des bancs de vase sablonneuse recouverts d'herbe – et les polders ont presque entièrement colonisé la baie, véritable piège à sédiments. L'abbaye millénaire n'émerge plus des flots, mais d'une vaste prairie. Pourtant, les moutons de pré-salé ne viendront jamais paître sous les remparts du Mont, a décidé René Garrec, président de la région Basse-Normandie. Président, depuis sa création en 1997, du syndicat mixte pour le rétablissement du caratère maritime du Mont-Saint-Michel, il a confiance en l'avenir : « *Nous empêcherons les herbus d'encercler le Mont. La volonté politique est toujours là, et les crédits aussi.* »

Pour y arriver, « *nul besoin de travaux pharaoniques* », affirme René Garrec. Plus question d'évacuer la vase à la pelleteuse ou d'inonder les polders, comme cela était envisagé dans les années 70. Le projet, signé en 1997 par l'Etat et les collectivités territoriales concernées, veut redonner à l'eau son pouvoir d'érosion, amoindri par les nombreux ouvrages construits par l'homme dans la baie depuis 1850, dans le but de gagner contre la mer de nouvelles terres agricoles.

Une meilleure circulation de l'eau, aujourd'hui freinée par les aménagements humains, devrait, selon les responsables du projet, limiter l'extension des herbus, qui gagnent chaque année plusieurs hectares sur les grèves. Les études lancées l'année dernière donnent en ce moment leurs premiers résultats, qui modifient sensiblement les options initialement envisagées.

IMPÉRATIFS ESTHÉTIQUES

Le projet de destruction d'une partie de la digue-route qui voit chaque année passer plus de 3 millions de visiteurs est maintenu. Il répond à des impératifs esthétiques autant qu'hydrauliques. « *Le rétablissement des courants traversiers actuellement bloqués par la digue aura un impact assez limité sur l'élimination des sédiments*, estime Patrice Roux. *Mais la suppression de la digue-route permettra aux visiteurs de contempler l'intégralité des remparts, dont une partie est actuellement masquée par l'ouvrage.* » Il sera remplacé sur 1 kilomètre à l'approche des remparts par un pont-passerelle dont le matériau de construction n'est pas encore choisi.

La navette assurant la liaison entre le continent et le Mont-Saint-Michel sera un train sur pneu alimenté au GPL. Ce système a été préféré au train ou au tramway en raison de son coût et de sa capacité d'adaptation : des wagons pourront être ajoutés ou retirés en fonction de l'affluence. Les parkings seront déplacés : au lieu de stationner au pied du Mont, les touristes devront laisser leur véhicule à 2 kilomètres de là, ce qui débarrassera les remparts de ce voisinage disgracieux.

L'ensemble du dispositif de désenvasement reposera sur le barrage du Couesnon. « *Nous laisserons la marée remonter dans le barrage, où l'eau sera stockée. Puis le barrage sera ouvert, ce qui produira un effet de chasse propre à évacuer les sédiments accumulés autour du Mont* », précise Patrice Roux, responsable technique du projet. Une digue mobile devrait être aménagée, afin de diriger l'eau alternativement vers l'est et vers l'ouest du rocher. C'est également au barrage du Couesnon que l'eau, destinée à renforcer le débit du large chenal qui parcourt l'herbu à l'est du Mont, sera puisée.

Le projet de rétablir le cours des deux ruisseaux qui traversaient la baie avant d'être détournés au XIX[e] siècle est abandonné. « *Les études ont montré que le rétablissement aurait un impact négligeable* », explique Patrice Roux. Les études concernant les conséquences de ces travaux sur la richesse biologique de la baie, qui abrite phoques, dauphins, mollusques, ainsi que plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux et de poissons, ne sont pas achevées. Ce qui n'empêche pas René Garrec d'affirmer que « *rien ne sera abîmé dans la baie* ».

L'ensemble du programme d'études techniques de réalisation devrait être achevé en 1999. Après lancement des concours de maîtrise d'œuvre et des enquêtes d'utilité publique, les travaux pourront commencer, en l'an 2000 ou 2001.

Gaëlle Dupont

La bataille se prépare sur maquette

GRENOBLE
de notre correspondante

Le dépôt de sédiments enregistré en moyenne depuis le début du siècle dans la baie du Mont-Saint-Michel est de 700 000 mètres cubes par an... Ce constat est l'une des leçons des études menées depuis un an, à Grenoble, par la Société grenobloise d'études application hydraulique (Sogreah), un bureau spécialisé installé dans la proche périphérie. Celles-ci ont été menées essentiellement à partir d'un modèle physique constitué d'une maquette de 20 mètres de large sur 45 mètres de long, reproduisant au 1/400 le Mont-Saint-Michel et son proche environnement (soit une zone d'environ 50 kilomètres carrés).

Pour respecter les règles de la similitude, le sable a été reconstitué avec de la poussière de nacre, et la vase avec de la sciure traitée. L'échelle de temps a été divisée par cinq : une année est modélisée en une journée. L'espace a, lui-même, subi une distorsion, avec une hauteur ramenée au 1/65. L'eau ne pouvant subir de changement d'échelle, il a fallu lui donner un petit peu de pente, de façon qu'elle s'écoule avec la même capacité d'arrachement et de transport des sédiments que dans la réalité.

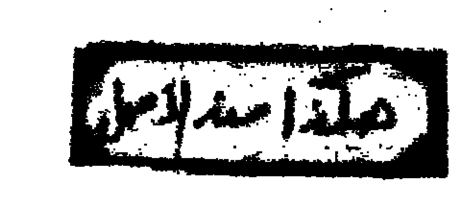
MESURER L'IMPACT

La mission confiée à la Sogreah vise à tester les différentes solutions d'aménagement prévues dans le cadre du projet de désenvasement, et d'en mesurer l'impact. Son premier travail a consisté à reproduire l'évolution des fonds depuis 1975 jusqu'en 1997, puis, à partir de cette reconstitution, à modéliser l'évolution de la baie dans les quarante ans à venir, sans aménagement, à étudier ce que deviendrait la baie si l'on ne faisait rien. « *Cette étude a mis en évidence le comblement progressif de la baie* », souligne Philippe Unterreiner, chef de la mission Mont-Saint-Michel. Eric Lagroix de Croutte, de la Sogreah, fait la même analyse. « *L'évolution de la baie dans le futur montre qu'elle continue à se colmater et qu'il y a une chenalisation des rivières* ». La légère baisse enregistrée dans le temps ne correspond nullement, selon lui, à un apaisement du phénomène. « *La sédimentation est toujours la même à surface égale. Elle se déplace simplement vers le large* », souligne-t-il.

Les études se poursuivent actuellement avec les aménagements prévus, dont il s'agit à la fois d'étudier la validité et l'impact. « *Les essais ont montré que la coupure de la digue-route était globalement une bonne chose en soi, car elle permet à l'eau de passer de chaque côté du mont* », rapporte Eric Lagroix de Croutte, qui évoque également les tentatives pour « *combiner* » plusieurs dispositifs.

Au total, cinq essais, dits « courts », c'est-à-dire portant sur un effet à huit ans, ont été réalisés. Ils ont été validés les 16 et 17 novembre par la commission scientifique de la mission. Une autre série doit suivre, avant le test-clé : celui de l'impact des ouvrages, sur quarante ans, prévu dans le courant du premier trimestre 1999. « *Lui seul permettra de mesurer à long terme la faisabilité des aménagements* », assure M. Unterreiner.

Nicole Cabret



La rénovation de Wembley désespère la vieille Angleterre

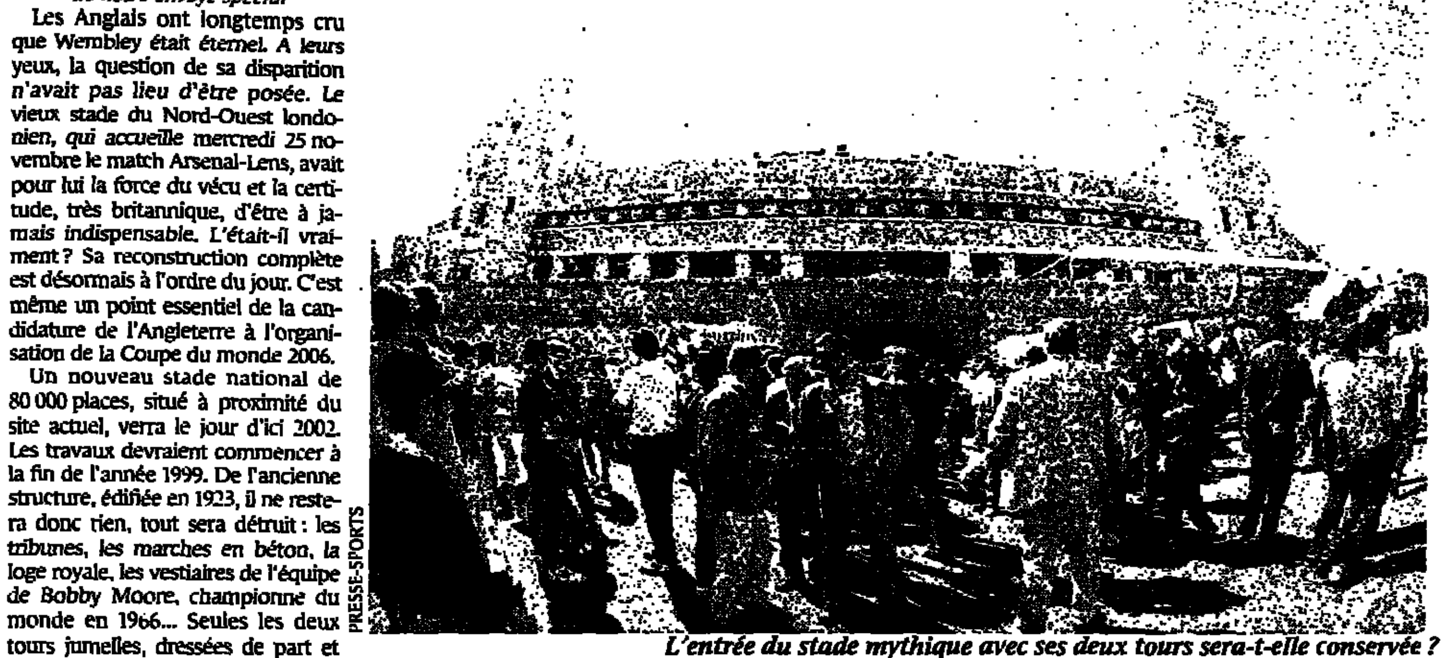
Pour espérer accueillir le Mondial 2006, le monumental stade londonien, qui accueille le match Arsenal-Lens, mercredi 25 novembre, en Ligue des champions de football, devrait être totalement reconstruit

Le RC Lens rencontre, mercredi 25 novembre le club londonien d'Arsenal pour le compte de la 5e journée de la Ligue des champions. Le match se disputera dans le stade mythique de Wembley, qui sera complètement reconstruit pour renforcer la candidature de l'Angleterre à l'organisation de la Coupe du monde 2006. Les travaux devraient commencer fin 1999, mais les architectes se heurtent à une forte opposition des traditionalistes, au moins pour sauver les deux célèbres tours qui se font face à l'entrée de l'enceinte. Les Lensois, minés par des conflits internes, doivent obtenir au moins un résultat nul pour préserver leurs chances de qualification pour les quarts de finale. L'entraîneur français d'Arsenal, Arsène Wenger, devra se passer des services de ses champions du monde Emmanuel Petit (suspendu) et Patrick Vieira (blessé à un tendon du mollet droit).

LONDRES
de notre envoyé spécial

Les Anglais ont longtemps cru que Wembley était éternel. A leurs yeux, la question de sa disparition n'avait pas lieu d'être posée. Le vieux stade du Nord-Ouest londonien, qui accueille mercredi 25 novembre le match Arsenal-Lens, avait pour lui la force du vécu et la certitude, très britannique, d'être à jamais indispensable. L'était-il vraiment ? Sa reconstruction complète est désormais à l'ordre du jour. C'est même un point essentiel de la candidature de l'Angleterre à l'organisation de la Coupe du monde 2006.

Un nouveau stade national de 80 000 places, situé à proximité du site actuel, verra le jour d'ici 2002. Les travaux devraient commencer à la fin de l'année 1999. De l'ancienne structure, édifiée en 1923, il ne restera donc rien, tout sera détruit : les tribunes, les marches en béton, la loge royale, les vestiaires de l'équipe de Bobby Moore, championne du monde en 1966... Seules les deux tours jumelles, dressées de part et d'autre de l'entrée officielle, pourraient survivre. Les architectes envisagent de les sacrifier mais ils se heurtent à une forte réticence des traditionalistes du jeu.


PRESSE-SPORTS
L'entrée du stade mythique avec ses deux tours sera-t-elle conservée ?

DÉTRUIRE ET CONSERVER

Pour ces mêmes architectes, la principale difficulté ne sera pas financière (le budget approche les 2 milliards de francs) mais psychologique : comment convaincre la nation que l'on peut tout à la fois détruire une telle institution et préserver son « esprit » ? L'essentiel est peut-être dans la fidélité à l'appellation « Wembley ». Pas question, ici, de « Stade d'Angleterre » ; le nom de Wembley se suffit à lui-même. Voilà soixante-quinze ans qu'il incarne une certaine idée du sport et de la Royauté.

A la fin du siècle dernier, ce faubourg londonien ne semblait pourtant pas destiné à accueillir un stade de football, fût-il le plus prestigieux de tous. Wembley échappait autant à l'agitation citadine qu'à la frénésie sportive. Avec son parc et ses arbres centenaires, l'endroit se donnait des allures provinciales. Mais voilà qu'un promoteur farfelu, Sir Edward Watkin, se mit bientôt en tête d'y ériger une gigantesque tour. Cette utopie, vite baptisée « la folie de Watkin », ne fut jamais menée à terme et le chantier, à peine engagé, resta en l'état. Aussi, vingt ans plus tard, lorsque le roi George V décida d'accueillir l'Exposition universelle de 1924, l'emplacement fut-il retenu pour bâtir « l'Empire Stadium ». Le souverain voulait une enceinte majestueuse, un Grand Stade avant l'heure.

Le match inaugural eut lieu le 28 avril 1923 ; soit quatre jours après le départ des 5 000 ouvriers mobilisés pour la construction. En théorie, le stade proposait 126 000 places pour cette 48e finale de la « Cup » entre West Ham et Bolton, mais près de 200 000 personnes parvinrent à se faufiler jusqu'aux tribunes. Les gradins étant bondés, des milliers de supporteurs se retrouvèrent sur le gazon. La police montée dut intervenir pour les repousser au-delà de l'aire de jeu. L'un de ces policiers, l'officier George Scorey, était juché sur un cheval blanc que le public pouvait clairement apercevoir dans la foule. D'où le surnom donné ensuite à cette rencontre historique : la « finale du cheval blanc ».

Wembley s'est vite imposé dans le patrimoine national. Il a traversé la crise économique des années 30, échappé *in extremis* aux menaces de destruction. Puis il a survécu aux bombardements allemands de la deuxième guerre mondiale et célébré les retrouvailles sportives de l'après-guerre, en accueillant les Jeux olympiques de 1948. Bien sûr, au fil des ans, sa capacité a été réduite pour des raisons de sécurité à 100 000 puis à 80 000 places assises, mais il est resté un lieu hors norme.

L'Ecosse elle-même, pourtant riche en stades d'envergure, éprouve à son égard une forme de fascination, mêlée de défiance. Comme les Irlandais et les Gallois, les Ecossais y voient le symbole de l'Angleterre en son royaume. C'est d'ailleurs à ces gaillards des hautes terres que Wembley doit ses pires souvenirs. En 1977, lors d'un match victorieux contre les Anglais, des milliers d'Ecossais ivres avaient envahi la pelouse. La foule hilare s'était approprié le stade. Quelques équilibristes s'étaient assis à califourchon sur les buts. D'autres avaient emporté, en guise de souvenirs, des plaques de gazon, des lambeaux de filets et les poteaux de corners... Dans le rond central, un jeune couple s'était aimé sous un drapeau bleu. Suprême offense : plusieurs fans en kilt avaient exhibé leurs postérieurs devant les notables de la tribune officielle.

Au-delà de cette journée d'affront, l'histoire de Wembley s'est écrite à la manière anglaise, par touches successives, à force de détails devenus traditions. Ainsi, les statisticiens ont-ils remarqué que les équipes installées dans le vestiaire « sud » avaient plus de chances de l'emporter que celles établies au nord. Les historiens, eux, se sont chamaillés, et se chamaillent encore, sur la validité du but accordé à Geoffrey Hurst en finale du Mondial 1966 contre l'Allemagne : le ballon avait-il, oui ou non, franchi la ligne ?

Peu importe, après tout. L'incertitude est devenue plaisir, et l'Angleterre joue à Wembley sa pièce favorite, celle de la nostalgie cocardière, un rien désuète mais délicieusement « british ».

LE « WEMBLEY ROAR »

Les écoliers s'émerveillent en visitant les coulisses du monument. Les chroniqueurs mondains se plaisent à observer la tenue des personnalités de la loge royale. Les joueurs, eux, soulignent l'émotion de l'entrée en scène, quand retentit la sonnerie, façon *public school*, les invitant à traverser le tunnel d'accès à la pelouse. Sur cinquante mètres, ils entendent le *Wembley roar*, ce rugissement à nul autre pareil qui résonne comme en vase clos.

Bien sûr, en 75 ans d'existence, il a accueilli d'autres événements : des courses de lévriers, des compétitions motocyclistes, des combats de boxe (Clay-Hooper en 1963), des matches de jeu à XIII et de rugby, des concerts de rock (Madonna, Rod Stewart...), sans oublier le pape Jean Paul II en 1982. Mais c'est au football qu'il doit sa notoriété. Aux yeux des supporteurs, ce stade se mérite ; il se conquiert. Tous les fans du Nord (Liverpool, Manchester...) rêvent ainsi de s'y rendre, un samedi du mois de mai, pour emporter la « Cup ». « *Nous sommes sur le chemin de Wembley* », chantent-ils, en prenant bien soin d'articuler le « *Wemmm* », le « *beuuu* » et le « *leeey* ». Une manière comme une autre de faire durer ce nom magique bientôt livré aux bulldozers...

Philippe Broussard

Arsenal voulait s'approprier l'arène

Arsenal joue traditionnellement dans le stade de Highbury (38 000 places), situé dans le quartier d'Islington. Mais ce cadre est devenu trop petit : il faut patienter cinq ans avant d'espérer obtenir une carte d'abonnement. Arsenal a donc obtenu de jouer ses matches de Ligue des champions à Wembley, et a même envisagé de s'y installer définitivement, puisqu'il semble impossible d'agrandir Highbury. Mais il s'était heurté aux réticences des autres clubs londoniens, le stade de Wembley étant considéré comme un terrain neutre et sacré, servant à l'équipe nationale ou aux grandes finales. Arsenal envisage donc aujourd'hui de bâtir un nouveau stade.

Lens met à l'épreuve la réputation du football français

FINIES la petite épicerie, les bonnes ou les moins bonnes affaires. Finis les points qu'on ajoute ou qu'on retranche, dans une fade comptabilité qui dilue le suspense. A deux journées de la fin des poules qualificatives, la Ligue des champions entre enfin dans sa phase décisive. Mercredi, à Wembley, face à Arsenal, Lens va renouer avec la Coupe d'Europe, la vraie, faite de rires et de larmes, d'émotions brutales.

Dans le groupe E, l'arithmétique laisse la place au sport. Une défaite à Londres, et le club nordiste sera éliminé. Un match nul ou une victoire en Albion ne donnera que le droit de survivre jusqu'au prochain match. Il faudra affronter, espoir et peur mêlés, le Dynamo Kiev (Ukraine), le 9 décembre, au stade Félix-Bollaert. Alors on saura enfin. Encore faudra-t-il peut-être attendre la fin du dernier match des six groupes de cette Ligue des champions : les deux meilleurs deuxièmes seront en effet repêchés (la saison dernière, la Juventus n'avait dû sa qualification qu'à un but inscrit à la 88e minute par l'Olympiakos, le club du Pirée, face aux Norvégiens de Rosenborg dans une autre poule).

EN QUARTS DEPUIS 1993

Lens joue sa peau. Et un peu aussi la réputation du football français. Depuis six ans, le pays a toujours qualifié une équipe en quarts de finale de la compétition reine. Si l'on évacue la déconvenue de Marseille face au Sparta Prague (République tchèque), lors de la saison 1991-1992, la statistique remonte même à 1986-1987 (Paris-Saint-Germain battu en seizièmes de finale par les Tchèques de Vitkovice). L'élimination prématurée de Lens, venant après l'éviction en tour préliminaire de Metz, ne manquerait pas d'alimenter les conversations sur le niveau du championnat national. Tant, au-delà des fanfaronnades, les vainqueurs de la Coupe du monde doutent encore de leur football.

Les Artésiens sont donc investis d'une mission : maintenir la maison France. Ils doivent se qualifier pour les quarts de finale, en mars prochain, afin de se montrer, selon le souhait de l'entraîneur Daniel Leclercq, « *dignes de leur titre de champion de France* ». Et de leurs prédécesseurs. Cette pression est nouvelle dans un club qui n'avait jusque-là jamais prétendu à une dimension autre que régionale. Voilà sans doute pourquoi une formation qui avait toujours cultivé la sérénité comme prime vertu en arrive aujourd'hui à vivre des psychodrames qui semblaient réservés à d'autres.

Rodomontades et fausse démission de l'entraîneur, dissensions entre partenaires, egos blessés, ire du public contre certains joueurs : la Ligue des champions les aura rendus fous. L'exigence de cette compétition, la mauvaise fréquentation de grands clubs qui cultivent les crises comme un mode de vie auront fait voler en éclats l'exceptionnelle solidarité qui avait conduit un club sans prétention à son premier titre national, la saison dernière.

L'argent de la reine des Coupes d'Europe avait fait tourner la tête de Nantes et d'Auxerre dans un passé récent, qui durent chacun se persuader que cette fortune facile n'était qu'un mirage. La frénésie de la Ligue des champions est aujourd'hui en train de menacer la santé morale du plus équilibré des clubs français. Mais la drogue est si douce...

B. H.

Le match de Ligue des champions Istanbul - Turin a été reporté au 2 décembre

L'UNION EUROPÉENNE de football (UEFA) a décidé, lundi 23 novembre, de reporter d'une semaine le match de Ligue des champions entre le Galatasaray Istanbul (Turquie) et la Juventus Turin (Italie) pour permettre aux forces de l'ordre de garantir la sécurité de la délégation turinoise. Les deux équipes se rencontreront donc mercredi 2 décembre. Cette décision est liée à la tension actuelle entre la Turquie et l'Italie, qui refuse d'extrader le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan. « *L'UEFA est le deuxième siège social de la Juventus qui a obtenu ce qu'elle voulait, ce qui est inacceptable*, a protesté M. Donat, le vice-président de Galatasaray. « *Toutes les mesures de sécurité vont être prises à l'intérieur et en dehors du stade* », avait déclaré le ministre turc de l'intérieur, Kutlu Aktas, avant le verdict des instances européennes du football.

Le club italien a exprimé son soulagement en apprenant le report de la rencontre. « *L'UEFA a pris conscience que la situation à Istanbul n'est pas normale actuellement*, a estimé l'entraîneur de la Juventus Marcello Lippi. *Je partageais les craintes de mes joueurs à l'idée de disputer une rencontre dans un climat très difficile.* » Le milieu de terrain français de la Juventus, Didier Deschamps, a suggéré que la partie soit fixée sur terrain neutre.

DÉPÊCHES

■ **Bernard Tapie s'est déclaré intéressé par le rachat éventuel d'un club de football israélien,** lundi 23 novembre, lors d'un déplacement en Israël consacré à ce sujet. « *Je suis venu pour voir les possibilités et me rendre compte de la situation du football israélien* », a déclaré l'ancien président de l'Olympique de Marseille. Bernard Tapie s'intéresserait notamment, avec un associé français dont l'identité n'a pas été révélée, au rachat de l'équipe du Maccabi Tel-Aviv ou de celle de l'Hapoël de Petach Tikva. – *(AFP.)*

■ **Le ministre de la jeunesse et des sports du Cameroun, Joseph Owona,** et le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Joseph Blatter, se sont rencontrés, lundi 23 novembre, à Zurich, afin de trouver une solution après la dissolution le mois dernier de la fédération camerounaise de football. Cette dissolution faisait suite à une série de malversations financières et de scandales liée notamment à la billetterie de la Coupe du monde 1998. – *(AP.)*

■ **CYCLISME :** le directeur sportif de l'équipe néerlandaise TVM, Cees Priem, devra rester en France sous contrôle judiciaire, a décidé un arrêt rendu lundi 23 novembre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims. Interpellé le 23 juillet dans le cadre de l'affaire de dopage de TVM, Cees Priem avait été mis en examen pour infractions à la loi sur les substances vénéneuses, à la loi antidopage de 1989 et au code des douanes. Il avait été écroué puis remis en liberté le 10 août sous contrôle judiciaire.

Le treizième homme

Plans de table et coups tordus


DESSINS DESCLOZEAUX

MALGRÉ toutes les avancées permissives et les dispenses multiples dont on dispose désormais pour aller plus directement au but, certains archaïsmes ont la vie dure qui nous soumettent toujours avec ténacité à leur antique tyrannie. Dans le cérémonial de table, qui a pourtant beaucoup perdu de son vieux fonds de maintien, il en est un, par exemple, avec lequel il reste encore délicat de composer.

Treize à table, à qui la faute ? A celui qui n'arrive pas ou à celui qui est *en* trop ? On attend. Hormis la maîtresse de maison, personne ne s'est encore permis de compter ouvertement sur ses doigts jusqu'à treize ; mais la crise couve. Il y a ceux qui y croient et ceux qui y *croient moins* ; ceux qui s'en amusent et ceux qui en tremblent. Deux publics contradictoires pourtant entraînés vers le même malaise. La bête resserre ses anneaux, personne ne pourra plus l'en déloger. Encore quelques instants, quelques minutes, et le sang-froid s'émoussera ; des cabales vont naître, des rumeurs et puis bientôt des histoires de dîners-catastrophes circuleront sous le manteau.

FÉTICHISME PARFUMÉ

Dandy et gastronome, libertin affamé d'étiquette, Grimod de La Reynière *croit* trouver la formule magique qui absoudrait les incertains : *« A table, le chiffre treize n'est détestable que lorsqu'il n'y a de la nourriture que pour douze »* ; mourir pour un bon mot... Autrement dit, dégageons-nous de ce vieux précepte populaire selon lequel l'ombre de Judas, treizième participant de la Cène, devait être à jamais proscrite de toute assemblée se réunissant pour partager le pain et le vin. Fatal au Nazaréen, il en faudrait cependant davantage au chiffre fatidique pour être évincé aussi facilement de l'indémodable frayeur.

La superstition, cette école de persévérance. De génération en génération, l'homme en reçoit les principes, en transmet les attendus, en formule le cérémonial. Marché d'un art brut où s'échangent légendes et contes, *naïvetés et illuminations, elle* stance notre existence d'humains ténébreux et inquiets. A la fois mal et remède, elle nous soumet à son chantage en nous susurrant qu'elle ne nous veut que du bien ; qu'elle nous aime. Mais, pour autant que nous sachions transiger et chercher des terrains d'entente dans nos tête-à-tête avec elle, la voilà de caractère plus acide quand on se mêle de la partager à plusieurs. Comme à table, justement, quand on s'encombre de ce peu docile treize.

Le gigot vit ses derniers instants de sursis. On entend maintenant *des murmures. Comme sur les* bateaux qui prennent de la gîte, certains ont déjà enfilé leur gilet de sauvetage, d'autres se préparent à sauter directement à la mer ; à quitter la soirée. Près d'une bouteille de Porto descendue de moitié, le poète de service semble prier. L'affaire tourne à la faute de goût. Tout va mal. Une solution s'impose.

Autorité invitante et contrite, cet ami qui nous racontait l'histoire s'était décidé à agir. Sous le *mince prétexte d'aller vérifier le* fonctionnement de l'interphone, il se retrouva dans la rue. Sa décision était prise : il ne rejoindrait *ses hôtes qu'une fois le dîner* achevé ; le ridicule bu. Mais où se situait au juste le ridicule ? N'avait-il *pas lui*-même *ses propres obligations*, veillant, par exemple, à ce que le pain ne se retrouve jamais sur le dos, position infamante qu'on lui réservait chez le boulanger quand le bourreau venait chercher son bien ? ou que les couverts se retrouvent malencontreusement croisés ?

ÂMES TOURMENTÉES

La superstition est une chose qui bouge, qui s'invente, qui vit. Derrière le chat noir, le miroir brisé et *l'échelle posée du mauvais côté du* trottoir, il y a aussi notre propre appareillage de pensée d'où nous pouvons extraire *les montages qui* conviennent le mieux à nos âmes tourmentées. De la vie ordinaire à l'exploit fatal, le choix est vaste. Durant la dernière guerre, les chefs d'escadrille anglais avaient reçu des consignes très strictes pour empêcher leurs pilotes de partir à l'assaut lestés de trophées dérobés, ou plus certainement offerts par leurs dernières *conquêtes ; sans alourdir particulièrement* les appareils, l'état-major devait penser que tout ce fétichisme parfumé finissait par nuire à la *rigueur* des combats. L'état-major a toujours raison. Mais à chaque situation son re*mède, à chaque pays sa foi – l'Italie* tremble devant le 17 –, à chaque combattant sa ration, à chaque quidam sa potion.

Lui s'interrogeait sur la manière dont il allait s'y prendre pour faire trépasser le treize sans trop brusquer ses hôtes, son épouse et ses chats, qu'il venait momentanément d'abandonner. Mystifier un superstitieux n'est jamais commode – sa fuite avait sans doute accrédité le désarroi général et fait passer les narquois dans le *camp adverse*. Il se retrouvait seul, hors de chez lui, à la fois maître et dépossédé du jeu. Situation rêvée *pour aimer son prochain* davantage et souhaiter avec plus de tact encore le tirer d'embarras. Mais le tact, comme sa sonorité *l'indique*, est une affaire de toucher et il avait peu de temps pour trouver la note juste.

Par téléphone, insistant pour qu'il fût lu à haute voix, il dicta un message expliquant son geste et présentant ses excuses le plus pla*tement et le plus sobrement* possible. Il partit dîner de son côté. Trois heures plus tard, la fête battait son plein. *Il y avait prescription*, il s'invita.

Jean-Pierre Quélin

La pintade

Robert Beranger a soixante-quinze ans et les pintades ne lui disent pas merci. Cet ancien *« coquetier »*, métier qui consistait à aller de ferme en ferme ramasser œufs et volailles pour en faire commerce, fut l'un des premiers, il y a plus de quarante ans, à se lancer dans un élevage de pintades à grande échelle. L'animal qui végétait à quelques exemplaires au fond des basses-cours fit ainsi son apparition de plus en plus souvent sur la table des Français. *Nous en consommons* aujourd'hui près d'un kilo par an et par habitant et nous sommes devenus le *premier producteur mondial de ce volatile.* Ce développement n'est pas le fruit du hasard, mais de la fécondation artificielle. *Alors que le pintard, le mâle,* n'est actif sexuellement que pendant cinq mois de l'année, deux entreprises françaises se sont attachées à le rendre plus productif. Ainsi, chez Galor à Amboise, plus de 7 000 coqs sont stimulés manuellement chaque jour de l'année pour produire de quoi ensemencer ces dames. Obtenir une pintade standard prend presque deux fois plus de temps qu'un poulet de même niveau : l'une est abattue à 80 jours, l'autre à 42 seulement, ce qui explique leur différence de prix.

Leur goût n'a rien de commun non plus. La viande de la pintade est un peu giboyeuse, *proche du faisan, et l'on ne s'étonne qu'*à moitié que les courbes des ventes commencent à grimper chaque année en période d'ouverture de la chasse *: cet ersatz* de gibier est consolateur pour un chasseur rentré bredouille.

Dans la région Rhône-Alpes, autour de Lyon et Grenoble, on trouve assez facilement dans les supermarchés un pintadeau qui sort de l'ordinaire, celui en provenance de la Drôme. Les soixante producteurs sous appellation dans le département ne proposent à la vente depuis cinq ans que des pintades mâles. *« La femelle a souvent des surplus graisseux, notamment du gras de poitrine qui est un peu acide »*, raconte Philippe Meriet, président du Syndicat de défense du pintadeau de la Drôme. Elevés dans des bâtiments où ils ont eu libre accès à une volière extérieure, ces pintadeaux picorent pendant les cinq dernières semaines de leur existence des pépins de raisins de clairette de Die. Ces pépins, qui représentent alors 10 à 15 % de leur alimentation, permettent d'en rajouter dans l'aspect « terroir » du produit, mais l'avantage gustatif reste encore à démontrer clairement. Plus mœlleux, peut-être, plus fruité, voire !

Ce qui freine l'expansion de la pintade est *sans doute que c'est* l'une des rares volailles qui ne soit pas vendue en kit. Si 35 % des poulets sont achetés tronçonnés et jusqu'à 95 % pour les dindes, seules 5 % des pintades finissent en menus morceaux. Il est en revanche une version qui affiche un véritable succès à l'approche des fêtes : c'est la version farcie. A l'instar de ce *« pintadeau farci Jean Cocteau »* que Raymond Oliver avait créé en hommage au poète, Maître Coq a vendu en 1997 plus de 100 000 pintades désossées et farcies aux morilles et à l'armagnac. Un vrai best-seller.

Guillaume Crouzet

★ Pintade standard : entre 25 et 30 F le kilo. Pintade de la Drôme : 40 F environ le kilo. Pintade farcie de Maître Coq : 65 F environ le kilo.

BOUTEILLE

AOC Champagne

Cuvée Orpale 1988

Union Champagne, premier partenaire du négoce pour la fourniture de vins clairs, dispose de près de la moitié des meilleurs terroirs de la Côte des Blancs, dont les deux tiers sont classés en grands crus et le reste en premiers crus. Cette puissante coopérative commercialise directement sous la marque De Saint Gall une remarquable cuvée Orpale 1988 – issue du cépage chardonnay provenant de villages classés à 100 % dans l'échelle des crus de la Champagne. Rappelons que le système de classement qualitatif des villages s'établit sous la forme d'un pourcentage compris entre 80 % et 100 %, qui permet de fixer le prix du kilo de raisin payé aux vignerons sur la base d'un cours révisable tous les quatre ans. Les vins de 1988 assemblés dans cette cuvée proviennent d'Avize, Oger, Mesnil, Cramant, Ambonnay, Bouzy ou Ay. L'élevage en cave, de huit à dix ans sur lies, donne à la cuvée Orpale 1988 une robe de couleur or aux reflets verts, et un nez à peine citronné, très caractéristique du chardonnay. C'est une bouteille d'exception où se développe un nez de fumé et de grillé, puis une attaque vive en bouche avec une bonne sensation de plénitude et d'équilibre. Sa fraîcheur convient particulièrement à la dégustation d'un foie gras poêlé aux pommes ou bien à l'apéritif. Son prix est raisonnable.

★ *Cuvée Orpale 1988* : 170 F TTC (le carton, prix départ). Champagne De Saint Gall, 7, rue Pasteur, BP 19, 51190 Avize. Tél. : 03-26-57-94-22 ; Télécopie : 03-26-57-57-98.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

L'ÉCAILLER DU BISTROT

■ Un bar à vin flanqué d'un bistrot à huîtres, voilà qui est original. Gwenaëlle, l'hôtesse native de Riec-sur-Belon, dans un cadre intime avec motifs de céramiques marines, offre un choix de crus d'huîtres, parmi une belle sélection : belons, pleines mer, spéciales d'Utah Beach, marennes, fines de claire. Quelques plats entourent ces plateaux marins : un hareng fumé à la norvégienne, le saumon sauvage accompagné de pommes de terre. C'est toute l'intelligence de l'élevage ostréicole français, assorti d'excellents vins de propriétaires, *jasnières, pinot d'Aunis*, sancerre rouge. Accueil charmant et raffiné ; petits prix pour un bien joli début. A la carte, compter 200 F.

★ **Paris. 22, rue Paul-Bert (75011). Tél. : 01-43-72-76-77. Fermé le dimanche.**

MOROT GAUDRY

■ Jean-Pierre Morot Gaudry, qui fut l'un des hussards de la nouvelle cuisine, semblait s'être éloigné de l'univers des fourneaux au profit de celui des vins, dont il est un fin connaisseur. Son restaurant au sixième étage d'un immeuble au pied de la tour Eiffel avait perdu ses défenseurs. Il s'est heureusement ressaisi et, depuis six mois, avec une nouvelle équipe et un jeune second enthousiaste, David Feuillie, il présente une nouvelle carte pleine de bonnes surprises, à commencer par un menu-carte servi midi et soir à prix de bistrot. Une petite tourte de gibier en amuse-bouche, quelques saint-jacques maintenues dans leurs coquilles vivantes puis vivement poêlées, délicieuses, précèdent le gibier, qui reste une grande spécialité de la maison. La grouse d'Ecosse *est simplement rôtie, escortée d'une fine julienne de* choux blanchis à peine tombés au beurre, croquants, mêlés de petits lardons. Un jus de cuisson légèrement corsé accompagne l'ensemble, que mettra en relief un bourgogne de Méot-Camuset. Après la grouse suivront le chevreuil, la biche, le marcassin et le colvert. Menu-carte à 180 F (quatre entrées, quatre plats, fromage et dessert). A la carte, compter 400 F.

★ **Paris. 6, rue de la Cavalerie (75015). Tél. : 01-45-67-06-85. Fermé samedi et dimanche.**

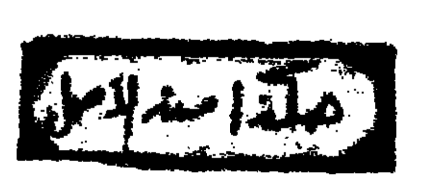
Brasserie

ALCAZAR

■ *Comme au music-hall, le spectacle est continu sous* la verrière lumineuse de l'ancien cabaret, où Terence Conran vient de poser ses pénates. Le spectacle est celui que le public se donne à lui-même, aidé par un jeu de glaces indiscret ; c'est aussi l'animation feutrée de la cuisine, que l'on perçoit au travers de la paroi vitrée. L'ensemble serait un peu raide sans les dessins sous verre, les bouquets de Christian Tortu ou le kiosque de l'écailler. Guillaume Lutard, ancien de Prunier et de Taillevent, pilote une carte éclectique où figurent, aux côtés des fruits de mer, quelques savoureux plats de brasserie – rognons de veau poêlés aux carottes et céleri, joue de bœuf braisée au vin rouge, pot-au-feu à la moelle – et des entrées d'autrefois, comme le bouillon de bœuf épicé aux langoustines ou la *crème de volaille* à l'œuf poché. Relevons aussi la grande assiette de légumes avec carottes et fenouil, où les endives sont mêlées de châtaignes. Rien de follement imaginatif, mais un travail *sérieux, des produits frais*. Le service est attentionné, courtois, le choix des vins judicieux. Grand bar, à l'étage, pour calmer une petite faim ou siroter un cocktail. Le *succès paraît déjà assuré. Menu : 170 F. Brunch : 180 F. A la carte,* compter 300 F.

★ **Paris. 62, rue Mazarine (75006). Tél. : 01-53-10-19-99. Ouvert sept jours sur sept, de 12 heures à 15 h 30 et de 19 heures à 2 heures.**

Jean-Claude Ribaut



Attention à la neige et au verglas

MERCREDI, une zone de précipitations venant de l'Atlantique traverse la France, elle se heurte à l'air très froid installé depuis la semaine dernière. En conséquence, *les petites* pluies sont par endroits verglaçantes, tandis qu'à d'autres, il peut s'agir d'un peu de neige.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.– Le temps est clément avec un *temps sec, plus* doux et d'assez belles apparitions du soleil. *Maximales 7 à 10 degrés.*

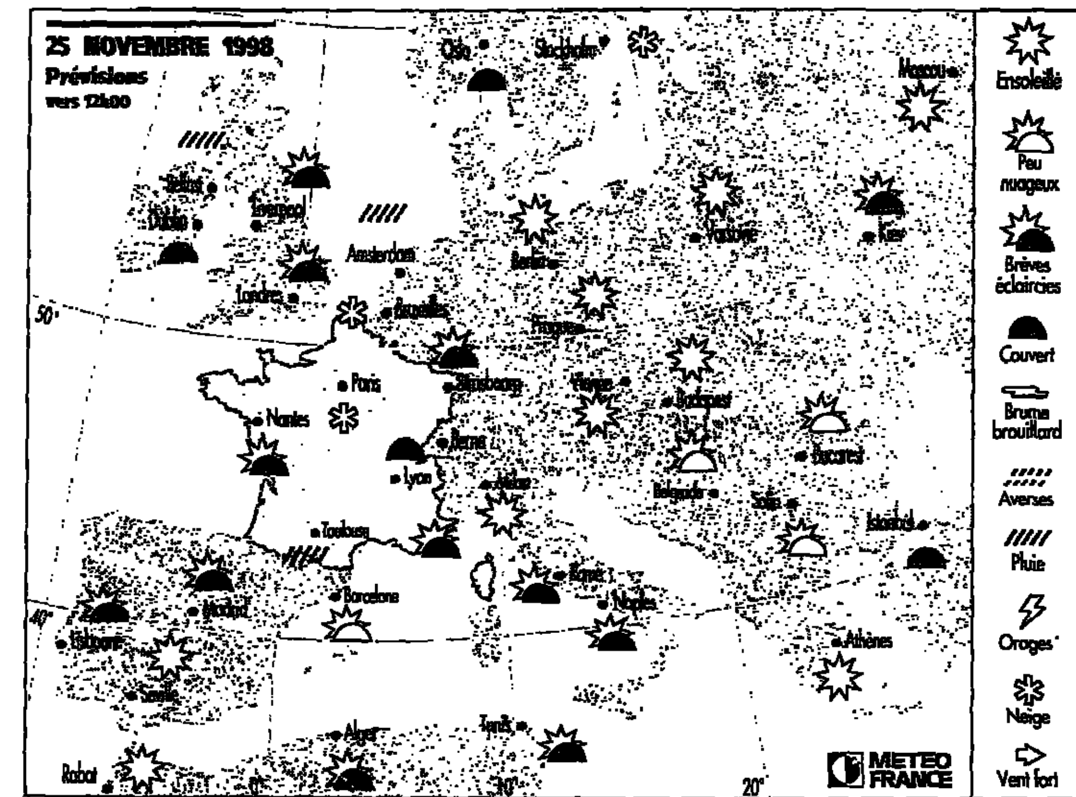
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Près de la Manche, après les petites pluies verglaçantes ou neiges de la nuit, le temps s'améliore et se radoucit, avec des apparitions du soleil. Partout ailleurs faibles chutes de neige ou pluies verglaçantes. Il fera de 2 à 6 degrés.

***Champagne, Lorraine, Alsace,* Bourgogne, Franche-Comté.** – *En Champagne, Lorraine* et Bourgogne, le temps est à la neige, *mais les chutes sont faibles.* En Alsace et Franche-Comté, le ciel se couvre avec des flocons à la mi-*journée. Maximales 1 à 3 degrés* en général, -2 à 0 dans les Vosges, le Jura et l'Alsace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou et Midi-Pyrénées, il tombe un peu de neige ou de pluie verglaçante en début de *matinée, puis de la* pluie. Dans les Charentes et en Aquitaine, le temps est pluvieux. Amélioration par l'ouest l'après-midi. Maxi 5 à 9 du nord au sud, jusqu'à 10 à 12 au sud de la Garonne et sur la côte atlantique.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En Auvergne, il tombera un peu de neige. Ailleurs, le ciel se couvre dans la matinée, pour donner *seulement quelques flocons.* Il fera de 2 à 5 degrés.

Languedoc-Roussillon*, *Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– En Corse, et sur la Côte d'Azur, les nuages dominent, avec par moments un peu de pluie. Dans le Languedoc et le Roussillon, le temps est gris, avec un peu de pluie. Maximales 8 à 12 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ILE MAURICE.** Air France et Air Mauritius ont signé une alliance commerciale de cinq ans instituant *notamment des vols en partage de* code au départ de Roissy. Dès cet hiver, les deux compagnies assurent douze fréquences hebdomadaires Paris-Maurice, dont 10 sans escale et 2 *via* la Réunion.

■ **FRANCE.** Jusqu'au 31 mars 1999 (hormis du 1er au 4 janvier et du 12 février au 1er mars), dix hôtels d'affaires et loisirs (groupe Accor) situés à Nice s'engagent à rembourser une nuit d'hébergement s'il a plu sur la ville plus de 4 heures d'affilée dans une même journée dans le cadre d'un séjour (minimum de 2 nuits consécutives entre le vendredi et le dimanche) réservé plus de 7 jours à l'avance. Seules sont prises en compte les précipitations survenues entre 8 heures et 20 heures. Réservations au 0803-88-00-00 en mentionnant « NSUN ».

PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; *C : couvert; P : pluie; * : neige.*

				PAPEETE	25/30 N	KIEV	-13/-9 N	VENISE	3/8 N	LE CAIRE	15/25 N
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	10/17 S	VIENNE	-3/1 S	MARRAKECH	6/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/28 N	LIVERPOOL	5/9 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 N
				EUROPE		LONDRES	3/9 N	BRASILIA	19/26 N	PRETORIA	17/24 P
				AMSTERDAM	1/5 P	LUXEMBOURG	-4/0 N	BUENOS AIR.	11/24 S	RABAT	7/19 S
FRANCE métropole		NANCY	-6/1 *	ATHENES	13/18 S	MADRID	-5/12 S	CARACAS	22/29 S	TUNIS	10/14 S
AJACCIO	2/12 N	NANTES	1/8 N	BARCELONE	5/13 N	MILAN	3/9 S	CHICAGO	6/11 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	6/13 P	NICE	4/12 N	BELFAST	4/8 P	MOSCOU	-11/-10 S	LIMA	16/21 C	BANGKOK	22/29 S
BORDEAUX	2/12 C	PARIS	-3/2 C	BELGRADE	0/2 N	MUNICH	-7/0 S	LOS ANGELES	12/19 S	BOMBAY	20/31 S
BOURGES	-1/4 C	PAU	2/12 P	BERLIN	-2/0 S	NAPLES	8/14 S	MEXICO	12/19 S	DJAKARTA	26/32 C
BREST	2/7 N	PERPIGNAN	6/12 P	BERNE	-5/6 N	OSLO	-4/-2 C	MONTREAL	-3/4 N	DUBAI	19/29 S
CAEN	4/9 N	RENNES	0/6 N	BRUXELLES	1/3	PALMA DE M.	2/15 S	NEW YORK	3/8 N	HANOI	16/27 S
CHERBOURG	-1/7 N	ST-ETIENNE	-4/6 *	BUCAREST	-4/-1 N	PRAGUE	-5/-2 S	SAN FRANCIS.	11/14 N	HONGKONG	21/25 C
CLERMONT-F.	-2/7 *	STRASBOURG	-5/1 C	BUDAPEST	-3/2 S	ROME	7/13 S	SANTIAGO/CHI	8/24 S	JERUSALEM	15/26 S
DIJON	-5/2 *	TOULOUSE	-1/7 P	COPENHAGUE	0/2	SEVILLE	4/17 S	TORONTO	0/7 C	NEW DEHLI	12/25 S
GRENOBLE	-2/6 N	TOURS	-1/4 C	DUBLIN	4/8 C	SOFIA	-4/3 N	WASHINGTON	2/13 N	PEKIN	-6/1 N
LILLE	-2/2 *	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-3/3 S	ST-PETERSB.	-9/-7 N	**AFRIQUE**		SEOUL	2/8 C
LIMOGES	-1/6 P	CAYENNE	23/31 N	GENEVE	1/5 N	STOCKHOLM	-1/1	ALGER	8/15 S	SINGAPOUR	26/32 C
LYON	-4/4 C	FORT-DE-FR.	23/29 N	HELSINKI	-3/-1 N	TENERIFE	13/19 S	DAKAR	25/30 C	SYDNEY	15/19 N
MARSEILLE	-1/6 N	NOUMEA	23/29 C	ISTANBUL	10/13 C	VARSOVIE	-9/-6 S	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	7/13 S

Situation le 24 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 26 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Les précautions à prendre pour désigner le bénéficiaire de l'assurance-vie

LORS DE la souscription de son assurance-vie, Clément avait décidé d'avantager son neveu Christophe. Malheureusement, Clément s'est contenté d'inscrire sur la ligne du contrat désignant le bénéficiaire la mention *« à mon plus jeune neveu »*. Lorsque Clément est mort, sa sœur avait mis au monde un autre garçon ; c'est à ce dernier qu'a été versé le capital. Clément aurait dû préciser *« mon neveu Christophe X... »*.

Le souscripteur d'une assurance-vie est libre de choisir le bénéficaire auquel sera versé le capital lors de son décès : personne physique ou association. Il y a cependant des restrictions à cette liberté. Un homme marié peut faire de sa maîtresse la bénéficiaire de l'assurance-vie, à condition que ce ne soit pas un moyen de chantage dans le but de *« maintenir, reprendre ou rémunérer des relations immorales ou illicites »*. Ainsi en ont décidé plusieurs jugements rendus entre 1969 et 1982.

L'assuré n'est pas obligé de suivre les règles de succession ni de respecter la part réservataire des héritiers : il peut, par exemple, avantager l'un de ses enfants. Ceux qui se sentiraient lésés ne peuvent contester que dans un cas : si les cotisations se révélaient *manifestement disporportionnées* par rapport aux revenus du souscripteur. S'il y a plusieurs bénéficiaires, l'assuré peut répartir la somme entre eux à sa convenance. S'il craint la dilapidation du capital par un héritier trop dépensier, il pourra décider que la somme sera versée sous forme d'une rente, ou d'une rente viagère. Le souscripteur a le droit de prévoir l'affectation des fonds : par exemple, de désigner une personne à laquelle il confiera le soin d'élever un enfant handicapé.

Le souscripteur doit envisager tous les aléas de la vie et les décès éventuels ; il choisira alors des bénéficiaires de premier, second et troisième rang ; par exemple, son conjoint, ou à défaut ses enfants « *nés ou à naître* », ou à défaut sa nièce, ou à défaut ses héritiers. *« Cette formule consacrée permet aux héritiers, quels qu'il soient, d'échapper aux droits de succession »*, explique-t-on au Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). En cas de *décès du bénéficiaire de premier* rang, le second rang touchera le capital net de droits, et ainsi de suite. Cet argent – qui ne peut être *réclamé par d'éventuels créanciers* du souscripteur – reviendra aux héritiers, même si par ailleurs ils refusent la succession. Enfin, si l'enfant que l'on a désigné comme bénéficiaire venait à décéder avant l'assuré, il faut savoir que le capital n'irait pas forcément à ses descendants. Il faut donc préciser *« mes enfants vivants ou représentés »*.

Il faut également s'adapter aux fluctuations familiales : divorces, remariages. *« On oublie parfois que le bénéficiaire de l'assurance-vie était son ancienne épouse. Or l'assurance au profit du conjoint revient à la personne qui a cette qualité au moment de l'exigibilité. Il est donc important de vérifier périodiquement que son contrat d'assurance-vie est toujours conforme à ce que l'on souhaite »*, conseille Gérard Renassia, de l'association Jurisbank.

On désigne le – ou les – bénéficiaire(s) lors de la souscription. Si on décide d'en changer, il faut adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à l'assureur, qui ajoutera un avenant prenant en compte cette modification. On peut aussi inscrire le bénéficiaire dans son testament, sans nécessairement communiquer son nom à l'assureur ; il suffira de lui indiquer *« voir mon testament déposé chez maître X..., notaire à... »*.

L'HEUREUX ÉLU

Au cas où l'on modifierait son testament, il ne faut pas oublier de prévenir la compagnie d'assurances. Si celle-ci n'en a pas été avertie, elle versera le capital au premier bénéficiaire désigné, ce qui la libérera de toute obligation.

Faut-il prévenir le ou les heureux élu(s) ? A chacun de décider. Mais si le bénéficiaire a accepté le *contrat en apposant sa signature* sur le bulletin de souscription au moment de l'ouverture du contrat, ou s'il a « accepté » à l'insu du souscripteur (il lui suffit pour cela d'envoyer une lettre à l'assureur), le souscripteur ne pourra plus changer d'avis. En effet, il est impossible de révoquer un *« bénéficiaire acceptant »*, sauf avec son accord. Le *« bénéficiaire acceptant »* peut même se substituer au souscripteur pour acquitter les primes, si celui-ci cesse de les verser.

La principale exception est la tentative de meurtre sur la personne de l'assuré (article L. 132-24 du code des assurances). Si le bénéficiaire est le conjoint, la révocation reste possible au titre de la donation entre vifs – sur laquelle on peut toujours revenir –, en cas de divorce pour faute, et d'ingratitude, *c'est-à-dire « injures graves, ou refus d'aliment »* (articles 267, 269, 953, 955 et 1096 du code civil). La loi autorise également la révocation d'un *« bénéficiaire acceptant »* en cas de naissance d'un ou de plusieurs enfants de l'assuré après la souscription.

Si l'on veut pouvoir changer de bénéficiaire, il vaut mieux tenir la clause secrète. Enfin, on est libre de ne pas nommer de bénéficiaire ; le capital tombera alors dans la succession, et les héritiers devront payer des droits. Il en sera de même si le bénéficiaire décède avant l'assuré.

Michaëla Bobasch

Formalités, livres et bonnes adresses

● **Documents à fournir** en cas de décès de l'assuré : l'acte de décès, *l'original du certificat d'assurance* avec les avenants éventuels, les fiches d'état civil des bénéficiaires, l'acceptation du ou des bénéficiaires et, s'il y a lieu, la copie du testament.

● **Code des assurances** : articles relatifs au bénéficiaire de l'assurance-vie : L. 132-8 à 25.

● **« L'assurance-vie »** (fiche J-71, *INC-Hebdo*, Institut national de la consommation, nº 994, du 6 juin 1997).

● **Association Jurisbank** (24, rue des Jardins, 94230 Cachan ; tél : 01-49-69-98-76) : cette association *« loi de 1901 », créée le 3 janvier* 1998, a pour but de renseigner les consommateurs dans les domaines de la banque et de l'assurance. Adhésion : 180 francs.

● **Centre d'information et de documentation de l'assurance** (CDIA, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris) ; Minitel : 3614 CDIA.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 98281

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Fait suite à un choc entre deux mondes. – II. Bonne disposition. – III. Envoient avec *précision*. – IV. Connaît les secrets de la fission et de la fusion. Supporte la couverture. – V. Personnel. Reproduisait. – VI. Monte au cirque. Prit Jacob par la ruse. Donne le ton à l'ensemble. – VII. Article. Apporte ses repas au bar. – VIII. Evacuai comme une bête. – IX. Qui inspire la bonne humeur. Inconnu, même si on le rencontre. – X. Fait la liaison avec le rein. Voyelles. – XI. Interrogation shakespearienne. Mit un fil à la lampe.

VERTICALEMENT

1. Va perdre son travail si la planète se réchauffe. – 2. Retenue latérale. Nouveau à la fin du siècle dernier. – 3. Agrandit l'ouverture. Remarquable en son genre. – 4. Au départ de l'Europe. Tendre affection. – 5. *Met du rouge à table et sur* nos vêtements. – 6. Limite. Détour ou tour tordu. – 7. Huileux et gazeux. Un peu d'éducation. – 8. Affecté dans ses allures. Portugais, il découvrit l'embouchure du Zaïre. – 9. Qui rapprochent. – 10. Fin de partie. Son Aphrodite est devenue *Vénus. Cap espagnol.* – 11. Infamante même provisoire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 98280

HORIZONTALEMENT

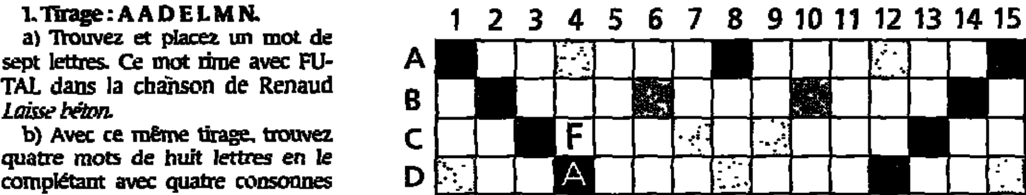
I. Marie-Jeanne. – II. Adopté. Baux. – III. Rude. Ter. – IV. Il. Cloporte. – V. Etna. Nigaud. – VI. Le. Casserai. – VII. Oraux. Sée. – VIII. Ui. Aile. Spi. – IX. In. Nouet. Io. – X. Sésame. Odon. – XI. Est. Espions.

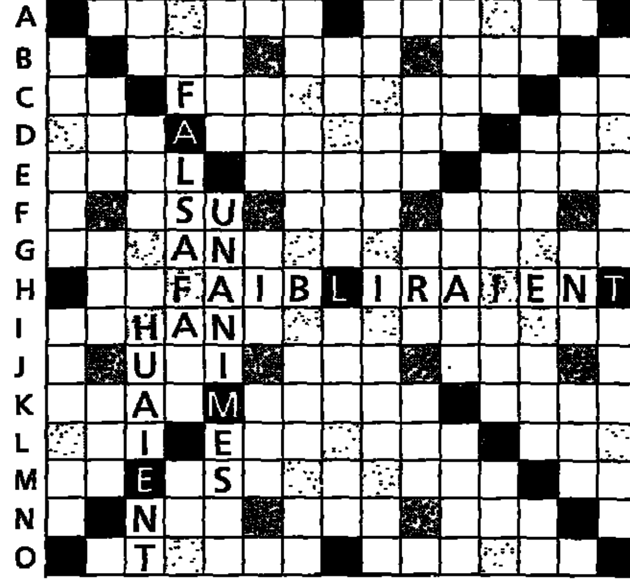
VERTICALEMENT

1. Marie-Louise. – 2. Adultérines. – 3. Rod. St. – 4. Ipécacuana. – 5. Et. Axiome. – 6. Jetons. Lues. – 7. Epissée. – 8. Abrogée. Toi. – 9. Na. Rares. Do. – 10. Nu. Tua. Pion. – 11. Expéditions.

SCRABBLE®

PROBLÈME Nº 97





1. Tirage : A A D E L M N.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres. Ce mot rime avec FUTAL dans la chanson de Renaud *Laisse béton.*

b) Avec ce même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre consonnes différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A E I I S T X : trouvez un sept-lettres. C D E N O S S : trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 2 décembre.

Solutions du problème nº 96 paru dans Le Monde du 18 novembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) HETAIRE, *courtisane grecque*, O 2, 119, faisant ABRICOTE, ou l'anagramme HETRAIE.

b) HELERAIT, E 8, 72 – HERITERA, J 2, 71 – HETAIRIE, *société politique ou littéraire grecque*, K 4, 94 – CHATIERE, L 8, 78, ou l'anagramme ECHERAIT, *appâterait* – THERAPIE, 6 C, 67 – HERITAGE, 9 B, 80, en collante à gauche d'ALUNIR – HATERIEZ, 12 A, 98.

c) FALSAFA, *philosophie islamique mâtinée de philosophie grecque.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



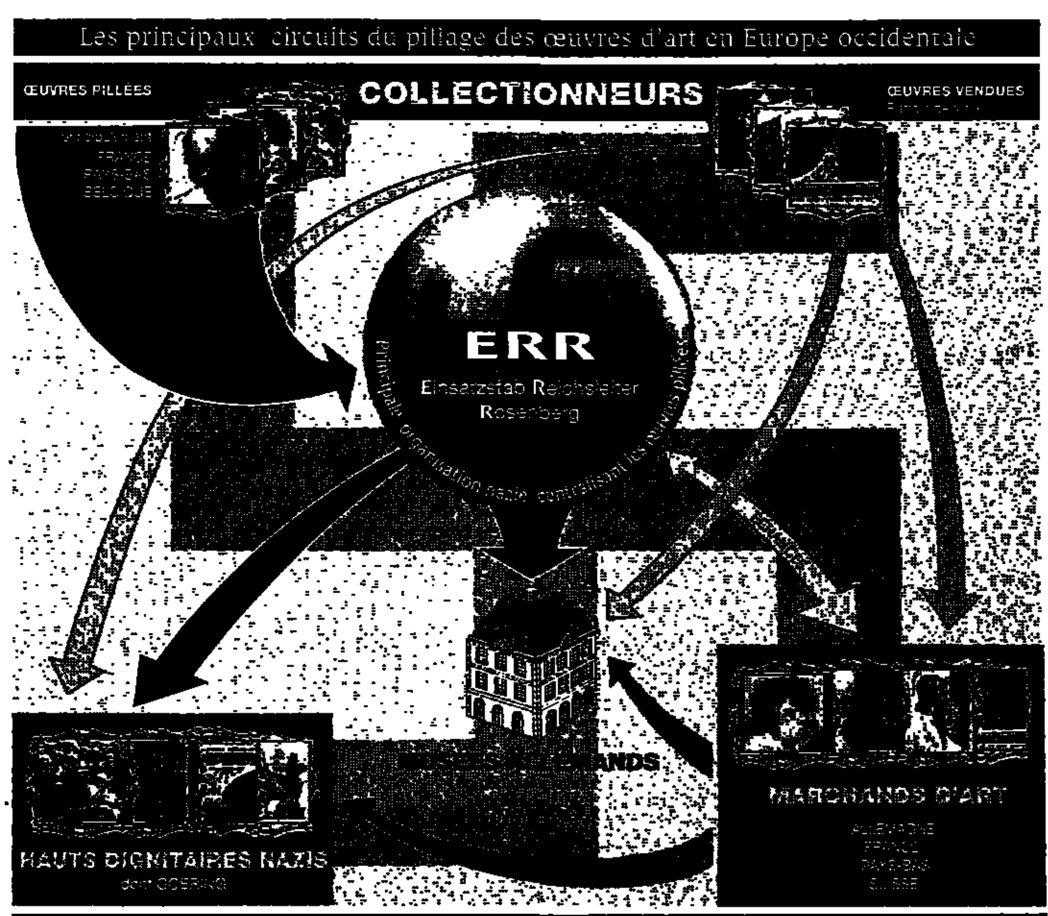
ART Un service américain chargé en 1944 d'enquêter sur le trafic d'œuvres d'art en Europe occidentale durant la seconde guerre mondiale a rendu son rapport en 1946. Celui-ci, tenu secret depuis, a été transmis au Congrès juif mondial en janvier 1998. ● CE CAHIER de 170 pages, qui recense près de 2 000 noms, dresse l'inventaire de réseaux multiples. A Paris, l'officielle Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg ERR procède aux saisies des collections juives et centralise les butins. Il alimente le « grand musée du Reich » à Linz et les collections personnelles des dignitaires nazis, et se trouve en liaison permanente avec le marché privé, qui n'a jamais été aussi prospère. ● AUX PAYS-BAS, les nazis, friands des primitifs du Nord, trouvent l'aide de l'« aryen d'honneur » Max Friedländer. ● LA SUISSE occupe la troisième place du trafic, qui trouve dans ce pays de riches et discrets acquéreurs.

La spoliation des œuvres d'art de 1939 à 1945, réseaux et complicités

Une unité américaine chargée d'enquêter sur le trafic des œuvres d'art confisquées par les nazis durant la deuxième guerre mondiale avait rendu son rapport en 1946. Celui-ci, tenu secret depuis lors, n'a été transmis au Congrès juif mondial qu'en janvier 1998

C'EST un gros (170 pages) et grand (18 cm × 32) cahier. Il porte une date : 1er mai 1946, et une indication de lieu : Washington D. C. Sur la couverture, « *confidential* » est imprimé deux fois en capitales. Son titre : *Final Report*. Son auteur : *The Art Looting Investigation Unit*, unité américaine chargée d'enquêter sur les spoliations d'œuvres d'art accomplies par les nazis en Europe entre 1939 et 1945. Elle a été créée en novembre 1944, émanation de *l'Office of Strategic Services (OSS)*, les services secrets américains. Elle réunit un groupe d'experts et d'historiens de l'art qui sont considérés, pour la durée de leur mission, comme des officiers de l'armée américaine et disposent donc de ses moyens. Ils centralisent et examinent toutes les trouvailles que les troupes américaines mettent au jour dans les caches aménagées en Allemagne dans les châteaux, les églises ou les mines. Ils peuvent interroger témoins et suspects. Ils peuvent faire remonter les interrogatoires pratiqués par d'autres services alliés et travaillent en liaison avec les Britanniques et les Français.

Au printemps de 1946, au moment où prend fin le dispositif des forces armées américaines mis en place pour la durée de la guerre, cette unité remet le bilan de ses recherches sous la forme d'un annuaire, où figurent près de 2 000 noms : Allemands, Français, Suisses, Néerlandais, Belges, Italiens, Espagnols, Portugais, Suédois et Luxembourgeois, tous compromis à leurs yeux – mais à des degrés divers – dans le trafic des œuvres d'art prises par les nazis.



BIOGRAPHIES ET CONNEXIONS

Les différentes nationalités occupent des chapitres très inégaux, les quatre premières l'emportant de très loin, avec 136 pages de noms, de notices biographiques et d'adresses sur 163. Un système de renvois et de symboles permet de hiérarchiser les responsabilités et de repérer les connexions. Ce travail considérable a plusieurs mérites : les courtes biographies sont aussi précises que possible et mentionnent les professions, les origines sociales, voire les liens familiaux ; il étudie la question au niveau européen et souligne les liens administratifs, commerciaux et personnels qui relient les différents pays et font de l'Europe hitlérienne un grand marché unique des arts.

Tenu secret depuis la guerre, ce document a été « *déclassifié* » le 29 janvier 1998 et transmis au Congrès juif mondial. Sur bien des points, il confirme les travaux d'Hector Feliciano sur la France (*Le Musée disparu*, Austral, 1995) et surtout ceux de Lynn Nicholas, dont *Le Pillage de l'Europe* (Seuil, 1995) a été la première synthèse sur la question. Il se réfère en particulier à la liste Schenker, ce transporteur spécialisé dans les œuvres d'art qui a travaillé entre Paris et l'Allemagne sous l'Occupation et dont les archives ont été retrouvées. Il vérifie certains soupçons en précisant le montant et les circonstances de certaines transactions. Il livre des noms nouveaux. Il fait l'inventaire des réseaux multiples du trafic.

Il y a d'abord le réseau officiel allemand, dont la pièce maîtresse est l'ERR (Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg) avec à sa tête, à Paris, Bruno Lohse. L'ERR recherche les collections juives en Belgique, en Hollande et en France et procède à leur saisie. Il centralise les butins, notamment au Jeu de paume à Paris, véritable centre de triage des œuvres. Il alimente le musée voulu par Hitler à Linz – le futur « grand musée du Reich » – et les musées des principales villes allemandes. Il fournit aussi les collections privées du Reichmarschall Goering et d'autres dignitaires nazis amateurs d'art. Il organise les échanges, art ancien contre art « dégénéré », avec les marchands locaux.

D'autres réseaux parallèles, tout aussi officiels, existent par ailleurs, par exemple, l'organisation Mühlmann aux Pays-Bas et celle que Goering met en place pour son bénéfice personnel, notamment à travers la Luftwaffe, dont il est le chef suprême. Il s'appuie sur l'activité de Hermann Bunjes, directeur de l'Institut allemand des beaux-arts à Paris, et sur celle de Walter Andreas Hofer, dont il fait le conservateur de sa collection.

UN MARCHÉ TRÈS PROSPÈRE

Ce système « public » est en liaison permanente avec le marché privé, qui n'a jamais été aussi actif et prospère que pendant la guerre. Il se nourrit des objets que les nazis mettent sur le marché soit directement, soit par les échanges, soit par l'intermédiaire des salles de vente, soit encore, en Suisse, par le truchement des valises diplomatiques. D'autre part, les marchands peu regardants tirent parti des ventes forcées ou bradées auxquelles sont contraints des collectionneurs en fuite ou soucieux de payer un passage vers un pays sûr. Ces marchands sont de toutes les nationalités européennes et de toutes les conditions, du brocanteur d'occasion à la galerie de luxe fondée des décennies auparavant. Parmi eux, au premier rang, le Berlinois Karl Haberstock, *impliqué dans la campagne nazie contre l'art « dégénéré » et principal marchand du Reich.*

Les galeries dont les propriétaires étaient juifs sont « aryanisées », très souvent au profit d'anciens employés qui profitent du départ ou de la déportation de leurs patrons pour mettre la main sur la galerie. On voit apparaître aussi quantité d'aventuriers et d'aventurières, négociants en appartements, intermédiaires, passeurs, délateurs, ces derniers « donnant » les caches des collections juives qui avaient été dissimulées dans des résidences discrètes ou des coffres de banque.

Il est aussi des collectionneurs qui vendent de leur plein gré, profitant de l'appétit allemand en matière d'art germanique et flamand. C'est en particulier le cas en Italie, alliée du Reich jusqu'en 1943, mais aussi pays où un souhait allemand a valeur d'ordre. C'est ainsi que le prince Tommaso Corsini, en 1941, vend au prince Philippe de Hesse, émissaire d'Hitler, *Le Portrait de l'homme à la lettre*, de Memling (vers 1480) pour 6,9 millions de lires : transaction entre aristocrates, symptomatique d'une collaboration de caste qui se développe volontiers entre la noblesse italienne et les nobles « nazifiés », porteurs de noms illustres, tel le diplomate Eddy von Bismarck, en poste auprès de Mussolini.

Quatrième groupe social impliqué dans ce déménagement de l'Europe : les experts, historiens d'art ou conservateurs de musée. En Allemagne, la collaboration des savants est à peu près systématique. Voici Josef Becker, directeur de la Bibliothèque de Prusse, membre de la Kulturdirektion à Paris et qui « travaille » avec des libraires français. Voici le professeur Ludwig Curtius, directeur de l'Institut d'archéologie allemand de Rome, qui assiste le prince de Hesse dans ses acquisitions. Voici le docteur Dagobert Frey, directeur de l'Institut d'histoire de l'art de Breslau, spécialiste de l'art polonais, qui vide une partie du musée de Cracovie. Voici Siegfried Fuchs, archéologue, responsable du transfert des richesses tchécoslovaques. Voici le numismate Fritz Dworschak, conservateur au Kunsthistorisches Museum de Vienne, directeur de l'Institut Baldur von Schirach, collaborateur de Seyss-Inquart et de Mühlmann aux Pays-Bas, chargé de la collecte des monnaies pour le musée de Linz. Voici le Herr Doktor Eduard Plietzsch, spécialiste de la peinture hollandaise, auteur d'un ouvrage sur Vermeer, consultant de Goering pour les écoles du Nord, impliqué dans les spoliations des collections *Manheimer et Mendelssohn*.

DES NOMS CONFONDANTS

Parmi eux, des noms illustres qu'il est confondant de trouver cités. Hans Posse a dirigé la Galerie nationale de Dresde avant de devenir le « patron » du projet pour Linz. A sa mort, en 1942, lui succède Hermann Voss, dont la renommée tient à la redécouverte de Georges de La Tour, et qui trempe dans les pillages des collections Schloss et Manheimer. Roberto Longhi, pape de l'histoire de l'art italienne, apparaît dans le rapport en qualité de conseiller du marchand florentin Eugenio Ventura, fournisseur de Goering et « client » de l'ERR. Max Friedländer, spécialiste des primitifs nordiques et en particulier de Memling, réfugié en Hollande en 1939 en raison de ses origines juives, devient, grâce à Mühlmann, l'expert qui supervise le marché des pillages aux Pays-Bas et le centre d'un groupe d'experts juifs « protégés » et employés par Mühlmann, qui, en récompense, fait de Friedländer un « aryen d'honneur ».

Ce que le rapport révèle, au-delà des détails des réseaux et de leurs ramifications dans les pays occupés, mais aussi dans les pays neutres (Suisse, Espagne, Portugal ou Suède), c'est le pouvoir de corruption qui gangrène rapidement l'ensemble des professions liées à l'art.

Il est difficile d'échapper, que l'on soit marchand, historien ou collectionneur, à la tentation du gain, aux pressions morales ou physiques, à l'effet d'entraînement, à la lâcheté aussi. Raison de plus pour saluer ceux qui ont refusé d'entrer dans le jeu. Le rapport nomme deux Allemands, le comte Franz Wolff Metternich et son adjoint, le baron Bernhard von Tieschowitz, qui refusent de pratiquer confiscations et spoliations brutales. Si les conservateurs allemands, autrichiens et hollandais sont nombreux dans ces listes, il est consolant d'observer qu'aucun conservateur ou historien d'art français n'y figure.

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

Les pays neutres n'étaient pas en reste

Outre la Suisse, les services américains se sont penchés sur le cas de trois pays neutres : la Suède, monarchie démocratique, et deux régimes autoritaires ; l'Espagne de Franco, proche du IIIe Reich ; le Portugal de Salazar, plus proche des Alliés. En Scandinavie, c'est la filière Himmler qui aurait fonctionné : Edouard Alexandre Kersten, son « magnétiseur » personnel, Henry Koux, industriel connu, et Editha Lundquist, qui, entre deux tournées de propagande, s'intéressait de très près aux objets d'art chinois confisqués en France, en Hollande et en Allemagne. En Espagne, un agent allemand, George Henri Delfanne, est en rapport avec Alois Miedl, qui lui fait parvenir des tableaux pillés.

Des marchandises volées dans toute l'Europe sont écoulées chez des marchands comme Pierre Lottier et Erich Schiffman, de Barcelone, ou Arturo Linares, de Madrid. Karl Buchholz, libraire berlinois, ouvre en 1943 une antenne à Lisbonne, avec un associé portugais, Lehrfeld. Il travaille pour le compte de Gœbbels et Ribbentrop.

Révélations et restitutions

● **1995.** Deux parutions : *Le Pillage de l'Europe* (Le Seuil), de l'Américaine Lynn Nicholas, est la première étude sur la question des spoliations et des récupérations en Europe occidentale. *Le Musée disparu* (éditions Austral), du journaliste américain Hector Feliciano, fait apparaître pour la première fois le problème des MNR (Musées nationaux récupération), ces œuvres récupérées en Allemagne et conservées, en l'absence de revendication, dans les musées français.

● **1996.** Françoise Cachin, directrice des Musées de France (DMF), assure que la liste des MNR va être rendue publique. En novembre, un colloque est organisé par la DMF, au Louvre.

● **1997.** En février, le premier ministre Alain Juppé confie à Jean Matteoli, président du Conseil économique et social, la direction d'une commission sur les biens juifs spoliés en France pendant la guerre. Elle doit remettre son rapport à la fin de 1999.
En avril, le Louvre, le Musée d'Orsay et le Musée national d'art moderne (MNAM) exposent leurs MNR. Le MNAM annonce la restitution d'un Foujita aux héritiers Schwob d'Héricourt et d'un Gleizes aux héritiers d'Alphonse Kann. En septembre, *Le Monde* révèle que des manuscrits médiévaux de la collection Kann se trouvent entre les mains des Wildenstein. Ces derniers réaffirment leurs droits sur ces œuvres.

● **1998.** En janvier, *Le Monde* révèle que *Le Joueur de guitare*, de Georges Braque, est revendiqué par les héritiers Kann. Après plusieurs mois d'enquête, cette revendication est repoussée.
En novembre, le ministère des affaires étrangères publie pour la première fois le catalogue des tableaux manquants dans une collection, la collection Schloss.
Au même moment, 650 tableaux MNR sont installés sur un site Internet :
http://www.culture.fr/culture/bdd/index.html.
Du 30 novembre au 4 décembre, une conférence internationale sera réunie à Washington à l'initiative du gouvernement américain. La question des biens culturels spoliés y sera évoquée au même titre que celle de l'or et des assurances.

Les collections particulièrement convoitées des Pays-Bas

LE RAPPORT des services américains trace un tableau très sombre du marché de l'art néerlandais pendant l'Occupation. Les collections des Pays-Bas sont d'autant plus convoitées que les nazis sont particulièrement friands des écoles du Nord. Dès son arrivée, le Gauleiter Seyss-Inquart, qui gouverne le pays au nom d'Hitler, met sur pied une centrale d'achat pour le Musée de Linz. A la tête de cette organisation, il place Kajetan Mühlmann, un officier SS, lui aussi d'origine autrichienne, brièvement ministre des beaux-arts dans le gouvernement qui a permis l'Anschluss, le rattachement de l'Autriche au IIIe Reich. Bon organisateur, celui-ci tisse un réseau d'informateurs et de rabatteurs et n'hésite pas à faire travailler, en échange de sa protection, de nombreux experts juifs, hollandais ou réfugiés aux Pays-Bas.

Ainsi Myrtel Frank ou Victor Modrczewski, mais surtout Vitale Bloch, historien d'art d'origine polonaise ou russe, et leur « patron », le professeur Max Friedländer. Erhard Goepel, qui travaille en liaison constante avec les deux historiens d'art allemands Hans Posse et Hermann Voss, est l'agent officiel du Musée de Linz pour la Hollande où il est également en contact avec Vitale Bloch. Ce qui ne l'empêche pas de faire des excursions en Belgique et en France. Grâce à Adolf Wüster, il participera au pillage de la collection Schloss.

A partir de 1941, les communautés juives sont massivement déportées, leurs biens saisis. Un organisme créé par le commissaire du Reich est chargée de confisquer leurs entreprises. Herbert Wiedt, un marchand allemand longtemps résident en Hollande, hérite de la gestion de certaines d'entre elles. D'autres sont vendues pour des bouchées de pain. Le Néerlandais Josef Kalb reprend ainsi la maison Stodel, spécialisée dans les arts décoratifs anciens. Aloïs Miedl, homme d'affaires bavarois, ami personnel de Goering, qui fait de longs séjours aux Pays-Bas, sert de rabatteur pour le Reichmarschall. C'est pour ce dernier qu'il acquiert à bas prix une partie de la collection de Franz Koenigs, un banquier allemand réfugié aux Pays-Bas avant la guerre. Il n'oublie pas de se servir au passage. Il reprend à bas prix une des plus grosses galeries d'art européennes, celle de Jacques Goudstikker, qui s'est tué accidentellement, en 1940, à bord du bateau qui le conduisait aux Etats-Unis. D'après le rapport américain, il réussit à faire déposer à son nom, en 1944, vingt-deux toiles issues de ce fonds, dans le port franc de Bilbao.

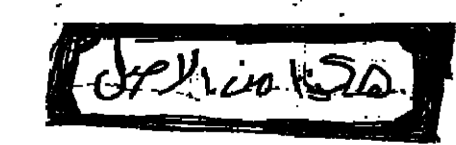
MARCHANDS ET AVENTURIERS

Autour de Miedl grenouillent marchands et aventuriers. Rudolpha Beeger, une Hollandaise pronazi, spécialiste en argenterie, sert d'intermédiaire et participe aux achats pour Linz. Elle est en contact avec Jan Dik père et fils. Le premier est un restaurateur réputé, employé de Goudstikker avant guerre. Il devient un collaborateur de Miedl. Avec Ario Albertus ton Broeck, assistant de Goudstikker, il facilite la vente de la firme où il travaille au profit de Miedl et de Hofer. Jan Dik junior, ancien collaborateur de son père, devient un partenaire actif de Lohse et de Hofer.

Pitt de Boer, qui succède à Goudstikker à la tête de l'Association des marchands d'art néerlandais, fait un chiffre d'affaires considérable avec l'occupant – il est en contact permanent avec Mühlmann, Poss, Voss, Lohse et Miedl. Il effectue de nombreux voyages en Suisse. Hoogendick est un des marchands favoris de Goering qui lui rend de nombreuses visites. C'est aussi un ami de Friedländer et il est bien sûr en contact avec la bande Miedl, Hofer, Mühlmann. Reste le mystérieux Buittenweg. Les services américains n'ont pas réussi à percer à jour le pseudonyme de ce marchand qui, en France, participe à la liquidation de la collection Schloss et reste en contact avec le commissariat aux affaires juives. Le rapport indique qu'il s'agit peut-être de Lefranc, l'indicateur qui a débusqué la collection Schloss (*Le Monde* daté 15-16 novembre).

Quelques figures des musées figurent aussi dans ce triste gotha, comme le docteur Dirk Hannema, ancien directeur du Musée Boymanns, devenu un membre actif du système Seyss-Inquart. Ou le professeur Willi Martin, directeur du Musée Mauritshuis de La Haye qui fait de fréquents séjours en Allemagne, familier de Hofer qui le consulte à titre d'expert.

E. de R.





« HANS MEMLING, L'ŒUVRE COMPLET », PAR D. DE VOS, FONDS MERCATOR PARIBAS

Ce « Portrait de l'homme à la lettre », de Memling, a été acheté en 1941 par Philippe de Hesse, émissaire d'Hitler, à Tommaso Corsini. Récupéré en Allemagne en 1948, placé en dépôt au Palazzo Vecchio à Florence, il est volé en 1971. On le retrouve à Zurich en 1973. Il est finalement acquis par la Galerie des Offices de Florence en 1989.

En Suisse, des amateurs très discrets

Nombre de toiles volées en France trouvent entre 1940 et 1944 de riches acquéreurs helvètes

LE RAPPORT traite la Suisse à proportion du rôle qu'elle a tenu dans les trafics de l'Europe occupée : elle y occupe la troisième place après le Reich et la France. Quoique les spécialistes américains n'aient pu enquêter librement en Suisse, pays neutre, ils ont rassemblé assez d'informations pour qu'apparaisse la spécificité helvétique entre 1940 et 1944 : l'ERR et les marchands qui se « fournissent » au Jeu de paume trouvent en Suisse des amateurs prêts à payer et à ne pas poser de questions, des receleurs autrement dit.

Deux hommes dominent ce trafic. Theodor Fischer, établi à Lucerne, est considéré comme *l'homme le plus actif dans la* commercialisation des œuvres pillées. Il est en rapport avec Haberstock à Berlin et avec Hofer, l'homme de Goering. A la fin de la guerre, il cède aux autorités suisses plus de trente toiles volées afin qu'elles soient rendues à leurs propriétaires légitimes – et afin de se dédouaner. Il n'en demeure pas moins sous le coup d'une enquête qui établira plus tard que Fischer a envoyé des peintures à Rio de Janeiro et offert au Musée des beaux-arts de Bâle un Seurat volé, que le musée eut la dignité de refuser.

Deuxième figure majeure, Hans Wendland, installé à Genève quoique de nationalité allemande : il s'entremet entre Fischer et les nazis, traitant directement avec l'ERR et les marchands parisiens, Rochlitz ou Petridès. Il ne vend pas directement aux amateurs, mais aux galeries qui se chargent d'écouler sa « marchandise ». Il a été arrêté par les autorités américaines à Rome en 1946, conformément au rapport qui recommandait *« hautement »* son interrogatoire. D'autres noms de marchands apparaissent, tel le comte Alexandre von Frey, citoyen hongrois. Comme Wendland, il négocie avec Lohse pour organiser des échanges. Afin de recevoir à Lucerne, où il vit, les toiles en provenance de France, il dispose de la valise diplomatique de l'ambassade de Roumanie.

Mais le rapport s'intéresse surtout aux collectionneurs et dresse une galerie de portraits édifiante. Au premier plan, voici Emil Bürhle. Durant la guerre, il fournit abondamment en munitions la Wehrmacht, ce qui assure la prospérité de sa firme, Oerlikon, et la sienne, de sorte qu'il est en mesure d'acheter en quantité. Il ne s'en prive pas. Auprès de Fischer et auprès de Dequoy à Paris, il acquiert un Van Gogh pris à Myriam de Rothschild, *Madame Camus au piano* de Degas, volé à Alphonse Kann, des tableaux dérobés à la famille Lévy de Benzion et d'autres au marchand Paul Rosenberg.

Le label Rosenberg attire du reste les convoitises : il garantit l'excellence de l'œuvre autant que son vol. Le rapport énumère des amateurs moins en vue que Bürhle qui ont acquis des œuvres Rosenberg, saisies par les nazis à Floirac. L'un d'eux a *La Femme à l'ombrelle*, de Matisse, payé 400 000 francs à la Galerie de l'Elysée, à Paris. Tanner, à Zurich, acquiert un Renoir, *La Jeune Fille au filet*.

En ce qui concerne Albert Skira, le doute doit demeurer : dénonciation calomnieuse ou enquête avortée ?

Un nommé André Martin, de Zurich, entre en possession d'un deuxième Matisse, *Fenêtre ouverte*, qu'il propose pour 10 000 francs suisses au Musée des beaux-arts de Berne. La transaction échoue et Martin offre la toile à un autre client bernois, Trussel. Ce dernier a déjà chez lui *La Femme endormie à table*, de Courbet, propriété de Rosenberg, prise par l'ERR et arrivée en Suisse grâce à la valise diplomatique allemande. Paul Rosenberg retrouvera ces œuvres après 1945, lors d'une longue campagne de récupération qu'il accomplit en personne, avec les renseignements réunis par les Britanniques – dont l'historien du cubisme Douglas Cooper – et les Américains.

La collection Lévy de Benzion fournit une partie des vingt-cinq toiles impressionnistes que Fischer en personne va prendre à Berlin au printemps 1941, auprès de Goering qui reçoit en échange quatre Cranach. Le rapport identifie deux pièces de ce lot, des Sisley, *Les Rives de la Seine*, découvert à Neuchâtel, et *Le Loing près de Moret*, retrouvé à Bâle. La collection Bernheim Jeune « fournit » deux Corot, identifiés chez une dame Veraguth de Zurich... C'est ainsi que les toiles dérobées ont circulé, ont été dispersées et, pour certaines, ont disparu dans le secret des collections helvétiques.

Reste un cas, que le rapport considère comme *« unsolved »* et de *« potential importance »*. Une notice fort longue est consacrée à Albert Skira, éditeur d'art genevois. Il aurait dissimulé des importations d'œuvres en provenance de France, passées par des voies diplomatiques détournées – celles d'ambassades sud-américaines – et acquis des tableaux volés auprès de plusieurs marchands parisiens compromettants, Fabiani, Carré, Renou et Colle ainsi qu'auprès de von Frey. Mais aucun tableau n'est cité, aucun exemple évoqué, de sorte que le doute doit demeurer : dénonciation calomnieuse ou enquête avortée ?

Ph. D.

Paris, capitale de tous les trafics

LE CAS FRANÇAIS occupe 42 des 170 pages du cahier américain. La liste reflète la complexité de la situation. L'administration nazie coexiste avec celle de Vichy, ce qui ne se produit pas dans les pays placés sous l'autorité directe et unique d'un Gauleiter comme Frank en Pologne et Seyss-Inquart aux Pays-Bas : de là des jeux de pouvoir troubles et la résistance plus ou moins efficace des musées. L'abondance des collections pillées – Rothschild, David-Weill, Kann, Schloss, Bernheim-Jeune, Levy de Benzion, Rosenberg –, la richesse patrimoniale française, la densité des galeries, le fait que Paris soit encore à cette époque la capitale incontestée de l'art occidental, tout cela suscite une hypertrophie des transactions et la prolifération d'un milieu équivoque qui profite de la disparition des grands marchands, Kahnweiler, Rosenberg, Wildenstein, Bernheim-Jeune.

Le rapport plonge dans ce monde et prend dans ses mailles une foule de noms. Les biographies livrées par le rapport sont détaillées. Ainsi celle de Martin Fabiani : *« Aventurier corse, gigolo et amateur de courses de chevaux, époux de la fille d'un banquier prospère. Il est devenu l'ami et le protégé d'Ambroise Vollard, qui le nomme son exécuteur testamentaire et dont il possède une part des biens. Il est, avec Dequoy, l'archi-collaborateur du milieu des marchands parisiens. Il reçoit de l'ERR des œuvres spoliées par des voies non connues. Il a personnellement rendu à Rosenberg 24 tableaux qui lui avaient été volés par l'ERR. »*

LA DIVERSITÉ RÈGNE

Ainsi celle de Roger Louis Adolphe Dequoy : *« Employé de Wildenstein & Cie avant guerre, il a pris à son compte les intérêts Wildenstein et la firme aryanisée devient Dequoy & Cie en mai 1941. Il agit comme intermédiaire entre Georges Wildenstein et Haberstock dans le changement des titres de propriété. Etroitement lié avec Haberstock, Fabiani, Engel, Destrem, Boitel et Jane Weyll. Un des plus importants marchands de la collaboration. Il s'est montré tel en participant à la vente de deux Rembrandt de la collection Nicolas à Haberstock pour Linz. »*

Georges Destrem *« a travaillé avec Dequoy en tentant d'acquérir la collection Schloss pour Haberstock »*. Hugo Engel et son fils Herbert, marchands juifs autrichiens, ont été *« actifs en France et en Suisse au nom des intérêts allemands »*. Achille Boitel est un *« riche industriel et spéculateur français, agent de Wendland (...) Travaille avec Lohse et Hofer, et ami proche de von Behr. (...) Assassiné par la Résistance française »*. Jane Weyll : *« Alsacienne, maîtresse du baron von Poellnitz. Acheteur d'Haberstock à Paris. »* Le baron, officier de la Luftwaffe en poste à Paris et ami d'Haberstock, l'a *« aidé à organiser l'aryanisation de l'affaire Wildenstein »*.

Des marchands, des officiers, des intermédiaires, des industriels, l'ERR à l'arrière-plan : la diversité règne. Des Allemands établis de longue date dans la capitale font figure d'aiguilleurs. Ainsi Adolf Wüster, *« peintre et marchand occasionnel. Longtemps résidant en France avant guerre. Principal représentant de Ribbentrop pour ses acquisitions d'œuvres d'art. Relations privilégiées avec von Behr et Lohse. Expert de l'ERR pour la peinture française du XIXe siècle. Conseiller appointé de l'ambassade d'Allemagne le 16 juillet 1942 avec rang de consul. (...) Avec Rochlitz probablement l'intermédiaire principal pour les achats officiels allemands à Paris. (...) A voyagé en Suisse, en Suède et en Espagne pour acheter des œuvres »*.

PETRIDÈS, ZERVOS, CARRÉ...

Gustav Rochlitz est un marchand actif avant et pendant la guerre, *« responsable principal des échanges de peintures confisquées par l'ERR et important receleur d'objets volés »*.

Ceux-ci ont disparu en 1944. D'autres ont duré bien après. La galerie Petridès a tenu le haut du pavé dans les années 50 et 60. Or le rapport écrit n'est pas tendre pour son fondateur : *« Né à Chypre. Sujet britannique naturalisé français. Un des marchands les plus actifs de la collaboration. Travaille avec Adrion à travers qui il vend des bronzes de Renoir et un Rembrandt à Boehmer et Rosner et Rochlitz, de qui il obtient des peintures pillées par l'ERR chez Paul Rosenberg, qu'il vend plus tard à Zervos. En relation avec Borchers, Schoeller et Cailleux. »*

A ces noms, toujours familiers aujourd'hui, s'ajoutent ceux de l'antiquaire Brimo de Laroussilhe ou de Louis Carré, *« marchand d'art spécialisé dans l'art contemporain français et la sculpture nègre. A négocié avec Goering à travers Hofer »*. La galerie Jansen, rue Royale, a *« vendu pour 42 432 418 francs de meubles anciens à des intérêts allemands et a redécoré la Reichbank à Berlin »*. La galerie Renou et Colle, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a *« commercialisé des œuvres spoliées, notamment de la collection Rosenberg. Contact de Gurlitt et Skira. Les documents Schenker et Cie signale des ventes à des acheteurs allemands »*.

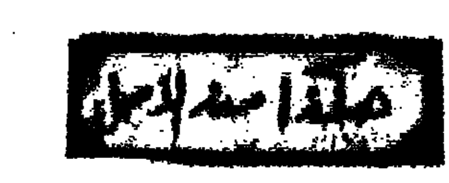
L'énumération pourrait ne pas finir. On l'achèvera par le cas d'une inconnue, Mlle Lucie Botton : *« Employée des frères Seligmann. A guidé Hofer, Angerer et Fritz Schmidt jusqu'aux cachettes où étaient stockées des collections juives. »* La collaboration au quotidien.

Ph. D. et E. de R.

Helen Merrill,
voix des grands

Sept séances de luxe, produites par la
entre 1965 et 1980, sont disponibles
Dans un entretien au « Monde »,
Lester Young, Miles Davis et Bud Powell

L'art contem



Helen Merrill, voix des grands du jazz

Sept séances de luxe, produites par la chanteuse entre 1965 et 1980, sont disponibles en CD. Dans un entretien au « Monde », elle raconte Lester Young, Miles Davis et Bud Powell, entre autres

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Helen Milcetic « Merrill » est née à New York en 1930. Venus de Croatie, ses parents ont immigré au début du siècle. Désignée en 1957 comme *« meilleure chanteuse américaine »*, elle part pour le Brésil où elle règne, puis pour l'Europe, où on l'aime d'un amour particulier, et s'installe au Japon, où elle demeure une artiste très populaire. Ses enregistrements avec Clifford Brown (1950) figurent imperturbablement, tous genres confondus, au sommet des ventes. Aux Etats-Unis, elle a commencé avec Earl Hines, Charlie Parker, Miles Davis, et de proche en proche (Don Byas comme Stan Getz, Mingus ou Bill Evans) elle rencontre tous les musiciens d'importance. Les sept disques qu'elle a produits personnellement rassemblent des rythmiques somptueuses, des individus d'exception (Dick Katz, Sal Nistico, Bennie Green ou Pepper Adams), plus toute la famille des Jones – Thad le trompettiste ; Hank le pianiste ; Elvis, le vulcain des tambours –, plus trois pianistes rares en solo – Tommy Flanagan, l'immense et méconnu Al Haig, Roland Hanna, et un maître d'œuvre à redécouvrir d'urgence : Dick Katz.

Helen Merrill vient de diriger un groupe de hasard qui peut faire gamberger les producteurs : Tom Harrell, Joe Lovano, plus cette rythmique extraterrestre, Roland Hanna, Gary Peacock et Paul Motian. C'était en Pologne, un festival. Elle prépare un disque de chants irlandais et croates avec Steve Lacy. Elle peut tout se permettre. Avec sa voix de brume et d'obscure clarté douloureuse, sa mise en place sans faille, son sens des mots. Des malandrins ont sorti, il y a presque vingt ans, un duo extraordinaire qu'elle donna à Baden-Baden avec l'inventeur de la contrebasse, Oscar Pettiford, en mars 1960. Les « pirates » sont bien la plaie et la vampirisation narquoise des artistes. Autant produire.

« Vos parents étaient musiciens ?

– Pas le moins du monde. Ma mère chantait des chants de là-bas, d'une voix terrible ; j'ai su tout de suite que je serai musicienne, rien d'autre. Elle n'était pas professionnelle ; elle nous donnait une éducation très stricte. Mais on percevait à quel point la voix humaine est la seule expression de la personne vraie. Elle a sombré dans une sorte de mélancolie. Avec sa maladie, c'est notre père qui nous a élevées. Très strict aussi. Il pilotait des bateaux sur l'East River. La musique lui paraissait frivole. Il voulait nous marier, nous établir dignement. Au collège, les professeurs ne devaient nous parler qu'en anglais. Ce qu'ils faisaient. Il y avait aussi ces chants poignants, des mélodies irlandaises, et les airs de Jerome Kern.

– Comment est venu le jazz ?

– On écoutait la radio comme des folles. Le jazz rassemblait tout, ses rythmes d'Afrique, l'instrumentation européenne, le Brésil, Cuba, l'improvisation. Ma sœur aînée était passionnée. Elle allait danser à l'Apollo Theater de Harlem. On suivait les musiciens de place en place. Je me souviens d'un petit homme difforme qui jouait ici et là, on courait après lui dans le métro. Un jour, Don Byas et Dizzy Gillespie sont venus au collège pour une sorte de performance gratuite. On n'en revenait pas.

– Vous étiez une groupie ?

– Ce n'est même pas la question. Tout nous était bon. J'ai vu Lester Young, Ben Webster, Johnny Hodges avec l'orchestre Ellington : son visage si calme en scène, impassible, ce timbre sans l'ombre d'un vibrato. Dès que j'ai commencé de chanter, j'ai toujours été attachée aux bons musiciens et eux à moi. Cela ne s'explique pas. Il y avait peu d'argent dans le jazz. Le talent décidait de tout.

– Soit, mais les premiers « bons » musiciens pour vous, c'étaient Zoot Sims, Phil Woods, dès le début...

– Ecoutez : un soir, dans le Bronx, je chante avec Miles Davis. Au piano, il y a Bud Powell. Il ne m'a pas vue. Quand il m'entend – je n'oublierai jamais cet instant –, il s'arrête de jouer, se tourne, me regarde avec le sourire le plus incroyable qu'on m'ait jamais adressé. Bud Powell ! Longtemps après, dans un festival sur la Côte d'Azur, je le croise : *« Helen Milcetic ! »*, a-t-il crié. Il ne connaissait pas mon nom de scène.

– Vous aviez changé de nom ?

– Oui. A New York, personne n'arrivait à le prononcer. J'ai gardé le M initial. C'était un détail. L'important, ce sont ces rencontres. Charlie Parker était un ange, Clifford Brown, une personne hors du commun. Quand j'ai enregistré avec lui, il avait vingt-deux ou vingt-trois ans. Il est mort si jeune dans un accident d'auto, il avait tout laissé en ordre, comme s'il savait, pour sa famille, son petit garçon. Il était intègre, sobre, intelligent, tellement sensible !

– Tous les musiciens trouvent grâce à vos yeux ?

– Mais oui. Vous entendez de qui je parle ? Les musiciens sont toujours des phénomènes, des singularités, tellement au cœur du monde, ils ont des folies mais elles passent ou sont très accessibles. Prenez Pepper Adams : j'ai peu connu d'homme plus concentré, sérieux, toujours plongé dans un livre, cultivé, brillant. Et quand il jouait, c'était tout le contraire. Formidable.

– Vous avez tout de même tourné avec des caractères, Miles Davis, Mingus, Stan Getz...

– Mais c'étaient des anges. Dès qu'on les attaquait, ils devenaient impossibles ; et alors ? J'ai vécu des scènes très dures : Miles et Philly Joe Jones, sur la route, étaient traités comme des chiens. En club, une fois, un type de la mafia m'a convoquée du doigt : *« Pourquoi tu joues avec ces nègres ? »* Mais pour nous, en scène, c'est tellement différent. Un soir à Detroit, je lance à Mingus : *« Joue aussi vite que tu le peux ! »* Il me regarde d'un bon sourire. Malheur ! Il est parti comme un fou. Je n'ai jamais pu le suivre.

– Vous ne *« scatez »* jamais ?

– Non. Cela ne convient pas à ma personnalité. Dans ma salle de bains, je m'amuse à le faire. Mais je ne suis pas dans ce style. Imaginez une seconde Billie Holiday en train de « scater ». Ce serait ridicule. J'aime improviser.

– Les paroles sont importantes ?

– Décisives. Tous les musiciens, même ceux qui ne chantent pas, le savent. Ce qui m'a toujours servie, c'est ma timidité. Elle m'a toujours prévenue des effets, de la facilité. En Europe, je tombe sur Romano Mussolini, le pianiste, le fils. Il me fait découvrir une Italie des années 60 superbe. Je voyage en deuxième classe avec ma valise et mon gamin. Au Japon, je suis reçue avec des drapeaux. La vie est une fête étrange. En réalité, j'ai quitté les Etats-Unis, où je suis revenue, parce que je ne collais pas à l'image : les musiciens m'aimaient, mais le public ne me prenait pas pour une chanteuse de jazz. J'avais l'air godiche pour eux, un peu *« square »*, je ne fumais pas, je ne buvais pas, j'aimais simplement chanter et écouter les musiciens. On s'amusait avec De Kooning ou Pollock sans avoir, ni les uns ni les autres, conscience d'une quelconque importance. En toute insouciance : sauf de la musique. »

Propos recueillis par Francis Marmande

★ ***Helen Merrill presents Tommy Flanagan* (558 838), *Sir Roland Hanna* (558 839), *Al Haig* (558 840), Casa Forte (558 848), *Dick Katz* (558 849), *Chasin' the Bird* (558 850), *A Shade of Difference* (558 851), 7 CD Emarcy-Gitanes.**


MEPHISTO
Helen Merrill.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : une université d'été du cinéma** aura lieu du 30 mai au 18 juin 1999 à Seillac près de Blois (Loir-et-Cher), afin de permettre l'écriture d'un scénario et la réalisation d'un film à dix candidats de moins de trente-cinq ans. La première session de cette université, organisée à l'initiative du comédien Gérard Depardieu et de Jack Lang, maire de Blois et ancien ministre de la culture, est réservée aux cinéastes d'expression française. Elle dispose d'un budget de 5,5 millions de francs. Le comité de sélection doit être dirigé par le producteur René Cleitman. Les candidats doivent adresser leur projet d'un premier ou deuxième film et leurs travaux antérieurs à l'Université internationale d'été du cinéma, 47, rue de Babylone, 75007 Paris.

■ **Jean Paul II a adressé le 19 novembre un appel aux acteurs,** aux réalisateurs, aux opérateurs du cinéma, *« l'art du troisième millénaire »*, leur demandant de se faire, *« par leur génie et leur fantaisie, des hérauts de la paix, la civilisation, l'espoir et la solidarité »*, lors d'un congrès organisé au Vatican par le Conseil pontifical pour la culture.

■ **ART : le deuxième congrès de l'art contemporain** doit réunir à Tours, les 26 et 27 novembre, un millier de professionnels du secteur public et du secteur privé sur le thème : « L'art, une éducation à faire ». Droits d'auteur, statut de l'artiste, art contemporain et télévision, Internet, sont au programme des tables rondes. La ministre de la culture, Catherine Trautmann, s'adressera le 26 novembre aux participants, invités à réfléchir sur la *« situation alarmante de la France »* en matière d'éveil artistique et de reconnaissance des artistes.

L'art contemporain fait grise mine au Salon Paris Photo

LES QUATRE-VINGT-CINQ galeries internationales venues participer, du 19 au 23 novembre, à la deuxième édition du Salon Paris Photo au Carrousel du Louvre ont dressé un bilan contrasté : fructueux pour certains, catastrophique pour d'autres.

Paris Photo entendait surtout confirmer une première édition dont le succès avait surpris, même s'il y avait beaucoup d'acheteurs prêts à dépenser de 1 500 à 30 000 francs et aucun 1 million de francs. *« Les grands collectionneurs français sont cachés mais ils existent »*, martèle Rik Gadella, l'organisateur du Salon. Son entourage cite d'ailleurs le producteur de cinéma Claude Berri, qui *« a multiplié les gros chèques durant le week-end »*. Paris Photo peut ainsi afficher des chiffres conquérants. Vingt-deux mille visiteurs, cinquante galeries et 2 000 mètres carrés en 1997, contre trente mille visiteurs, quatre-vingt-cinq galeries et un doublement de la surface d'exposition cette année. Mais neuf mille cinq cents invités pour la soirée du vernissage, le 19 novembre...

Ce Salon a bénéficié d'un contexte favorable avec le Mois de la photo, qui court tout novembre, et avec deux ventes aux enchères qui auront attiré des collectionneurs et marchands étrangers : Dora Maar, le 20 novembre, et celle de photographies des XIX[e] et XX[e] siècles, le 23 novembre. La preuve ultime d'un Paris capitale mondiale de la photographie pour un week-end fut la présentation, le 21 novembre, par la Bibliothèque nationale de France, de cinquante photographies issues de ses collections XIX[e] au « gratin » international des collectionneurs, institutions et marchands – la Bibliothèque nationale de France (BNF) possède, sur la période, ce qui se fait de mieux au monde.

L'utopie de Paris Photo est de vouloir rassembler la famille de la photographie : le XIX[e] siècle, l'entre-deux-guerres, la tradition des années 50-70, le contemporain, des petits formats délicats en noir et blanc (protégés par un verre et sacralisés par un encadrement pompier) et des grands formats sortis d'une photocopieuse couleur et punaisés à même le mur. La photographie historique (1850-1939) aura monopolisé les ventes. Les galeries d'art contemporain font donc grise mine.

XIX[e] SIÈCLE ET ANNÉES 30

Le succès du XIX[e] siècle confirme que la période est à la mode, bien que le matériau présenté n'ait pas toujours été de grande qualité. Quatre cent dix-sept portraits d'anarchistes, pris par Alphonse Bertillon et le service de l'identité judiciaire en 1893, auront été le clou du Salon. L'astuce du vendeur Serge Plantureux est d'avoir transformé ce fichier anthropométrique en installation contemporaine : les portraits de 8 cm × 6 cm étaient encastrés dans une palissade – d'un côté, les portraits ; de l'autre, la fiche signalétique. Prix : 280 000 francs. Des institutions américaines se l'arrachent. N'est-il pas étrange de vendre comme une « œuvre » de l'archivage policier ? *« J'ai fait des études de maths,* répond Serge Plantureux, *j'aime quand les hypothèses sont contestées. »*

Le succès est encore plus fort pour la spéculative période des années 30. Ainsi la Galerie 1900-2000 dit que les deux tiers de ses acheteurs – l'un d'eux à acquis une *Tour Eiffel* de Germaine Krull pour 75 000 francs – sont des marchands américains. La Canadienne Jane Corkin, qui présentait des *Distorsions* du corps féminin par Kertész, arbore un large sourire : *« C'est la meilleure foire photo au monde. J'ai bien vendu et bien acheté. »* Elle propose des Kertész – une valeur en hausse – à 100 000 dollars pièce. Les a-t-elle vendus ? *« Je ne dis pas tous mes secrets. »*

Thierry Marlat proposait des *Doisneau méconnus entre 20 000 et 70 000 francs*. Belle réussite aussi pour Le Réverbère 2 qui a vendu treize photographies, dont dix prises par Bernard Descamps lors de son voyage chez les pygmées. Agathe Gaillard, tout en arborant un grand sourire, pointe la limite du Salon : *« Ce sont les valeurs historiques qui partent : Weegee, Cartier-Bresson, Alvarez Bravo, Van Der Elsken. Je n'ai vendu aucun jeune artiste. »*

Dans cette logique, les galeries qui présentaient de la photographie inscrite dans l'art contemporain étaient très loin de l'enthousiasme de 1997. *« Je ne m'en sors pas »*, dit Alain Gutharc, qui a vendu quelques portraits « habillé-nu » signés Greg Friedler : à 2 500 francs l'image, comment rentabiliser un stand aussi cher qu'à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC, 30 000 francs les 20 mètres carrés) ?

« Nous sommes très déçus par rapport à l'an dernier, dit-on chez Sollertis, *le public français est frileux. »* Comment expliquer ce repli sur la tradition ? Un indice. Les galeries qui sortent désappointées de Paris Photo ont pour la plupart réussi, il y a moins de deux mois, une *« bonne FIAC »*. *« Elles font l'erreur de présenter le même matériel »*, dit Rik Gadella, qui veut éviter une foire d'antiquaires. D'où une question cruciale pour les prochaines années : existe-t-il une place, à Paris Photo, pour une photographie liée à l'art contemporain, de plus en plus présentée à la FIAC ?

Michel Guerrin

Michael Jarrell, compositeur d'une génération de synthèse

PORTRAIT

On a pu entendre à Paris, en dix jours, quarante œuvres de ce Suisse quadragénaire

AMORCÉ à la Cité de la musique (le 18 novembre avec l'Ensemble InterContemporain), entretenu à Radio-France (les 20 et 21 par l'Orchestre philharmonique et l'Ensemble Fa), continué à l'Ircam (le 25 avec, notamment, la création d'une œuvre pour alto) et enfin à la Maison de la musique de Nanterre (le 27 avec l'ensemble TM +), un véritable festival Jarrell (quatorze œuvres présentées en dix jours) a lieu en région parisienne autour des quarante ans du compositeur suisse. Figure discrète mais valeur sûre de la musique contemporaine, Michael Jarrell certifie que cette imposante série de concerts ne relève pas d'une volonté commémorative. On le croit volontiers, car, sa musique attirant régulièrement les interprètes, il n'a pas besoin des anniversaires pour être joué.

Comme d'autres quadragénaires de talent (Magnus Lindberg, Ivan Fedele, Pascal Dusapin ou Philippe Manoury) souvent à l'affiche aujourd'hui, Michael Jarrell appartient à une génération qui tient le haut du pavé sans avoir cherché à conquérir le pouvoir. *« A quarante ans, la génération qui nous précède – emmenée par Gérard Grisey et Tristan Murail – tentait à tout prix de prendre ses distances avec celle d'après-guerre conduite par Pierre Boulez. Pour nous, au même âge, ce serait plutôt l'heure de la synthèse. »* L'ensemble des manifestations parisiennes liées à la musique de Jarrell vise donc, comme les expositions rétrospectives régulièrement consacrées aux plasticiens, à montrer le travail récent d'un créateur en exercice.

Mis au piano dès sa prime enfance, Michael Jarrell a aussi pratiqué la peinture jusqu'à un niveau avancé et s'est parfois inspiré pour ses compositions de phénomènes d'origine visuelle. Ainsi, dans *Assonance V*, a-t-il traité le violoncelle solo comme un objet projeté sur un fond matérialisé par un ensemble instrumental. L'intérêt pour la traduction sonore de la notion de perspective l'a aussi conduit à orchestrer trois *Etudes* pour piano de Claude Debussy. *« Tout est parti d'un concert dans lequel j'ai découvert* La Danse, *de Debussy, orchestrée par Ravel. Cela sonnait autrement que lorsque Ravel fait passer l'une de ses pièces du piano à l'orchestre. Klaus Huber, mon professeur de composition, m'avait dit que Ravel collectionnait les tableaux, mais que des faux. J'ai vu alors dans la partition comment il trichait en permanence pour reproduire l'effet du piano à l'orchestre, et c'est ainsi que j'ai appris que quelquefois il fallait tricher pour obtenir une vérité. »*

DÉSIR DE DISCIPLINE

Formé d'abord à Genève par Eric Gaudibert, Michael Jarrell a trouvé sa voie à Fribourg auprès de l'exceptionnel pédagogue Klaus Huber, qui l'a fasciné par son exigence. *« En dehors de l'artisanat, de l'intérêt pour le métier, de l'analyse des partitions, ce que j'ai trouvé de fondamental chez Klaus Huber était déjà un peu en moi : le désir de discipline. »* Cette attitude le conduit souvent à retraiter différemment certaines idées-forces (voir l'exemple des cahiers d'*Assonances*). Michael Jarrell ne croit pas à la création *ex nihilo*, pas plus qu'à l'unicité de l'œuvre artistique. Ses titres soulignent cet état d'esprit. Ils traduisent une dualité (*Forme-Fragment, Trace-Ecart, Essaims-Cribles, ... prisme/incidences...*), arborent un pluriel (*Modifications, Conversions, Passages*) ou évoquent un processus de renouvellement (*Congruences, Rhizomes*).

Dans la vie quotidienne, Michael Jarrell se méfie aussi des situations acquises ; en particulier de celle du compositeur régulièrement sollicité. Alors, en 1993, il décide de s'octroyer une année sabbatique. *« Je me sentais pris au piège ; il fallait toujours livrer quelque chose, produire une nouvelle pièce. J'ai donc éprouvé le besoin de souffler et cela a coïncidé avec une proposition de poste de composition à la Hochschule für Musik de Vienne. »* Une activité à laquelle Jarrell ne s'était pas préparé, mais il aime se placer en situation de faire des choses sous la contrainte et tire une féconde humilité – sa musique le prouve d'un opus à l'autre – de ces tentatives d'autodéstabilisation.

Pierre Gervasoni



L'authenticité de Cesaria Evora au Casino de Paris

En première partie, Teofilo Chantre, vedette de la diaspora franco - cap-verdienne

Cesaria Evora, la voix la plus célèbre du Cap-Vert dans le monde, se produit sur la scène du Casino de Paris pour trois concerts. Elle est accompagnée de Bau, son chef d'orchestre, six musiciens et trois choristes. En vedette « américaine » : Teofilo Chantre, auteur-compositeur de la diaspora franco - cap-verdienne, dont le répertoire est composé surtout de *mornas*, blues cap-verdiens nostalgiques comme des fados.

CESARIA EVORA : Casino de Paris, le 23 novembre. Prochains concerts : les 24 et 25, au Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. Le 27, à Saint-Chamond ; le 28, à Nice ; le 30, à Strasbourg.

Chez Mam'Bia, bonne table cap-verdienne de la rue du Faubourg-Poissonnière, on croise de nombreux musiciens. Fourchette ou guitare à la main. De passage à Paris, Cesaria Evora vient régulièrement soigner son mal du pays en dégustant une catchupa ou un ragoût de cabri. Presque toutes les fins de semaine, son camarade, Teofilo Chantre, joue là ses chansons douces-amères, devant un petit verre de rhum local. Lundi 23 novembre, il s'agissait de mettre les petits plats dans les grands. Pour ses trois concerts au Casino de Paris, la voix la plus célèbre de l'ancienne colonie portugaise a invité cet auteur-compositeur de la diaspora franco - cap-verdienne, en vedette américaine.

La souplesse, à peine voilée, du timbre de Teofilo Chantre s'accommode du juste dépouillement d'une guitare, d'une contrebasse, d'une batterie et d'un accordéon. Les *mornas*, ces blues cap-verdiens nostalgiques et déchirants comme les fados, forment l'essentiel de son répertoire, rafraîchies et rythmées par les influences de la samba et du *jazz*. La mélancolie des chansons tirées de son album, *Di Alma*, ne renonce pas à la danse. En conclusion d'une performance subtile et entraînante, Teofilo et son groupe sont rejoints par Bau. Histoire de passer le relais en douceur à la vedette de la soirée.

Instrumentiste virtuose (guitare, violon, cavaquinho, cette petite guitare au son de mandoline), Bau est le chef de l'orchestre de Cesaria Evora. Dès l'instrumental d'introduction, on sait que ce jeune homme longiligne, originaire comme la chanteuse de l'île de Sao Vincente, contrôle ses six musiciens et ses trois choristes. Entre alors une diva aux pieds nus. Sa robe bleue scintillante, ses bijoux, semblent empruntés à une Aretha Franklin en virée à Las Vegas. A cinquante-sept ans, Cesaria Evora mérite, après tout, les atours d'une star. Réclamée dans le monde entier, n'a-t-elle pas été la deuxième femme africaine (après Myriam Makeba) à avoir reçu un disque d'or ? Une part d'elle-même est restée pourtant dans ces bars de l'archipel, longtemps ses seuls lieux de concert. Jusqu'au milieu des années 80, son art ne pouvait la sortir de l'indigence.

UNE TIMIDITÉ RIEUSE

Regard de guingois, dodelinant ses rondeurs jusqu'au devant de la scène, Cesaria, quand elle ne chante pas, tripote son micro avec une timidité rieuse. Sa voix résonne de vieilles blessures. Imprégné de ce qu'en portugais on nomme *saudade* (la nostalgie, le manque comme source de volupté), le chant de « Cize », fille d'un violoniste ambulant, sert les mornas comme personne. Nouvelle démonstration sur la scène du Casino. Une tristesse digne, sans pathos excessif, guidée par la fierté autant que par les meurtrissures.

Echauffement difficile sur les premiers morceaux. Peu importe. Bau et ses hommes tiennent solidement la barre, magnifiques de délicatesse (le chef d'orchestre de la chanteuse vient d'ailleurs de publier un album, *Inspiraçao*, d'une grande élégance). Cesaria a rarement été aussi bien servie que par ce big band raffiné. Quand trop d'artistes africains se font piéger par des maisons de disques plus soucieuses de marketing que d'authenticité, « la voix du Cap-Vert » profite des conseils avisés de son label, Lusafrica, et de son directeur, José de Silva.

Sodade, Miss Perfumado, Partida, Sangue de Beirona... Les plaintes se mêlent au plaisir de la danse, l'Europe se fond à l'Afrique. D'autres invités prestigieux viennent partager la scène. Ildo Lobo, chanteur au *falsetto* émouvant. Tito Paris, guitariste vedette d'une nouvelle génération émigrée à Lisbonne. Presque gênée par les vivats, Cesaria Evora conclut le concert avec *Cabo Verde*, sa morna fétiche, composée il y a des années par Manuel de Novas, un marin nostalgique.

Stéphane Davet

SORTIR

PARIS

La Mouette, de Tchekhov
Cette « Mouette » survole un univers où l'art et le bonheur sont étroitement mêlés, reflets d'un réel bien déformé. L'art : le but, l'enjeu, la réflexion, le bonheur, quatre directions et quatre personnages aux destinées funestes, quatre chemins aux analyses complémentaires. Anne-Charlotte Bory (Nina), Danièle Lebrun (Arkadina), Yannis Baraban (Treplev), Bernard Alane (Trigorine), dirigés par Chrisophe Lidon, dans un décor signé Farru, sont les principaux interprètes de cette pièce écrite en 1896.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue de Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 10 janvier. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F et 140 F.

Hommage à Tatsumi Kumashiro
Méconnu en France, Tatsumi Kumashiro traduit dans ses films la liberté d'esprit et de style de la littérature courtoise japonaise où les rapports amoureux et charnels sont élevés en tradition esthétique. Sept films, réalisés entre 1972 et 1994, sont présentés dans le cadre de cet hommage. Le 24 novembre, une table ronde sur le thème « Kumashiro et l'érotisme au Japon » précédera la projection de *La Rivière du retour* (1983).
Maison de la Culture du Japon, 101 bis, quai Branly, Paris 15e. Mº Bir-Hakeim. Du 24 au 28 novembre. Tél. : 01-44-37-95-01. 20 F.

Rêves de jeunesse
Comment la jeunesse prend-elle sa place dans la société ? Selon les périodes ou les lieux, elle se trouve confrontée à des obstacles différents. Que veut-elle et que lui propose-t-on ? Enfants, adolescents, jeunes filles ou garçons sont le centre d'intérêt des films rassemblés par la Bibliothèque publique d'information-Centre Georges-Pompidou autour de quatre thèmes : « Imaginer le futur », « Vivre la politique », « Transgresser la loi », « Vivre la guerre ».
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Du 24 au 29 novembre. Tél. : 01-44-78-45-18.

Cinémathèque de la danse
Conférence de l'historienne de la danse Gaby Aldor, avec de nombreuses projections de documents rares, dans le cadre d'« Israël, miroir aux artistes ».
Cinémathèque de la danse, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Mº Trocadéro. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-53-65-74-72.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Blade (*)
de Stephen Norrington (Etats-Unis, 1 h 55).
Les Bruits de la ville
de Sophie Comtet (France, 1 h 35).
Claire Dolan (*)
de Lodge Kerrigan (Etats-Unis, 1 h 35).
L'Ecole de la chair
de Benoît Jacquot (France, 1 h 45).
Les Fleurs de Shanghaï
de Hou Hsiao-Hsien (Chine, 2 h 10).
Hasards ou coïncidences
de Claude Lelouch (France, 2 h).
L'Impitoyable Lune de miel
dessin animé de Bill Plympton, (Etats-Unis, 1 h 13).
Memory & Desire
de Niki Caro (Nouvelle-Zélande, 1 h 29).
La Momie à mi-mots
de Laury Granier (France, (42 mn).
Ouvre les yeux
d'Alejandro Amenàbar (France-Espagne, 1 h 57).
Pas vu pas pris
Film français de Pierre Carles (France, 1 h 30).
Tango
de Carlos Saura (Espagne-Argentine, 1 h 55).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Husbands
de John Cassavetes, avec Ben Gazzara, Peter Falk, John Cassavetes.
Américain, 1970, copie neuve (2 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Idiot
de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Jacques Mauclair.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mº Porte-de-Vanves. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-45-45-49-77. De 60 F à 120 F.

Les Chantiers du Théâtre ouvert
de Noëlle Renaude, mise en scène de Robert Cantarella et Noëlle Renaude, avec Stéphanie Farison, Florence Giorgetti, Jacques Hadjaje, Olivier Hussenet, Carole Maddalena, Thomas Scimena et Gaëtan Vourc'h.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, Paris 18e. Mº Blanche. Le 25, à 16 heures. Tél. : 01-42-62-59-49. Entrée libre sur réservation.

Compagnie la Spirale de Caroline
Olivia Grandville : *Instantané provisoire.*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

« La Mélodie française »
« Mallarmé et la modernité » : œuvres de Séverac, Lee, Bœuf, Finzi, Büsser, Duboscq et Ravel.
François Le Roux (baryton), Dominique Valadié (récitante), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Alexandre Tharaud (piano).
Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 24, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

English Baroque Soloists
Vivaldi : *Gloria*. Bach : *Cantate BWV 4*. Haendel : *Dixit Dominus*. Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 490 F.

Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne
Gershwin : *Rhapsody in blue, Porgy and Bess, extraits*. Guanzini : *Someone to Watch Over me, création*. Bernstein : *West Side Story, extraits*. Laurent Guanzini (piano), Stéphane Lambotte (batterie), Patrice Soler (basse), Jacques Grimbert (direction).
Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Saint-Michel. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 165 F.

The Bronx Horns
L'Orchestre de Tito Puentes.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

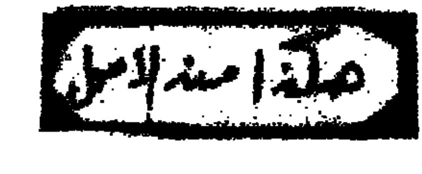
Jon Spencer Blues Explosion
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 24. Tél. : 01-49-25-89-99. 130 F.

NTM
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 134 F.

Colette Renard
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 120 F et 150 F.

RÉSERVATIONS

Life on a String
Opéra chinois de Qu Xiasong, mise en scène d'Ingrid von Wantoch Rekowski.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Les 3 et 4 décembre. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F et 130 F.



NOMINATION

MISSION INTERMINISTÉRIELLE SUR LES SECTES

Alain Vivien a été nommé pour cinq ans, par décret du président de la République paru au *Journal officiel* daté lundi 23 et mardi 24 novembre, président de la Mission interministérielle sur les sectes, créée par un décret du 6 octobre 1998 (*Le Monde* du 9 octobre). Alain Vivien sera assisté par un magistrat, Denis Barthélémy, nommé secrétaire général de la Mission.

[Né le 20 août 1938 à Melun (Seine-et-Marne), fils d'instituteur, Alain Vivien est titulaire d'un diplôme d'études supérieures de lettres. Il a été professeur au lycée de Montgeron en Seine-et-Marne (1964-1965), à l'Institut national tchadien pour les sciences humaines (1965-1967), au collège Marche-Marais de Melun (1968-1973), avant d'être élu député pour la première fois en 1973. Il le restera jusqu'en 1991 – devenant même vice-président de l'Assemblée nationale en 1982 – avant d'être nommé, en 1991, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

En 1993, Alain Vivien entre au Conseil d'Etat en service extraordinaire jusqu'en 1997. Il avait été aussi maire de Combs-la-Ville en Seine-et-Marne (1977-1983 et 1989-1992) et président du conseil d'administration de l'établissement public de la ville nouvelle de Melun-Sénart (1985-1990).

Le nom d'Alain Vivien est surtout attaché au premier rapport parlementaire sur les sectes remis au premier ministre, Pierre Mauroy, en 1983, et publié, en raison des pressions des sectes, deux ans plus tard. Il s'était rendu au Guyana après le suicide collectif du Temple du peuple en 1978. En 1997, il prend la présidence du Centre Roger-Ikor contre les manipulations mentales (CCMM), devenant plus que jamais la cible des principales sectes en France.

Son domicile de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) est « cambriolé » le 19 septembre 1998 et, le 9 octobre suivant, la voiture de l'une de ses collaboratrices au CCMM a les *pneus crevés*.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 21 novembre sont publiés :

● **Amiante** : un arrêté relatif aux modalités d'évaluation de l'état de conservation des flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante et aux mesures d'empoussièrement à bord des navires.

● **Recherche** : un décret portant nomination au conseil d'administration de l'Institut de recherche pour le développement.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 30 septembre 1998.

Au *Journal officiel* du dimanche 22 novembre sont publiés :

● **« Vache folle »** : un arrêté suspendant la mise sur le marché de certains tissus animaux issus de ruminants et de produits les incorporant.

● ***Lecture*** : un arrêté portant nomination à la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

● **Préfets** : un décret par lequel Michel Delebarre, préfet en service détaché, est nommé préfet hors cadre.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Marie-José, Brigitte (†), Chantal, Xavier, Armelle, Florence, Jean-Hugues, Béatrice,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Auzouy, Issenmann, Jeancourt-Galignani, de Girardier,
ont la tristesse de faire part du décès, à son domicile, de

Geneviève AUZOUY,

entourée de l'amour de tous les siens, le 20 novembre 1998.

– Michael Cowley,
Danian Wang,
Olivier Pedan,
Marc Leclerc,
Thierry Leroux,
Gilles Romano,
Tous ses amis et collègues,
font part de la disparition de

Olivier BARAU,

survenue brutalement, le 19 novembre 1998, à l'âge de quarante-deux ans.

Il restera toujours dans nos cœurs et dans nos pensées.

Ses amis se réuniront à 11 heures, à l'église Saint-Bernard, Paris-18e, le samedi 28 novembre.

– Patrice Béghain,
son époux,
Véronique Béghain et Joël Richard,
Nicolas Béghain et Magali Saint-Hillier,
Stéphanie Béghain et Guillaume Rannou,
ses enfants,
Manon et Margot Béghain,
Gaspard Richard,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 novembre 1998, de

Michèle BÉGHAIN,
née BAELEN.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 novembre, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 26 novembre, au cimetière Saint-André des Arques (Lot).

Elle sera précédée d'une ultime prière en l'église Saint-Laurent, à 10 heures.

13, rue Ferdinand-Duval,
75004 Paris.

– Nathalie Bordères, Philippe Sans, Julie et Arthur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Renée BORDÈRES,
née DA-RÉ,

le mardi 3 novembre 1998, à Saint-Denis de la Réunion.

Merci à tous ceux qui l'estimaient d'avoir une tendre pensée pour elle.

Marcel BURELLER,
secrétaire CFDT
de l'Union départementale Charente,

a quitté sa famille et ses amis, le 21 novembre 1998.

« Le tombeau des morts, c'est le cœur des vivants. »
Tacite.

– Le Seigneur a accueilli dans Sa paix,

la comtesse Gonzague de CHAMBOST de LÉPIN,
née Henriette FALCON de LONGEVIALLE,
« Perlette »,

le 21 novembre 1998, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Lépin-le-Lac (Savoie), le mercredi 25 novembre, à 14 h 30.

Claudette et Hervé Guilhe la Combe de Villers,
Bernard et Anne de Chambost de Lépin,
Marie et Jean-Pierre Couffinhal,
Emmanuel et Michèle de Chambost de Lépin,
Régis et Valérie, Sybille, Thibaut, Martin et Teresa, Louis et Anne, Antoine, Elisa, Manon, Clémentine.

– Odile Decq,
Les amis de Benoit,
L'Agence Odile Decq & Benoit Cornette,
Les parents, frère et sœur de Benoit,
à l'occasion du décès accidentel de

Benoît CORNETTE,

font part de la cérémonie des obsèques qui aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le samedi 28 novembre 1998, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes
(Benoit est allergique).

11, rue des Arquebusiers,
75003 Paris.
Fax (00-33) 1-42-71-27-42.
e-mail odbc@club-internet.fr

– Mme Marie-Thérèse,
son épouse,
Yann et Florence,
ses enfants,
Jäckel et Sören,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DREANO,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre avec palme,
médaille de la déportation
et de l'internement pour la Résistance France Libre,
combattant volontaire de la Résistance,
déporté à Buchenwald,

survenu le samedi 21 novembre 1998, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vincennes-Nouveau.

40, rue de la Marseillaise,
94300 Vincennes.

– Mme Patrice Haure,
née Catherine Despeignes,
Clemence et Julien,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrice HAURE,
directeur des ressources humaines de SAE,
juge au tribunal de commerce de Paris,

le lundi 23 novembre 1998.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 novembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lorette, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 novembre, à 14 h 30, à l'église Saint-Vincent de Nay, 64800.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Pierre Joliot,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Marcel Joliot,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
Ses arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces,
Ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

Denise JOLIOT

endormie dans la paix du Seigneur, le 21 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 novembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Besançon (Doubs).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Justin Marcel,
son épouse,
Caroline Marcel et son compagnon,
Isabelle et Philippe Talon,
Anne-Caroline et Romain,
Laurence (†),
Pierre-André et Sylvie Marcel,
Antoine, Benjamin et Valentine,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Désiré Marcel,
Bruno, Jean-Luc et Dominique,
ses frère, belle-sœur et neveux,
Les familles Marcel, Manent, Sarlin,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Justin MARCEL,
conseiller d'Etat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 22 novembre 1998.

Une bénédiction sera donnée le mercredi 25 novembre, à 9 heures, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, Paris-14e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 novembre, à 11 heures, en la chapelle Saint-Roch du Vieux-Mison (Alpes-de-Haute-Provence).

« Toitaucèdre », Le Vieux-Mison,
04200 Sisteron.
15, rue Barbette,
75003 Paris.

– France et Paul Benoit,
Olivier et Pierrette Maurel,
Frédéric et Anne Maurel,
ses enfants,
Sophie, Fanny, Alice, Constance, Victor et Alexandre,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond MAUREL,
inspecteur de l'éducation nationale honoraire,
chevalier dans l'ordre du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu à Grasse, le 17 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu à Grasse, le 19 novembre.

6, route de Luynes,
13320 Bouc-Bel-Air.
11, rue Béranger,
91120 Palaiseau.
Domaine de Salitis,
11600 Conques-sur-Orbiel.

– **Observatoire international du droit de la bioéthique et de la biomédecine : *OIDBB.***

Père fondateur de l'Observatoire international du droit de la bioéthique et de la biomédecine, association créée en 1998, 11, place Dauphine, 75053 Paris, le bâtonnier

Louis Edmond PETTITI

s'est éteint subitement.

Homme attaché aux développements les plus récents des droits fondamentaux de la personne humaine, il a mis son existence au service des causes les plus nobles. Tous les membres de l'Observatoire saluent sa mémoire et font part de leur profonde tristesse.

– M. et Mme Albert Sayag,
M. et Mme Gabriel Jacques Sayag,
Mme Huguette Sayag,
M. et Mme Adolphe Sayag,
M. et Mme Roger Sayag,
M. et Mme Marcel Sayag,
M. et Mme Yves Deschet,
M. et Mme Roland Sayag,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grande-mère et arrière-grand-mère,

Mme Alice SAYAG,
née SMADJA,

survenu le lundi 23 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 25 novembre, à 15 h 15, au cimetière parisien de Bagneux. On se réunira à la porte principale.

97, boulevard Jean-Jaurès,
94260 Fresnes.

– *Ses amis,*
font part du retour au Père de

M. Guy VILLENEUVE,
ancien directeur du foyer des étudiants des Francs-Bourgeois,

le 22 novembre 1998.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 26 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, Paris-4e.

Merci de votre prière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– *Le Monde* a perdu un lecteur assidu, la vie associative, un militant, et l'œuvre de *Le Corbusier, un admirateur.*

La maladie a eu raison de

M. Georges VITTU,
retraité des PTT,

décédé le 15 novembre 1998, à l'âge de soixante-seize ans.

50, Maison Radieuse,
44400 Rezé.

Avis de messes

– Une messe sera dite avec tous ceux qui le désirent pour

Mme Henri HOUSSAY,

le samedi 28 novembre 1998, à 11 heures, 12, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, le 25 novembre 1994, disparaissait accidentellement, à l'âge de trente-sept ans,

Sophie BALÉDENT,
épouse **LLOYD-BURKHALTER.**

Nous nous souvenons.

– *Hommage ému à notre père bien-aimé.*

Phom PHRAKORNKHAM

nous quittait il y a trois cent soixante-cinq jours.

Une messe laotienne aura lieu le dimanche 29 novembre 1998, en la pagode de Chaminy (Seine-et-Marne).

Services religieux

– Les prières annuelles à la mémoire de

Léon BOKOBSA,

disparu le 5 janvier 1998, auront lieu le jeudi 26 novembre, à 19 heures, à la synagogue de la rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine (92200).

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 26 novembre 1998, à 20 h 30, M. J. Ellenstein : « De la Nuit de cristal au nouvel antisémitisme à l'Est ». Rappel pour inscriptions aux Assises européennes du judaïsme progressiste : « Le judaïsme européen et Israël ». Tél. : 01-42-71-68-19. Fax : 01-42-71-39-72.

– ***Maison de l'hébreu*** : pour lire en deux heures ou s'initier efficacement au biblique et au moderne en dix séances. Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

Conférences

– *Le professeur Maurice-Ruben* Hayoun fera bien sa conférence (« Le Zohar face à Maïmonide ») le mercredi 25 novembre 1998, à 20 h 15, en la salle des mariages de la mairie du XVIe arrondissement. Tél. : 01-40-82-26-33.

– CERCLES LITTÉRAIRES
Jeudi 26 novembre 1998, à 20 h 30, à La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e (métro Gambetta).
Rencontre avec Hubert Hannoun,
agrégé de philosophie, professeur des universités, à propos de son dernier livre, ***Lettres à Benjamin, visages de la judéité actuelle*** (Honoré Champion, Paris, 1998).

Nous inaugurons ainsi une série de rencontres dans un lieu neuf, fort agréable et qui se prête bien à la convivialité : on peut y dîner avant la conférence (de 80 F à 100 F pour un plat, un dessert et un verre de vin), ou prendre un pot après, en continuant à discuter.

Nous vous invitons à venir nombreux, avec vos amis, pour débattre avec Hubert Hannoun de ce sujet qui nous touche tous : qu'est-ce qu'être juif aujourd'hui ?

PAF : 30 F pour les adhérents, 50 F pour les autres.

Forums

– Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle :
« Croyance et superstition » forum,
avec Daniel Frydman, Rivon Krygier, Laurence Podselver, Franklin Rausky, dimanche 29 novembre, de 14 heures à 18 heures, à l'AIU, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris (PAF).

Renseignements : 01-53-32-88-55.
Site Internet : http://www.aiu.org

Débats

– Espace Georges-Bernanos
4, rue du Havre, 75009
Tél. : 01-42-80-32-18.

Au-devant de l'homme du troisième millénaire (avec le regard de Georges *Bernanos*).

Huit débats. Quarante intervenants. Rencontres et dédicaces à partir de midi.

Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 1998. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42
Fax : 01-42-17-21-36

EN VUE

■ A Moscou, entrée dans l'hiver russe, les magasins de Novy Arbat, rue commerçante, attirent de rares clients en soldant à bas prix des chapeaux de paille et des maillots de bain.

■ Selon une récente étude publiée par *Le Matin de Pékin*, les Pékinois ont pris en moyenne 3,6 kilos depuis 1994.

■ *« Aujourd'hui, à cause de l'inflation, l'oignon est à 50 roupies le kilo (environ 6 francs). De quoi peut-on être fier ? »*, s'interroge **Ranjita Ram Bishnoi**, un villageois de Khetolai, voisin du site atomique de Pokhran, qui, au mois de mai, acclamait les essais nucléaires et agitait des banderoles en faveur des nationalistes hindoux.

■ Dans le palace du Caire qu'il occupe à l'année, **Turki ben Abdel Aziz**, frère du roi **Fahd** d'Arabie saoudite, séquestrait ses domestiques, ne les payait pas et les faisait rouer de coups par ses quarante gardes du corps. Lundi 23 novembre, l'émir s'est engagé devant le commissaire de police du quartier de Boulaq, mandaté par Ragaa al-Arabi, procureur général, à les laisser partir *« le temps de leur trouver des remplaçants »*.

■ L'équipage de l'*Atlantic-Endeavour*, parti pour battre un record de traversée de l'océan à la rame, s'est mutiné contre son capitaine, traitant **Roy Finlay** de négrier, l'abandonnant aux îles du Cap Vert avec sa provision de bouteilles de scotch.

■ Récemment, au cours d'une perquisition musclée dans une prison de Milan, les policiers du groupe opérationnel mobile poussaient les détenus dans la cour, les soumettant à des flexions pendant cinq heures, dans le froid. *« Les flexions sont utiles. Il y a quelques années, elles nous ont permis de découvrir deux bâtons de dynamite »*, expliquait le général **Alfonso Mattiello**, couvrant ses hommes.

■ Un divan d'occasion transporté en charrette sur une route cahoteuse a explosé, dimanche 15 novembre, blessant le couple de villageois qui venait de l'acheter dans une foire du nord de l'Albanie : une grenade dormait au fond des coussins.

■ La chambre sociale de la cour d'appel de Rennes a jugé abusif le licenciement d'une employée de restaurant pour avoir détourné au profit de son chien *« de la marchandise appartenant à l'entreprise »* : trois rondelles de saucisson laissées par un client sur le bord d'une assiette.

■ **Alain Delon** a perdu son chien. Il offre une forte récompense à qui ramènera *Pouki*, berger hongrois *« coiffé de dreadlocks à la **Bob Marley** »*.

Christian Colombani

« Destituez les médias »

L'hebdomadaire « New York Magazine » fait le procès des journaux et des télévisions qui, après s'être érigés en autorité morale supérieure et quoique démentis par l'électorat, sont bien rares à formuler le moindre mea culpa

NEW YORK
de notre correspondante

Avec le Parti républicain, ce sont les grands perdants de l'affaire Lewinsky, mais ils sont plus longs que Newt Gingrich à le reconnaître. C'est pourtant l'un d'entre eux, l'hebdomadaire *New York Magazine*, qui a fini, cette semaine, par pointer en couverture un doigt accusateur sur les médias et leur rôle dans le scandale, sous le titre provocateur « Impeach the Media » (Destituez les médias).

L'hebdomadaire a fait réaliser auprès d'un millier d'Américains, dont quatre cents New-Yorkais, un sondage sur l'image des médias, écrits et audiovisuels, aux Etats-Unis. Les conclusions sont sévères : plus de la moitié des personnes consultées estiment avoir moins confiance dans les médias qu'il y a cinq ans, jugent leur attitude irresponsable, les accusent de déformer les faits et de s'ériger abusivement en autorité morale. Pour la moitié du panel interrogé, la hausse de la cote de popularité de Bill Clinton tout au long du scandale n'était pas tant l'expression du soutien des Américains à leur président que de leur rejet de l'obsession des médias à l'égard de l'affaire Lewinsky.

NEW YORK
Impeach the Media

Il ne s'agit pas d'un rejet des médias en tant que tels, mais plutôt de la manière dont ils assument leur rôle aujourd'hui, y compris les nouveaux venus comme Matt Drudge, qui, s'il utilise un médium différent, l'Internet, y applique des méthodes journalistiques contestables (rumeurs, informations sans sources). Les commentateurs, chroniqueurs et éditorialistes – ceux qui se sont le plus lourdement trompés sur le sens de l'affaire Lewinsky, à la télévision comme dans la presse écrite – sont jugés avec une sévérité particulière : dans son analyse du sondage, *New York Magazine* ne manque d'ailleurs pas de souligner le fossé entre l'élite médiatique de Washington – y compris les correspondants et chroniqueurs des journaux régionaux – et le reste du pays. *« Il y a certainement beaucoup de gens bien à Washington, mais cela ne veut pas dire qu'ils doivent se poser en commando moral national »*, écrit Michael Tomasky, le chroniqueur politique de l'hebdomadaire. Le diagnostic de Michael Wolff, le spécialiste des médias de *New York Magazine*, est, lui, sans pitié. *« La presse, qui est en fait le parti au pouvoir depuis une génération, est confrontée aux forces qui minent tous les puissants*, estime-t-il : *la complaisance, l'inertie, l'âge, l'arrogance. »* Le Vietnam, le Watergate et l'explosion du câble à la télévision *« ont créé une nouvelle classe : celle des mandarins politiques »*. Ce n'est pas un hasard, relève-t-il, si de nombreux commentateurs, à la télévision, sont d'anciens politiciens reconvertis dans le journalisme. *« Le problème est qu'aujourd'hui les seuls à se passionner encore pour la politique sont les politiciens et la presse : d'où le fossé. »*

Les Etats-Unis ont changé, résume Michael Wolff : l'économie et la technologie ont pris une place de plus en plus importante dans la vie des gens, au détriment de formes de communication et de débats traditionnels, et l'élite médiatique n'a rien vu venir. *« Voici comment une élite perd sa place. La vie évolue en empruntant des avenues nouvelles, intéressantes, passionnantes, mais les membres de l'élite n'y sont pas. Surfant sur la crête de la vague économique et sociale, les Américains vont de l'avant, avec un don inné d'innovation, tandis que les tenants de la pensée conventionnelle restent inexorablement en arrière. »*

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Quelle Europe veulent les Français ? Une fois de plus, le débat sur la ratification du traité d'Amsterdam renvoie à cette question qui n'a jamais été vraiment tranchée depuis la fondation du Marché commun, il y a quarante et un ans (...). Par manque de courage, les Etats membres se défaussent sur Bruxelles de la solution « technique » des conflits « politiquement » insolubles. Le passage à l'Euro permet, au nom de la discipline budgétaire, d'en finir avec les déficits, même la libéralisation du rail va imposer les restructurations que la concurrence routière a rendues vitales. On en revient toujours au paradoxe des origines. L'Europe paralysée, c'est celle de la zone de libre-échange chère à l'Angleterre. L'Europe organisée, c'est celle de De Gaulle.

RTL
Michèle Cotta

■ Malgré l'apparente banalité de revendications répétitives, en France, il y a bien, pourtant, quelque chose de nouveau dans cette euro-grève qui a réuni, dans un même mouvement, les syndicats de six pays européens hostiles à la libéralisation du transport ferroviaire mise à l'étude par la commission de Bruxelles (...). Par une coïncidence savoureuse, le débat sur la révision constitutionnelle préalable à l'adoption du traité d'Amsterdam s'ouvre aujourd'hui à l'Assemblée nationale. La majorité y apparaîtra morcelée à l'excès, dans l'éclatante bigarrure de toutes ses nuances (...). L'opposition ne sera guère plus unie sur le fond (...). D'un côté, les syndicats unis contre l'Europe libérale, de l'autre les hommes politiques divisés sur l'Europe à construire. L'unité européenne galope au niveau des organisations ouvrières, mais elle tarde toujours à venir au niveau des gouvernements.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La révision constitutionnelle sera adoptée comme prévu et le traité sera approuvé en temps voulu (...). Le traité d'Amsterdam ne mérite ni excès d'honneur ni excès d'exécration. Il n'est jamais qu'un prolongement et un complément politique très imparfait et très insuffisant du traité de Maastricht instaurant l'union monétaire. Ce débat convenu promet d'être décevant parce que la question est moins aujourd'hui de savoir s'il convient d'approuver ce traité ou s'il faut le refuser, que de se demander *s'il faut s'en contenter* ou s'il faut se battre pour donner à l'Europe des institutions politiques à la mesure de son élargissement programmé et de ses ambitions annoncées. Quand bien même livreraient-ils un combat d'arrière-garde, le mérite des adversaires de ce traité est de dire clairement leur refus de fait d'une union européenne transcendant la nation. Le défaut de ceux qui l'approuvent est de ne pas oser se poser en avant-garde, de dire clairement leur choix européen et d'en vérifier le bien-fondé en prenant le risque de consulter les citoyens.

www.fed-crest.fr

L'actualité des conflits internationaux à travers une sélection de documents de première main

LA FONDATION pour les études de défense (Fed-Crest), organisme de recherche traditionnellement tourné vers les universitaires et les spécialistes des questions stratégiques, a décidé de s'adresser au grand public en s'installant sur Internet. Depuis juillet, elle publie un webmagazine consacré *« aux questions de défense et de sécurité et aux conflits internationaux »*, qui propose chaque semaine deux ou trois nouveaux dossiers sur les sujets brûlants du moment : le Congo, les Balkans, le Kurdistan, les missiles nord-coréens, l'Irak, la frontière irano-afghane...

Chaque dossier commence par un court texte résumant les derniers événements, parfois accompagné d'un article de fond. Mais l'originalité du site réside dans sa mise à profit des immenses ressources éparpillées sur Internet : le travail de Michel Tatu, responsable éditorial, consiste avant tout à parcourir le Web en tout sens pour y dénicher des documents mis en ligne par des organisations internationales, des gouvernements ou des groupes participant au conflit, puis à offrir aux lecteurs une sélection de liens commentée.

BOUM !
IRAK ? PAKISTAN ? KOSOVO ? JÉRUSALEM EST ? BOGUE DE L'AN 2000 ?
PESSIN

Ainsi, le dossier « Kosovo : la France en première ligne » propose *« les explications fournies par les deux ministres français Alain Richard et Hubert Védrine »* publiées sur le site du Quai d'Orsay, un bulletin d'information affiché par la « République du Kosovo » sur son site basé à Genève, ainsi que les *« dernières nouvelles de Belgrade »*, trouvées sur le site de l'Hellenic Resources Institute. L'ensemble est complété par le *« plan américain pour l'autonomie du Kosovo selon le Washington Post »*. M. Tatu note que, dans le monde entier, le Web est de plus en plus utilisé pour diffuser des documents diplomatiques, financiers et politiques. Bien sûr, de nombreux pays sont en retard : *« Il y a quelques sites irakiens, mais les discours de Tarek Aziz restent introuvables. »* A ce jour, *« l'USIA, service d'information officiel des Etats-Unis, publie les documents de l'ONU bien avant l'ONU elle-même »*. Parfois, ses recherches lui réservent des surprises : *« En préparant mon dossier sur les tensions entre l'Iran et l'Afghanistan, j'ai découvert que le site des talibans est très au point techniquement, et mis à jour régulièrement. »*

Pour le moment, le magazine de la Fed-Crest reste centré sur l'actualité immédiate. Ses archives ne sont pas en ligne car, compte tenu de la nature mouvante du Web, beaucoup de liens seraient rapidement caducs : *« C'est simple, un sujet chasse l'autre. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PROTECTION DES ENFANTS

■ Le Child Online Protection Act (loi sur la protection des enfants en ligne), visant à restreindre la circulation sur Internet de documents à caractère sexuel (*Le Monde* daté 4-5 octobre), a été suspendu temporairement par un tribunal fédéral de Philadelphie, un mois seulement après avoir été voté par le Congrès. Le juge a estimé qu'elle constituait une menace pour la liberté d'expression des auteurs de sites Web.

CONFÉRENCE EN DIRECT

■ Le site Web de Radio-France internationale (RFI) assurera la couverture en direct de la conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France, qui aura lieu à Paris du 26 au 28 novembre.
www.rfi.fr

BOYCOTT

■ Après l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne (*Le Monde* daté 8-9 novembre), le mouvement de protestation des internautes contre le prix des communications téléphoniques locales a gagné la République tchèque. Une journée nationale de boycott des connexions et de fermeture de sites Web a eu lieu le 23 novembre. Une pétition de soutien a reçu plus de 100 000 signatures.

Un « miracle » démodé *par Alain Rollat*

LA SEULE mode d'hiver qui ne change jamais, en France, mon cher Usbek, est la mode des bons sentiments. Elle se décline sur tous les tons évangéliques dès que les premiers morts de froid envahissent les vitrines médiatiques. La constance humanitaire des Français est telle qu'ils s'en remettent depuis un demi-siècle au même top modèle. Il s'agit d'un vieil aumônier qu'on appelle l'abbé Pierre parce qu'il a fondé jadis, avec l'aide de quelques chiffonniers, une communauté de bâtisseurs, les Compagnons d'Emmaüs, sur laquelle les Français, fort charitables par procuration, n'en finissent pas de s'extasier. En 1954, *Le Figaro* s'en félicitait déjà : *« Eh oui ! Ces chiffonniers sont des bâtisseurs. Pierre par pierre, depuis deux ans, ils ont tiré des décharges 110 maisons, sauvant ainsi 110 familles. C'est là le miracle d'Emmaüs : les désespérés ou les indifférents d'hier sont devenus les bâtisseurs d'aujourd'hui. »* Ce *« miracle d'Emmaüs »* présente, hélas ! l'étrange singularité d'être l'inverse du miracle de la multiplication des pains : plus la France construit de logis pour ses sans-abri, plus le nombre des sans-abri augmente !

En outre, mon cher Usbek, en France aussi, le progrès industriel remplace peu à peu les pittoresques décharges publiques par des incinérateurs. Et cette évolution dans le traitement des ordures produit des effets dramatiques : il n'y a plus de chiffonniers ! Faute de bâtisseurs bénévoles, le secteur du bâtiment social se trouve donc en panne. Ce n'est pas un problème d'argent car les crédits d'Etat ne sont jamais épuisés. C'est bien un problème de main-d'œuvre et de plan d'occupation des sols. La générosité nationale s'exprime avec un tel enthousiasme, les trente-six mille communes de France mettent tant de ferveur à se disputer l'accueil des sans domicile fixe que les préposés à l'action caritative sont débordés... La Ville de Paris – dépourvue de logements, comme chacun sait – en est elle-même réduite à abonner ses désespérés à Europ assistance !

Tu comprendras donc, mon cher Usbek, qu'une certaine lassitude ait été perceptible dans la voix du vénérable abbé Pierre qui appelait ses contemporains à la rescousse, lundi soir, à la télévision, pour la quarante-quatrième fois depuis 1954. Le saint homme employait d'ailleurs des *mots démodés* : *« nation »*, *« citoyenneté »*, *« révolution à faire »*... Il a fallu que la ministre de la solidarité donne le ton de la modernité en invitant chacun à *« ouvrir les yeux »* sur son prochain. C'était aussi émouvant que les larmes des jeunes bourgeoises qui se lamentent de n'être pas assez riches pour faire vœu de pauvreté...

MARDI 24 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

17.50 **Le Cavaleur** ■ ■ Philippe de Broca (France, 1978, 100 min). Cinétoile
18.45 **Les Hommes de la mer** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
18.50 **Guantanamera** ■ ■ T. G. Alea et J. C. Tabio (Cuba, 1995, 100 min). Cinéstar 1
19.30 **Le ciel est à vous** ■ ■ ■ Jean Grémillon (France, 1943, N., 110 min). Cinétoile
20.30 **Regarde les hommes tomber** ■ ■ Jacques Audiard (France, 1993, 100 min). Ciné Cinémas
20.55 **Fantôme avec chauffeur** ■ ■ Gérard Oury (France, 1995, 85 min). France 2
20.55 **Capitaine de Castille** ■ ■ Henry King (Etats-Unis, 1947, 140 min). TMC
21.00 **Dark Crystal** ■ ■ Frank Oz et Jim Henson (Etats-Unis, 1982, 90 min). Canal J
22.10 ***Du silence et des ombres*** ■ ■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 130 min). Ciné Classics
22.30 **Lacenaire** ■ ■ Francis Girod (France, 1990, 125 min). Paris Première
23.00 **La Ciociara** ■ ■ Vittorio De Sica (Italie, 1960, *N., v.o., 100 min*). *Cinétoile*
0.20 **Le Bon Dieu sans confession** ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1953, N., 110 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Archimède. Voir : Cheminées sous-marines. Pourquoi : Question de goût. Expérience : De la piscine à la mer. Sciences animées : Simple coïncidence ? Portrait : John Ellis. Application : La faune de Roissy. Arte
20.00 Temps présent. Tony, le Suisse bâtisseur de ponts. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Avec Elodie Bouchez. Paris Première
22.30 Bouillon de culture. L'énigme Jean Moulin. TV 5
22.35 ▶ La Vie à l'endroit. Dans le secret de la chambre des députés. France 2
23.20 Comment ça va ? L'herpès et moi, c'est pour la vie. Sida et trithérapie : l'espoir et la peur. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. France 3
0.25 Zone interdite. *L'homosexualité : à visage découvert.* M 6
0.35 Le Cercle. Théâtre. Invités : André Engel ; Guy Walter ; Jean-Claude Grumberg ; Gilles Segal, etc. France 2
0.45 Strip-tease. Voyage en Italie. Aux urnes, citoyens. Adorable voisine. France 3
1.40 Saga-Cités. Algérie en éclats. France 3

DOCUMENTAIRES

19.15 Journaux de rues. Planète
19.45 Arctique. [6/13]. Odyssée
20.00 Les Chieftains en Chine. Muzzik
20.05 Hermann. Planète
20.15 Histoire de la BD. [8/13]. Odyssée
20.35 Albert Einstein. Comment je vois le monde. Planète
20.45 Un siècle de danse. [3/5]. Mezzo
21.00 Taslima Nasreen. Histoire
21.30 Voitures de légende. *[2/6]. L'Alpine.* *Canal Jimmy*
21.35 Histoire de l'aviation. [3/7]. L'Atlantique, 1918-1927. Planète
21.40 Isadora Duncan. Mezzo
21.40 Itinéraire harmonique. Odyssée
22.00 Corpus Christi. [4/12]. Procès. Histoire
22.15 Incontournable et inclassable. Erwin Strittmatter et la littérature en Allemagne de l'Est. Arte
22.35 Le Fleuve Jaune. La domestication du dragon. Odyssée
22.40 Histoires d'opéras. [1/4]. *Les tempêtes de l'hiver.* Planète
22.45 Histoire de la symphonie. [2/6]. Beethoven. Mezzo
23.00 Méditerranée. [7/12]. Histoire
23.05 Partir avec National Geographic. Les Monstres de la mer. Canal +
23.25 Souvenir, douce pluie. La poétesse Eva Strittmatter. Arte
23.25 Global Family VIII. Le dernier refuge des babouins anubis. Odyssée
23.40 Trafic d'armes aux Etats-Unis. Planète
23.50 Histoires de survie. [3/4]. TSR
23.55 Ours d'Alaska, *la légende meurtrie.* *Odyssée*
0.00 Conférences de presse. 14 janvier 1963 [2/3]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

18.30 Football. Coupe de l'UEFA (8[e] de finale aller) : *18.30 Grasshopper Zurich - Bordeaux.* 20.00 Lyon - Bruges. 20.30 Monaco - Marseille. Canal +
19.30 Tennis. Championnat du monde masculin. Eurosport
20.00 Football. Coupe de l'UEFA (8[e] de finale aller). AB Sport
20.40 Route du rhum. France 3

MUSIQUE

20.05 Beethoven. *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en do mineur.* Par *l'Orchestre de la Radio de Stuttgart,* dir. Gianluigi Gelmetti. Mezzo
21.00 Yehudi Menuhin et Viktoria Postnikova. Concert. Muzzik
22.00 Carmina Burana, de Carl Orff. Concert enregistré en 1989. Par l'Orchestre philharmonique, *dir. d'Alexander Rahbari.* *Muzzik*
23.05 Les Planètes, de Holst. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.00 West Beyrouth. *Ziad Doueiri.* *Histoire*
20.40 La Boutique. Jo Baier [3/3]. Arte
21.25 L'Eté de Mathieu. Sylvie Durepaire. RTBF 1
23.55 La Reverdie. Philippe Condroyer [1/2]. Festival

SÉRIES

19.20 Equalizer. Le condamné. 13me Rue
20.55 La Vie à cinq. Rentrée orageuse. Téva
22.05 Les Rois maudits. [5/6]. Festival
22.05 ▶ Ally McBeal. Compromising Positions. Téva
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2] Hiérarchie (v.o.). Canal Jimmy
23.00 King of The Hill. Episode pilote (v.o.). Série Club
23.45 Star Trek, Deep Space Nine. La poursuite (v.o.). Canal Jimmy
2.45 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël (v.o.). *Canal Jimmy*

NOTRE CHOIX

● **1.30 Paris Première**
Discorama : Barbara

Faites entrer la nostalgie, ou le rêve si vous n'êtes pas un enfant des *sixties* ! C'est délicieux, *« si la photo est bonne »*, comme disait Barbara. Et *elle l'est. A cette époque*, la télévision se regardait en noir et blanc, Barbara avait la trentaine, la voix claire, elle cachait sa timidité sous une forme de réserve. Un an après sa mort, c'est assurément cette *image d'elle qu'on a le plus de plaisir à revoir*. « Discorama », présentée chaque dimanche par Denise Glaser, était une émission raffinée, un rien affectée parfois, filmée avec élégance et délicatesse par Raoul *Sangla. Autres temps télévisuels...* Pas de couleurs criardes, pas d'applaudissements ni d'animateurs trop bruyants. Au contraire, un savant usage du silence. Barbara s'avance vers Georges Moustaki, qui en appelle à la *« longue dame brune »*. Suivent *Madame*, *Si la photo est bonne* et *Parce que...* Barbara sobre, au piano ou se cachant presque derrière lui. Toujours sans commentaires. Quand vient le moment de l'entretien, Denise Glaser et Barbara sont face à face. Aucune familiarité, pas de fausse complicité ni de feinte convivialité. Plutôt un exercice de franchise. Denise Glaser interroge Barbara sur son physique qui *« dérange »* ceux qui aiment les beautés conventionnelles, et sur sa réputation d'agressivité. *« Quand on sait parfaitement ce qu'on ne veut pas, on passe pour insupportable*, répond Barbara. *Je suis quelqu'un de pas facile à vivre, mais je ne suis pas odieuse. »* Tour à tour impérieuse, mutine, ironique, voilà Barbara comme on aimerait la retrouver. Et lorsque vient, en conclusion, *Dis, quand reviendras-tu ?*, on ne peut se défendre d'une certaine tristesse. – *Ja. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 **Le Bigdil.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Working Girl** ■ Film. Mike Nichols.
23.00 **Perry Mason.** Echec à la dame.
0.35 **Le docteur mène l'enquête.**
1.25 **TF 1 nuit, Météo.**
1.40 **Reportages.** Washington en noirs et blancs.

FRANCE 2

19.20 **Qui est qui ?**
19.50 **L'Euro.**
19.55 **Au nom du sport.**
19.56 **Météo.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 ***Fantôme avec chauffeur*** ■ ■ Film. Gérard Oury.
22.20 **Un livre, des livres.**
22.25 **Bouche à oreille.**
22.30 **Déclaration universelle des droits de l'homme.** Article 14 : l'asile.
22.35 ▶ **La Vie à l'endroit.** *Dans le secret de la chambre des députés.*
0.05 **L'Euro, Journal, Météo.**
0.35 **Le Cercle.** Théâtre.

FRANCE 3

18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
18.53 **L'Euro, mode d'emploi.**
18.55 **19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Le Kouij de 20 heures.**
20.35 **Tout le sport, Route du rhum.**
20.55 **Question pour un champion.** Spécial Juniors.
22.50 ***Météo, Soir 3.***
23.20 **Comment ça va ?** L'herpès et moi, c'est pour la vie.
0.15 **Magazine olympique.**
0.45 **Strip-tease.**
1.40 **Saga-Cités.** Algérie en éclats.

CANAL +

18.00 **Football.** Jour d'Europe. 18.30 Grasshoppers Zurich - Bordeaux. 20.00 Lyon - FC Bruges. 20.30 Monaco - Marseille.
23.05 **Partir avec National Geographic.** Les Monstres de la mer.
0.00 **Le Prix à payer.** *Film. Gary Gray (v.o.).*

ARTE

19.00 **Archimède.**
19.45 **Météo, Arte info.**
20.15 **Reportage.** Les Migs de la discorde.
20.35 **Soirée thématique.** Erwin Strittmatter. 20.40 La Boutique. *Téléfilm. Jo Baier [3/3].* 22.15 Incontournable et inclassable : Erwin Strittmatter et la littérature en Allemagne de l'Est. 23.00 Heinjak Strittmatter *et La Boutique.* 23.25 Souvenir, douce pluie. La poétesse Eva Strittmatter.
0.15 **Coupable d'innocence** ■ Film. Marcin Ziebinski.

M 6

18.00 **Les Aventures de Sinbad.**
19.00 **FX, effets spéciaux.**
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Notre belle famille.**
20.35 **La Famille Touvabien.**
20.40 **E = M 6 découverte.**
20.50 **Mister Biz.**
22.45 **Sans pardon.** Téléfilm. Bob Misiorowski.
0.25 **Zone interdite.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 **Les Chemins de la musique.** Musiques d'Asie Centrale [2/5].
20.30 **Agora.** *La Bible de l'Humanité*, de Jules Michelet.
21.00 **Poésie studio.**
22.10 **Mauvais genres.**
23.00 **Nuits magnétiques.** [2/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Weber - Berlioz, correspondances.** Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ivan Fischer.
22.30 **Musique pluriel.**
23.07 **Le Dialogue des muses.**

RADIO-CLASSIQUE

20.15 **Les Soirées.** *Suite américaine* op. 98b, de Dvorák, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Dorati.
20.40 **Récital du pianiste Fazil Say.** Festival Piano aux Jacobins. Œuvres de Haydn, Mozart, Berg, Brahms, Say.
22.30 **Les Soirées... (suite).** *Œuvres de Beethoven, Schubert.*

MERCREDI 25 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

14.20 **La Femme modèle** ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, 115 min). Cinétoile
16.05 **Smoking** ■ ■ Alain Resnais (France, 1993, 145 min). Ciné Cinémas
16.15 **Au-delà du Missouri** ■ ■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1951, 80 min). Cinétoile
18.45 **Le Bon Dieu sans confession** ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1953, N., 105 min). Ciné Classics
20.30 **Du silence et des ombres** ■ ■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1963, N., 130 min). Ciné Classics
20.30 **Dead Man** ■ ■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., 120 min). Ciné Cinémas
22.30 **Samba Traore** ■ ■ Idrissa Ouedraogo (France - Burkina-Faso, 1992, 85 min). TV 5
22.30 **Les Sœurs Brontë** ■ ■ André Téchiné (France, 1979, 120 min). Ciné Cinémas
22.40 **Edouard et Caroline** ■ ■ ■ Jacques Becker (France, 1951, N., 90 min). Ciné Classics
22.45 **L'Homme de l'Ouest** ■ ■ ■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1958, 100 min). Cinétoile
0.10 **Héros d'occasion** ■ ■ Preston Sturges (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
1.00 **Mademoiselle Gagne-Tout** ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 105 min). Arte
1.50 **Les Hommes de la mer** ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
2.55 **La colline a des yeux** ■ ■ Wes Craven (Etats-Unis, 1977, 90 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 France Europe Express. Les lycéens. Les dépenses de santé. Pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas de politique de défense commune ? La revue de presse d'Alex Taylor. Avec Alain Juppé, Javier Solana. TV 5
15.10 En juin, ça sera bien. Entretien avec Isaac Sharry. La Cinquième
18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Gérard Lanvin, Waldeck, Jean Reno. Canal +
20.00 Pulsations. La sclérose en plaques. Invités : Pierrette Seeldrayers, Christian Sindic. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Invité : Johnny Clegg. Paris Première
20.05 Check Up. La dépression nerveuse. TSR
20.15 Au nom de la loi. Haro sur le juge. Un flic au Blok. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Mémoires d'un chien-frontière : Gardien du rideau de fer. Arte
20.55 Des racines et des ailes. Tibet : La route de la liberté. Sectes : Nos enfants les intéressent. Algérie : La vie malgré tout. France 3
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Les dockers de Liverpool.* Histoire
21.00 Paris modes. Spécial lingerie. Paris Première
22.40 Ça se discute. Les prêtres ont-ils de l'avenir ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Yves Marin, Henriette Zoughebi, Claude Mignot, Pascal Charvet. Histoire
23.50 ▶ Un siècle d'écrivains. Thomas Bernhard. France 3
0.40 Comment ça va ? L'herpès et moi, c'est pour la vie. Sida et trithérapie : l'espoir et la peur. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Histoire des grands ballets. [1/20]. Le Lac des cygnes. Mezzo
18.05 Meghalaya, vivre dans les nuages. Odyssée
18.30 Le Singe jaune, roi de légende. La Cinquième
18.30 Un siècle de danse. [3/5]. De la danse libre à l'expressionnisme allemand. Mezzo
19.00 Connaissance. Descentes aux enfers. *[2/4] Le rêve de glace.* Arte
19.00 Méditerranée. [7/12]. Histoire
19.00 Les Métiers. Picardie : Le naturaliste et le restaurateur du patrimoine. Odyssée
19.25 Isadora Duncan. Mezzo
19.45 Les Crocodiles, seigneurs du Kirawira. Planète
19.55 Le Fleuve Jaune. La domestication du dragon. Odyssée
20.00 Conférences de presse. 14 janvier 1963 [3/3]. Histoire
20.15 Reportage. Goodbye, Mylord ! Arte
20.35 *Journaux de rues.* Planète
20.45 Kalarippayat. La danse de la guerre. Odyssée
20.55 Les Chemins de l'adoption. Téva
21.00 L'Hebdo. Crème et châtiments (Le Gloupier). TV 5
21.30 Hermann. Planète
21.40 *Plans de vol.* [4/13]. La navigation douce. Odyssée
21.55 Albert Einstein. Comment je vois le monde. Planète
22.00 Chili, la mémoire obstinée. Histoire
22.05 La Jungle de verre. Préserver son espace. Odyssée
22.30 Le Musée de Grenoble. Odyssée
23.05 Blockhaus. Odyssée
23.30 La Trouble Séduction d'Adolf Hitler. [2/2]. Odyssée
0.00 Histoires d'opéras. [1/4]. Les tempêtes de l'hiver. Planète
0.45 J.F. Kennedy et la mafia. Canal Jimmy
1.00 Trafic d'armes aux Etats-Unis. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.30 Tennis. Championnat du monde. A Hanovre (Allemagne). Eurosport
20.35 Football. Ligue des champions. Arsenal FC - RC Lens. TF 1
20.40 Route du rhum 1998. France 3

MUSIQUE

18.35 Concerto brandebourgeois n° 3, de Bach. Par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard. Muzzik
19.00 Le Trio avec cor, de Brahms. Avec Michael Thompson, cor ; Rostislav Dubinsky, violon ; Luba Edlina, piano. Muzzik
19.40 Elisabeth Schwarzkopf et Gerald Moore. Lieder de Mozart, Brahms, Schubert, Schumann, Mahler, Wolf, Strauss et Gluck. Muzzik
21.35 Herbie Hancock et Bobbie McFerrin. Mezzo
21.50 Musica. *La Force du destin.* Opéra de Verdi. Mise en scène d'Elijah Moshinsky. Par l'orchestre et les chœurs du Kirov de St-Pétersbourg, dir. Valery Gergiev. Arte
22.55 Cheb Mami. *Angoulême 1997.* *Paris Première*
0.30 Andreï Gavrilov joue Scriabine. Mezzo
1.00 Chick Corea piano solo. Munich 1982. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.00 West Beyrouth. Ziad Doueiri. Histoire
18.30 Un château au soleil. Robert Mazoyer [3/3]. Téva
18.50 L'homme qui pleurait. Michael Whyte. Festival
20.40 Doute cruel. Yves Simoneau. RTL 9
20.40 Sleepwalker. John Cosgrove. 13ème Rue
20.55 Le Temps d'un éclair. Marco Pauly. France 2
20.55 Blanche. Charles Binamé [1/5]. TMC

SÉRIES

17.55 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Les Aventures de Sinbad. L'honneur d'un samouraï. M 6
19.20 Equalizer. Regrets éternels. 13ème Rue
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Hiérarchie [2/2]. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Crosetti. Série Club
20.50 ▶ Ally McBeal. La main aux fesses. Situations compromettantes. M 6
21.45 Presque parfaite. Trois mois déjà (v.o.). Canal Jimmy
22.05 New York Undercover. Meurtres numériques. *La quête du pouvoir.* *13ème Rue*
22.10 L'Inspecteur Lavardin. Maux croisés. Festival
22.15 Two. Jeux méchants. Série Club
22.15 Friends. Celui qui a failli rater l'accouchement (v.o.). Celui qui fait craquer Rachel (v.o.). Canal Jimmy
23.00 3[e] planète après le Soleil. The Big Angry Virgin From Outer Space (v.o.). Série Club
23.05 The New Statesman. Le sexe est péché (v.o.). Canal Jimmy
23.25 Damon. The Designer (v.o.). Série Club
0.00 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël [1/2] (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
Les Mercredis de l'Histoire

Mémoires d'un chien-frontière : gardien du rideau de fer devait être l'histoire d'un chien garde-frontière ; *c'est en fait la chronique de* quatre décennies de rideau de fer (1948-1989). L'idée du réalisateur Karel Prokop consistait à raconter les événements de la guerre froide à travers l'« autobiographie » imaginaire d'un berger allemand né dans le chenil de la police et employé dans les unités de surveillance à la frontière tchécoslovaque. Mais l'exercice de style ne convainc pas. Le propos, artificiellement prononcé à la première personne par un animal sans personnalité, lasse vite, en particulier quand ce chien prétendument communiste émet son opinion sur le rapport Khrouchtchev ou les événements de Prague de 1968. On aurait aimé savoir plus précisément en quoi consistait le dressage marxiste-léniniste « spécial guerre froide »... Reste les images d'archives. Des extraits bien choisis de films soviétiques et tchèques de l'époque permettent de recadrer le contexte historique vu de l'Est. On voit notamment Alexandre Dubcek en 1968 essayer une première fois d'alléger les contrôles aux frontières. Des images, de propagande sans doute, de fuyards poursuivis et mitraillés dans les forêts de Bohême et de cadavres électrocutés rappellent que le rideau de fer fit plusieurs milliers de morts. Des *événements qu'il est utile de rappeler* alors que les anciens « pays de l'Est » font désormais partie de l'Occident. – *L. D.*

● **0.40 Arte**
La Lucarne

Comment se construit la mémoire juive de la Shoah ? En quoi demeure-t-elle une *« affaire personnelle »* pour les descendants de la génération du génocide ? Qu'est-ce qui relie l'Histoire à la mémoire ? *La Marche pour la vie* évoque l'un de ces pèlerinages à Auschwitz, Birkenau, Maïdanek et autres camps de concentration qui, depuis quelques années, réunissent des centaines de jeunes venus du monde entier dans le cadre de ce que l'on nomme *« la marche des vivants »*. L'intérêt de ce court documentaire d'Alexander Rodnyansky (20 minutes) est de poser, à travers sa forme même – stylisée par l'utilisation de ralentis, de distorsions sonores, d'effets de montage et de passages du noir et blanc à la couleur –, la question de la réappropriation collective d'une événement par essence inappropriable... – *J. Ma.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 **Les Feux de l'amour.**
14.45 **TF ! Jeunesse.**
17.30 **Les Vacances de l'amour.**
18.30 **Exclusif.**
19.05 **Le Bigdil.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.35 **Football.** Ligue des champions : 20.45 Arsenal - Lens. 22.40 Les autres rencontres.
0.05 **Route du rhum.**
0.30 **TF 1 nuit, Météo.**
0.45 **Tribunal.** Jamais je ne t'oublierai.
1.10 **Reportages.** Mamies Miss : la France aussi.

FRANCE 2

13.55 **Derrick.**
14.45 **Soko.**
15.40 **Tiercé.**
15.55 **La Chance aux chansons.**
16.45 **Des chiffres et des lettres.**
17.25 **Cap des Pins.**
17.55 **Hartley, cœurs à vif.**
18.45 **Un livre, des livres.**
18.50 **Friends.**
19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.20 **Qui est qui ?**
19.50 **et 20.45 Tirage du Loto.**
19.55 **Au nom du sport, Météo.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Le Temps d'un éclair.** Téléfilm. Marco Pauly.
22.35 **Déclaration universelle des droits de l'homme.** Article 15 : nationalité.
22.40 **Ça se discute.** Les prêtres ont-ils de l'avenir ?
0.35 **Journal, Météo.**
0.55 **Le Cercle.** Les incontournables.

FRANCE 3

13.25 **Parole d'Expert.**
14.25 **Les Craquantes.**
14.58 **Questions au gouvernement.**
16.00 ***Saga-Cités.***
16.40 **Les Minikeums.**
17.45 **C'est pas sorcier.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
18.52 **L'Euro, mode d'emploi.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Météo.**
20.05 **Le Kouij de 20 heures.**
20.35 **Tout le sport, Route du rhum.**
20.55 **Des racines et des ailes.** Tibet : La route de la liberté. Sectes : Nos enfants les intéressent. Algérie : La vie malgré tout.
22.40 **Météo, Soir 3.**
23.15 **Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?**
23.50 ▶ **Un siècle d'écrivains.** Thomas Bernhard.
0.40 **Comment ça va ?**

CANAL +

13.35 **Serpents mortels d'Australie.**
14.30 **H.**
14.50 **Blague à part.**
15.15 **Surprises.**
15.25 **Décode pas Bunny.**
15.55 **La Légende de Calamity Jane.**
16.15 **C+ Cléo.**
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.30 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Smilla.** Film. Bille August.
22.55 **Violetta, la reine de la moto.** Film. Guy Jacques.
0.25 **South Park.**
0.50 **Spin City.**
1.10 **La Marque.** Film. Val Guest (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.10 **Toque à la loupe.**
13.25 **Le Journal de la santé.**
13.40 **A l'affût.**
14.40 **Modes de vie, modes d'emploi.**
15.10 **En juin, ça sera bien.**
16.55 **Cellulo.**
17.25 **100 % question.**
17.55 **Les Yeux de la découverte.**
18.20 **Météo.**
18.30 **Le Monde des animaux.**
19.00 **Connaissance.** Descente aux enfers. [2/4] Le rêve de glace.
19.45 **Météo, Arte info.**
20.15 **Reportage.** Goodbye, Mylord !
20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** Mémoires d'un chien-frontière : Gardien du rideau de fer.
21.45 **Les Cent Photos du siècle.**
21.50 **Musica.** *La Force du destin.* Opéra de Verdi. Par l'orchestre du Kirov de Saint-Pétersbourg, dir. Valery Gergiev.
0.40 **La Lucarne.** La Marche pour la vie.
1.00 **Mademoiselle Gagne-Tout** ■ ■ Film. George Cukor (v.o.).

M 6

13.30 **M 6 Kid.**
17.00 **Des clips et des bulles.**
17.30 **Fan de.**
18.00 **Les Aventures de Sinbad.**
19.00 **FX, effets spéciaux.**
19.54 **Le Six minutes, Météo.**
20.10 **Notre belle famille.**
20.35 **La Famille Touvabien.**
20.40 **Décrochage info, Les Voyages d'Olivia.**
20.50 ▶ **Ally McBeal.** La main aux fesses (épisode pilote). Situations compromettantes.
22.35 **Delta de sang.** Téléfilm. Stuart Cooper.
0.30 **L'Heure du crime.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 **Les Enjeux internationaux.**
20.02 **Les Chemins de la musique.** Musiques d'Asie Centrale. [3/5].
20.30 **Agora.** Françoise Briquel-Chatonnet (*Les Phéniciens aux origines du Liban*).
21.00 **Philambule.** Jacques Prévot (*Les Libertins en France au 17e siècle*).
22.10 **Fiction.** Italic-Cinéma. *Il lavoro*, de Luchino Visconti.
23.00 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 **Petit lexique de la musique baroque.**
19.40 **Prélude.** Magazine musical.
20.00 **Jazz.** Concert. Avec Les quintettes de Olivier Ker Ourio et Sylvain Beuf.
21.30 **Festival international de jazz de Vienne.** Concert. Par le New Shapes Quartet.
22.30 **Musique pluriel.** Œuvres de Brümmer, Daugherty.
23.07 **Les Greniers de la mémoire.** Invité : Marc Monnet.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 **Le Magazine.**
20.15 **Les Soirées.** *Danses et airs antiques*, suite n° 3, de Respighi, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Karajan. 20.40 *The Fairy Queen.* Opéra de Purcell. Par les Arts Florissants, dir. Christie.
22.52 **Les Soirées... (suite).** Murillo et la Chapelle de Séville.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimedia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La cerise sur le gâteau

par Pierre Georges

L'ŒIL S'ARRÊTE parfois sur une miette de dépêche et, en lecture rapide, s'autorise un coup de frein brutal : *« Pinochet, 83 ans demain, gâteau d'anniversaire ! »*

Celle-ci vient de Londres. Et c'est un fait. Dans vingt-quatre heures, c'est-à-dire mercredi, Augusto Pinochet aura quatre-vingt-trois ans et il connaîtra la décision des Lords le concernant. Cinq Lords et un anniversaire donc. Sauf, évidemment, que c'est tout sauf une comédie. La preuve, au cas où, le vieux dictateur et ses proches ont décidé d'anticiper un peu la fête et d'organiser le goûter d'anniversaire, avec un jour d'avance. Sait-on jamais avec les *Lords* !

Gâteau le mardi. Jugement le mercredi. Champagne le jeudi ? Allons nous sommes parfaitement ravis d'apprendre que les affres de l'attente n'empêchent pas le sentiment. Et qu'Augusto Pinochet conserve la gueule sucrée ! Un bon gros gâteau chilien pour un bon vieux sénateur à vie !

L'œil s'arrête parfois aussi sur une page de quotidien. Et en reste rêveur. A quoi sert Internet ? Poser ainsi la question, c'est déjà y répondre. Et déjà se repentir d'un préjugé imbécile. *C'est utile Internet, irremplaçable* Internet, partout chez lui Internet, qui tisse sa toile sans bornes ni frontières, sans mesures ni répit.

Ainsi cette découverte faite par un vaillant surfeur, un vieux loup des mers virtuelles, Adam Le Bor. Ce journaliste du quotidien britannique *The Independent* a dégoté un site *incognito*, du genre Carpates oubliées, un site tout entier dédié aux biens à vendre de feu les Ceausescu.

Pour ceux que cela amuserait, ou qui auraient du vague à la toile, donnons ici les lattitude et longitude de l'île : *www. ceausescu. ines. rom*. Donc, de quoi s'agit-il ? Un rappel s'impose. Comme chacun sait, les Ceausescu n'eurent pas le privilège d'être jugés par cinq Lords. Ils furent condamnés à mort dans un coin de bureau et exécutés contre un coin de mur. Nous avons tous en mémoire ces images-là de la fin expéditive d'un régime dictatorial et d'un couple des Thénardier dictateurs maudissant ses juges. C'était en 1989, le jour de Noël.

Neuf ans plus tard, les Ceausescu nous reviennent *via* Internet pour ce que l'on pourrait appeller *un partage des dépouilles*. Nicolae et Elena avaient, outre celui de la dictature, le goût de l'accumulation des biens les plus étranges. Ils amassaient, ils thésaurisaient. Voire même, ils dérobaient un peu, comme le rappelle Adam Le Bor faisant état d'une visite officielle des Ceausescu à Buckingham Palace en 1978, qui s'était soldée par la disparition de quelques menus objets.

Bref, neuf ans après, l'administration roumaine a décidé de mettre en vente, *via* Internet, les trésors de la maison Ceausescu. A vendre donc, la liste n'est pas *limitative : deux beaux bateaux* pour aller sur le Danube, le *Snagov 1* et le *Snagov 2*, aux allures de pièce montée ; une Buick Elektra offerte par le camarade Nixon ; une Mercedes coupé offerte à fifille Zoe ; quelques hors-bord ; les casquettes du capitaine ; un hangar rempli d'objets d'un goût exquis ; et la collection complète de manteaux d'Elena, de fourrures d'Elena, de chaussures de Nicolae. Le tout en pur style *« génie des Carpathes »*. Garanti d'époque.



Affaire Jean Moulin : un procès en référé

LA PUBLICATION des *Secrets de l'affaire Jean Moulin*, de Jacques Baynac (Seuil), relance la polémique sur les événements qui ont mené à l'arrestation de Jean Moulin. Selon Baynac, une résistante qui aurait été « retournée » par la Gestapo, Lili Méré, en serait responsable (*Le Monde* du 18 novembre). L'avocat de ce témoin capital, Me Alain Lévy a demandé, en référé, lundi 23 novembre, le retrait de l'ouvrage qui constitue, selon lui, *« une atteinte intolérable à l'honneur et à la considération de Louise-Caroline Méré »*, et relève du *« roman-feuilleton »*. L'affaire devait être plaidée, mardi 24 novembre à 14 heures, devant Mme Marie-Claude Domb, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris.

Jacques Baynac a été, par ailleurs, accusé, dans *L'Express*, de sympathies négationnistes. Des propos que Claude Cherki, PDG du Seuil éditeur de Baynac, juge *« diffamatoires »*. Une pétition de soutien à Jacques Baynac, dénonçant ces *« contre-vérités totales »* a notamment reçu les signatures de Pierre Vidal-Naquet, Didier Daeninckx, Daniel Cohn-Bendit et Pierre-André Boutang.

DÉPÊCHES

■ **VIETNAM : le typhon Dawn a fait au moins cent deux morts dans** le centre du pays, selon un bilan provisoire établi, mardi 24 novembre, par les autorités locales. Le bilan pourrait atteindre plusieurs centaines de morts alors que des centaines d'embarcations, qui se trouvaient en mer, ont été portées disparues. Dawn, une dépression tropicale qui s'est transformée en typhon, vendredi 20 novembre, a balayé le centre du pays. Les dégâts matériels ont été évalués à au moins 28 millions de dollars (environ 157 millions de francs). Plus de 400 000 habitations ont été inondées et 600 se sont effondrées. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : Richard Lavigne va prendre la direction de *Centre-Presse*,** filiale de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, le 1er janvier 1999. PDG de *La Semaine du pays basque* (Sud-Ouest), il succède à Loïc Hervouet, nommé directeur général de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille.

■ **RADIO : Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France Internationale** (RFI), *« regrette »* dans une lettre du lundi 23 novembre, *« qu'un certain nombre de qualificatifs tels ceux de "docilité" et de "conformisme" »* aient été utilisés par des journalistes, dans une motion, pour qualifier les quelque deux cents promotions intervenues dans les rédactions de RFI au cours des trois dernières commissions paritaires (*Le Monde* du 20 novembre).

Tirage du *Monde* daté mardi 24 novembre : 511 601 exemplaires 1 -

Une mission parlementaire propose la création d'une agence de sécurité environnementale

Son rapport dénonce de nombreux dysfonctionnements dans la prévention des risques

« FAIBLESSE GLOBALE du dispositif français ». Le rapport sur la sécurité sanitaire environnementale que les députés André Aschieri (Verts, Alpes-Maritimes) et Odette Grzegrzulka (PS, Aisne) ont remis, samedi 21 novembre, au premier ministre, n'y va pas par quatre chemins. S'il ne fait que confirmer un constat connu, le bilan dressé par les deux parlementaires n'en demeure pas moins accablant. *« Nous avons voulu montrer les dysfonctionnements existants et tirer la sonnette d'alarme : si on ne fait rien pour changer le dispositif, il y aura une succession de graves crises comme celle de l'amiante »*, assure M. Aschieri.

Insistant sur *« la nécessité impérieuse de séparer les niveaux de gestion du risque des niveaux d'évaluation du risque »*, les deux députés proposent notamment la création d'une *« agence de sécurité sanitaire environnementale »*, en cohérence avec la loi du 1er juillet sur le renforcement de la veille sanitaire, qui a créé deux agences, l'une pour les produits de santé et l'autre pour les aliments.

LES PRODUITS CHIMIQUES

Conscient du déficit de prise en compte des risques environnementaux, Lionel Jospin avait chargé, en mai, les deux députés d'une mission visant à *« envisager la refonte des capacités de recherche, d'évaluation et de contrôle »* en matière environnementale. Le scandale de l'amiante a montré, jusqu'à la caricature, les dysfonctionnements du système d'alerte et de prévention. Sur un dossier majeur de santé publique – le nombre des victimes a été estimé en 1996 à 2000 –, il avait fallu attendre dix ans pour que la France interdise, le 3 juillet 1996, l'utilisation de la fibre minérale cancérogène.

Plus récemment, des études ont mis en évidence les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique. Les dernières polémiques autour de la dangerosité de la radioactivité des rejets de l'usine de La Hague (Manche) ont achevé de sensibiliser le public et renforcé la nécessité d'une surveillance rigoureuse. La toxicité au long cours de substances disséminées par l'homme dans son environnement et la problématique des « faibles doses » se trouvent aujourd'hui au centre des débats.

Les parlementaires se sont attachés à montrer que les enjeux sanitaires avaient considérablement évolué en un siècle. La France, comme tous les pays développés, a connu une augmentation spectaculaire de la mortalité par cancers (4 % des causes de décès en 1900, 30 % en 1991). Les auteurs estiment qu'en dix ans, le nombre de lymphomes a augmenté de 67 % et les tumeurs du cerveau de 46 %. *« Une évolution aussi rapide sur une période aussi courte plaide pour l'implication de facteurs environnementaux »*, note le rapport.

Ce sont en effet les produits chimiques qui posent aujourd'hui les problèmes les plus graves en matière de santé. 1 800 substances chimiques différentes, produites ou importées à plus de mille tonnes par an, sont présentes dans notre environnement quotidien. Peintures, cosmétiques, produits de nettoyage, herbicides, sont largement utilisés sans que leur nocivité ait été suffisamment mesurée. Or, souligne le rapport, les risques sanitaires sont *« surtout »* liés à des expositions chroniques et multiples à des quantités de polluants faibles voire très faibles. *« La principale nouveauté est que la question de ces risques se pose désormais pour l'ensemble de la population »*, insistent les auteurs.

Les dispositifs législatifs dont disposent les pouvoirs publics sont jugés *« insuffisants »*. Faiblesse de la recherche fondamentale et appliquée, manque de prise en compte de domaines comme la toxicologie, l'épidémiologie ou l'écologie microbienne, démarches cloisonnées... les insuffisances de la recherche sont béantes. La France demeure ainsi le pays européen où la production de connaissances dans ces domaines est la plus faible : 1,5 % de la production scientifique mondiale, contre 43 % pour les Etats-Unis.

Les structures chargées de l'expertise ne sont pas épargnées : manque d'indépendance des chercheurs de l'Institut national de recherche sur la sécurité (INRS) par rapport aux industriels, moyens trop limités de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), multiplicité d'organes concurrents... ici encore, les carences sont nombreuses. La fonction de veille sanitaire est, quant à elle, *« fractionnée »* entre une dizaine d'établissements ne disposant pas de méthodes de mesures communes. Enfin, les députés dénoncent *« une absence de vision globale des enjeux et un manque d'impulsion forte »*, avec un système de santé encore trop centré sur le curatif.

Les rapporteurs formulent une *série de propositions* visant à réorganiser l'ensemble de la politique sanitaire environnementale française et qui pourraient faire l'objet d'une loi. L'Etat doit, selon eux, faire de la prévention des risques une priorité en mettant au point un *« plan national pluriannuel en santé-environnement »*. Une coordination des différentes politiques mises en œuvre doit, passer par la création d'un *« Comité de liaison interministériel de sécurité sanitaire environnementale »*. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement doit, par ailleurs, selon la mission parlementaire, *obtenir la co-tutelle de l'Agence de* sécurité sanitaire des aliments.

Afin de renforcer et de mieux coordonner l'expertise, un *« haut comité scientifique »* pourrait rassembler les missions du Comité de prévention et de précaution, du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et les multiples organismes de conseils existants (bruit, air, risques professionnels, etc.). Les rapporteurs plaident également pour uneaugmentation *« rapide »* des moyens de l'Institut de veille sanitaire (IVS) et pour la création d'un Institut de veille environnementale (IVE) rattaché au ministère de l'environnement et chargé d'étudier *« les détériorations de l'environnement qui préfigurent la plupart des maladies »*.

Sylvia Zappi

Les faiblesses de la médecine du travail

La médecine du travail est à nouveau épinglée. Les députés André Aschieri (Vert, Alpes-Maritimes) et Odette Grzegrzulka (PS, Aisne) estiment dans leur rapport que cette mission est *« mal remplie »*. Soulignant que, dans le milieu professionnel, le risque n'est plus seulement lié à la sécurité mais aussi à la santé, les deux rapporteurs jugent que les professionnels manquent de formation.

En nombre insuffisant – les besoins sont estimés à 2 000 médecins supplémentaires d'ici à l'an 2005 – et rémunérés par leur employeur, ces médecins sont trop souvent soumis à leurs pressions. Pour leur assurer une *« véritable indépendance dans l'exercice de leur métier »*, proposition est faite que leur rémunération soit assurée par un *« fonds spécifique »*, financé par les employeurs en pourcentage de la masse salariale.

Le Sénat vote le rétablissement des abattements fiscaux

MICHEL CHARASSE a voté contre. Il a été le seul. Pour le reste, tous les groupes politiques du Sénat (RPR, Union centriste, Républicains et Indépendants, Rassemblement démocratique, PS et PCF) ont adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement visant à rétablir les abbattements fiscaux dont soixante-quatorze professions (journalistes, VRP, musiciens, pilotes de lignes, employés du bâtiment, personnels des Assemblées, entre autres) bénéficiaient jusqu'à leur suppression dans le projet de loi de finances 1999.

Le Sénat, qui a commencé lundi 23 novembre l'examen des articles du projet de budget 1999, a voulu repousser l'échéance d'un an. Dans la foulée, les sénateurs, prônant le *statu quo* pour l'ensemble des professions concernées, ont supprimé la déduction de 30 000 francs des revenus sous la forme d'une « allocation pour frais d'emploi » prévue par le gouvernement et votée par l'Assemblée nationale, fin octobre, pour les seuls journalistes. Déjà, lors du débat à l'Assemblée, une partie de l'opposition, notamment les députés libéraux, était montée au créneau sur ce thème.

La surprise a été de voir la gauche sénatoriale rejoindre la droite sur ce point. Marie-Claude Beaudeau (PC, Val-d'Oise) a même plaidé pour un maintien permanent des abattements pour toutes les professions car ils constituent *« un élément de leur statut »*. *« Certaines professions seraient sinistrées. »* Le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, a eu beau assurer que *« reporter d'un an n'ajouterait rien. On parviendra au même résultat »*, il n'a pas été suivi.

Démontant patiemment des pans entiers de la loi de finances, la majorité sénatoriale de droite a rejeté la réduction du plafond de l'avantage procuré en impôt par le quotient familial. Le RPR, l'UDF et DL, majoritaires au palais du Luxembourg, ont voté pour la suppression, contre l'avis du gouvernement, alors que le PS et le PCF s'y sont opposés.

Le Sénat a également décidé de repousser au 1er janvier 2001 le rétablissement des sanctions pour non-déclaration de succession dans le délai légal en Corse, modifiant ainsi des dispositions adoptées en première lecture du projet de budget 1999 par les députés à l'initiative de Charles de Courson (UDF). Les députés avaient prévu que ces sanctions seraient rétablies pour les successions ouvertes dès le 1er janvier 1999, provoquant la colère des élus corses. Le texte a été adopté par le Sénat après plus d'une heure de débat et une suspension de séance.

Deux *sénateurs* cependant ont voté contre ces dispositions : Louis-Ferdinand de Rocca-Serra (Rép. et Ind., Corse du Sud), et Paul d'Ornano (RPR, Français de l'étranger), qui est originaire de Corse.

Raphaëlle Bacqué

La rupture du pacte avec Bolloré fragilise Bouygues



■ Ce drôle d'espion britannique

■ L'Europe et la « vache folle »

■ Vers Amsterdam

■ Les juges de la République